UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RENÉ LÉVESQUE ET LA COMMUNAUTÉ JUIVE DU QUÉBEC (1960-1976) : LA FRAGILITÉ D'UN DIALOGUE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

JEAN-FRANÇOIS BEAUDET

JUILLET 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mes directeurs de recherche, Greg Robinson, Stéphane Savard et Pierre Anctil. Ils auront su brillamment me guider, se sont montrés ouverts et disponibles afin que je puisse mener ma rédaction à terme. Leurs soutien, critiques, conseils et réflexions font partie intégrante de ce mémoire. Je chéris surtout cette confiance en mes capacités dont ils auront fait preuve au cours des dernières années. Au plaisir cher triumvirat!

Je remercie également Micheline Cloutier-Turcotte, secrétaire des cycles supérieurs au département d'histoire de l'UQÀM, pour ses encouragements lors de nos sporadiques rencontres au 6e étage du pavillon Hubert-Aquin.

Je me dois de souligner la générosité des historiens Éric Bédard et Xavier Gélinas qui, faisant preuve d'une belle collégialité historienne, auront eu l'amabilité de me partager leur index maison répertoriant les chroniques journalistiques de René Lévesque.

J'aimerais aussi remercier Hélène Vallée et Janice Rosen des archives du Congrès juif canadien à Montréal. Mes remerciements vont aussi aux employés des Archives nationales du Québec à Montréal et à l'archiviste Hélène Brisson.

Je désire remercier la Fondation René Lévesque, et en particulier Mme Céline Saint-Pierre, pour l'intérêt qu'ils ont démontré pour mes recherches, ainsi que pour leur appui financier.

Je tiens aussi à remercier David Ohayon, avec qui j'entretiens depuis longtemps une belle amitié qui aura indirectement nourri et orienté le sujet de ce mémoire. Mes remerciements vont aussi à François Veilleux avec qui j'aurai partagé la majorité de mes années d'études en histoire.

Merci à mes parents, Louise (merci pour l'immense travail de correction!) et André, pour leur appui constant, leur valorisation des études supérieures et cet amour du Québec. Merci aussi à ma sœur, Louise-Hélène, je la savais, de loin, toujours derrière moi.

Merci à mes enfants Clarie et Jules, qui, sans vraiment s'en rendre compte, par leurs sourires quotidiens et la beauté de leur être, m'auront inspiré jour après jour.

Surtout, je tiens à remercier amoureusement Marianne, ma compagne de vie, qui par sa présence inconditionnelle à mes côtés, par sa patience, ses nombreux sacrifices et son amour, aura su m'accompagner dans tous les moments, bons et moins bons, de ce (long) périple rédactionnel.

Printemps érable 2012...je me souviens.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE	DES ABR	ÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMESv	'iii			
RÉSUI	MÉ	i	X			
INTRO	DUCTIO	N1				
	HISTOR	RIOGRAPHIE	7			
	PROBLÉMATIQUE2					
PRÉSENTATION DES SOURCES ET MÉTHODOLOGIE						
	UNE A	NALYSE EN TROIS PARTIES2	!9			
	ÉCOIS ET	JUIFS : PEUPLES SIMILAIRES, ION MUTUELLE SOUHAITÉE				
1.1	INTRO	OUCTION3	1			
1.2	CHRON	IIQUES DE RENÉ LÉVESQUE3	1			
	1.2.1	RACISME, INTOLÉRANCE, ANTISÉMITISME3	2			
	1.2.2	SIMILIRATÉS ENTRE JUIFS ET QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES4	8			
1.3	JTIONS DE RENÉ LÉVESQUE DEVANT DES AUDITOIRES JUIFS5	7				
	1.3.1	LÉVESQUE ET LE CERCLE JUIF DE LA LANGUE FRANÇAISE5	58			
	1.3.2	RENÉ LÉVESQUE, MINISTRE DEVANT LES JUIFS6	6			

	1.3.3 UN CHEF PÉQUISTE EN QUÊTE D'APPUIS ÉLECTORAUX?71				
1.4	CONCLUSION78				
CHAPI RENÉ	TRE II LÉVESQUE, ISRAËL ET LE CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN				
2.1	INTRODUCTION80				
2.2	POSITIONS ET ANALYSES FACE AU CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN80				
	2.2.1 ISRAËL				
	2.2.2 PALESTINIENS90				
	2.2.3 SOLUTION AU CONFLIT93				
2.3	UNE PARTICIPATION CONTROVERSÉE95				
2.4	LA SYNAGOGUE HOLY BLOSSOM102				
2.5	L'AFFAIRE KOSSIGUYNE105				
2.6	ATTENTATS DE MUNICH112				
2.7	CONCLUSION118				
CHAPI LA CO					
3.1	INTRODUCTION				
3.2	LA COMMUNAUTÉ JUIVE ET LE FAIT FRANÇAIS AU QUÉBEC124				

3.3	LES JUIFS, LE NATIONALISME QUÉBÉCOIS ET RENÉ LÉVESQUE					
	3.3.1	UN MOT, UNE BOÎTE	L45			
	3.3.2	UN MOUVEMENT NATIONALISTE INFILTRÉ?	152			
	3.3.3	APPELS AU CALME ET AU RÉALISME	159			
	3.3.4	UNE TEMPÊTE PASSAGÈRE : LES ÉLECTIONS D'AVRIL 1970	167			
3.4	RENÉ LÉVESQUE DANS LE REGARD DES JUIFS171					
3.5	CONC	LUSION	175			
CONCLUSION						
BIBLIC	OGRAPH	IIE19	97			

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BCJ Bulletin du cercle juif

CJC Congrès juif canadien

CJN Canadian Jewish News

CJLF Cercle juif de langue française

FLQ Front de libération du Québec

IOI Inter-Office-Information

IQRC Institut québécois de recherche sur la culture

JdeM Journal de Montréal

MSA Mouvement Souveraineté-Association

OLP Organisation de libération de la Palestine

PLQ Parti libéral du Québec

PQ Parti québécois

RIN Rassemblement pour l'indépendance nationale

RN Ralliement national

UN Union nationale

RÉSUMÉ

Tout au long de sa carrière publique et politique, René Lévesque entretiendra de diverses manières, des relations avec la communauté juive du Québec. Ainsi, autant en tant que journaliste, que député libéral et ensuite chef du Parti québécois, Lévesque interpellera les Juifs québécois. Comme chroniqueur dans différents journaux à grand tirage, mais aussi lors d'allocution devant des auditoires à majorité juive, entre 1960 et 1976, Lévesque entretiendra un dialogue avec une communauté juive qui reste encore marquée par de difficiles relations avec une élite clériconationaliste canadienne-française durant les années 1930, mais aussi par les excès du nationalisme européen et surtout ceux du nazisme allemand. Par une étude des chroniques de René Lévesque, qui concernent la communauté juive, ainsi que par l'analyse de certaines présentations qu'il a faites devant des auditoires juifs, nous sommes à même de cerner les prises de position de Lévesque face à une communauté juive majoritairement craintive et réfractaire relativement au projet souverainiste. De plus, nous pouvons mieux saisir les efforts consentis par René Lévesque afin d'apaiser les nombreuses craintes des Juifs face au mouvement nationaliste québécois. Et ce, lors d'une période charnière de l'émancipation des Québécois francophones, soit la Révolution tranquille, lors de laquelle le mouvement nationaliste et le Parti québécois cherchent à gagner l'appui et la confiance de plus en plus de citoyens.

En somme, avant la prise du pouvoir par le PQ en novembre 1976, René Lévesque et certains leaders importants de la communauté juive québécoise, chercheront à maintenir vivant et sain un dialogue entre les Juifs et les Québécois francophones Deux communautés qui, en fait, se ressemblent à bien des égards malgré certaines divergences sociopolitiques radicales.

MOTS CLÉS: RENÉ LÉVESQUE, COMMUNAUTÉ JUIVE, QUÉBEC, JUIFS, PARTI QUÉBÉCOIS, NATIONALISME, ISRAËL, CONGRÈS JUIF CANADIEN.

INTRODUCTION

Dans les dernières décennies, au Québec, nombre de recherches ont porté sur diverses facettes historiques caractérisant la période charnière de la Révolution tranquille. Aussi, plusieurs historiens se sont penchés sur l'histoire du nationalisme, son évolution et les luttes politiques s'y rattachant et sur les effets de son émergence sur les structures sociopolitiques et économiques québécoises. En effet, la société québécoise verra, dans les années 1960 et 1970, son cadre général se transformer radicalement par les diverses formes que prend la volonté d'affirmation et de prise de possession de son avenir d'une majorité canadienne-française trop longtemps minorisée sur son propre territoire. Ainsi, les Canadiens français prennent les commandes de plusieurs leviers économiques tout en en créant de nouveaux. De plus, la volonté d'assurer la vitalité culturelle et identitaire francophone du Québec sera centrale dans ces transformations, faisant ainsi tomber peu à peu l'ancien ordre dominé par des acteurs anglo-saxons. De nouvelles formations politiques nationalistes aux bases de plus en plus solides vont émerger, pensons ici aux indépendantistes du Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN) ou du Ralliement national (RN) et ultimement aux souverainistes du Parti québécois (PQ). Aussi, plusieurs de ces revendications nationalistes seront portées par un militantisme engagé, organisé entres autres autour de regroupements citoyens et syndicaux fortement politisés. Ces groupes véhiculeront des idées de gauche souvent qualifiées de « socialistes » et de « révolutionnaires » qui s'inscrivent dans un contexte international de décolonisation et d'affirmation nationale¹. Sans compter, qu'en marge des sentiers démocratiques et à un extrême de ce militantisme, le Front de Libération du Québec (FLQ) tentera à sa manière d'accélérer l'accession du Québec à l'indépendance en ayant recours, à divers degrés, à des méthodes violentes s'apparentant à celles employées par des groupes révolutionnaires internationaux².

Au plan international durant la même période, la décolonisation précédemment évoquée fait apparaître de nouveaux pays (souvent dans la violence) et fait ressortir les grandes disparités socioéconomiques entre les métropoles occidentales et leurs anciennes colonies. Aussi, depuis peu remis de l'hécatombe de la Deuxième Guerre mondiale, des atrocités nazies et du terrible sort réservé entres autres aux Juifs, le monde se retrouve de nouveau sous tension puisque la Guerre froide se concrétise peu à peu, l'URSS (Union des républiques socialistes soviétiques) et les États-Unis exerçant chacun leur influence sur le globe et polarisant les combats, idéologies et débats: c'est l'affrontement ultime entre le socialisme et le capitalisme. La guerre du Vietnam bât son plein et le conflit au Proche-Orient opposant le nouvel État d'Israël et ses voisins arabes évolue rapidement et devient un sujet important de discorde, notamment dans les pays occidentaux.

À la suite d'une carrière comme journaliste à Radio-Canada dans les années 1950, René Lévesque fera son entrée en politique active en juin 1960, alors qu'il est élu député sous la bannière du Parti libéral du Québec (PLQ) dans la circonscription montréalaise de Laurier. Entre 1960 et octobre 1967, Lévesque sera tour à tour ministre des Ressources hydrauliques et des Travaux publics (1960-1961), ministre

¹ À ce sujet, voir Sean MILLS (traduit de l'anglais par Hélène Paré), *Contester l'empire: pensée postcoloniale et militantisme*, Montréal, Hurtubise, 2011.

² À ce sujet, voir, entre autres, Ivan CAREL, « Pierre Vallières, 1968 », dans Robert COMEAU, Charles-Philippe COURTOIS, Denis MONIÈRE (dir.), Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Montréal, VLB éditeur, (volume 1) 2010; Ivan CAREL, « François Mario Bachand, 1971 », dans Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, op.cit., (volume 2), 2012.

des Richesses naturelles (1961-1966), puis, finalement, ministre de la Famille et du Bien-être social (1965-1966). Il quittera le Parti libéral en octobre 1967 mais continuera à siéger comme député indépendant, puis sous la bannière péquiste, à partir d'octobre 1968 jusqu'en avril 1970. Il fondera le Mouvement Souveraineté-Association (MSA) en avril 1968, puis le Parti québécois en octobre de la même année. Durant les six années qui suivent, il ne siègera pas à l'Assemblée nationale puisqu'il perdra successivement les élections dans le comté de Laurier-Dorion en 1970 et 1973. René Lévesque reviendra au Parlement de Québec à titre de premier ministre, à la suite de sa victoire et de celle du Parti québécois en novembre 1976. Il occupera ce rôle jusqu'à sa démission, du PQ et de la vie politique, annoncée le 20 juin 1985³.

René Lévesque constitue une des plus importantes figures politiques québécoises de cette tumultueuse période. C'est lui qui notamment pilotera en début de carrière un important projet et puissant symbole de la Révolution tranquille, soit celui de nationalisation de l'électricité⁴, avant de devenir le principal animateur du mouvement nationaliste souverainiste québécois durant près de vingt ans. Un mouvement qui, canalisé politiquement dans le PQ à partir de 1968, cherche à structurer sa pensée et ses stratégies politiques, veut se faire connaître et légitimer son projet politique dans l'éventualité de prendre le pouvoir et mener à terme sa quête souverainiste. Nombreux seront ceux et celles qui se verront confrontés à la vigueur et à la portée des multiples changements issus de la Révolution tranquille et de l'émergence de partis politiques de plus en plus

³ Pour de plus amples renseignements sur la carrière politique de René Lévesque voir, entre autres, Pierre GODIN, René Lévesque: Un enfant du siècle (1994; Tome 1); Héros malgré lui (1997; Tome 2); L'espoir et le chagrin (2001; Tome 3); L'homme brisé (2005; Tome 4), Boréal, Montréal; Martine TREMBLAY, Derrière les portes closes: René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1985), Québec/Amérique, Montréal, 2006.

⁴ Voir Stéphane SAVARD, *Hydro-Québec et l'État québécois : 1944-2005*, Québec, Septentrion, 2013.

structurés et faisant vigoureusement la promotion de la souveraineté ou de l'indépendance du Québec. Parmi ceux-ci, il y a la communauté juive québécoise pour qui les nombreuses cassures historiques, causées par l'émancipation tous azimuts des Canadiens français, viennent rompre un « équilibre social et politique » auquel ces membres s'étaient acclimatés depuis un demi-siècle⁵. René Lévesque en est d'ailleurs bien conscient, lui qui cherchera à guider et à conscientiser peu à peu la majorité francophone du Québec à travers les nouveaux rôles et responsabilités qui incombent à une majorité qui se respecte et qui se doit de respecter tous ses concitoyens.

Peu de recherches se sont intéressées à l'impact de l'émancipation nationale québécoise sur la communauté juive des années 1960 et 1970. De même, peu de recherches auront analysé le dialogue entre le néo-nationalisme québécois et la communauté juive, des relations prenant le relais d'un passé trouble en certaines périodes entre les deux communautés. Ainsi, devant les grands revirements de la Révolution tranquille et la montée du nationalisme québécois, la communauté juive se doit de réviser ses relations avec une majorité francophone qui s'affirme et revendique plus d'emprise sur ses destinées. De même, dans leur quête nationale, plusieurs Québécois francophones se doivent de revisiter des relations avec les Juifs qui ont été teintées, dans les années 1930, d'un antisémitisme véhiculé par des élites clérico-nationalistes et certains de ces intellectuels canadiens-français⁶.

Considérant ces prémisses, il est donc d'intérêt de se questionner sur la nature et le contenu des relations et discours qu'entretiendra René Lévesque avec la

⁵ Pierre ANCTIL, « Le Congrès Juif et le Québec issu de la Révolution tranquille (1969-1990) », dans Jérôme BOIVIN et Stéphane SAVARD (dir.), De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec, 19^e et 20^e siècles, Québec, Septentrion [à paraître en 2014].

⁶ Voir Pierre ANCTIL, Le Devoir, les juifs et l'immigration, IQRC, Montréal, 1988; Pierre ANCTIL, Le rendez-vous manqué: Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres, IQRC, Montréal, 1988.

minorité juive. Car Lévesque représente une figure importante du néo-nationalisme québécois de 1960 à 1966. Il est aussi la tête d'affiche du nationalisme souverainiste à partir de 1967-1968 qui sera en partie en quête de légitimité et de reconnaissance auprès des minorités ethniques du Québec. Ainsi, nous savons que durant sa carrière publique et politique, René Lévesque entretiendra des liens avec la communauté juive du Québec, dans le cadre de diverses présentations faites devant des membres de la communauté, et ce, dès 19607 quelques semaines seulement avant de se porter candidat aux élections dans l'équipe libérale de Jean Lesage. Dans le cadre de ces relations, qui se poursuivront sporadiquement durant toute sa carrière politique, Lévesque expliquera et définira le nationalisme québécois (et plus tard le projet souverainiste) aux membres de la communauté juive. Une communauté présentant d'ailleurs un cas intéressant d'étude sous ce rapport puisque la majeure partie de ses membres étaient opposée à la souveraineté du Québec et appartient à un groupe anglophone influent dans le cadre du fédéralisme canadien. D'autre part, durant une bonne partie de sa carrière politique, le futur premier ministre sera aussi chroniqueur politique dans des médias écrits (majoritairement dans le Dimanche-Matin, le Journal de Montréal et Le Jour entre 1967 et 1976), années durant lesquelles il sera tour à tour député et ministre libéral, chef du MSA et du PQ. Ainsi donc, pour une bonne partie des membres de la communauté juive, René Lévesque sera, selon l'historien Pierre Anctil, un des représentants publics et politiques les plus en vue de ce « nouveau visage du nationalisme »8. Il prendra alors le relais des intellectuels canadiens-français à la

⁷ Et peut-être même plus tôt, il nous est impossible de le préciser. Un fait demeure, la première présentation connue de René Lévesque devant un auditoire juif sera faite lors d'une conférence organisée par le Cercle juif de langue française en février '60. Voir « À la dernière réunion du Cercle Juif : Conférence de René Lévesque. Le préjugé racial, la pire des maladies honteuses », Bulletin du cercle juif, no.52, février 1960, p.1.

⁸ Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), René Lévesque : Mythes et réalités, VLB éditeur, Montréal, 2008, p.160-183. Ce « nouveau

source du néonationalisme québécois qui, durant l'après-guerre (1945-1960) à travers les travaux du Cercle juif de langue française, révisent leurs positions et les bases de leurs relations avec la communauté juive, des relations n'ayant pas toujours été caractérisées par une grande compréhension mutuelle, surtout durant les années 1930. Lévesque sera donc le premier leader politique du nationalisme dit réformiste qui interpellera directement ou indirectement la communauté juive du Québec : de façon directe, lors des conférences et présentations qu'il tiendra devant des auditoires majoritairement juifs ou lors de simples déclarations publiques; de manière indirecte, lorsqu'il abordera, dans ses chroniques publiées dans les journaux, des thèmes qui feront écho chez elle.

visage du nationalisme » dont parle Anctil, se réfère, selon nous, au concept de nationalisme réformiste, soit l'aboutissement (incomplet diront certains!) de multiples transformations du nationalisme québécois au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle. Pour définir ce nationalisme, nous nous référerons aux travaux de Linteau, Durocher, Robert et Ricard dans leur ouvrage Histoire du Québec contemporain. Le nationalisme réformiste qui naîtra et évoluera durant les années 1960 et 1970, propose une « nouvelle définition de la nation » dépouillée de ses références religieuses et passéistes, où les « droits linguistiques et l'affirmation du français » sont priorisés « dans tous les domaines de la vie politique et économique ». La culture, en plus de maintenir les traditions, y est innovante et s'engage dans les combats sociopolitiques. Mais par-dessus tout, le nationalisme réformiste se réfère à l'occupation territoriale d'une nation unifiée et construite autour d'un État québécois fort, affirmé, revendicateur, et véritable fer-de-lance d'une modernisation socioéconomique profonde. Le nationalisme réformiste est issu du néonationalisme qui prend racine dans les années 1945-1960 et qui se caractérise par l'antiduplessisme, la laïcisation de la société, une volonté de moderniser la société, la démocratisation de l'enseignement et une ouverture aux questions sociales, aux immigrants et aux rapports interculturels. Ce néonationalisme émerge en opposition au nationalisme traditionaliste où le peuple canadien-français centre et dirige son existence selon la religion, l'agriculture et y fait primer les valeurs anciennes : la famille patriarcale, la vie paroissiale, la méfiance de l'étranger et le culte du passé. Voir Paul-André LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT, François RICARD, Histoire du Québec contemporain (Tome 1 : De la Confédération à la crise 1867-1929; Tome 2 : Le Québec depuis 1930), Boréal, Montréal, 1989. p.347, p.356-357, p.678-679. Sur les transformations du nationalisme québécois, voir aussi les travaux de Michael D. BEHIELS, Prelude to Quebec's Quiet Revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985; Kenneth McROBERTS, Quebec: Social Change and Political Crisis, Toronto, McClelland and Stewart, 1993.

HISTORIOGRAPHIE

Considérant que l'historiographie québécoise est pratiquement muette sur le thème des relations entre René Lévesque et la communauté juive, notre bilan historiographique prend des allures moins conventionnelles. Notons en ce sens que nous devons faire appel à des ouvrages destinés à un lectorat grand public, donc peut-être un peu plus empreints de subjectivité que d'autres ouvrages plus scientifiques (pensons ici aux biographies de Pierre Godin et de Martine Tremblay).

René Lévesque : le correspondant, l'homme, le chroniqueur, le politicien

D'abord, l'historiographie témoigne d'un événement majeur dans la vie du jeune René Lévesque. Alors qu'il est correspondant de guerre pour l'armée américaine durant la Deuxième Guerre mondiale, Lévesque découvrira, aux côtés de militaires américains, la réalité des camps de concentration et d'extermination nazis. Ce contact avec le camp de Dachau sera, selon la biographie écrite par Pierre Godin, un des événements les plus marquants de sa vie, dont Lévesque conservera en mémoire toutes les souffrances du peuple juif et qui concrétisera chez lui une haine viscérale pour la guerre et la violence durant toute sa carrière⁹. D'une certaine façon, ce tragique événement mettra René Lévesque en relation directe avec la communauté juive du Québec, du moins sur le plan de l'expérience vécue¹⁰.

⁹ Voir Pierre GODIN, René Lévesque: Un enfant du siècle (Tome 1), op.cit., p.168-177. Notons que Lévesque fera aussi mention de cet épisode marquant à Dachau dans son autobiographie. Voir René LÉVESQUE, Attendez que je me rappelle..., Montréal, Québec/Amérique, p.132-137. Voir aussi l'ouvrage de A.J. Bizimana dont certaines parties traitent, entre autres, de la carrière de René Lévesque comme correspondant durant la Deuxième Guerre mondiale. Aimé-Jules BIZIMANA, De Marcel Ouimet à René Lévesque: Les correspondants de guerre canadiens-français durant la deuxième guerre mondiale, Montréal, VLB éditeur, 2007, p.150-159 et p.245-265.

Voir Jacques LANGLAIS et David ROME. Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986, p.234. Selon Langlais et Rome, près du tiers des Juifs québécois sont des

L'historiographie sur René Lévesque nous renseigne sur ce qui le caractérisait comme homme et comme politicien. Dans le cadre de notre recherche, il importe d'en retenir certains éléments. Martine Tremblay, dans son ouvrage portant sur l'entourage politique du chef péquiste durant les années du PQ au pouvoir de 1976 à 1985, voit en Lévesque un politicien qui hait les extrêmes dans les discours et sur l'échiquier politique (Pierre Bourgault par exemple)¹¹. Elle considère d'ailleurs René Lévesque comme un démocrate fuyant les comportements irrationnels et ayant « une aversion prononcée pour tout ce qui pouvait rappeler le national-socialisme allemand », entre autres en raison de son expérience de correspondant de guerre¹².

Notons aussi que les travaux de l'historien Robert Comeau viennent s'ajouter à cette lecture que font les deux biographes de Lévesque précédemment mentionnés, et ce concernant l'aversion, la méfiance viscérale et le rejet de toutes formes de manifestations extrémistes et de l'antisémitisme qui habite Lévesque. Dans la revue Cap-aux-Diamants, Comeau nous rappelle que le jeune René Lévesque a probablement été en contact avec les écrits de la revue québécoise fasciste, anticommuniste et séparatiste, La Nation dirigée par de jeunes avocats de Québec, dont Paul Bouchard, qui souhaitaient voir s'incarner « dans un parti politique sa théorie séparatiste associée à un programme fasciste » et Albert Pelletier, le deuxième mari de la mère de René Lévesque est donc bien au fait des formes que peuvent prendre le nationalisme radical québécois. Selon Robert Comeau, l'existence d'un « mouvement indépendantiste et corporatiste d'avant-

survivants de l'expérience européenne de la première moitié du 20^e siècle (évolution du fascisme, xénophobie, extermination nazies).

¹¹ Martine TREMBLAY, *Derrière les portes closes : René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1985), op.cit.*, p.57 et 87. Pierre Bourgault était alors le chef du RIN. Martine Tremblay a été employée du Parti québécois dès 1973 et deviendra chef de cabinet de René Lévesque en 1984-1985.

¹² Martine TREMBLAY, Derrière les portes closes, op.cit., p.57 et 183. .

¹³ Robert COMEAU, « Les séparatistes de 1936-1937 : Paul Bouchard et La Nation », dans *Cap-aux Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no. 53, 1998, p.26-29.

guerre » et les discours radicaux qui les accompagnent, est une chose avec laquelle René Lévesque et le mouvement nationaliste des années 1960 et 1970 ne voudront aucunement être associés et tenteront de garder sous silence.

Pour l'historien Pierre Anctil, dans un texte sur les relations de Lévesque avec les communautés culturelles¹⁴, Lévesque entretenait des doutes similaires à ceux de la communauté juive face aux excès potentiels du nationalisme québécois émergent et « il redoutait d'avoir à s'expliquer sur ces dérives tout autant qu'il souhaitait les voir dénoncées¹⁵». Aussi, les liens qu'entretenait René Lévesque avec la communauté juive étaient en partie stratégiques puisque « la réaction des minorités aux avancées du PQ compterait pour beaucoup dans le processus éventuel d'accession du Québec au statut de pays souverain. Les réticences juives (...) trouveraient à n'en pas douter des oreilles attentives dans la presse étrangère¹⁶». De plus, Anctil soutient que Lévesque maintiendra, durant toute sa carrière politique, des liens constants avec la communauté juive et que ces liens influenceront grandement le futur premier ministre dans sa conception d'une « approche cohérente concernant les droits des minorités au Québec¹⁷».

Comme le note Pierre Anctil, il ressort aussi que René Lévesque entretenait une sorte d'admiration, ou du moins se montrait sensible et intéressé à la culture et l'histoire du peuple juif. La longévité politique de ce dernier malgré les nombreuses adversités de son parcours historique, sa résilience, sa capacité à conserver et chérir

¹⁴ Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), René Lévesque : Mythes et réalités, VLB éditeur, Montréal, 2008.

¹⁵ *Ibid.*, p.164. C'est aussi ce que soutient Guy Lachapelle qui mentionne que Lévesque craignait, et ce tout au long de sa vie politique, les débordements possibles des mouvements nationalistes, dont celui du Québec. Voir Guy LACHAPELLE, « L'évolution du rapport de René Lévesque au nationalisme québécois », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), *René Lévesque : Mythes et réalités*, VLB éditeur, Montréal, 2008, p.194.

¹⁶ *Ibid.*, p.165.

¹⁷ Ibid., p.163.

sa culture, sont tous des traits auxquels Lévesque fera référence en quelques occasions (et pas seulement devant ou pour des interlocuteurs juifs)¹⁸. Anctil souligne aussi l'apport important du maintien, par René Lévesque, de pistes de dialogues entre le Québec et sa communauté juive (tout comme avec les autres communautés culturelles), et ce, durant une période politiquement fort tumultueuse de l'histoire du Québec¹⁹.

Dans ses chroniques écrites pour le compte de quotidiens à grand tirage, René Lévesque commentera et tentera d'expliquer le conflit israélo-palestinien. Dans leurs premiers travaux exploratoire sur les chroniques écrites par le futur chef péquiste, les historiens Éric Bédard et Xavier Gélinas mentionnent, sommairement et sans se baser sur une analyse systématique, qu'en ces occasions Lévesque tente de « désenchevêtrer » les tenants et aboutissants du conflit « en se montrant patient et sensible aux nuances » tout en présentant les belligérants de manière équilibrée. Dans ces chroniques, les Juifs méritent de « jouir de l'État national qui leur fut solennellement promis » et les Palestiniens méritent « de ne pas voir leur terre spoliée ». Lévesque semble souhaiter une résolution du conflit qui serait non violente et marquée par le « dialogue, le réalisme et l'empathie réciproque²⁰».

Au plan politique, Pierre Godin fera référence aux positions péquistes d'avant 1976 sur l'électorat issu des minorités ethniques et sur les questionnements entourant les façons de le rejoindre. Concernant l'électorat juif, il appert que lors du

Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », op.cit. À la lecture de ce texte de Pierre Anctil, nous voyons bien comment Lévesque fera quelques fois des parallèles entre Israël et le Québec, entre le désir des Juifs de protéger et de perpétuer des traditions linguistiques et culturelles, et celui des Québécois francophones qui s'expriment et prennent forment politiquement à la lumière de la Révolution tranquille.

¹⁹ Ibid., p.181-182.

²⁰ Éric BÉDARD et Xavier GÉLINAS, « René Lévesque, chroniqueur », dans Éric BÉDARD, Alexandre STEFANESCU (dir.), *René Lévesque : Homme de la parole et de l'écrit*, VLB éditeur, Montréal, 2012, p.40-42.

congrès péquiste de 1974, le parti a renoncé à conquérir les électeurs d'une communauté qui ne semble pas s'identifier ni avoir « un brin de reconnaissance » pour leur pays d'adoption²¹. Le PQ semble plus facilement convenir que l'électorat arabe soit à sa portée²².

Cette première partie de notre bilan historiographique brosse le portrait d'un René Lévesque sensible aux vertus démocratiques, à la liberté et à l'égalité des citoyens. Il est décrit comme un politicien soucieux de présenter un projet souverainiste ouvert et inclusif, faisant place à toute la diversité culturelle québécoise. La majorité du contenu de cette historiographie est constituée d'analyses sommaires, d'appréciations personnelles de proches collaborateurs de René Lévesque ou encore d'observateurs de la scène politique québécoise. Ainsi, outre les remarques formulées par Pierre Anctil, qui se basent sur des documents retrouvés dans les archives du Congrès juif canadien, et celles formulées par Éric Bédard et Xavier Gélinas, basées sur une analyse sommaire des chroniques journalistiques de l'ancien chef péquiste, aucune réelle analyse du discours de René Lévesque sur les Juifs n'a encore été faite. Un élément auquel la présente recherche pourra remédier en partie.

²¹ Pierre GODIN, *op.cit.*, Tome 3, p.41. Dans le livre, les mots *un brin de reconnaissance* sont placés entre guillemets mais Godin ne mentionne pas spécifiquement qui les aurait prononcés. Les références pour cette section mentionnent des entretiens avec Nadia Assimopoulos, Louise Harel et Claude Malette. Voir Pierre GODIN, *op.cit.*, Tome 3, p.566.

²² Entre autres car la fédération des associations arabes du Canada reconnaîtra la légitimité du projet souverainiste, mais aussi du fait que la candidate Louise Harel entretient des liens avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Voir Pierre GODIN, *op.cit.*, Tome 3, p.41-42.

L'image de Lévesque chez les communautés culturelles

Dans sa biographie, Pierre Godin traite brièvement de la confiance qu'avait la communauté juive envers René Lévesque²³. Dans la même veine, lors de la campagne référendaire de 1980, Godin note que Lévesque faisait figure de politicien admiré par la communauté juive même si cette dernière combat vigoureusement le projet souverainiste²⁴. Martine Tremblay, quant à elle, parlera plutôt des relations du PQ avec la communauté juive en relatant que c'est Evelyn Dumas qui sera la conseillère de Lévesque concernant les relations avec les anglophones et une communauté juive « influencée par l'image de racisme et de xénophobie du PQ qu'entretient certains médias du Canada anglais²⁵».

De son côté, Victor Teboul rappelle qu'il existait, dans la communauté juive, divers courants d'opinions sur René Lévesque. Ainsi, pour la majorité des Juifs, il était respecté pour sa démarche démocratique²⁶, alors que les Juifs progressistes étaient quant à eux proches des idées de gauche portées par Lévesque et le PQ²⁷. D'autre part, Teboul note que le mouvement nationaliste fait ressortir chez les Juifs des craintes et peurs liées aux excès des nationalismes européens. Il rappelle aussi les craintes de la communauté juive face aux militants plus radicaux au sein du PQ, et ce même si la présence de Lévesque pouvait se faire rassurante sur l'emprise

²³ Pierre GODIN, op.cit., Tome 3, p.52.

Pierre GODIN, op.cit., Tome 3, p.549-550. Godin évoque pour ce faire une présentation faite par Lévesque au centre Saydie Bronfman le 25 avril 1980. Il est à noter que nulle part dans sa biographie Godin ne fait mention de relations soutenues et variées entre Lévesque et des membres de la communauté juive. Pourtant, durant le cours de nos recherches, il est clair que Lévesque a eu plusieurs contacts avec cette dernière tout au long de sa carrière politique.

²⁵ Martine TREMBLAY, *op.cit.*, p.588. Notons qu'une certaine distinction entre Lévesque et le PQ sera toujours présente dans le regard des communautés culturelles.

²⁶ Victor TEBOUL, « La communauté juive anglophone face au gouvernement Lévesque », dans Yves BÉLANGER et Michel LÉVESQUE, (avec la collaboration de Richard Desrosiers et Lizette Jalbert), René Lévesque : L'homme, la nation, la démocratie, PUQ, Sillery, 1992, p.415-418.

²⁷ Cette idée est d'ailleurs reprise par Allen Gottheil. Voir Allen GOTTHEIL, *Les juifs progressistes au Québec*, Éditions Par Ailleurs, Montréal, 1988.

politique réelle de ces militants; ces craintes faisaient en sorte que la communauté juive « scrutait attentivement les liens du PQ avec les leaders et régimes radicaux à l'étranger²⁸». Pour Teboul, Lévesque et son parti se devaient de maintenir de bonnes relations avec la communauté juive anglophone puisque cette dernière était assez influente en Amérique du Nord²⁹. Dans un autre texte, Victor Teboul mentionne que sa jeunesse durant, il était terrorisé (comme beaucoup d'autres immigrants) par un Lévesque, alors ministre dans le gouvernement Lesage, porteur d'idées de nationalisations³⁰. Des craintes qui se dissiperont, dans les années 1970, grâce à l'ouverture aux autres et à la sensibilité aux réalités des immigrants québécois qui ressortent dans le discours du chef péquiste et qui diffèrent de celui d'autres leaders indépendantistes de l'époque³¹.

Pour Pierre Anctil, Lévesque se bâtira, au fil de ses rencontres avec la communauté juive, une « solide réputation de modéré et de défenseur de la démocratie³²», entre autres en précisant et en réaffirmant la place, le rôle et la contribution des minorités dans le Québec moderne³³. De plus, même si la communauté juive se sent menacée devant la montée du nationalisme, « René Lévesque finit par être perçu par les Juifs de Montréal et par les communautés minoritaires comme un politicien digne de confiance, sinon comme une figure éminemment sympathique³⁴». Anctil ajoute que les relations soutenues et sincères de Lévesque avec la communauté juive ont en quelque sorte fortement atténué les

- 1

²⁹ *Ibid.*, p.420-421.

31 Ibid., p. 13-14.

33 *Ibid.*, p.176.

²⁸ Victor TEBOUL, « La communauté juive anglophone face au gouvernement Lévesque », *loc.cit.*, p.418.

³⁰ Victor TEBOUL, René Lévesque et la communauté juive, Les Intouchables. Montréal. 2001.

³² Pierre ANCTIL. « René Lévesque et les communautés culturelles », *loc.cit.*, p.171.

³⁴ *Ibid.*, p.179.

craintes de dérives du nationalisme et qu'elles ont contribué à mettre politiquement de l'avant un nationalisme attentif aux attentes des minorités³⁵.

Comme nous avons pu le constater, René Lévesque était somme toute assez bien perçu et respecté dans la communauté juive et chez les groupes minoritaires présents au Québec. Encore une fois, il nous faut souligner que cette partie de l'historiographie renferme plutôt des appréciations personnelles sur l'image de René Lévesque. L'historiographie à ce sujet manque d'analyses basées sur des sources pouvant réellement circonscrire l'image du politicien québécois chez la communauté juive, tel qu'un texte d'un journal juif traitant d'une appréciation quelconque de René Lévesque. C'est de nouveau ce à quoi la présente recherche pourra en partie contribuer par l'entremise des sources qui y seront préconisées.

La communauté juive du Québec

Il importe de commencer ce tour d'horizon de la communauté juive québécoise en faisant une distinction importante entre la communauté ashkénaze³⁶, majoritairement liée aux milieux anglophones, et la communauté séfarade, entre autres caractérisée par sa francophonie. Le présent mémoire se concentre plus particulièrement sur les relations entre René Lévesque et la communauté juive ashkénaze, et ce pour plusieurs raisons. Notons à ce chapitre que l'historiographie sur la présence juive en sol québécois nous démontre que les tensions politiques dans le Québec post-1960 se déroulent plus particulièrement entre le mouvement nationaliste québécois et la communauté juive ashkénaze anglophone. Le terrain

35 Ibid., p.181-182.

³⁶ Concernant la communauté ashkénaze, voir entre autres, Pierre ANCTIL et Gary CALDWELL, *Juifs et réalités juives au Québec.* IQRC, Montréal, 1984; Pierre ANCTIL et Ira ROBINSON (dir.), *Les communautés juives de Montréal : Histoire et enjeux contemporains.* Septentrion, Québec, 2010.

linguistique est l'un des terreaux majeurs de tensions en cette période d'émergence du nationalisme québécois. Aussi, la communauté ashkénaze est, dans les années 1960 et 1970, déjà bien établie socialement, économiquement et politiquement sur le territoire québécois et aura vécu la période plus tendue des années 1930. Les Séfarades, eux, sont majoritairement issus d'une immigration récente (débutant à la toute fin des années 1950) qui se concrétisera dans la décennie suivante, ce qui fait en sorte que leurs préoccupations premières diffèrent de celles de leurs confrères ashkénazes et sont plus axées sur le développement de la communauté en sol québécois. De plus, les Séfarades, étant majoritairement francophones, voient leur intégration à la société québécoise facilitée puisque la barrière linguistique et les tensions qui en découlent sont moins présentes. C'est pourquoi notre recherche fera peu de place à la communauté séfarade dans son analyse³⁷.

L'aventure juive au Québec remonte à 1760³⁸. C'est sur le territoire montréalais que se tiendra la première assemblée religieuse juive de l'histoire canadienne (1770)³⁹. Les Juifs résidents au Québec sont au nombre de 115 990 en

Sur les Séfarades du Québec, voir Marie BERDUGO-COHEN, Yolande COHEN, Joseph LÉVY, Juifs marocains à Montréal, VLB éditeur, Montréal, 1987; Yolande COHEN, Jean-Claude LASRY, Joseph LÉVY, Identités sépharades et modernité, PUL, Québec, 2007. Selon les travaux de Berdugo-Cohen, Cohen et Lévy sur les Juifs marocains au Québec, le brassage sociopolitique québécois des années 1970 et ses remaniements identitaires majeurs seront propices et se traduiront en une « période riche d'interactions, d'échanges, de transparence » permettant « aux immigrants de trouver place et confort au Québec—non sans difficultés au début » (p.40-41). Reste tout de même que la perception « séfarade » du nationalisme québécois ressemble à celle de la communauté ashkénaze, en ce sens, pour les juifs marocains de 20 à 30 ans : « L'affirmation nationale du Québec ne les rejoints d'ailleurs guère, pas plus que l'expression de l'identité canadienne. Ils reconnaissent cependant la qualité de vie que leur assure le Québec. La formule d'un fédéralisme souple semble le mieux correspondre à leurs souhaits car il maintient à distance les formes trop concrètes d'un nationalisme dont ils redoutent les excès » (p. 43).

³⁸ Sur la question des premiers Juifs sur le territoire, voir Denis VAUGEOIS, *Les premiers Juifs* d'Amérique 1760-1860 : L'extraordinaire histoire de la famille Hart, Québec, Septentrion, 2011.

³⁹ Alti RODAL, « Institutions religieuses jusqu'aux années trente », dans Pierre ANCTIL, Gary CALDWELL (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, IQRC, Montréal, 1984, p.173. Même si le titre de cet ouvrage semble englober l'entièreté de la vie juive en sol québécois, il est un bon exemple du peu

1971⁴⁰, et forment une des communautés les plus bilingues au Canada⁴¹. Essentiellement urbaine, très présente dans le secteur manufacturier au début du 20^e siècle, de nombreux Juifs militeront d'ailleurs à cette époque dans diverses organisations syndicales et politiques : cette communauté est donc bien au fait des réalités ouvrières⁴². Plusieurs de ses membres vivront toutefois une ascension sociale qui fera en sorte que cette communauté se classera, en 1961, au premier rang en terme de revenu moyen parmi les groupes ethniques montréalais⁴³. Elle sera portée - voire forcée - à s'allier à la culture dominante anglophone pour diverses raisons, notamment par le fait d'avoir été écartée des écoles catholiques au début du 20^e siècle et par la perception et la réalité de l'anglais comme étant la langue des affaires et donc celle donnant accès au progrès social⁴⁴. Aussi, la communauté juive est très attachée au rêve du sionisme, à l'État d'Israël et au sort qui lui est réservé⁴⁵; une caractéristique que Rona Donefer mentionne elle aussi en soulignant le fort sentiment d'appartenance de la communauté juive à la réalité juive mondiale⁴⁶.

de

de place accordée à la communauté séfarade dans l'historiographie, mettant principalement l'accent sur la communauté ashkénaze.

⁴⁰ Alexandra SZACKA, « Immigration et démographie », dans Pierre ANCTIL et Gary CALDWELL, *Juifs et réalités juives au Québec, op.cit.*, p.97.

⁴¹ *Ibid.*, p.115.

⁴² À ce chapitre, voir Bernard DANSEREAU, « La contribution juive à la sphère économique et syndicale jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale », dans Pierre ANCTIL, Ira ROBINSON (dir.), Les communautés juives de Montréal : Histoire et enjeux contemporains, Septentrion, Québec, 2010, p.141-165.

⁴³ *Ibid.*, p.125, 130 et 136.

⁴⁴ Pierre ANCTIL, « Les rapports entre francophones et Juifs dans le contexte montréalais », dans Pierre ANCTIL et Ira ROBINSON (dir.), Les communautés juives de Montréal : Histoire et enjeux contemporains, Septentrion, Québec, 2010, p.41-42.

⁴⁵ Alexandra SZACKA, « Antécédents idéologiques de la communauté ashkénaze québécoise », dans Pierre ANCTIL et Gary CALDWELL. (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*. IQRC, Montréal, 1984, p.165.

Rona DONEFER, « Les Juifs québécois et le changement politique au Québec : une analyse du Canadian Jewish News, 1976-1981 », dans Pierre ANCTIL et Gary CALDWELL. (dir.), Juifs et réalités juives au Québec, IQRC, Montréal, 1984, p.333. Tout comme Donefer, nous considérons dans le cadre

Les Juifs québécois se montrent fort sensibles aux craintes que peuvent soulever les diverses références aux nationalismes⁴⁷, et ce en grande partie dû au fait que près du tiers d'entre eux sont des survivants de « l'expérience européenne »⁴⁸ du 20^e siècle. Précisons ici que les Juifs ne se positionnent pas contre toutes les manifestations nationalistes (une majorité d'entre eux fera d'ailleurs vigoureusement la promotion de l'État d'Israël et défendra l'unité canadienne), mais bien contre des formes de nationalismes qui, selon leur jugement, pourraient potentiellement les menacer, celui du Québec étant considéré comme tel. De plus, les Juifs québécois gardent de mauvais souvenirs, encore récents, du nationalisme québécois dont certains porte-parole ont déjà frayés avec des idéaux antisémites⁴⁹. À ce chapitre, certains membres de la communauté juive concluaient que « depuis un siècle, les antisémites du Québec avaient tous été nationalistes, ses fascistes, tous séparatistes et antisémites » et qu'il « semblait exister une identité forte entre ces trois groupes »⁵⁰.

D'un point de vue politique, plusieurs Juifs ne cachent pas leur allégeance au Canada et leur appui à l'unité canadienne. Ce positionnement fédéraliste s'explique, entre autres, par l'attachement des Juifs à leur double citoyenneté canadienne (le

de notre recherche que le contenu éditorial du *Canadian Jewish News*, est somme toute assez représentatif des positions défendues par la direction de la communauté juive canadienne et québécoise.

⁴⁷ Aleandra SZACKA, *loc.cit.*, p.165.

⁴⁸ Jacques LANGLAIS et David ROME, *op.cit.*, p.234. Par l'utilisation des termes « expérience européenne », les auteurs font référence à l'évolution du fascisme, les excès du patriotisme, la xénophobie, les campagnes de boycottage économique, les exterminations nazies.

⁴⁹ *Ibid.*, p.231-232.

bid., p.232. Cette idée voulant que tous les nationalistes québécois aient tous été des antisémites et des fascistes sera au cœur de la controversée thèse de doctorat présentée par Esther Delisle en 1992 au département de sciences politiques de l'Université Laval, thèse que nous avons d'ailleurs volontairement omise d'utiliser pour nos travaux. Pour un résumé de cette controverse, Voir Mathieu PONTBRIAND, « L'affaire Delisle. Champ universitaire et scoop médiatique », dans Amélie BOLDUC et Martin PÂQUET, Faute et Réparation au Canada et au Québec contemporains. Québec, Éditions Nota bene, 2006.

gouvernement fédéral ayant chapeauté l'accueil des Juifs au pays) et québécoise, et par le fait que le Canada ait parrainé l'État juif lors de sa création⁵¹. Rona Donefer explique le penchant de la communauté juive pour le fédéralisme canadien principalement parce qu'il est considéré comme étant la meilleure garantie pour la communauté de pouvoir conserver les éléments essentiels de son identité (culture, religion, structure communautaire solide)⁵². Elle ajoute que cet appui au fédéralisme canadien (et le rejet du projet souverainiste) peut se comprendre par le fait que la conception des Juifs de la société est fortement influencée par les persécutions dont ils ont souffert au cours de l'histoire. En ce sens le Canada « leur semble plus accueillant, plus tolérant et plus ouvert au multiculturalisme »⁵³. Selon elle, les Juifs, tout en comprenant les aspirations des Québécois francophones, considèrent « qu'un Québec indépendant serait trop ethnocentrique puisqu'il aurait pour base un mouvement nationaliste axé sur la survie et l'épanouissement d'un seul groupe ethnique, les Québécois francophones⁵⁴».

Les travaux de l'historien Jean-Philippe Croteau, traitant des relations entre la communauté juive francophone et les Canadiens français dans les années 1950 et 1960, soulignent que les réticences juives quant au nationalisme québécois sont présentes avant même la venue de Lévesque sur la scène politique indépendantiste⁵⁵. Ainsi, même s'ils sont sympathiques aux revendications

⁵¹ Les auteurs Langlais et Rome feront alors référence à d'importants liens sociopolitiques entre les Juifs, le gouvernement fédéral et le Parti libéral. Voir Jacques LANGLAIS et David ROME, *op.cit.*, p.230-232. Notons aussi, qu'à l'époque de la création d'Israël, c'est le libéral W.L. Mackenzie King qui est alors premier ministre du Canada (23 octobre 1935 au 14 novembre 1948).

⁵² Rona DONEFER, loc.cit., p.355-357.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

Jean-Philippe CROTEAU, Les relations entre les Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle juif (1954-1968), Mémoire de maîtrise déposé au département d'histoire, Université de Montréal, 2000. À la lecture de ce mémoire, il semble fort probable, voire évident, que René Lévesque ait fait partie du lectorat du Bulletin du Cercle juif, et qu'il s'en inspirera dans ses réflexions sur le type de nationalisme qu'il mettra de l'avant et dans ses relations à venir avec la

nationalistes, de plus en plus de craintes relativement au mouvement se manifestent chez les membres de la communauté juive en regard notamment des nombreuses transformations sociopolitiques et économiques donnant de plus en plus de pouvoirs et de rôles au nouvel État québécois dans la foulée de la Révolution tranquille⁵⁶.

Victor Teboul fait lui aussi état des appréhensions de la communauté juive, à une époque ultérieure à celle présentée par Croteau, quant à un gouvernement souverainiste. Il précise que ces malaises étaient en partie provoqués par les nouvelles lois linguistiques que le PQ voulait établir une fois au pouvoir et qu'elles venaient obscurcir l'image de René Lévesque⁵⁷. Les membres de la communauté juive, qui comme le mentionne Langlais et Rome, « font leurs les réactions du milieu anglophone⁵⁸», y voyaient alors le danger d'être coupés de leurs liens avec les anglophones du Québec et d'être culturellement coupés de leurs coreligionnaires du reste du continent⁵⁹.

Il importe aussi de brièvement parler du Congrès juif canadien (CJC). Selon Pierre Anctil, les questionnements du CJC seront nombreux, à savoir quelle forme

communauté juive (Lévesque fera d'ailleurs parti du Cercle juif de langue française et fera une présentation devant ce dernier en 1960). D'autre part, notons que les résultats de l'étude de Coleman Romalis sur les perceptions de la communauté juive du nationalisme québécois « pré-Lévesque », nous confirment cette affirmation. Ainsi, bien que les Juifs québécois se montrent compréhensifs de la démarche nationaliste, allant même jusqu'à la comparer à la quête juive ayant menée à la création de l'État d'Israël, une forte majorité d'entre-eux (89%) estime que l'avènement d'un Québec indépendant serait une mauvaise chose. Voir Coleman ROMALIS, The attitudes of the Montreal Jewish Community toward French Canadian Nationalism and Separatism, Mémoire de

maîtrise déposé au département de sociologie et d'anthropologie, Université McGill, 1967.

⁵⁶ Jean-Philippe CROTEAU, op.cit., p.151.

⁵⁷ Victor TEBOUL, op.cit., p.58.

⁵⁸ Jacques LANGLAIS et David ROME, *op. cit.*, p.235. Mentionnons à ce chapitre la menace de retirer ses capitaux du Québec advenant l'élection du PQ en 1976, menace faite par l'industriel juif montréalais Charles Bronfman. Ces craintes excessives, voulant que le Québec soit intolérant et dangereux pour les Juifs (et des articles de journaux allant dans ce sens), ont d'ailleurs été ouvertement dénoncées par le *B'nai Brith* et le Congrès juif canadien.
⁵⁹ *Ibid*.

prendront les transformations sociopolitiques dans le Québec de la Révolution tranquille et quelle sera la place des minorités et de la communauté juive⁶⁰. Pour Anctil, le CJC jouera un rôle majeur au plan politique entre 1969 et 1990, se faisant le principal interlocuteur auprès des gouvernements québécois, cherchant constamment à sensibiliser ces derniers « quant aux craintes et appréhensions de la communauté juive de Montréal face à la question nationale⁶¹».

Cette partie de l'historiographie démontre bien que les craintes et inquiétudes de la communauté envers la plupart des expressions patriotiques ou nationalistes, dont celles qui s'expriment en sol québécois, y sont pour quelque chose⁶². Mais spécifiquement appliquées au Québec, ces craintes se traduisent par de multiples doutes concernant l'avenir de la communauté juive advenant la prise du pouvoir par les souverainistes et l'accession de la province au statut de pays.

Les Canadiens français et la communauté juive

L'historiographie sur les relations entre les Canadiens français et la communauté juive brosse un portrait en deux temps d'une cohabitation entre peuples partageant somme toute plusieurs caractéristiques. Ainsi, tout comme les Canadiens français ont vécu en tant que minorité au sein de l'ensemble canadien, les Juifs ont évolué en contexte minoritaire en sol québécois et en Europe auparavant. Tous deux ont historiquement partagé des réalités économiques et sociales similaires (réalités ouvrières, exclusion vécue dans divers domaines) et des valeurs communes (sociétés

⁶⁰ Pierre ANCTIL, « Le Congrès Juif et le Québec issu de la Révolution tranquille (1969-1990) », dans Jérôme BOIVIN et Stéphane SAVARD (dir.), De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec, 19^e et 20^e siècles, Québec, Septentrion [à paraître en 2014]. ⁶¹ Ibid.

⁶² Victor Teboul dira que le nationalisme québécois n'a jamais été bien reçu par la communauté juive anglophone et qu'il colle à la peau du projet souverainiste un « aura d'inquiétudes ». Voir Victor TEBOUL. « La communauté juive anglophone face au gouvernement Lévesque », *op.cit.*, p.376.

empreintes de religiosité, respectivement très nationalistes)⁶³. Mais malgré ces similitudes et possibilités de compréhensions mutuelles, il demeure que l'antisémitisme bien ancré chez une partie de l'élite canadienne-française des années 1930 aura laissé des séquelles sociales importantes entre ces deux communautés qui viendront bien souvent teinter la perception et alimenter les doutes des Juifs quant à la démarche nationaliste québécoise⁶⁴. À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, nous entrerons dans une ère où les tentatives de rapprochements sont à l'honneur. Jack Jedwab attribue cette amélioration des relations à la création du Cercle juif de langue française, aux nouvelles orientations du CJC et au changement de cap de certains membres influents de l'élite canadienne-française⁶⁵. Reconnaissant lui aussi la volonté mutuelle de rapprochement de l'après-guerre, Pierre Anctil ajoutera que les transformations qu'a subies le nationalisme québécois dans les années 1960, décennie où les deux

⁶³ Voir Jacques LANGLAIS et David ROME, *op.cit.*. À ce chapitre, Pierre Anctil, fait remarquer que Lévesque fera quelques fois des parallèles entre le désir des Juifs de protéger et de perpétuer des traditions linguistiques et culturelles et celui des Québécois francophones qui s'exprime et prend forme politiquement dans la foulée de la Révolution tranquille. voir Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », dans STEFANESCU (dir.), *René Lévesque : Mythes et réalités*, VLB éditeur, Montréal, 2008, p.160-183.

⁶⁵ Jack JEDWAB, « The politics of dialogue: Rapprochment efforts between Jews and French Canadians (1939-1960) », dans Ira ROBINSON et Mervin BUTOVSKY, *Renewing Our Days: Montreal Jews in the Twentieth Century*, Vehicule Press, Montréal, 1995.

Plusieurs auteurs dans leurs travaux font état de ces séquelles liées aux années '30 (Anctil, Donefer, Teboul, Croteau, Jedwab, Langlais et Rome). Par contre, Pierre Anctil replace l'épisode de l'antisémitisme québécois des années 1930, en précisant qu'il ne s'est jamais véritablement répandu à toute la société québécoise francophone, mais bien que ce sentiment antisémite aura été véhiculé et porté par une certaine élite clérico-nationaliste n'ayant que peu ou pas de contact direct avec les membres de la communauté juive. Voir Pierre ANCTIL, « Les rapports entre francophones et Juifs dans le contexte montréalais », loc.cit., p.50. Aussi il est important de noter, bien que cela ne fasse pas l'objet de la présente étude, que l'antisémitisme n'est pas un phénomène exclusif à l'élite canadienne-française et qu'il sera tout aussi présent dans l'élite de la communauté anglo-saxonne de la province. À cet égard, nous n'avons qu'à penser au fait que durant la première moitié du 20^e siècle, et ce jusqu'au années 1960, l'Université McGill imposait des quotas sur le nombre d'étudiants juifs. Voir à ce chapitre Gerald TULCHINSKY, Canada's Jews: A people's Journey, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p.132-133, 319-321, 410. Voir aussi, Pierre ANCTIL, Le rendez-vous manqué: Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres, IQRC, Montréal, 1988.

communautés ont connu une évolution parallèle⁶⁶, sont des facteurs déterminants dans l'ouverture d'un dialogue entre la majorité francophone et la communauté juive. Reste que les tensions sont toujours présentes entre les deux communautés, surtout avec la montée de l'indépendantisme québécois. Ainsi, « plusieurs Juifs anglophones ont fait écho à ces affrontements, parfois en tant que membres de la collectivité juive, parfois en tant que personnes de langue maternelle anglaise voire les deux à la fois⁶⁷ ». Ajoutons aussi que les tensions liées aux affrontements israélopalestiniens sont vécues intensément par les Juifs canadiens et que toutes critiques des agissements de l'État d'Israël peuvent être mal reçues par ces derniers⁶⁸.

Cette dernière partie de l'historiographie fait bien ressortir que Juifs et Québécois francophones partagent des réalités historiques similaires. C'est ce que nous révèlent les diverses analyses retenues, ces dernières se basant par contre principalement sur des appréciations personnelles ou encore sur le regard de membres de la communauté juive, laissant la voie libre à une recherche se basant sur un regard « canadien-français » des relations avec les Juifs. Notre recherche et nos sources pourront pallier ce manque en se concentrant en partie sur la vision et l'appréciation de ces similarités formulées par René Lévesque.

-

⁶⁶ Pierre ANCTIL, « Les rapports entre francophones et Juifs dans le contexte montréalais », loc.cit., p.58. Une évolution parallèle notable sur les plans suivants: accession des Juifs montréalais aux professions libérales, au grand commerce de détail, aux secteurs immobiliers et financiers; emprise croissante par les francophones du contrôle économique montréalais et forte présence de l'État Québécois dans des domaines auparavant contrôlés par une élite anglo-britannique, tel que les ressources naturelles.

⁶⁷ Ibid., p.60.

⁶⁸ Ibid., p.60.

PROBLÉMATIQUE

Le présent mémoire cherche à analyser les prises de position, les représentations et l'importance qu'accorde et entretient René Lévesque à l'égard de la communauté juive du Québec. Ce faisant, il vise également à étudier, partiellement, la perception et les réactions de cette dernière, à travers le regard de ses leaders déclarés (que nous qualifierons quelques fois de « communauté juive institutionnelle/institutionnalisée ou leaders juifs » tout au long de ce mémoire)⁶⁹, vis-à-vis des prises de position de René Lévesque ou du mouvement nationaliste en général. En ce sens, nous estimons qu'il est incontournable de déborder du strict cadre de la perception de la communauté juive envers René Lévesque et de l'étendre à une analyse de la perception de l'ensemble du nationalisme québécois. Nous considérons qu'à partir de 1968 (fondation du MSA), Lévesque incarne et représente, presque à lui seul, la branche du mouvement nationaliste dont la finalité est la souveraineté de l'État du Québec, du moins aux yeux des communautés culturelles⁷⁰. Cette incursion d'ensemble, dans le regard que porte la communauté

lci, nous précisons bien ne couvrir qu'une partie des réactions de la communauté juive québécoise et canadienne. Considérant la pluralité des opinions de cette dernière, il nous est impossible de prétendre avoir cerné « l'opinion ou la réaction » d'une communauté qui est plus complexe que monolithique. Nous nous concentrerons donc majoritairement sur la réaction de ce que nous nommerons la « communauté juive institutionnelle », soit, d'une part, celle émanent du Congrès juif canadien (*Congress Bulletin, Bulletin du cercle juif, Inter-Office-Information*), ce dernier se considérant comme étant la voix officielle des Juifs canadiens (et ce même si son leadership ne fait pas l'unanimité à même la communauté juive); soit, d'autre part, celle nous provenant d'articles et d'éditoriaux retrouvés dans le *Canadian Jewish News*. Jamais donc, nous ne prétendrons exposer la vision ou l'opinion de toute la communauté juive. Notons par exemple en ce sens que, par l'étude de ces sources institutionnelles, nous ne couvrons presque aucunement le discours et les positions des leaders religieux de la communauté juive ou encore ceux des Juifs dits progressistes, donc ceux qui, plus à « gauche » politiquement et souvent impliqués dans divers mouvements syndicaux et communautaires québécois, sont par conséquent plus proches des milieux nationalistes québécois. Voir à ce sujet, Allen GOTTHEIL, *Les juifs progressistes au Québec, op.cit*.

⁷⁰ Nous devons ici préciser que le paysage politique québécois nationaliste n'est pas exclusivement représenté par l'option souverainiste du Parti québécois. Le mouvement nationaliste est divisé à la fin des années 1960. L'on retrouve des nationalistes québécois au sein de partis fédéralistes (Lévesque en est un exemple au PLQ avant 1967), pensons aussi au nationalisme qui s'exprime au sein de l'Union nationale. Aussi, entre 1963 et 1968, il existe un parti politique indépendantiste, soit

juive sur le mouvement nationaliste et une société québécoise francophone marquée par la Révolution tranquille, nous apparaît comme étant primordiale puisqu'elle viendra éclaircir et mieux contextualiser notre propos.

La périodisation étudiée s'étalera de 1960, année où René Lévesque semble commencer à entretenir des liens avec le Cercle juif de langue française, jusqu'à la prise du pouvoir par le PQ en novembre 1976, soit lors de l'accession de Lévesque au poste de premier ministre du Québec. Le choix de notre périodisation prend en considération que l'élection de 1976 marque un tournant dans la carrière de l'homme politique et du mouvement nationaliste en général, puisque pour la première fois de son histoire, le Québec est dirigé par un parti faisant la promotion de la souveraineté-association.

Nombreuses sont les sous-questions abordées dans ce mémoire. Y-a-t-il des thématiques et des idées maîtresses dans les discours de René Lévesque qui soient constantes, une sorte de trame commune à son discours? Y a-t-il une évolution dans son discours? Quelles sont ses positions vis-à-vis de l'État d'Israël et face aux

le R.I.N., dont on ne peut confondre les visées politiques avec celles, plus modérées, qui seront mises de l'avant par le PQ à partir de 1968, un parti faisant lui la promotion de la souveraineté-association et non de l'indépendance pleine et entière comme le faisait le R.I.N. D'ailleurs, Lévesque refusera toujours de présenter le mouvement souverainiste dans le prolongement politique du R.I.N., d'autant plus qu'il aura toujours entretenu une relation houleuse avec Pierre Bourgault. Voir à ce sujet, Robert COMEAU, « Pierre Bourgault, 1982 », dans Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Tome 2, 1968-2012, Montréal VLB éditeur, 2012. Pour les besoins de notre étude, il est important de mentionner que, mis à part en quelques occasions, les leaders de la communauté juive, peut-être vu leur adhésion assumée au fédéralisme canadien, ne semblent pas faire de véritable distinction entre les différentes mouvances du nationalisme québécois. En ce sens, il nous apparaît que ces leaders verront dans René Lévesque un politicien parlant au nom et capable de mobiliser tant les nationalistes souverainistes que les indépendantistes, d'autant plus que dès 1968, le PQ est quasiment seul à promouvoir une option nationaliste d'affranchissement au cadre canadien, bref une option remettant drastiquement en question le cadre constitutionnel canadien. En d'autres termes, la communauté juive institutionnelle nous semble porter moins d'attention au fait de souligner la pluralité du mouvement nationaliste par le truchement de certaines distinctions politiques à faire (quoiqu'ils en feront en certaines occasions); des distinctions qui, à l'inverse, sont présentes et importantes à préciser pour plusieurs nationalistes québécois.

décisions politiques de ce pays dans le tumulte de l'incontournable conflit israélopalestinien? Quelle est sa vision de la diaspora juive et de ses conditions
d'existence? Quelle place fait René Lévesque, quel rôle donne-t-il à la communauté
juive dans le Québec moderne, dans un éventuel Québec indépendant? Comment le
personnage politique qu'est Lévesque sera-t-il perçu par la communauté juive? Y at-il des thèmes ou des propos abordés par Lévesque qui suscitent de plus vives
réactions que d'autres? Ses propos seront-ils systématiquement scrutés par la
communauté juive? René Lévesque aura-t-il réussi, et ce dans quelle mesure, à
dissiper certaines craintes de la communauté juive relativement au nationalisme
québécois? Nous aurons l'occasion de répondre à ces questionnements dans les
pages qui suivent.

PRÉSENTATION DES SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Les sources utilisées dans notre recherche sont variées. Elles sont premièrement constituées des chroniques médiatiques écrites par René Lévesque. Nous pouvons dégager de ces chroniques, le contenu et la teneur des positions de Lévesque sur la communauté juive québécoise et la diaspora juive. Aussi, nous utilisons des discours et des présentations de René Lévesque devant un auditoire juif. Toutefois, notons que nos contacts avec ses discours et présentations se font par l'intermédiaire de la presse écrite (juive ou non). Il nous a été impossible de trouver un discours ou une présentation pouvant être considérée comme source primaire⁷¹. Il faut donc garder

⁷¹ Il existe un enregistrement audio d'une présentation faite par René Lévesque conservé à la bibliothèque publique juive de Montréal datée du 29 janvier 1979. Par contre, selon le bibliothécaire responsable, nous ne pouvons avoir accès à ce document pour le moment. De plus, cet enregistrement ne cadre pas avec notre périodisation. Aussi, aux archives du CJC, il y a une cassette vidéo d'une durée de 13 minutes (en format BETA), contenant un discours de René Lévesque dont on ne connaît pas la date de production ni la provenance. Malheureusement, il nous est impossible de visionner ladite vidéocassette puisque les archives du CJC ne possèdent pas de lecteur BETA.

en tête que notre connaissance du contenu des présentations et discours de René Lévesque devant des auditoires juifs (ou traitant des Juifs), se fait à travers des propos dûment cités ou rapportés par des tiers, soit des médias écrits⁷².

Parallèlement à son implication sur la scène politique québécoise, René Lévesque poursuivra en quelque sorte son métier de journaliste en devenant chroniqueur régulier pour divers journaux de la province. Outre l'opportunité pour le politicien-chef, mais non-élu, de faire un peu de sous, cette présence médiatique régulière sera une occasion pour Lévesque de faire connaître et d'informer la population québécoise sur le projet souverainiste du PQ et de commenter les transformations en cours au Québec et au Canada. Mais Lévesque profitera aussi de sa tribune pour poursuivre en quelque sorte son travail d'informer les citoyens sur diverses problématiques mondiales, à la manière des émissions *Point de mire* qu'il animait à la fin des années cinquante sur les ondes de Radio-Canada⁷³. Par le fait même, tout autant pouvait-il dédier une chronique à l'évolution de la question des droits des minorités au Québec, que le lendemain la faire porter sur les développements du conflit israélo-palestinien. Autant de sujets qui interpelleront à divers degrés la communauté juive québécoise et canadienne.

⁷² Reste que de façon générale, rien ne nous fait douter de l'exactitude des propos rapportés par ces médias. Très souvent, les propos de Lévesque sont mis entre guillemets, ou encore les sources utilisées ne font que dresser une liste des thèmes abordés lors des présentations. Ajoutons à ces remarques qu'il nous apparaît peu plausible qu'une organisation telle que le CJC, ou encore des organes de presse s'y rattachant, trafiquent ou altèrent les propos de Lévesque dans leurs communications ou leurs publications. Finalement, mis à part un événement dont nous traiterons dans le présent mémoire où le CJC reconnaît avoir mal cité René Lévesque en 1972, rien dans nos recherches ne nous laisse croire que ce dernier ait demandé au CJC ou à l'une de ses publications de réparer une telle faute.

⁷³ Les historiens Éric Bédard et Xavier Gélinas diront d'ailleurs avec justesse que le chroniqueur Lévesque « observe simplement une situation en elle-même et la commente avec l'approche qui était la sienne à l'époque de sa vie télévisuelle, ce mélange de didactisme sans pédanterie, d'objectivité qui n'exclut pas l'affirmation d'une opinion et, le cas échéant, d'humour ou de familiarité qui ne sombre pas dans le mauvais goût » lorsqu'il aborde des sujets internationaux. Voir Éric BÉDARD et Xavier GÉLINAS, « René Lévesque, Chroniqueur », loc.cit., p.41.

Lévesque retournera donc au journalisme quelques mois avant son départ fracassant du PLQ en octobre 1967, alors qu'il deviendra chroniqueur pour le compte du journal le Dimanche-Matin entre le 11 septembre 1966 et le 7 avril 1968. Lévesque y écrivait alors une chronique par semaine. En un peu moins de trois années comme chroniqueurs au Journal de Montréal, René Lévesque écrira près de six chroniques par semaine entre juin 1970 et l'été 1974. Moins nombreuses celleslà, nous avons retenu trois chroniques de Lévesque publiées dans le journal indépendantiste Le Jour, auquel il participera sporadiquement entre 1974 et 1976. Aussi, nous avons utilisé une chronique datée de septembre 1969 et parue dans la publication régionale Le Clairon de St-Hyacinthe, et un texte de mars 1960 paru dans la Revue Moderne⁷⁴. En tout et pour tout, René Lévesque écrira près de 1400 chroniques dans lesquelles il touchera à de multiples sujets en lien avec la politique provinciale, fédérale et la scène mondiale⁷⁵. Nous avons retenu un total de trentedeux chroniques pour notre étude⁷⁶. Leur traitement s'est fait de manière exploratoire, sans grille d'analyse prédéfinie, mais plutôt dans l'optique d'en dégager les principales idées véhiculées. Mentionnons finalement que nous avons consulté le fonds d'archives de René Lévesque (P18), fonds conservé aux Archives nationales du Québec, dans l'espoir d'y trouver des notes personnelles, politiques

⁷⁴ À noter que l'identification de ces chroniques traitant de près ou de loin des Juifs est majoritairement basée sur un index maison, fait par les historiens Éric Bédard et Xavier Gélinas, des chroniques de René Lévesque. Ces derniers ont eu l'amabilité de partager le fruit de leurs recherches. À cela s'ajoutent nos propres recherches faites dans le *CD-ROM René Lévesque, textes, images et paroles* (1998) disponible à la BANQ, et dans un recueil paru en 1987 de chroniques écrites dans le *Journal de Montréal*.

⁷⁵ Voir Éric BÉDARD et Xavier GÉLINAS, « René Lévesque, Chroniqueur », loc.cit.

⁷⁶ Sur les trente-deux chroniques retenues, le décompte se fait comme suit : un texte paru dans la *Revue Moderne*; une chronique parue dans Le *Clairon de St-Hyacinthe*; huit chroniques parues dans le *Dimanche-Matin*; dix-neuf chroniques parues dans le *Journal de Montréal*; trois chroniques parues dans *Le Jour.*

ou quelconques informations pouvant témoigner d'une attention spécifique qu'aurait pu porter le politicien québécois ou encore le PQ à la communauté juive⁷⁷.

En ce qui a trait aux réactions et aux perceptions de la communauté juive relativement aux discours de René Lévesque, nous nous sommes basés sur des informations glanées dans diverses sources. C'est aussi à travers ces sources que nous pouvons avoir une idée du contenu des présentations faites par Lévesque devant des auditoires juifs. Disponibles aux archives du Congrès juif canadien, nous avons principalement utilisé des sources provenant d'un fonds d'archives sur René Lévesque. Nous nous sommes aussi basés sur les Inter-Office-Information (IOI), ces comptes rendus hebdomadaires destinés aux communications internes faisant état de l'avancement des dossiers et des travaux du CJC et de l'actualité canadienne. De plus, nous avons regardé du côté de la presse juive canadienne pour la période allant de 1960 et 1976, soit le Congress Bulletin (voix officielle du CJC), le Bulletin du Cercle juif et le Canadian Jewish News. Ces deux derniers journaux ont déjà été considérés par d'autres chercheurs (Rona Donefer et Jean-Philippe Croteau) comme des sources assez représentatives des positions de la communauté juive, alors que le Congress Bulletin fait office de média écrit officiel du CJC, qui se présente comme étant la voix officielle des Juifs canadiens. Tous ces documents sont disponibles aux archives du Congrès juif canadien⁷⁸. D'ailleurs, mentionnons une caractéristique importante de ces sources issues de la communauté juive: très souvent, les articles contenus dans les médias du CJC et dans le CJN s'appuient sur ce qui est rapporté

⁷⁷ Après une entente prise avec une archiviste des ANQ à Montréal, nous avons obtenu copies de plusieurs documents classés « sous restrictions » soit : un inventaire du contenu de la bibliothèque de René Lévesque à sa mort, les agendas de Lévesque pour les années 1974 et 1975, des notes préparatoires à divers discours ou présentations écrites par Lévesque et des invitations à des colloques ou des demandes faites à Lévesque pour venir faire des présentations par divers groupes dans les années '60. Malheureusement, presqu'aucune de ces sources n'auront été réellement utiles à notre recherche puisque nous n'y avons rien trouvé se rapportant directement à notre sujet, ou encore car les documents étaient trop caviardés (surtout les agendas).

⁷⁸ Le CJN étant aussi disponible aux ANQ et numérisé sur le site <u>multiculturalcanada.ca</u>.

dans les grands médias canadiens-anglais (Star, The Gazette). Il faut donc reconnaître que le regard de la communauté juive institutionnalisée, face aux Québécois francophones et au mouvement nationaliste en général, est en partie imprégnée du regard des Canadiens anglais du Québec et du Canada. Cette communauté anglophone, fortement ébranlée dans ses habitudes et ses assises historiques par les transformations structurelles issues de la Révolution tranquille, défendra sans retenu le maintien du fédéralisme canadien et prônera le statut quo législatif tant au plan constitutionnel que linguistique. En somme, les analyses des médias canadiens-anglais, représente plus souvent qu'autrement les points de vue d'une communauté réagissant vivement et s'opposant vigoureusement aux différentes visées nationalistes des Québécois francophones, très souvent en le dépeignant négativement.

UNE ANALYSE EN TROIS PARTIES

Dans un premier chapitre, nous aborderons les prises de position de René Lévesque relativement à la communauté juive locale (montréalaise, québécoise et canadienne). Nous répondrons à cette partie de la problématique par l'étude du contenu de chroniques publiées dans les journaux où Lévesque collaborait, une analyse totalement absente dans l'historiographie actuelle, mais aussi à travers le contenu des discours et présentations faites par le politicien devant des auditoires juifs.

Lors de notre deuxième chapitre, nous nous questionnerons sur les positions de René Lévesque sur des sujets qui traitent ou touchent, de près ou de loin, à la diaspora juive et à l'État d'Israël. Là encore, ce sera la première fois qu'une recherche historique répondra à ce questionnement en se basant sur l'étude et

l'analyse du contenu des chroniques écrites par Lévesque dans des journaux à grands tirages de langue française, et selon le contenu d'apparitions publiques lors desquelles le politicien prendra la parole.

Enfin, dans un troisième et dernier chapitre, nous analyserons les positions et réactions que suscitent René Lévesque, et par extension le projet politique souverainiste, le néo-nationalisme québécois et les sujets qui gravitent autour. Pour ce faire, nous nous baserons sur une analyse des journaux juifs canadiens (de langue anglaise et française), des publications diverses, tantôt liées de près au Congrès juif canadien (Bulletin du cercle juif, Congress Bulletin, archives internes du CJC), mais aussi d'autres n'ayant aucun lien avec cet organisme (Canadian Jewish News).

CHAPITRE I

QUÉBÉCOIS ET JUIFS: PEUPLES SIMILAIRES, COMPRÉHENSION MUTUELLE SOUHAITÉE

1.1 INTRODUCTION

Dans ce premier chapitre, nous nous attarderons aux différentes prises de position de René Lévesque concernant la communauté juive québécoise, donc majoritairement montréalaise. Ainsi, dans ses chroniques journalistiques et discours, pouvant potentiellement interpeller les Juifs québécois, nous pouvons déceler des traits caractéristiques propres à la personne de René Lévesque l'homme et le politicien, tout en étant en mesure de cerner les positions et le regard que porte Lévesque sur ses concitoyens juifs. L'analyse de ce chapitre se fera en deux temps : premièrement nous regarderons le contenu des chroniques de Lévesque; deuxièmement, nous analyserons le contenu de certains discours et apparitions publiques que fera le politicien québécois devant des auditoires majoritairement juifs.

1.2 Chroniques de René Lévesque

Que contiennent les chroniques journalistiques écrites par René Lévesque concernant les Juifs? Que pouvons-nous en tirer sur le regard qu'il porte sur la communauté juive québécoise? C'est ce à quoi les prochaines sections s'attarderont.

1.2.1 Racisme, intolérance, antisémitisme

À l'évidence, le fait d'avoir été en contact direct avec les atrocités nazies durant la Deuxième Guerre mondiale fera de René Lévesque un homme et un politicien ayant une profonde aversion envers toutes formes d'antisémitisme, de haine raciale et d'intolérance. Toutes références au nazisme et à ses conséquences renferment son lot d'images et de souvenirs dans l'esprit de l'ex-correspondant de guerre, comme nous l'avons vu en introduction. Pour lui, ce n'est pas un sujet que l'on peut traiter à la légère, ou utiliser dans des comparatifs sans fondements. Lévesque, au contact de telles expressions, se montrera intransigeant et sans pitié pour les acteurs de ces tares dont l'humanité doit s'affranchir pour qu'y subsistent le dialogue et la compréhension mutuelle. Il dénoncera ces sporadiques reculs de l'humanité dans ce vocabulaire franc et direct qui caractérise bien le futur premier ministre du Québec.

Ainsi, dans un texte paru dans la *Revue Moderne* et écrit quelques mois avant que René Lévesque ne fasse le saut en politique avec le PLQ, à une époque où il participe d'ailleurs aux activités du *Cercle juif de langue française*¹, le futur politicien déplore le retour, à divers endroits dans le monde occidental (les cas présentés se déroulent en Allemagne et aux États-Unis), d'un antisémitisme « gênant comme une maladie honteuse qu'on pouvait croire vaincue depuis le terrible sérum de la défaite nazie² ». Il se rassure de voir que ces manifestations ne sont en apparence que superficielles, qu'elles peuvent devenir dangereuses à la seule condition qu'elles soient menées par des surhommes (à la Hitler, ce qui n'est pas le cas présentement) et il en profite pour rappeler le poids de l'Histoire à la source de l'antisémitisme: « (...) un mal dont on ne vient pas à bout si facilement. Il a des racines

¹ Nous ferons état d'une présentation de Lévesque devant le CJLF dans la partie 1.3.1 du présent chapitre.

² René LÉVESQUE, « Dark Africa », Revue Moderne, mars 1960, p.7.

incroyablement profondes, qui plongent dans vingt siècles d'Histoire³ ». Lévesque illustre ce poids de l'Histoire dans le monde chrétien en partageant son expérience vécue à Dachau où il s'était candidement fait montrer le chemin vers le camp de concentration par une « brave femme au sourire à peine inquiet » sise dans un « paisible décor bavarois, avec de naïves statuettes de saints dans des niches sur tant de façades »⁴. Pour Lévesque, il faut garder en tête que l'intolérance raciale existe et existera peut-être toujours, particulièrement sous sa forme antisémite :

À peu près partout, il ne s'agit sauf erreur que de simple délinquance—juvénile ou sénile. Car il faut le dire : on trouve depuis toujours et on trouvera jusqu'à la fin du monde des gens d'âge mûr et même canonique qui demeurent intérieurement, moralement, des vestes de cuir. Au moindre prétexte, ils ressentent une invincible envie de démantibuler quelque chose ou quelqu'un. Et le moindre effort, c'est de taper sur Israël, ç'a été si longtemps le sport à la mode.⁵

Il est important de garder en tête cette dernière phrase où il identifie la haine du Juif comme la voie d'expression historiquement facile du préjugé racial, car dans les années qui suivront, Lévesque se fera lui-même (et surtout le mouvement souverainiste qu'il représentera) reprocher, à demi-mots, d'être antisémite.

Sept ans après son texte dans la *Revue Moderne*, alors qu'il en est à ses derniers mois comme membre du PLQ, René Lévesque, nouvellement chroniqueur pour le journal *Dimanche-Matin*, ne se montre guère plus tendre envers l'antisémitisme se manifestant chez certains Canadiens français, des concitoyens avec qui il avance sur l'autoroute de la Révolution tranquille et avec qui il cheminera bientôt vers l'accession du Québec à sa souveraineté. Lévesque est sûrement conscient qu'il doit et devra combattre l'intolérance raciale issue en bonne partie de l'héritage catholique du territoire québécois où le clergé s'est montré peu favorable et fermé aux Juifs. Il sait que son peuple qui aspire à l'indépendance, doit déjà et

4 Ibid.

³ Ibid.

⁵ Ibid.

aura à faire preuve de maturité éventuellement. En fait, René Lévesque est bien conscient que le Québec devra assumer de nouvelles responsabilités, notamment celle de réussir à conjuguer honnêtement la reconnaissance de sa majorité francophone et le respect des droits des minorités présentes en son sein⁶. Et dans cette optique, n'oublions pas que la communauté juive fait office de communauté baromètre qui, selon ses positions et réactions à l'égard du nationalisme québécois, peut influencer dans leurs positions les autres minorités québécoises et la presse étrangère⁷. Un épisode illustre à merveille le fait que Lévesque sait pertinemment qu'il se doit de tenter de corriger, de conscientiser ses frères d'armes ou de potentiels alliés, sur les sources et les répercussions de ces manifestations d'intolérance aveugle. Sa longue chronique datée du 18 juin 1967 et au titre évocateur, « Israël, les Juifs et nous... », est entièrement dédiée à cet examen de conscience que doivent faire certains citoyens québécois par rapport aux simplistes relents d'antisémitisme qui les habitent encore. La chronique débute par ces mots : « Je le savais »8. À la suite de son précédent billet, faisant état de la guerre au Proche-Orient et dans lequel il se voulait être le plus objectif possible dans ses propos (mais qui ne manque pas déjà de critiquer les actions d'Israël), Lévesque

L'historien Pierre Anctil dira que c'est au contact des dirigeants de la communauté juive que Lévesque concevra dans les années '60 « une approche cohérente concernant les droits des minorités au Québec. ». Voir Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », loc.cit., p.163.

⁸ René LÉVESQUE, « Israël, les Juifs et nous...», Dimanche-Matin, 18 juin 1967.

⁶ À l'exemple de son combat contre une motion prônant l'instauration de l'unilinguisme dans un Québec indépendant, motion débattue lors du congrès de fondation du PQ en 1968, voulant que seul le système scolaire francophone soit subventionné par l'État, rendant du même coup périlleuse la survie des minorités du territoire et menaçant les droits linguistiques de ces derniers. À cette occasion, Lévesque mettra sa tête en jeu. La motion sera rejetée, mais cet événement illustre certains des désaccords et des divergences d'opinions au sein du mouvement souverainiste, des nuances déjà à faire entre le jeune PQ et certaines franges du mouvement nationaliste, distinctions que les adversaires du mouvement ne faisaient pas toujours et qui les tournaient plutôt en preuves de l'intolérance intrinsèque du projet. Voir entre autre Marc Renaud (réalisateur), René Lévesque, héros malgré lui, (documentaire en trois épisodes), Les productions René Lévesque, 2003, épisode 2.

reçoit plusieurs lettres de son lectorat qui, de diverses manières, illustrent le poids du passé catholique des Canadiens français:

Les unes me reprochent évidemment d'être pro-juif. Brutalement, avec une sorte de haine franche et fauve. Ce sont les plus honnêtes, mais les moins intéressantes. On est devant cela comme le spécialiste qui, examinant un prélèvement au microscope, n'a plus qu'à soupirer : pas d'erreur possible, c'est le cancer. L'antisémitisme virulent, incurable, existe toujours. On s'en doute, il y a même des indices qui sautent aux yeux, mais on voudrait tellement ne pas le croire. Jusqu'à ce qu'on ait lu cette partie du courrier...En nombre déclinant, j'en suis persuadé, et surtout moins contagieux que jamais, nous avons encore de ces grands malades qui continuent à déambuler parmi nous.9

D'autres lettres, que Lévesque qualifie de plus « réconfortantes », s'adressent aux faits et se veulent « décomplexés ». Ces lettres laissent tout de même entrevoir le long chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir pour s'affranchir d'une part peu glorieuse du passé des Canadiens français :

Mais je n'ai pu m'empêcher d'y remarquer pourtant une chose qui trahit l'effort, cet effort constant que nous devons tous faire pour que le "vieil homme" millénaire ne remonte pas des dangereuses profondeurs du subconscient : ces correspondants équilibrés évitent presque tous systématiquement, avec application, d'employer le mot "juif". Ils ne parlent autant que possible que d'Israël ou d'Israéliens. C'est comme si le vieux mot gardait une vertu malfaisante à laquelle on ne serait pas encore sûr de pouvoir résister.10

Lévesque poursuit alors sa chronique, dans laquelle, sans gêne, il utilisera lui le mot « Juif » un peu comme pour guider son lectorat, tout en rappelant la provenance historique de cette intolérance du Juif, liée au passé catholique des Canadiens français et palpable chez tous les peuples chrétiens: « Le mal a eu deux mille ans pour s'enraciner. Il lui faudra pas mal de générations pour disparaître définitivement. Au point qu'aucune rechute ne soit plus à craindre ». Le chroniqueur

9 Ibid.

¹⁰ *Ibid*. À ce chapitre, dix ans après cette chronique de René Lévesque, Victor Teboul écrira ceci dans un livre paru en 1977 : « Il existe au Québec une image peu élogieuse du Juif. Image que l'on se plaît à camoufler comme si on craignait en l'exposant de souiller une certaine représentation édénique de la tolérance québécoise. ». Voir Victor TEBOUL, Mythes et images du Juif au Québec, Éditions de Lagrave, Montréal, 1977, p.9.

évoque ensuite les lettres provenant de ces « malades qui s'ignorent », ceux que les psychanalystes appelleraient de « beaux cas ». Ce sont les lettres où « le Juif n'est pas tout à fait un humain comme les autres ». Et Lévesque de citer une lettre où un lecteur, qui au passage « accuse » le chroniqueur d'être pro-juif, lui demande s'il a tort de penser que l'élite juive nord-américaine serait responsable du génocide au Vietnam? Lévesque ne mâchera pas ses mots dans sa réplique, et ce, même si, dit-il, « l'abracadabrante accusation de génocide a bien failli me couper toute envie de répondre ». Il inclura d'ailleurs dans sa réponse une dose d'information et une analyse propice à faire réfléchir son interlocuteur sur son étonnant questionnement et, dans l'ensemble, sur l'image qu'il se fait des Juifs:

Éliminons d'abord le génocide à propos du Vietnam! Que génocide il y ait, on pourrait tomber d'accord là-dessus. Mais qu'une maléfique élite juive en soit coupable, que les Juifs américains y contribuent plus activement que d'autres, cela est de l'antisémitisme folklorique. La vérité c'est que le Vietnam est un crime commis collectivement par les Américains—et dont la plupart des États occidentaux, le nôtre assez particulièrement, sont devenus complices par pure lâcheté, parce qu'ils ont peur des colères économiques de l'Oncle Sam. La vérité, c'est aussi que parmi les gens trop rares, mais dont le nombre va sans cesse croissant, qui s'opposent à ce crime, les Juifs sont sans doute mieux représentés que les autres (...) aux États-Unis comme ailleurs, les Juifs sont toujours nombreux dans les mouvements qu'on dit de gauche. Il y a chez le Juif un « gauchiste » qui se déclenche assez compréhensiblement contre l'injustice, en ayant lui-même subi d'indicibles au cours des siècles. 11

Dans sa chronique de la semaine suivante, publiée le 25 juin 1967 dans le *Dimanche-Matin*, René Lévesque, visiblement irrité, revient rapidement sur les courriers haineux contre les Juifs qui continuent de lui être envoyés. En deux phrases il clôt le débat, considérant sûrement que sa position sur le sujet est claire et ne désirant pas donner plus de tribunes à ce type de propos qu'ils n'en méritent :

L'un m'expédie tout un résumé des Protocoles de Sion, avec ces objurgations : Après avoir lu ces infâmes Protocoles rédigés par vos amis les Juifs, oserez-vous nous demander de les aimer tendrement? Allons, soyez honnêtes, Hitler avait raison! L'autre

¹¹ Ibid. Notons que cette réflexion sur les Juifs « de gauche », rejoint celle que fait Allen Gottheil dans son ouvrage sur les Juifs progressistes au Québec. Voir Allen GOTTHEIL. Les juifs progressistes au Québec, op.cit., p.8-9.

se contente de me renvoyer un de mes papiers avec cette note lapidaire : « Lévesque, Drop Dead ». Les suivants iront au panier. Avis aux intéressés. 12

Il semble évident, au contact de ses chroniques de mars 1960 et de juin 1967, que René Lévesque ne cautionne en aucun cas les propos antisémites. Il sait par contre reconnaître la source chrétienne historique de ces intolérances et que le Canada français n'en a pas été épargné. Il dénoncera sans détour ce type de propos, mais tentera tout autant de sensibiliser les lecteurs à la problématique qui en découle, peut-être en vue d'endiguer le désir d'autres lecteurs-citoyens québécois chez qui ces vieux réflexes existent encore.

Le PQ fondé, ses bases de plus en plus solides et son message résonnant fortement entre autres dans la jeunesse québécoise, il faut maintenant affronter les questionnements sur ce que ferait le PQ au pouvoir. En découlent, entre autres choses, des questionnements concernant le positionnement du Québec sur la scène internationale. Lévesque, maintenant chef du futur grand parti souverainiste, réalise aussi que sa base militante (ou de potentiels électeurs péquistes) est formée de citoyens de tout acabit, dont une frange très militante et plus à gauche chez qui, quelques fois, les propos tenus et idéaux défendus peuvent être un frein à l'acceptabilité sociale du projet souverainiste. Un certain antisionisme est aussi présent chez quelques membres de la jeune génération de Québécois¹³ chez qui résonne positivement le projet indépendantiste. Lévesque retrouvera plutôt un aveuglement face aux Juifs chez ces jeunes militants québécois, une génération

¹² René LÉVESQUE, « Être ou ne pas être », *Dimanche-Matin*, 25 juin 1967.

¹³ Une donnée dont la communauté juive est bien au fait, comme en témoigne un éditorial du *Canadian Jewish News* faisant mention du contenu pro-palestinien d'un article paru dans le journal étudiant de l'Université de Montréal le *Quartier Latin*. Voir « Our public relations : Quebec and Israel' », *CIN*, 9 janvier 1970, p.4. Il est ici important de noter ce changement de registre au Québec, alors que dans les années 1960 et 1970, certains jeunes militants québécois ne posent plus un regard sur les Juifs selon celui du clergé et des intellectuels canadiens-français des années 1930, à l'époque teinté d'antisémitisme. Ils s'opposent plutôt quelques fois aux Juifs via une analyse idéologique anticolonialiste d'où cet antisionisme émerge, puisqu'à leurs yeux, les actions d'Israël au Moyen-Orient rappellent le colonialisme européen ou américain.

n'ayant pourtant pas goûté aux vieux enseignements chrétiens diabolisant la juiverie mondiale. Leur intolérance nourrie par un militantisme pro-palestinien, est donc plutôt tournée vers Israël¹⁴. C'est ainsi que, dans une chronique écrite en mai 1971¹⁵ et faisant référence à sa participation récente à une réunion « canado-arabe »¹⁶, Lévesque rapporte s'être fait « tomber dessus à bras raccourcis » après s'être dit favorable à l'établissement de relations diplomatiques entre un éventuel Québec souverain et l'État d'Israël :

En plus d'une majorité d'Arabes ou de Palestiniens authentiques, il y avait dans la salle l'habituelle sélection de nos jeunes activistes de toutes les révolutions qui, plus elles sont lointaines, plus elles sont belles. Poings levés, cheveux romantiques, prêts à partir—verbalement pour n'importe quelle guerre. Dans cette génération, la première du siècle qui ait grandi sans avoir de conflit militaire à se mettre sous la dent, combien sont-ils à ressentir, au-delà d'une normale passion pour la justice, cette atavique nostalgie du sang, de la volupté et de la mort? Donc vive la Palestine et à bas Israël! Pour eux, la cause est entendue. Tel n'étant pas mon humble avis, je me suis donc fait houspiller...¹⁷

Sur le plan international, comme sur le plan intérieur, Lévesque reconnaît que le PQ et les citoyens du Québec sont en période d'apprentissage. À une question posée à savoir s'il mesurait les conséquences désagréables de quelque dix-huit pays arabes à la suite de l'établissement de relations diplomatiques entre le Québec et Israël, Lévesque se gardera bien de répondre directement :

(...) je me suis arrangé pour ne pas y répondre! Le Parti Québécois, comme notre société tout entière n'est pas prêt. Car notre mentalité politique, si longtemps coloniale, aborde à grand peine à ces rives internationales qu'il nous faut reconnaître avec précaution. Mais elle se fait peu à peu, cette indispensable découverte, par la pénétration chez nous des problèmes d'ailleurs, par la mentalité sans précédent des nouvelles générations intercontinentales, par la rapide maturation d'un peuple qui brise les barreaux derrière lesquels l'histoire l'avait enfermé. 18

¹⁴ Comme nous le verrons dans le troisième chapitre, dans l'esprit de plusieurs Juifs, il n'y a pas réellement de distinction possible entre antisémitisme et antisionisme.

¹⁵ René LÉVESQUE, « L'ouverture sur le monde », *JdeM*, 25 mai 1971.

¹⁶ Nous n'avons pas plus de précision sur le contenu et le lieu où s'est tenue cette réunion.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

Cette chronique illustre bien la lucidité de Lévesque quant aux divergences de point de vue des membres ou futurs membres du PQ. Il sait aussi qu'il devra, sur le front du militantisme international de gauche, essayer de contenir ou du moins avoir à jongler avec des franges de militants souverainistes foncièrement anti-Israël par association puisqu'appuyant la cause palestinienne¹⁹. Il est aussi évident qu'en 1971, les adversaires des péquistes veulent encore tenter de cristalliser l'association PQ-FLQ, continuent à dépeindre le mouvement souverainiste comme étant un mouvement révolutionnaire comparable à d'autres à l'international et à associer le PQ à des groupes qui ne priorisent pas les voies démocratiques pour faire valoir leur point de vue²⁰. Ainsi, d'être associé ou de voir des militants péquistes ou non, mais du moins des Québécois francophones, appuyer la cause palestinienne et à certain moment cautionner les actions de l'OLP, sert à la diabolisation du PQ et du projet souverainiste particulièrement dans les milieux anglophones²¹ auxquels la majorité

¹⁹ À ce chapitre, on peut mentionner que des porte-parole indépendantistes de gauche, comme Michel Chartrand, feront peur à la communauté juive. Quelques articles du *CJN* rapportent d'ailleurs les sorties virulentes de Chartrand contre Israël et le dépeignent comme un antisémite, le syndicaliste ayant fait une tournée dans les pays arabes entourant Israël. Il faut aussi rappeler ce reportage du journaliste Pierre Nadeau (diffusé par la télévision de Radio-Canada en juin 1970), qui était tombé par hasard sur deux militants felquistes, alors qu'il se trouvait dans des camps d'entraînement militaires de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) en Jordanie, une nouvelle que la presse juive n'avait pas manquée de rapporter. Voir "Kidnappers move Mideast to Montreal: No fear, no panic", *CJN*, 14 octobre 1970, p.1. Par contre, comme nous le démontre le livre de Gottheil, il existe des Juifs québécois qui eux aussi appuient la cause palestinienne et s'oppose aux actions d'Israël, le faisant même quelques fois aux côtés du syndicaliste Michel Chartrand. Voir l'entrevue menée par Allen Gottheil avec l'activiste Stan Gray dans *Juifs progressistes au Québec*, *op.cit.*, p.171-203.

²⁰ Voir, entre autres, *René Lévesque : Héros malgré lui.* épisode 2.

Le CIN publiera d'ailleurs quelques articles dans lesquels on fait état de liens existants entre certaines factions de la militance souverainiste et le terrorisme issus des pays arabo-musulmans. Voir entre autres: «Foreign terrorists in Canadian universities? Ottawa may probe hate peddlers here: conspiracy active in Quebec and Ontario», CIN, 29 août 1969, p.1; «Prophets of doom finished in Quebec...», CIN, 1er mai 1970, p.1; «Swastika on Jewish building: Montreal terror continues», CIN, 26 juin 1970, p.1; «Graduates of Arab murder school in Quebec: Kidnappers trained abroad», CIN, 9 octobre 1970, p.1; «La Presse asks question: Algeria-Quebec», CIN, 14 octobre 1970, p.4; «French-Canada supports war against FLQ. Arab press defends Quebec assassins», CIN, 21 octobre 1970, p.1. Le débat et la diabolisation à fait rage à ce point, qu'au cours de 1972, Saul Hayes, alors président du CIC, profitera d'une sortie publique pour dire que les nationalistes ne sont pas des antisémites.

des Juifs québécois est associée depuis des années. Ainsi, les anglophones ne manqueront pas les occasions de prouver qu'une aura d'intolérance colle au projet souverainiste²². Il faut donc pour Lévesque et le PQ, se distancer le plus possible de ces discours brûlants, chose qui, même sans cette variable de calcul politique, le chroniqueur aurait certainement faite considérant son aversion des extrêmes et sa volonté de militer pour la paix et la justice. Sans compter que dans les faits, Lévesque ne cautionne pas aveuglément les actions d'Israël, pas plus qu'il ne cautionne le terrorisme palestinien²³.

Tout autant René Lévesque n'acceptait pas et condamnait le racisme ou l'intolérance manifestée dans ses rangs ou dans la société québécoise francophone, tout autant il n'acceptait pas les accusations et dénonçait les tactiques de ses adversaires qui visaient à exploiter ces associations malhonnêtes PQ-violence²⁴, ou PQ-racisme. Ainsi, le chef péquiste dénoncera vertement, dans une chronique datée du 12 décembre 1970²⁵ et prenant la forme d'une lettre au premier ministre canadien, le fait que Pierre-Elliot Trudeau ait associé, sur les ondes radiophoniques, le PQ et le mouvement souverainiste à du racisme²⁶. Lévesque revient sur la notion

-

²² Le premier ministre du Canada, P.E. Trudeau, ne manquera pas les occasions d'alerter la communauté juive sur la présence dans les discours et rangs souverainistes, d'une certaine intolérance raciale, de militants pro-Arabes ou encore proches des communistes (« lunatic extremist groups »). Voir entre autres : «Montreal trouble », CJN, août 1969, p.1; « Hate peddlers are criminals: PM », CJN, 13 février 1970, p.1.

²³ Comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

²⁴ Dans la foulée des événements d'octobre '70, ces associations deviendront monnaie courante et Lévesque ne manquera pas de le dénoncer, comme ici à la suite de l'enlèvement de l'attaché commercial britannique James R. Cross: « Vu le caractère dramatique de l'événement et les calomnies sournoises auxquelles il expose le PQ. (...). Le Parti Québécois n'a plus à dire qu'il est contre les méthodes violentes dans une société qui permet encore l'expression et l'organisation de la volonté de changement. (...) Il faut une singulière ignorance ou beaucoup de mauvaise foi pour confondre l'action démocratique du PQ avec cette violence anarchique (...).». Voir René LÉVESQUE, « L'enlèvement du consul Cross », Journal de Montréal, 8 octobre 1970.

²⁵ René LÉVESQUE, « Lettre à P.E. Trudeau », *Journal de Montréal*, 12 décembre 1970.

Dénonciation que Lévesque, de même que le premier ministre québécois de l'époque, M. Jean-Jacques Bertrand, avaient déjà formulée en février '70. Faisant suite à une allocution de Trudeau face

de racisme en reconnaissant que selon cette définition, il se peut que chez certains « des nôtres qui en ont trop bavés » la révolte vienne plus rapidement et se manifeste alors un racisme du dessous, « j'en connais que vous (...) avez conduit là, à force de dédain et de morgue à leur endroit »²⁷. Pour Lévesque, « le racisme, c'est une attitude (...) selon laquelle une race ou un peuple est supérieur aux autres. Cela mène aussi bien à du mépris et à l'exploitation de l'autre-quand on a le dessusqu'à la haine et à l'envie de tout casser—quand on a le dessous²⁸». Lévesque soutient que ce sont plutôt les paroles et attitudes de Trudeau ces dernières années qui ont créé beaucoup de racisme ou d'invitations au racisme envers les Québécois francophones. Il en veut pour preuve ces appels nocturnes de menaces qu'il a reçus à la suite de la Crise d'octobre, appels et attitudes nourris par les propos de Trudeau et son attitude durant cette même crise : « Du racisme, du vrai, du solidement nauséabond, vous Mr. Prime Minister, vous en avez suscité là comme jamais je n'en avais senti²⁹». Et Lévesque d'en citer quelques exemples personnellement vécus: « Si tu parles contre Trudeau, c'est toi qui va y passer. Keep it up and we'll get you as we did in 1759, you bastard Frenchie!30». Lévesque parle aussi du racisme vécu par des Canadiens qui se sont opposés à la loi des mesures de guerre, tel que David

à la communauté juive (présentation faite devant la *Anti-Defamation League* au début du mois de février 1970) où il laissera sous-entendre que s'exprime, dans le mouvement nationaliste, l'intolérance raciale et l'antisémitisme. Lévesque dira, comme le rapporte le *CJN* dans un article daté du 20 février 1970, que dans les mots de Trudeau, « there was a disgusting tone of pandering feelings...and a implication that those who want to change Quebec society are by nature full of anti-Semetic feelings.» . Lévesque ajoute alors, « when he says 'Fight for your rights boys' he is impliying that anti-federalists and others who want to change the status quo...would make things difficult for Jews.». M. Bertrand affirme quant à lui que les remarques de Trudeau « have created fear in Montreal's Jewish community » et que ce genre de commentaire incendiaire « is bound to sow concern among minorities and invite them to unwarranted vigilance », avant d'ajouter qu'il n'y a pas selon lui d'antisémitisme au Québec tant au niveau gouvernemental que dans la population. Voir « Bertrand, Levesque attack Trudeau : Call Pierre a racist », *CJN*, 20 février 1970.

²⁷ René LÉVESQUE, « Lettre à P.E. Trudeau », *loc.cit*.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

Lewis³¹ qui a reçu du courrier haineux provenant de correspondants le sachant d'origine juive. Lévesque cite d'ailleurs ce commentaire de Lewis rapportant ce qu'il a alors remarqué:

Ce qui est encore plus grave, c'est que la plupart des gens me crachant leur appui au gouvernement Trudeau, justifiaient cet appui en se fondant sur la nécessité de mater le Québec une fois pour toutes. Je crains que la crise d'octobre n'ait fait remonter à la surface de l'opinion canadienne anglaise, les préjugés les plus venimeux à l'endroit du Québec et des Canadiens français.³²

Quelques années auparavant, Lévesque s'était aussi indigné, au passage, de propos qu'il jugea extrêmes et véhiculés cette fois par le président du Congrès juif canadien³³, durant l'épisode des affrontements linguistiques de Saint-Léonard. Dans un texte dénonçant la lenteur du gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand à afficher une position claire en matière linguistique³⁴, Lévesque se désole de voir le climat s'envenimer devant l'inaction et la mollesse gouvernementale. C'est un manque de courage politique qui mène à des excès de part et d'autre (dans les médias anglophones et chez certains leaders de la communauté anglophone, et de l'autre côté chez les partisans de l'unilinguisme sans compromis):

Mobilisés, dramatisés et « hostilisés » comme ils le sont par le « Star » et la « Gazette » et tous les encadreurs du dehors et du dedans, je doute fort que les parents concernés se prêtent à cette quasi-intégration. D'autant plus qu'en face les unilinguistes de la L.I.S. ont chanté victoire pendant toute la fin de semaine. Ce genre de conflit, quand les gens ont eu le temps d'y durcir à ce point de part et d'autres, débouche fatalement sur la logique de l'absurde haineux : si l'autre trouve que c'est bon, alors moi je n'ai qu'à refuser. 35

Lévesque prêche alors le courage politique qu'il souhaite voir exercer par l'Union nationale au pouvoir, conscient de l'épineux sujet avec lequel le gouvernement doit

³¹ À cette époque député fédéral du Nouveau Parti Démocratique en Ontario. Il est aussi l'un des fondateurs de ce parti politique canadien.

³² René LÉVESQUE, « Lettre à P.E. Trudeau », loc. cit.

³³ À ce moment, c'est Monroe Abbey qui est président du CJC.

³⁴ René LÉVESQUE, « Et l'automne est venu à Saint-Léonard », *Le Clairon de Saint-Hyacinthe*, 10 septembre 1969.

³⁵ Ibid.

jongler, conscient aussi que ce sera éventuellement un terrain politique sur lequel le PQ, mais aussi toute la majorité francophone, aura à se commettre :

Ce qui signifie de choisir, et très souvent choisir exige du courage. Il faut accepter d'avance les bouffées du mécontentement que peut susciter toute décision délicate, se bien rentrer dans la tête ce cliché qui, à la gouverne des affaires publiques, restera toujours aussi neuf que la manchette du jour : on ne peut contenter tout le monde et son père. ³⁶

Car pour Lévesque, sans ce courage politique et en laissant traîner les choses, tous les extrêmes se confrontent dans une valse d'incompréhension dangereuse :

Le gouvernement est pris dans l'étau de deux violences durcies, pris comme un rat qui aurait fabriqué son propre piège. Et c'est tout le Québec qui risque d'écoper douloureusement... On sent, chacun, la polarisation passionnelle qui est en train sournoisement de s'installer. Quand les chaises ont r'volé, il y a quelques jours, ce sont « les autres » qui attaquaient; et « nous autres », on s'est aussitôt rappelé la marche anglophone sur Ottawa, les incompréhensions voulues ou inconscientes des massmédia de la minorité, l'arrogance héréditaire de trop de ses porte-parole. Deux fanatismes ne sont pas excusables l'un par l'autre, mais ils peuvent drôlement s'expliquer et se renforcer mutuellement et, si on les laisse aller, finir par ravager toute une société. On en est au point où le dénommé Robert Bealo annonce une campagne de souscription continentale...et le président du Congrès juif, dans une lettre ouverte à M. Bertrand, est allé jusqu'à évoquer « la position précaire des libertés civiles... ». Voilà où nous a menés l'inertie erratique et l'irresponsabilité au sommet : à l'escalade des propagandes simplistes, facilement calomnieuses, qui peuvent vite nous faire un tort injuste, mais irréparable à l'échelle de toute cette Amérique anglophone où le Québec doit pourtant continuer à vivre.37

Lévesque termine sa chronique en énonçant la position linguistique du PQ, voulant que le français prenne sa place dans la vie administrative et économique de la province, que les droits des citoyens anglophones d'avoir leur système d'éducation public soient respectés (sous diverses conditions de maîtrise du français), avant de clore son texte par une réflexion montrant bien qu'il sait que les Québécois francophones ont et auront du pain sur la planche lorsqu'il sera question de l'intégration des minorités :

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

(...) Tout cela, que le Parti Québécois propose inlassablement depuis un an, est faisable sous le régime actuel, et d'une légitimité que pourraient seuls contester les déracinés ou les ennemis d'un petit peuple dont la vie culturelle est si terriblement précaire. Ce serait au moins l'amorce du rétablissement, en attendant que, dans un Québec souverain, ce peuple soit pleinement chez lui et puisse alors, tous ces outils en mains, bâtir la maison collective où il sera enfin sûr de vivre et capable d'intégrer « les autres » tranquillement, naturellement, comme c'est le cas dans les pays normaux.³⁸

Tout comme dans cette précédente chronique (où il mentionne l'influence des médias de masse anglophone dans l'escalade et le dérapage verbal lors des événements de St-Léonard), Lévesque se montrera déçu des liens trop prononcés d'une bonne partie de la communauté juive avec les milieux anglophones ou encore de l'instrumentalisation, faite par l'Establishment anglophone, des peurs de la communauté juive face au nationalisme et ses possibles dérives à la sauce européenne. Il fera souvent mention dans ce genre de réflexion, de l'influence malsaine des médias anglophones qui enveniment, distordent, déforment les réalités politiques et se servent bassement des craintes et peurs de la communauté juive et des minorités³⁹. Ainsi, dans une chronique datée du 31 août 1970⁴⁰ et faisant le bilan des résultats de la première élection à laquelle le PQ se présente, René Lévesque démontre qu'il est clairement conscient de cette affinité de la communauté juive qui s'est historiquement créée et concrétisée avec la communauté anglophone. Lévesque, sûr du bien-fondé du programme péquiste, y déplore que la grosse majorité des anglophones ait voté en bloc pour le PLQ alors que lui et nombre de militants du PQ ont mis bien des efforts dans le but de

38 Ibid.

³⁹ À ce chapitre, citons cet exemple d'instrumentalisation des craintes de la communauté juive orchestrée par des fédéralistes adversaires du projet souverainiste. Le *CJN*, en 1969, rapporte les propos tenus en ondes par Peter Desbarats (alors une vedette de la chaîne télévisée publique CBC et éditeur associé de l'émission? Saturday night), où ce dernier affirme que les anglophones du Québec doivent se préparer à devenir des citoyens de seconde zone dans ce Québec en transformation (et ce sans l'indépendance): « WASPS of la Belle province are becoming an oppressed minority; this may spur the growth of an authentic, native, Quebec-based, English culture ». Et Desbarats de poursuivre son commentaire en faisant « a historic review of Jewish contribution to English speaking Montreal ». Voir « Jews, Wasps? », *CJN*, 18 juillet 1969, p.5.

⁴⁰ René LÉVESQUE, « Les Anglophones et l'avenir politique du Québec », *JdeM*, 31 août 1970.

convaincre tous les citoyens, de toutes communautés confondues. Pour le chef souverainiste, le programme progressiste péquiste serait bénéfique pour tous puisqu'aucune communauté n'échappe à la pauvreté, aux inégalités sociales et au besoin d'améliorer son niveau de vie⁴¹. Lévesque se montre alors pessimiste quant à la possibilité de voir les anglophones, et par extension une bonne partie de la communauté juive, se joindre aux francophones dans la marche vers la souveraineté. Lévesque cite cet extrait d'un article du journal *Le Devoir* où l'auteur mentionne que l'indépendance du Québec se fera « sans les Québécois anglophones et même malgré eux » et que les stratèges du PQ, son président inclus, se sont montrés naïfs en pensant qu'ils pouvaient trouver chez ces électeurs des appuis à leur cause. Ce à quoi Lévesque réplique par ces mots:

Parfaitement vrai. Et de ceux dont il faut remettre le flair en question il n'en est pas plus coupable, si l'on peut dire, que le sous-signé...J'ai personnellement et sérieusement espéré, au point de replonger dans un comté au tiers « annexé » comme Laurier, qu'une portion certes ultra-minoritaire, mais quand même « visible » de nos concitoyens anglophones accepteraient de venir avec nous. Parmi ces milliers, comme je disais dans l'interview, « qui gagne leur vie aussi péniblement que les Canadiens français... ». D'assemblées publiques en petites réunions et de campus en synagogues, plusieurs d'entre nous n'ont cessé de s'adresser à cette possible solidarité de nonprivilégiés qui, pour leurs enfants en tout cas, auraient eux aussi à gagner dans un Québec où la majorité nationale serait enfin chez elle, décomplexée et sûre d'ellemême, et par conséquent-j'en demeure convaincu-capable comme jamais de respecter et d'intégrer fraternellement ses minoritaires. Jusqu'au jour du scrutin, nous avons mis là-dessus, de nos énergies et de nos ressources comptées, une part que je me vois forcé de juger non seulement excessive, mais ridicule. Après le silence de mort coupé à l'occasion de quelques vacheries caricaturales qu'ils avaient entretenu sur le PQ depuis sa naissance, il aura suffi d'une blitzkrieg d'un mois dans les « média » et les cercles dirigeants pour créer chez les Anglophones un climat de garnison assiégée, souvent très proche du racisme le plus virulent. Manchettes et premières pages manipulées sans vergogne, mobilisation panique à jet continu par tous les canaux, fabrication d'événements (Brink's, Royal Trust), appels particulièrement répugnants aux peurs ataviques de la communauté juive, etc.-bref, écart de langage ou pas, je ne puis que répéter: je ne sais si c'est 40 familles ou 200 enfants de chienne, mais

⁴¹ C'est d'ailleurs une opinion partagée par les dix personnalités juives interviewés par Allen Gottheil. Ainsi, elles diront toutes s'être réjouies de la victoire péquiste de 1976, soit celle d'un gouvernement porteur d'un programme progressiste. Voir GOTTHEIL, *Les juifs progressistes au Québec, op.cit*.

l'Establishment anglophone (a révélé quant à moi) son mépris manifeste pour toute une population, pas seulement pour un parti, qui demeure à ses yeux des indigènes...⁴²

Malgré cette apparente démission quant à un appui éventuel des minorités du Québec au Parti Québécois, et bien évidemment cette dure prise de conscience du mépris et de la malhonnêteté de l'*Establishment* anglophone, Lévesque termine tout de même sa chronique par ces mots :

Cela dit, est-il question de les empêcher de force de jouer leurs cartes si « poisones » soient-elles à notre point de vue? Ou même, comme M. J.P.Desbiens l'a subtilement subodoré dans La Presse, « quant à y être...de leur retirer le droit de vote »? Je ne vois franchement pas où l'on a pêché ça. Pour moi, on ne doit songer à d'autres voies que celle d'une éventuelle majorité électorale. Laquelle, si dur cela semble à certains, doit non seulement se conditionner littéralement d'avance au respect de ses minoritaires, mais continuer de son mieux à les tenir au courant. Seulement, il ne faut rêver d'aucun appui, si minime soit-il, dans ce bloc que l'on fera infailliblement réagir comme un corps étranger devant toute prise de conscience nationale du Québec français. Ni jouer aux « missionnaires » naïfs de ce côté. 43

Tout laisse croire qu'à la suite de cette élection, René Lévesque verra certains de ses espoirs politiques disparaître, entre autres celui de voir une partie des minorités québécoises se joindre à la cause indépendantiste, une cause qui selon lui est légitime et taillée au bénéfice de tous. Ici, force est de constater qu'il inclut la communauté juive dans cette démission. N'en demeure pas moins que, la volonté de convaincre disparue, il reste encore à relever les défis de l'acceptabilité sociale du projet et le respect du projet à faire reconnaître par les minorités du territoire⁴⁴.

René Lévesque paraît donc être résolument contre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme. De toute évidence, il n'est pas un antisémite et il cherche à dissocier le mouvement souverainiste (et par le fait même le nationalisme québécois) des manifestations qui peuvent s'y rattacher ou qui y sont rattachées à tort ou à raison.

⁴² René LÉVESQUE, « Les Anglophones et l'avenir politique du Québec », *loc.cit*.

⁴³ Ibid

⁴⁴ D'ailleurs, Lévesque ne démissionnera pas face à cette mission « d'acceptabilité sociale » puisque, comme nous le verrons plus loin dans cette recherche, il continuera à se présenter devant des auditoires juifs afin d'au moins entretenir et poursuivre un dialogue avec cette minorité.

Il cherche à éveiller, à conscientiser les Canadiens français sur la source historique des préjugés qui habitent certains contre les Juifs. Mais cette exigence qu'il impose au mouvement qu'il représente, il l'impose également à ses adversaires qui eux aussi se doivent à ses yeux de dénoncer, et non pas nourrir, des manifestations similaires dans leurs camps. Lévesque sait que les changements que vit le Québec, que les combats à venir (politiques, linguistiques, économiques) seront propices à l'émotivité et aux passions, puisqu'ils toucheront aux cordes sensibles de l'identité (langue, culture). Il tentera donc, entre autres par la tribune que lui offrent ses chroniques, de calmer le jeu, de modérer les ardeurs des « extrêmes », de faire réfléchir tous ses concitoyens incluant les membres de la communauté juive. Aussi, Lévesque développera l'argumentaire voulant qu'à l'instar des Juifs, les Canadiens français ont vécu l'intolérance, le préjugé racial puisque longtemps considérés comme des citoyens de seconde zone et qu'ils en sont encore affligés dans le cadre politique canadien. Selon le politicien, cette situation, qu'il souhaite faire reconnaître par ses adversaires politiques, demeurera vraie tant et aussi longtemps que les structures de la société québécoise ne seront pas au diapason des réalités de sa majorité francophone. Lévesque se montre aussi conscient que la communauté juive est tantôt instrumentalisée par les anti-souverainistes, tantôt fortement angoissée face aux manifestations nationalistes. Lévesque juge alors que même si elle ne peut défendre et adhérer au projet politique péquiste, elle peut tout de même reconnaître les injustices passées vécues par les Canadiens français, s'y reconnaître en partie et ne pas se laisser simplement guider par l'irrationalité des émotions et au final dépeindre malhonnêtement le projet souverainiste.

René Lévesque a vu les atrocités commises durant la Deuxième Guerre mondiale, résultat d'une haine de l'autre poussée à son extrême, tout autant qu'il est conscient du passé moins glorieux des Canadiens français et des manifestations

d'intolérance ciblant les Juifs durant l'entre-deux guerre. Lévesque sait que certaines de ces traces du passé catholique des Canadiens français sont encore bien présentes dans l'esprit de quelques Québécois, ceux-là mêmes qu'il veut guider vers l'émancipation nationale. Il a connu la haine dirigée contre lui, contre les Canadiens français et il est fort conscient du poids de l'histoire qui pèse sur ce peuple longtemps minorisé, colonisé sur son propre territoire alors qu'il formait la majorité. Tout ceci pris en compte, Lévesque sent qu'il peut (mais surtout qu'il doit) inscrire et pousser ses réflexions dans les tortueux et émotifs débats entourant le nationalisme. Avec tout ce bagage de connaissances et de vécu sur les affres de l'intolérance, qu'il considère comme des préjugés aveugles et sans fondements, René Lévesque se trouve en bonne position pour alerter partisans comme adversaires de la cause souverainiste du danger de se laisser mener sur les chemins de l'intolérance raciale, du racisme, de l'exclusion de l'autre et de l'incompréhension mutuelle. C'est dans cette optique peut-être, qu'à sa manière il tentera d'établir des ponts entre la nation qu'il défend et la communauté juive, entités qui finalement se côtoient quotidiennement depuis plusieurs décennies au Québec.

1.2.2 Similarités entre Juifs et Québécois francophones

Avant même de s'être déclaré ouvertement souverainiste, René Lévesque évoquera les similarités historiques entre le peuple canadien-français et le peuple juif. Il dresse ainsi des parallèles entre la résilience, la combativité, la volonté acharnée du peuple juif de lutter envers et contre tout afin de conserver sa langue, sa culture et ses traditions, ce dont font aussi preuve le Québec et son peuple depuis plusieurs décennies avant les débuts de la Révolution tranquille. Après sa conversion souverainiste, Lévesque prendra Israël en exemple comme étant une petite société,

un petit pays ayant fait de grandes choses rapidement. Il donnera en exemple le développement socioéconomique rapide de ce jeune pays. Pour lui, c'est un peu comme si l'accession du Québec au statut de pays tout comme la création d'Israël, sont des questions de respect, de justice, et d'une évidente logique dans l'évolution historique des deux peuples. En quelque sorte, Lévesque développera un argumentaire en faveur du projet souverainiste, basé sur de sporadiques comparaisons avec Israël et le peuple juif. Est-ce par simple calcul politique ne cherchant qu'à s'attirer la sympathie d'une communauté juive qui est souvent prompte et rapide à se porter à la défense des victimes d'injustices? Une communauté qui, au Québec, fait d'ailleurs office de communauté baromètre servant à mesurer le degré d'acceptabilité sociale, de respect des droits des minorités en lien avec le projet souverainiste. Sans minimiser cet aspect politique, Lévesque ne le faisait certainement pas seulement pour cette raison puisqu'il faisait déjà ce genre de comparaison avant même d'avoir quitté le PLQ. Il est plausible d'affirmer qu'il y a chez Lévesque une admiration franche et sincère envers le peuple juif, son histoire avec tous ses tumultes et ses réalisations.

La première mention de ces parallèles entre Juifs et Canadiens français se retrouve dans un court passage d'une chronique datée d'avril 1967⁴⁵, une chronique laissant d'ailleurs définitivement présager le schisme PLQ-Lévesque qui s'en vient à grands pas. René Lévesque, dans une volonté de pousser encore plus loin la reconnaissance du Québec comme entité distincte dans la fédération canadienne, fait mention d'une entrevue accordée par le premier ministre israélien Levi Eshkol à un média américain. M. Eshkol y fait une distinction sans équivoque entre la signification des termes nation et état. À ce sujet Lévesque rappelle qu':

⁴⁵ René LÉVESQUE, « La fainéantise de l'État ». *Dimanche-Matin*. 16 avril 1967.

[il] y a chez nous des gens à qui le mot « nation » écorche à la bouche. Surtout quand on ose évoquer en même temps cet autre terme explosif, celui d'État. Un à qui ça ne donne pas de complexes, c'est M. Levi Eshkol, premier ministre d'Israël. Voici le début d'une interview qu'il accordait récemment à U.S. News and World Report : Interv. : M. le Premier Ministre, voilà donc 19 ans qu'Israël est devenue une nation... M. Eshkol : Si vous permettez que je vous reprenne là-dessus...Une nation, voilà plutôt 4000 ans que nous en sommes une. Je sais que les Anglo-Saxons considèrent qu'une nation et un état, c'est kif-kif. Disons que nous fûmes une nation sans état pendant des siècles et que c'est l'état que nous ressuscitâmes il y a 19 ans. 46

« Et voilà. », de conclure Lévesque, comme si un argument massue, applicable à la situation du Québec, venait d'être ici énoncé par M. Eshkol. Notons que dans la même chronique, Lévesque traitera le Canada de « vraie maison de fous ». Il est clair que sa réflexion souverainiste est déjà bien entamée. Une réflexion qui cherche des bases, des comparatifs utiles à la défense et à l'argumentation entourant cette nouvelle avenue politique.

Quelques semaines plus tard, dans son importante chronique intitulée « Israël, les Juifs et nous... », Lévesque fait une éloquente référence à la compréhension historique mutuelle que devraient avoir les Juifs et les Canadiens français :

(...) qu'y a-t-il de surprenant à voir tous les Juifs du monde d'un bloc se déchaîner dès qu'Israël est menacé? Israël, pour eux, c'est plus qu'une patrie si longtemps perdue (nous autres, on peut comprendre ça au moins un peu...), c'est la fin de l'humiliation la revanche. « Israël a vaincu, disait un Juif l'autre jour dans une lettre ouverte, et tous les Juifs de partout se sentent grandis d'un bon pied ». Pourquoi pas? Au bout d'une inhumaine aventure, c'est une fierté farouchement humaine. À leur place, nous ferions exactement pareil. 47

C'est dans ces quelques mots que Lévesque situe le plus gros de cette possible compréhension mutuelle des injustices historiques caractérisant les deux peuples, bien sûr toutes proportions gardées quant à la gravité de ces injustices vécues. Mais nous sentons bien que les rapprochements historiques entre Juifs et Canadiens français font leur petit bout de chemin dans la tête de Lévesque. De plus, notons

47 René LÉVESQUE, « Israël, les Juifs et nous... », loc.cit.

-

⁴⁶ René LÉVESQUE, « La fainéantise de l'État », loc.cit.

que cette idée, voulant que les Juifs de partout aient tous gagné en confiance et en fierté avec la création d'Israël, sera reprise à maintes reprises par un Lévesque devenu officiellement souverainiste. Cette idée est, dans ses mots, présentée comme étant évocatrice d'un souffle, d'une fierté, d'une confiance mobilisatrice dont un peuple peut se servir à la suite de la reconnaissance officielle de son droit à se gouverner soi-même, souffle que Lévesque souhaite évidemment voir survenir chez les Québécois⁴⁸.

Ce sera d'ailleurs suivant l'élection québécoise de '70, alors que le chroniqueur réalise froidement que le projet souverainiste sera extrêmement difficile à faire passer chez les minorités culturelles du Québec, que Lévesque ne ménagera pas les comparaisons entre Juifs et Québécois francophones et qu'il prendra appui sur diverses réalisations juives afin de soutenir et défendre le projet souverainiste. Ainsi, lors de deux chroniques écrites en marge des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, René Lévesque reprendra en partie ces comparaisons entre les Juifs, la création d'Israël et l'accession du Québec à l'indépendance. Dans une chronique datée du 24 juin 1971⁴⁹, dont le titre et le contenu font référence à l'histoire juive, Lévesque soulignera le triste statu quo politique dans lequel est plongé le Québec:

Et ça continue... On n'est pas plus chez nous qu'avant—mais du moins notre interminable exil intérieur n'a-t-il pas empiré comme on pouvait le craindre. Fêtons ça, comme jadis les Juifs de la Dispersion se disant avec le vieil espoir toujours déçu, toujours repris : « L'an prochain à Jérusalem ...» Curieuse terre de « squatteurs » que ce pays que nous aurons quand nous le voudrons clairement. Avec une drôle de fête nostalgique pour peuple dépossédé chez lui—qui se « souvient » des bonnes pages de son passé et « espère » un avenir qu'il n'ose pas encore prendre en main, constatant d'année en année qu'il survit tant bien que mal en attendant. C'est toujours ça de pris,

⁴⁸ Lévesque reprendra d'ailleurs cette idée, notamment à l'écrit, dans les chroniques suivantes : « Illusions et aveux d'un Anglo-Canadien », *JdeM*, 24 septembre 1970; « L'étoile de David (amende honorable) », *JdeM*, 11 janvier 1972; « Ce goût du Québec... », *JdeM*, 23 juin 1973.

⁴⁹ René LÉVESQUE, « Est-ce le pays ou un exil? », Journal de Montréal, 24 juin 1971.

mais... Pour les peuples libres du monde, la fête nationale rappelle normalement leur naissance à cette liberté et commémore la lutte menée pour l'acquérir...50

Dans une autre chronique, publiée la veille de la fête nationale du Québec, Lévesque revient encore avec cette référence à la création d'Israël ayant donné des ailes et une fierté mobilisatrice au peuple juif. Ainsi, après avoir analysé l'évolution historique du Québec à sa manière, Lévesque conclut sa chronique, intitulée « Ce goût du Québec... », en des termes cherchant encore une fois à marquer les similitudes entre les aspirations nationales des Juifs et celles des Québécois et les bienfaits de la reconnaissance d'un foyer national pour chacun d'eux:

Notre mentalité surtout, cette « diminution » psychologique qu'on nous a (et que nous nous sommes) infligée, rien d'autre ne saura jamais nous la corriger. Avec la création d'Israël, a-t-on dit, tous les Juifs du monde ont subitement gagné deux pouces de taille en se redressant. Un foyer national, c'était cela pour eux. Ce sera cela aussi pour nous.51

Il faut donc constater que Lévesque fera référence à la création d'Israël et à l'accession du peuple juif au grand concert des nations libres, dans le cadre de chroniques fortement chargées politiquement, des chroniques ayant une puissante portée identitaire pour la nation québécoise qu'il défend et veut voir s'émanciper. En ce sens, lorsque vient le temps de s'adresser à la fibre nationaliste des Québécois francophones, il ne cite pas l'accession à l'indépendance de peuples africains récemment décolonisés (et qui, dans les années 1960-1970, faisaient et font les manchettes depuis peu), mais bien à la création d'un foyer national pour le peuple juif, ce dernier ayant une résilience culturelle et historique avec de fortes ressemblances à la résilience historiquement démontrée par les Québécois francophones. Lévesque n'est pas dupe. Il sait qu'en comparant ainsi la quête de liberté des Québécois à celle du peuple juif, il n'ira pas chercher des appuis à la cause dans la communauté juive (tel que nous l'avons mentionné précédemment, il

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ René LÉVESQUE, « Ce goût du Québec... », Journal de Montréal, 23 juin 1973.

a d'ailleurs déjà fait son analyse quant à la difficile percée du projet souverainiste dans les communautés culturelles à la suite de l'élection provinciale de 1970). Peut-être cherche-t-il au moins à faire réfléchir les membres de la communauté juive du Québec sur l'acceptabilité sociale du projet souverainiste, ou encore cherche-t-il à le rendre légitime, sachant fort bien que toute levée de boucliers qui émane de cette minorité québécoise a des répercussions sur la position politique d'autres minorités du territoire et certainement aussi sur l'opinion internationale⁵². Aussi, il est plausible de penser que Lévesque souhaitait confronter certains Québécois francophones, toujours aux prises avec leurs vieux démons enclins aux préjugés raciaux, et ainsi à inciter chez eux une réflexion sur les responsabilités qui incombent à une majorité territoriale dans son rapport aux minorités. Des propos et réflexions qui finalement sont autant de façons de montrer respectivement aux deux peuples en question: voyez-vous, ils ne sont pas si loin de nous!

Trois autres chroniques écrites par Lévesque contiennent ces références et comparatifs au peuple juif, et ce lorsqu'il aborde des sujets puissamment liés à l'explication de la légitimité du projet indépendantiste québécois. Mentionnons d'abord celle du 24 septembre 1970⁵³, où Lévesque revient sur une conversation qu'il a eue durant un trajet en avion avec un homme d'affaires anglo-canadien. Ce dernier, ne voyant d'autre solution que l'assimilation pour régler le problème de la place du Québec au sein du Canada, avoue qu'il est peut-être trop tard pour les fédéralistes de poursuivre dans ce genre de réflexion et de stratégie politique. Pour l'homme d'affaires en question, les Québécois – à l'instar de la communauté juive de Toronto qui jadis ne cherchait qu'à se faire accepter « en faisant oublier leur différence » alors que maintenant ils semblent « tenir à nouveau à s'identifier, à se

⁵² Comme le fait remarquer Pierre Anctil, les Juifs de Montréal possèdent « une capacité remarquable de mobiliser l'opinion publique et les médias, entre autres à l'extérieur du Québec. ». Voir Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », op.cit., p.162.

⁵³ René LÉVESQUE, « Illusion et aveux d'un Anglo-Canadien », JdeM, 24 septembre 1970.

singulariser, allant jusqu'à revendiquer des classes d'hébreu pour les enfants... » — sont donc eux-mêmes en mode revendication et reconnaissance de leurs particularités culturelles. Cette récente propension des Juifs de Toronto à s'afficher et s'affirmer « n'aurait pas coïncidé avec la consolidation triomphale, quoique si fragile et de plus en plus discutable, de l'État d'Israël », propose alors un Lévesque chroniqueur, admiratif, mais déjà très critique à cette époque des actions d'Israël dans le conflit israélo-palestinien. Cette confiance affichée n'est-elle pas directement liée au « fait d'avoir enfin, pour les Juifs de partout, leur fameux homeland, une patrie où ils sont sûrs de pouvoir toujours être accueillis... 54»?

Dans une autre chronique, publiée cette fois en septembre 1971 et écrite en réaction à une lettre d'un lecteur qui énumère les raisons pour lesquelles il s'oppose au projet indépendantiste québécois (dangers économiques, impôts plus élevés)⁵⁵, René Lévesque fera de nouveau référence aux Juifs et encore une fois seulement à eux pour appuyer sa réplique nationaliste. Il souligne cette fois-ci leur légendaire solidarité communautaire, voulant peut-être ici confronter l'improductive division politique au sein des Québécois francophones qu'il souhaiterait bien voir s'atténuer:

Enfin M. Patenaude nous inflige en vrac toute la litanie des faiblesses, des incohérences et des vices qu'il trouve à notre société. Admettons-en une bonne partie, que nous partageons d'ailleurs avec combien d'autres que ça n'empêche pas d'exister. (...) Dans le fédéralisme, la solution est claire : renoncer et s'assimiler, point. Mais dans l'indépendance, toutes nos ressources en main et mettant fin aux « doubles emplois » ruineux de notre budget, canalisant ici l'épargne qui nous glisse des doigts par centaines de millions, c'est rapidement sur une hausse du niveau—et plus encore de la qualité—de vie qu'on pourrait compter. À moins que nous ne soyons plus bêtes que les autres. Que ces Juifs par exemple, qu'on évoque en oubliant que non seulement ils se tiennent, mais qu'après deux mille ans, contre vents et marées, ils se sont tenus assez pour se redonner une patrie où même le plus déraciné d'entre eux sait qu'au besoin il trouvera un foyer bien à lui. ⁵⁶

Bernard PATENAUDE, *Lettre ouverte à M. René Lévesque*, publiée dans la section « Opinion du lecteur », *Journal de Montréal*, 6 septembre 1971.

⁵⁶ René LÉVESQUE, « Peuple commis ou patron? », *JdeM*, 6 septembre 1971.

⁵⁴ Ibid

Enfin, dans sa chronique du 14 octobre 1971⁵⁷, René Lévesque se montre fort critique face à cette volonté de refonder le Canada, tout en mettant de l'avant le bilinguisme, sur les bases du multiculturalisme et non plus du biculturalisme, une vision portée par le premier ministre P.-E. Trudeau et à laquelle la communauté juive se rattachera en grande partie: « Selon les grands esprits d'Ottawa, il faut donc éviter de confondre langue et culture⁵⁸ » . Pour Lévesque, du multiculturalisme canadien s'ensuivra un cadre politique où « aucune culture ne doit être « officielle » ». Le Canada n'aurait alors qu'à se considérer comme un « fourre-tout multi-culturel », ridicule projet selon Lévesque, citant pour preuve cette récente sortie de la communauté ukrainienne du Canada qui réclama l'impression « de billets de 5\$ bilingues : français ou anglais ET ukrainien... ». Pour Lévesque, au contraire, langue et culture sont deux facteurs indissociables dans les voies de la reconnaissance normale des peuples, comme chez les Juifs par exemple:

Non seulement ces deux facteurs sont-ils inséparables que l'expression pour l'être de l'âme qu'elle révèle, mais il est un autre élément fondamental dont aucune culture vivante et féconde ne saurait se passer : un sol bien à elle, dont elle se nourrit, où plongent ses racines et dorment ces ancêtres, d'où surgissent, distinctes comme autant de crus des innombrables vignobles de la planète, ces moissons de développement, d'institutions, d'art, de « manières d'être » qui font les peuples normaux. Aucun qui ne possède, modeste ou glorieux, faibles ou rayonnants, ces attributs d'une personnalité propre. Même les Juifs, tout au long des 2000 ans de leur Dispersion, ne réussirent qu'à survivre avec leur identité culturelle qu'en s'accrochant à l'image obsédante d'une patrie dont jamais la perte ne fût acceptée : « l'an prochain à Jérusalem... ». ⁵⁹

⁵⁷ René LÉVESQUE, « Le B&B est mort, vive le B&M », *JdeM*, 14 octobre 1971. Le *B&B* faisant ici référence à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, aussi connue sous le nom de commission Laurendeau-Dunton, qui publiera ses recommandations en plusieurs volumes à partir de 1967.

59 René LÉVESQUE, « Le B&B est mort, vive le B&M », loc.cit.

Les leaders de la communauté juive appuieront publiquement le projet du multiculturalisme canadien proposé et mis en place par P.E. Trudeau. Selon eux, le multiculturalisme garantira aux Juifs le maintien de leurs droits et spécificités culturelles sur le territoire, et ce contre diverses menaces et atteintes potentielles. Voir « Prime minister Trudeau : principles and realities », Congress Bulletin, mars-avril 1972, p.2.

Et Lévesque de poursuivre en se demandant si cette volte-face du fédéral, en faveur du multiculturalisme et faisant une « absurde distinction entre langue et culture », n'est au fond qu'une veule stratégie politique visant à s'assurer des appuis électoraux:

Fidélités aux folies qu'on a si longtemps préconisées? Flatterie aux puissants groupes ethniques de l'Ouest, à la veille d'un scrutin...appréhendé avec une vraie panique dans ces coins-là? Ou tout bonnement pour ravaler plus clairement que jamais au rang de minorité parmi d'autres ce peuple français du Québec qui, à force d'en « prendre », finira une bonne fois par se brancher : ou bien en passant par là comme le voudrait Trudeau et consorts, ou bien en sortant de là comme l'exigerait depuis longtemps le minimum de dignité collective. 60

Lévesque, dans cette dernière chronique, fait preuve de sa légendaire combativité politique qui l'amènera souvent à confronter ses opposants politiques, dont fait partie la communauté juive⁶¹, avec un argumentaire les forçant à se questionner sur leurs positions et à re-questionner la logique des causes qu'ils défendent. Une combativité conséquente, qui ici s'explique, entre autres façons, par l'assurance qu'a le chef péquiste dans la logique et la légitimité de ses prises de positions, quitte à royalement froisser et déranger certains de ces concitoyens. Une telle attitude, assurance et franchise dans les propos de Lévesque seront d'ailleurs tout aussi palpables dans ses chroniques sur le conflit au Proche-Orient, comme nous le constaterons dans le deuxième chapitre.

50 Ihio

⁶¹ Les Juifs du Québec appuyant, dans une forte proportion et depuis longtemps, le Parti libéral sur le plan électoral, tant au fédéral qu'au provincial. Voir Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », *loc. cit.*, p.161-162.

1.3. ALLOCUTIONS DE RENÉ LÉVESQUE DEVANT DES AUDITOIRES JUIFS

Nos recherches nous ont permis de retracer les mentions de quelques apparitions publiques (devant des auditoires majoritairement juifs) où René Lévesque reprend des propos et réflexions formulés dans les chroniques journalistiques précédemment étudiées. À ces occasions, il énoncera des positions similaires à celles que contiennent ses écrits, notamment sur le racisme ou l'antisémitisme, et évoquera les parallèles et similarités entre peuples juif et québécois. Aussi, nous constaterons que Lévesque adaptera quelque peu ses discours en regard de sa position sur la scène publique et politique. Cette section nous permettra aussi de voir que c'est par le truchement et au contact des travaux et activités du Cercle juif de langue française (CJLF)⁶² que Lévesque se forgera un discours cohérent sur les Juifs, sur la communauté juive et sur les liens et relations qu'il souhaite voir se concrétiser entre cette dernière et la majorité québécoise francophone dont il se fait le porte-étendard.

⁶² « Lors de sa fondation à la fin des années quarante, le Cercle Juif de langue française cherche à faire naître des relations plus étroites entre Juifs anglophones et Canadiens français en faisant connaître aux Juifs anglophones la langue et la culture française. ». Voir J.-P. CROTEAU, Les relations entre les Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle Juif (1954-1968), op. cit., p.32. Aussi à ces débuts, le CJLF entretient-il des liens avec le clergé catholique, liens qui se dissiperont et feront place, dans les années 1950, à des relations avec les élites intellectuelles canadiennes-françaises, éditorialistes et journalistes (André Laurendeau, Jean-Marc Léger, Roger Duhamel, René Lévesque). Cette redéfinition des activités du CJLF, est intimement liée à l'arrivée au Cercle d'un Juif francophone d'Irak, Naïm Kattan, entre 1955 et 1967, ce dernier entretenant des liens d'amitié avec les intellectuels canadiens-français. Voir CROTEAU, p.21.

1.3.1 Lévesque et le Cercle juif de langue française

En première page du Bulletin du cercle juif de février 1960⁶³, apparaît un court article faisant état de la conférence donnée par René Lévesque lors de la plus récente réunion du CJLF. Lors de cette allocution donnée « devant une salle comble » et intitulée « Le préjugé racial, la pire des maladies honteuses », Lévesque met « en accusation (...) les préjugés raciaux sous toutes leurs formes ». Le futur politicien aborde ce thème sous des angles qu'il reprendra constamment et de manières quasi identiques durant le reste de sa vie politique et publique. Et l'article de citer Lévesque : « Le test fondamental de la démocratie dit-il c'est la possibilité de chaque individu de vivre en paix avec son voisin. ». Cette idée est centrale dans la réflexion que se fait le journaliste sur la nécessité des majorités territoriales d'intégrer et de respecter les droits et libertés des minorités qu'ils côtoient quotidiennement. Lévesque insistera d'ailleurs fortement sur cet aspect, notamment lors d'appels aux militants péquistes et aux Québécois francophones une décennie plus tard⁶⁴. Ainsi, à l'orée des années 1960 où des manifestations d'antisémitisme refont surface et se réactualisent, Lévesque ne manque pas d'inclure dans son intervention un survol historique de l'antisémitisme, une analyse du nazisme allemand et « du champ où il est né et a fait ses ravages », et un rappel de l'attitude de l'Église catholique face à l'antisémitisme. Aussi, en cette période de

⁶³ « À la dernière réunion du Cercle Juif : Conférence de René Lévesque. Le préjugé racial, la pire des maladies honteuses », *Bulletin du cercle juif*, no.52, février 1960, p.1.

Lévesque reprendra notamment cette idée lors d'une chronique publiée en 1971, où il stipule que le respect des droits culturels des anglophones est une qualité « saine » et « essentielle » au projet souverainiste : « (...) il me semble que c'est là un test crucial de notre maturité, de notre aptitude à devenir une majorité normale, souveraine dans sa demeure et alors assez sûre d'elle-même pour intégrer et éventuellement assimiler les autres sans se croire obligés d'anéantir d'abord leur identité (...) ». Voir « Le Parti Québécois et la langue », Journal de Montréal, 4 mars 1971. Cette même réflexion sera reprise, par le politicien devenu premier ministre en réplique aux accusations de racisme qui planent sur le mouvement souverainiste, mais cette fois en faisant référence aux Juifs du Québec : « Un des meilleurs test de notre maturité, c'est d'examiner notre attitude face aux Juifs ». Voir René LÉVESQUE, La Passion du Québec, Québec/Amérique, Montréal, 1978, p.173-174.

décolonisation, Lévesque élargit le thème du préjugé racial envers les Juifs, mentionnant que « l'homme blanc se trouve encore au banc des accusés en raison de son attitude envers les gens de couleur ». En fait, Lévesque affirme que tout en pouvant « déplorer le sort des minorités européennes en Afrique du Sud et en Afrique du Nord », il ne faut pas passer sous silence le fait que leur racisme « est une maladie qu'on doit constater ». Et le conférencier de conclure sa présentation dénonçant les préjugés raciaux par une note positive voulant « qu'on s'achemine progressivement vers l'atténuation des menaces de cette maladie et on peut espérer qu'un jour on arrive à l'éliminer ».

Voyant le contenu de cette conférence donnée par Lévesque devant le CJLF et en se basant sur nos recherches, nous pouvons affirmer que c'est lors de cette présentation que le futur politicien jette les bases, bâtit et établit publiquement un socle de réflexions qui demeurera immuable tout au long de sa carrière lorsqu'il sera question de sujets touchant au racisme, à l'intolérance raciale ou à l'antisémitisme. Il utilise déjà un vocabulaire incendiaire, qualifiant de « maladies honteuses » toutes formes de manifestations de dominations raciales, d'aveugles incompréhensions ou d'injustices ancrées dans la longue histoire de l'humanité. Par contre, il ne manque pas non plus de faire preuve d'optimisme quant à la disparition progressive des obstacles à la compréhension et à la cohabitation entre tous les peuples du monde. Peut-être est-ce là un signe de son assurance en la démocratie et dans l'espoir que l'humanité saura tirer leçons des plus récents déchirements mondiaux, ces derniers ayant entre autres violemment touché la population juive? Notons que lors de cette allocution, les thèmes, abordés par Lévesque, sont presqu'en tout point identiques à

ceux retrouvés dans sa chronique intitulée « *Dark Afrika* » et publiée dans la *Revue Moderne* de mars 1960⁶⁵.

Aussi, nous apparaît-il assez clairement que c'est en grande partie au contact et à partir des travaux et activités du CJLF que Lévesque forgera les premiers jalons de sa réflexion et de sa position face aux minorités du Québec, notamment envers la communauté juive. En ce sens, Jack Jedwab évoque rapidement la présence de René Lévesque, à la fin des années 1950, au CJLF et une possible amitié entre ce dernier et Naïm Kattan⁶⁶, alors rédacteur en chef du BCJ et personnage important du CJLF⁶⁷. Kattan semble effectivement avoir influencé Lévesque, ou du moins les deux personnages ont-ils peut-être échangé leurs réflexions sur divers sujets mettant en scène leur communauté respective. À cet égard, il est d'intérêt de constater que l'éditorial du BCJ daté de janvier 1960, aborde lui aussi le sujet d'un visible et malsain retour de l'antisémitisme dans l'actualité internationale récente. Dans « Une maladie infectieuse 68», Naïm Kattan traite de cette vague d'incidents à teneur antisémite qui a « provoqué dans le monde occidental une vive émotion et une forte réaction », notant que Juifs et dirigeants occidentaux, religieux et laïques ont tous dénoncés « sans voix discordantes, ce nouvel appel à la haine ». Kattan se montre optimiste, tout comme le sera Lévesque, puisque cette réaction concertée diffère grandement de celle de l'opinion publique occidentale lors de la récente montée de l'hitlérisme en Allemagne dans les années trente. L'éditorialiste du BCJ identifie

⁶⁵ Condamnation du racisme des colonisateurs blancs en Afrique et condamnation des récentes manifestations d'antisémitismes en Allemagne et aux États-Unis.

⁶⁶ Jack JEDWAB, « The politics of dialogue: Rapprochment efforts between Jews and French Canadians (1939-1960) », dans Mervin BUTOVSKY et Ira ROBINSON, *Renewing our Days: Montreal Jews in the 20th Century*, Vehicule Press, Montréal, 1995, p.57.

⁶⁷ Selon J.P. Croteau, Naïm Kattan, comme rédacteur en chef du *BCJ*, influencera énormément les activités et écrits liés au *CJLF*, notamment en abordant des thèmes « touchant de près ou de loin les relations des Juifs de langue française avec les Canadiens français, que ce soit la culture, les relations internationales, la question scolaire, le nationalisme et le biculturalisme. ». Voir CROTEAU, *op.cit.*, p.13.

⁶⁸ Naïm KATTAN, « Une maladie infectieuse », Bulletin du Cercle juif, no.51, janvier 1960, p.2.

ensuite deux éléments expliquant cette nouvelle attitude des Occidentaux face aux Juifs, des réflexions que René Lévesque fera siennes dans le futur. Premièrement, Naïm Kattan évoque le fait qu'avec la création d'Israël, « le Juif persécuté et pourchassé possède un recours : il peut aller dans un pays qui lui ouvre en tout temps largement ses portes même si ses frontières sont menacées ». De plus, depuis l'établissement de l'État hébreu, les Juifs occidentaux ne ressentent plus le « désespoir et la panique » puisque sachant l'existence d'un foyer national leur donnant « une confiance et une dignité qui leur gagnent le respect de leurs concitoyens chrétiens ». Deuxièmement, pour exprimer le changement d'attitude de l'Occident par rapport aux Juifs, Kattan évoque l'importance que revêt la prise de conscience et la reconnaissance occidentale de l'ampleur des atrocités nazies (prise de conscience que Lévesque porte déjà intimement depuis son passage à Dachau!) et des dangers qui guettent l'humanité si elle se laisse emporter par l'aveuglement racial et le totalitarisme. L'éditorialiste poursuit en mentionnant que le règne hitlérien aura mené des populations entières à participer, parfois à leur insu, « à une entreprise criminelle dont le premier principe était de soustraire l'homme à l'humain ». Il enchaîne ensuite en notant que « certes, le sentiment de responsabilité du monde civilisé à l'égard d'un peuple maltraité inspire maintes condamnations », mais qu'il faut par-dessus tout que l'humanité s'assure de ne plus jamais retomber dans ces sombres avenues où l'antisémitisme fait office de « (...) microbe dont les ravages frappent au même degré les victimes et les bourreaux »⁶⁹.

À la lumière de cet éditorial de Naïm Kattan, nous remarquons que les réflexions, les prises de position, l'utilisation d'un vocabulaire incendiaire et même le ton dénonciateur sans détour de cette « maladie » qu'est l'antisémitisme et des dangers que sombre dans la « barbarie » une humanité qui s'y laisserait entraîner,

⁶⁹ Ibid.

seront repris ou encore tout autant employés par René Lévesque à la même période et dans les années futures. En effet, le prochain candidat vedette de « l'équipe du tonnerre », considère lui aussi que la création d'Israël a redonné aux Juifs la fierté de vivre selon leurs aspirations culturelles et identitaires et que, depuis qu'ils ont cette assurance d'avoir un foyer national bien à eux, ils se sentent grandis. Lévesque croit aussi que l'antisémitisme et les atrocités nazies ne sont pas des sujets qui méritent d'être traités à la légère, opinion renforcée par le fait qu'il en ait lui-même été témoin. Finalement, tout comme Kattan, Lévesque fait preuve d'une confiance en l'humanité afin que cette dernière ne retombe pas dans les mêmes pièges menant invariablement à des actes inhumains et barbares.

Un autre éditorial de Naïm Kattan, daté de novembre 1960⁷⁰, semble aussi avoir nourri les réflexions de Lévesque et son discours par rapport à la communauté juive et aux minorités territoriales. Dans « Minorités », l'éditorialiste identifie deux attitudes qu'adoptent généralement les groupes minoritaires. D'un côté, leur attitude peut être « dictée par la crainte, la peur et le manque de confiance ». La minorité, craignant alors de disparaître, « s'entoure d'une muraille protectrice (...), s'enferme dans un îlot ethnique et reçoit tout ce qui vient de l'extérieur avec méfiance, inquiétude, voire hostilité ». Cette attitude force la minorité à s'imposer « un code simple et parfois très restrictif de pensée et de conduite » où « la critique venue de l'intérieur est considérée comme un acte de trahison, car cela ternit la belle image que la minorité doit présenter à un monde hostile. ». Dans l'autre cas, la minorité peut adopter une attitude de « confiance et de force ». Le groupe minoritaire est « alors sûr de ses valeurs culturelles, spirituelles et sociales ». Des valeurs qui, suffisamment fortes pour survivre et assurer la survie de la minorité,

⁷⁰ Naïm KATTAN, « Minorités », *BCJ*, no.59, novembre 1960, p.2.

peuvent mêmes « quand elles sont connues, conquérir l'adhésion de personnes qui ne font pas partie de ce groupe minoritaire ».

Encore ici, il nous est permis de formuler d'évidents parallèles entre les thèmes et réflexions abordés par Naïm Kattan et ceux que René Lévesque portera des années durant. Ainsi, parlant de son peuple et à son peuple d'appartenance, Lévesque reconnaîtra chez ce dernier cette attitude de minoritaire parfois caractérisé par un manque de confiance et cette peur de disparaître qui incite à la méfiance et à l'hostilité. René Lévesque cherchera justement à sortir les Canadiens français de cette attitude, selon lui néfaste pour leur épanouissement, en étant un acteur public du néo-nationalisme québécois au tournant des années 1960 et plus tard via la défense et la promotion du projet nationaliste québécois. Comme pour la création de l'État d'Israël l'a été pour les Juifs, l'indépendance du Québec peut, selon Lévesque, redonner confiance, force et apporter des assurances culturelles et sociales aux Québécois. Le politicien, confiant de la légitimité et du bien-fondé de son projet politique, croit aussi qu'il pourra, avec le peuple québécois, se faire connaître, reconnaître et ainsi pouvoir faire adhérer les minorités présentes sur le territoire québécois au projet souverainiste, ou du moins il l'espérera un certain temps. Aussi, Lévesque comprend-il, mais surtout croit-il dur comme fer, qu'il sera impératif pour la majorité francophone du Québec d'assurer la liberté, l'égalité et de respecter les droits des minorités du Québec. Et que par-dessus tout, il faudra réussir à les intégrer à la société québécoise en démontrant, comme peuple majoritaire, ouverture et maturité.

Finalement, il faut aussi noter que l'admiration dont fait preuve René Lévesque à l'égard d'Israël dans ses chroniques, ressemble sur plusieurs points à l'admiration et aux réflexions énoncées par Jacques-Yvan Morin, alors professeur de droit à l'Université de Montréal. En effet, selon un long compte-rendu contenu dans

le *BCJ*⁷¹, ce futur ministre péquiste et compagnon d'armes de Lévesque⁷², se montrera fort admiratif d'Israël et du peuple juif lors d'une conférence intitulée « Israël et l'Occident » donnée devant le CJLF en novembre 1960.

Une nouvelle fois, nous constatons que les réflexions tenues par un membre ou un orateur du CJLF, seront reprises par Lévesque durant sa carrière. Tout comme Jacques-Yvan Morin, René Lévesque se montrera admiratif des réussites économiques de l'État d'Israël malgré sa position géopolitique difficile et les dangers qui le guettent sans cesse. Il formulera aussi le vœu que l'État hébreu se dresse comme un leader et un modèle pour le développement du Moyen-Orient et analysera maintes fois le conflit israélo-palestinien par la lunette de l'affrontement entre superpuissances qui s'entrechoquent malheureusement par l'entremise de belligérants interposés. Finalement, tout comme Morin, Lévesque démontrera aussi une vive admiration pour le peuple juif et l'État hébreu, soulignant le courage et la détermination de ses citoyens.

Il nous semble donc raisonnable de croire que le contact de René Lévesque avec le Cercle juif de langue française, a pu solidifier son positionnement face aux Juifs montréalais et face à Israël. Il est aussi plausible de penser que Lévesque restait en contact avec les écrits du *BCJ*. Le futur politicien aura également l'occasion, par l'entremise des réflexions du CJLF, de concrètement réaliser l'importance d'inclure les minorités dans un Québec à l'aube de grands bouleversements sociopolitiques. Ses contacts avec le Cercle juif de langue française, permettront à Lévesque d'être plus au fait des craintes et des aspirations des minorités culturelles, du moins celles

⁷¹ « À la dernière réunion du Cercle juif: Israël et l'Occident. Conférence de M. Jacques-Yvan Morin, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal », BCJ, no.59, novembre 1960, p.1-4.

⁷² Mentionnons notamment que Jacques-Yvan Morin sera élu à l'Assemblée nationale aux élections de 1973, 1976 et 1981. Il sera nommé successivement, par le premier ministre René Lévesque, ministre de l'Éducation (1976-1981), du Développement culturel et scientifique (1981-1982) et ministre des Affaires gouvernementales (1982-1984).

de la communauté juive très certainement. Naïm Kattan nous apparaît aussi être quelqu'un qui, par ses écrits (et possiblement ses relations d'amitié avec Lévesque?) aura eu une certaine ascendance sur l'avancement des réflexions de René Lévesque à l'égard de divers sujets sociaux. Il reprendra, conservera et diffusera, dans les décennies qui suivront, plusieurs des réflexions contenues dans l'éditorial de janvier 1960 écrit par Kattan lorsqu'il parlera des Juifs. Peut-être que Lévesque, tout autant que l'éditorialiste du BCJ, se sont-ils mutuellement nourris de leurs échanges et en sont arrivés à des positions et pensées fort similaires? Néanmoins, une chose est sûre, c'est qu'au contact du CJLF, il y a véritablement un discours, une réflexion relativement aux Juifs et à la communauté juive qui se construit, se concrétise et se cristallise chez René Lévesque. En ce sens, lors d'une allocution faite devant la chambre de commerce et de l'industrie Canada-Israël en 1963⁷³, il reconnaîtra et mentionnera l'importance des activités du CJLF du programme francophone du CJC dans l'établissement et le développement des relations entre Juifs et francophones au Québec. À la lumière de ces révélations, nous ne pouvons que reprendre l'affirmation de l'historien Pierre Anctil, voulant que ce soit au contact de la communauté juive que René Lévesque se forgera un discours et une position à l'égard des communautés culturelles du Québec⁷⁴. Nous pouvons par ailleurs ajouter que cela s'est fait dès le tournant des années 1960.

⁷⁴ Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », *loc.cit.*, p.163.

⁷³ Inter-Office-Information, no.2733, 11 juin 1963. Nous traiterons de cet article à la section 1.3.2 du présent mémoire.

1.3.2 René Lévesque, ministre devant les Juifs.

Outre celle faite devant le CJLF, René Lévesque fera aussi de nombreuses présentations devant des instances ou auditoires à majorité composés de juifs, et ce avec une certaine constance durant la période étudiée, soit de 1960 à 1976⁷⁵.

C'est d'abord à titre de ministre libéral des Richesses naturelles que René Lévesque s'adressera, à Montréal le 10 juin 1963⁷⁶, à une audience réunie autour de la *Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry*. Selon ce qui est rapporté dans les informations internes du CJC, sont alors présents d'influents membres du Congrès juif et le diplomate israélien chargé des questions économiques⁷⁷. Reprenant un article publié dans le journal anglophone *Montreal Gazette*⁷⁸, le

⁷⁵ Rappelons-nous entre autres cette mention de Lévesque dans une chronique relatant la campagne électorale de 1970 où il revient sur ses multiples présences ou celles d'autres militants péquistes dans des synagogues devant des auditoires juifs et sur les campus universitaires anglophones. Voir René LÉVESQUE, « Les Anglophones et l'avenir politique du Québec », *JdeM*, 31 août 1970.

⁷⁶ « Reference to French Program of Canadian Jewish Congress in Address by Natural Resources Minister of Quebec », *IOI no.2733*, 11 juin 1963, p.2.

⁷⁷ Outre la présence de M. H.E. Aryeh Manor, alors *Israeli Economic Minister for Canada and the U.S.A.*, notons que la conférence se fait sous la présidence de M. Sam Steinberg. Aussi, considérant la présence du ministre israélien, l'unilinguisme anglophone de plusieurs représentants du CJC (chose dont Lévesque est bien conscient), il nous est permis de croire que l'allocution du ministre des Richesses naturelles, alors représentant des libéraux de Lesage, s'est faite en langue anglaise.

⁷⁸ Ajoutons ici que, de manière récurrente mais non exclusive, lors de nos recherches nous avons constaté que les articles ou mentions de René Lévesque dans les journaux ou organes d'informations juifs, sont souvent basés sur des articles parus dans les grands médias canadiens-anglais présents au Québec, soit le Montreal Star et le Montreal Gazette. À notre avis, ceci est représentatif d'une certaine imbrication de la communauté juive à la communauté anglophone et explique en partie le fait que le regard que porte cette dernière sur les francophones du Québec soit tantôt emprunté, tantôt fortement influencé par la lunette des anglophones non-juifs et de leurs médias. À la lumière de cette remarque, il est pertinent de se demander jusqu'à quel point la perception de la communauté juive sur Lévesque et le mouvement nationaliste québécois a pu être déformée ou du moins indirectement influencée et teintée par la pensée et le regard que porte les anglophones du Québec (et aussi le Rest Of Canada) sur les aspirations des Québécois francophones et de leurs porteparoles politique. En ce sens, nous avons fait le choix, tout au long de ce mémoire, de ne pas nous référer aux articles originaux et de ne s'en tenir seulement à ce qui se retrouvent dans les médias juifs, considérant ainsi que nous ne retenons et étudions les informations importantes, parce que choisies par et pour la communauté juive du Québec. Notons que la présence du représentant israélien Aryeh Manor lors de cette conférence, vaudra à l'allocution de Lévesque d'être citée dans

résumé de l'allocution contenu dans le Inter-Office-Information du CJC mentionne que Lévesque insiste sur l'importance des activités du CJC et du CJLF dans les relations entre Juifs et francophones au Québec. Faisant sans doute référence aux bouleversements sociopolitiques que vit le Québec en pleine Révolution tranquille, Lévesque enjoint les Juifs québécois, à l'instar de ce qu'ils entretiennent avec les anglophones, d'essayer de se rapprocher de la communauté francophone et ainsi de ne pas être pris entre les deux communautés, comme cela a été le cas historiquement. Il mentionne que les Canadiens français et les Juifs ont des parcours historiques communs, bien que les problèmes de sa communauté semblent mineurs à l'égard de ceux forgés par les 2000 ans d'histoire du peuple juif. Dans un même ordre d'idée, se montrant admiratif du chemin parcouru par le peuple juif, Lévesque compare (toujours avec modération) la volonté affirmée des Canadiens français de vivre et de s'épanouir dans leur langue maternelle (moyennant d'y travailler, dira-til), au miracle juif en Palestine où l'hébreu, une langue quasiment morte, renaît après deux millénaires. Il poursuit en disant que les Juifs ne sont pas assez près des problématiques touchant les francophones, car historiquement, les immigrants juifs issus des premières vagues se sont naturellement liés là où la force logeait, soit dans la communauté anglophone. Par contre, malgré ce fait, il y a probablement eu moins de réelle discrimination envers les Juifs chez les Canadiens français qu'il ne s'en est manifesté chez d'autres groupes. Le politicien ajoute ensuite qu'il envisage, faisant référence à une question d'actualité pour la communauté juive québécoise, que dans un avenir rapproché il y aura fort probablement des changements en regard de la question des écoles juives au Québec. Lévesque mentionne aussi qu'il y a eu trop de veines discussions sur l'histoire du Canada et il en appelle aussi aux Juifs en ces mots:

un média international, soit la *Jewish Telegraphic Agency* (JTA). Voir « Quebec Cabinet Member Warns Jews to Adopt French Canadians Views », *Jewish Telegraphic Agency*, 13 juin 1963, p.3.

The fact is that two peoples built Canada—the French and the English. Everyone else has to be French or English, while maintaining their own traditions if they wish. It's nonsense to talk about Italians, Ukrainians, Jews or Sons of Freedom in the same way as French-Canadians regarding their position in Canada.⁷⁹

La même année, René Lévesque fera une apparition télévisée dans laquelle il tient une analyse similaire à celle mentionnée précédemment (faite devant la chambre de commerce Canada-Israël). En effet, dans le Pierre Berton Show du 30 mai 1963⁸⁰, qui nous semble traiter des relations entre Canadiens français et la minorité juive, le ministre des Richesses naturelles est interviewé en compagnie d'un Juif montréalais, le Dr Alton Golbloom⁸¹. Les deux invités partagent l'analyse voulant que les similitudes entre Juifs et francophones, provenant de leur vécu de groupe minoritaire, débouchent sur une compréhension mutuelle des aspirations respectives des deux communautés. Se référant aux immigrants juifs de l'aprèsguerre, René Lévesque mentionne que plusieurs Canadiens français ressentent un peu la même chose que les Juifs, conséquence de leur expérience historique commune d'avoir eu à survivre. Rappelons qu'au cours de cette même époque, le projet indépendantiste est porté politiquement par le R.I.N. et l'actualité est ponctuée par le début des activités terroristes du F.L.Q.82. D'ailleurs, cette émission fait suite à la diffusion, le jour précédent (29 mai 1963), d'une autre émission « devoted to separatist and terrorist activity in Quebec » (toujours le Pierre Berton

⁷⁹ Lévesque reprendra quelques mois plus tard (devant une association italo-canadienne en novembre 1963) cette idée voulant que les minorités culturelles du territoire, tout en étant les bienvenues, doivent se joindre à l'une des deux nations fondatrice du Canada et qu'elles ne peuvent en rien tenter d'imposer leur nationalisme : « We respect the cultural survival of Quebec citizens of ethnic origin other than French or English but not their nationalism. Are all the ethnics groups going to form a third nation, an artificial nation? We will respect your cultural presence but nothing more». Voir « Reference to Ethnic groups in an address by natural Resources Minister of Quebec », *IOI no.2776*, 11 novembre 1963, p.3.

⁸⁰ L'émission dans laquelle apparait Lévesque est diffusée le 30 mai 1963. « Reference to Jews and Canadian Jewish Congress in T.V. programs on Separatist Scene in Quebec », *IOI no.388*, 14 juin 1963, p.2.

⁸¹ Le père du député libéral provincial Victor Goldbloom.

⁸² Rappelons que les premiers attentats du FLQ ont eu lieu en mars 1963. Concernant l'histoire du FLQ, voir Louis FOURNIER, *FLQ*: *Histoire d'un mouvement clandestin*, Lanctôt, Outremont, 1998.

Show). À cette occasion, l'éditeur adjoint du journal *La Presse*, M. Jean David, expose les dessous du mouvement séparatiste. Il se montre surpris de voir que la communauté juive semble être la plus apeurée par ce mouvement qu'elle craint, selon lui, sans raison. Mentionnant qu'à sa connaissance, le mouvement ne révèle aucune manifestation anti-juive, il ajoute que les Juifs parlent individuellement plus de séparatisme que leurs concitoyens Canadiens français⁸³. Aussi, dans le cadre de cette émission, le professeur Pierre Elliot Trudeau, de l'Université de Montréal, qualifiera le séparatisme de mouvement réactionnaire de droite qui mènera à un appauvrissement des standards de vie et à l'établissement d'un « État de droite »⁸⁴. Trudeau mentionne aussi que même si les séparatistes se réclament être de gauche, il n'en demeure pas moins qu'ils donnent préséance aux arguments raciaux avant les arguments sociaux. C'est, selon l'analyse du professeur Trudeau, un signe inévitable que le mouvement séparatiste sera repris et capturé par les mêmes leaders de droite ayant historiquement été identifié au nationalisme de la province de Québec.

Force est de constater à nouveau, que les propos tenus par René Lévesque au cours de cette allocution devant la *Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry* ou lors du *Pierre Berton Show*, renferment une panoplie de propos et de positions semblables à ceux que nous retrouverons aussi plus tard chez lui. Ainsi, Lévesque se montre-t-il admiratif de la résilience du peuple Juif parlant du « miracle d'Israël ». Il fait appel à des similarités historiques entre le rêve nationaliste du

lci encore, ce qui est rapporté par le *IOI* se base sur un article paru dans la presse anglophone (*Montreal Star*). Retranscrit tel quel dans le *IOI*, l'article du *Star* se permet le commentaire suivant après avoir rapporté l'étonnement de M. David de voir que la communauté juive semble la plus craintive face au mouvement séparatiste québécois : « Strange, that nobody pointed out why terrorist activity directed against a minority—any minority—might conceivably disturb the Jewish community. ». Cherchant peut-être à éclaircir et préciser que ce dernier commentaire ne reflète que l'opinion du journal, le IOI ajoutera la note suivante, en réponse à ce commentaire du *Montreal Star*: (Note: The Canadian Jewish Congress issued no statement on the Separatist movement in Quebec). Voir « Reference to Jews and Canadian Jewish Congress in T.V. programs on Separatist Scene in Quebec », *IOI no.388*, 14 juin 1963, p.2.

peuple juif et le chemin parcouru pour y arriver (ne manquant pas de faire les distinctions appropriées entre les blessures et adversités historiques respectives) et la volonté actuelle des Canadiens français traduite dans les changements sociopolitiques en cours au Québec, pour légitimer la volonté de ces derniers de vivre en français sur leur territoire (rappelons que bien qu'il fasse partie de la mouvance néo-nationaliste, Lévesque n'est pas encore officiellement souverainiste). Finalement, il se montre attentif aux problématiques et réalités juives du Québec, notamment en souhaitant une issue honorable en matière de droit à l'éducation juive et en soulignant le droit des minorités de vivre selon leurs traditions culturelles. À cet égard, il précise toutefois que les minorités doivent être conscientes de l'importance de s'intégrer et de partager les réalités d'au moins une des deux nations fondatrices canadiennes (au Québec la nation canadiennefrançaise). Notons par contre que c'est une des seules fois où Lévesque fera référence à l'État hébreu en parlant du territoire de la Palestine ou encore qu'il parlera du « miracle d'Israël » : ceci s'explique peut-être par la présence importante d'un diplomate israélien, donc d'un interlocuteur juif extérieur aux réalités canadiennes et québécoises. Par ailleurs, il est clair qu'à cette époque, le conflit israélo-palestinien n'a pas la même ampleur et ne suscite pas le même intérêt médiatique que ce qui le caractérisera quelques années plus tard. Il est aussi intéressant de voir que la communauté juive, dans sa note sommaire ajoutée dans le bulletin d'information du CJC, semble entretenir une certaine distance avec le regard que peut porter la communauté anglophone sur le mouvement séparatiste québécois, et ce même si les deux communautés minoritaires entretiennent de forts liens symboliques dus à un usage commun de la langue anglaise.

1.3.3 Un chef péquiste en quête d'appuis électoraux?

En référence aux événements ayant secoué le Québec l'année précédente, se tiendra, fin novembre 1971 à la synagogue Holy Blossom de Toronto, une conférence intitulée Canada and Quebec-One Year Later⁸⁵. Outre le chef péquiste, d'autres politiciens sont présents, soit Mitchell Sharp et Jérôme Choquette, respectivement ministre canadien des Affaires étrangères et ministre de la Justice du Québec. Mais c'est vers René Lévesque que se tournent tous les regards « because of his party's insistence on separating Quebec from Canada—a political solution he claimed would be achieved by 1976.86 ». Après avoir répondu aux questions de M. Sol Littman, éditeur en chef du Canadian Jewish News et aussi panéliste lors de cette conférence, questions ayant portées exclusivement sur Israël et sur le positionnement politique international du PQ87, Lévesque répondra franchement à plusieurs interrogations formulées par la communauté juive face au projet souverainiste. Ainsi, le rabbin de la synagogue Holy Blossom Temple, Gunther Plaut, fait-il état des profondes craintes et peurs présentes dans la communauté juive, quant à un possible retour de l'antisémitisme au Québec, une donnée intrinsèquement liée aux manifestations de nationalisme dans l'histoire. Ce à quoi Lévesque répondra qu'il en est fort conscient et qu'il sympathise avec eux quant aux sources de ces craintes. C'est entre autres pourquoi il cherche depuis quelques années à maintenir un dialogue avec la communauté juive – des relations d'ailleurs que Lévesque s'efforcera de garder vivantes tout au cours de sa carrière – afin de dissiper ces doutes:

He said that he had spoken at many synagogues during the provincial election, not that he anticipated much Jewish support, but simply to keep an open line to the Jewish

^{85 «} Levesque answers queries on Jews, Israel at seminar », CIN, 3 décembre 1971, p.1 et 10.

⁸⁶ Ibid.

 $^{^{87}}$ Nous y reviendrons à la section 2.3 du présent mémoire.

community. He sensed that the adults were fearful of change but that there was growing support from young Jews, particularly college students.⁸⁸

Après quoi Lévesque affirme être pleinement conscient qu'entre 80 % à 90 % des Juifs québécois craignent d'éventuels effets négatifs du « separatism », mais cherche tout de même à relativiser les craintes exprimées, à rétablir certains faits historiques et ainsi à se faire rassurant en réitérant que l'antisémitisme est peu présent dans la société canadienne-française:

I Know, he said, that history shows that a rise in nationalism means Jews get it in the neck. But what can I do about it? I can't change your history. I can't foresee the future. However, anti-Semitism is not a significant French-Canadian characteristic and no special importance should be given to the occasional anti-Semitic statement from some political nut from one of the minor parties. 89

Ensuite, René Lévesque, bien au fait des tensions linguistiques qui font rage et autour desquelles des réactions émotives risquent de se présenter, affirme que les Juifs du Québec devraient plutôt voir comme problématique leur intime relation avec la communauté anglophone. Ainsi, en se référant aux Québécois francophones, actuellement en pleine période d'éveil national et en opposition à certains milieux anglophones, Lévesque dira : « 'If they choose to put in with them' he stated, 'what can I do?' ». Finalement, le professeur Jacob Zeigel, anciennement à l'Université McGill, revient sur les épisodes de xénophobie qui ont historiquement accompagnés la montée du nationalisme au Québec. Il ajoute que les Juifs se sentent plus à l'aise dans un environnement pluraliste, un environnement où ils savent qu'ils pourront

88 « Levesque answers queries on Jews, Israel at seminar », CJN, 3 décembre 1971, p.1 et 10.

⁸⁹ *Ibid.* Lévesque se réfère peut-être à des propos et discours politiques de partis à droite de l'échiquier politique québécois. À ce chapitre, le *CJN* invitera la population canadienne-française et la communauté juive québécoise à rester vigilants face à une possible alliance politique en 1969. Voici ce qu'écrira le *CJN* à ce sujet dans une courte note éditoriale : « Liberal public opinion and ethnic groups in Quebec will be wise to follow inquisitively the announced negociations between Creditist Leader Real Caouette and the 'Christian Nationalist fringe party of Dr. Tremblay. Somehow this Christian Nationalist Party of Quebec, which aims 'to unite the forces of the right', smells a rat. Let's not be afraid to examine it although the odor is nauseating ». Voir « The Man to Watch », *CJN*, 30 mai 1969, p.4.

avoir libre-accès partout au Canada et dans le monde. René Lévesque lui répond ceci, dans une formule ne manquant pas de caractériser ce qu'a historiquement représenté l'Université McGill pour les francophones : « If you tie in with that, you will have a real period of sensitivity. McGill University feels 'closed in' because for a long time it has served a part of the Quebec population and not the whole of it ». Cette présence de Lévesque à cette conférence de 1971, qui devait porter uniquement sur les suites de la crise d'octobre, nous démontre bien que la communauté juive canadienne et québécoise est fortement habitée par deux éléments, soit la question du sort d'Israël et les possibles dérives du nationalisme québécois dont les Juifs pourraient faire les frais. Devant un tel auditoire juif attentif et réceptif tout en étant exigeant, mais par-dessus tout craintif et empreint de doutes, René Lévesque, de plus en plus conscient des peurs qui existent dans la communauté juive et avec lesquelles il doit, et devra manœuvrer, ne manquera pas de se montrer franc, réaliste et le plus possible rassurant sur des questions qu'il sait toucher à certaines de leurs sensibilités.

Alors qu'il est chef du PQ en 1975, année pré-électorale, René Lévesque poursuit un dialogue entamé, nourri et développé durant près d'une quinzaine d'années déjà avec la communauté juive. Ainsi, à l'aube du mois de juin 1975, il est conférencier invité devant le *B'nai B'rith* à Montréal (*Chomedey Lodge*)⁹⁰. À cette occasion – dans ce qui nous semble être un énième effort en vue de démystifier, d'éclaircir, de légitimer, de faire connaître, d'informer sur les visées politiques et de

⁹⁰ « Leader of Parti Quebecois on Israel », *IOI no. 3856*, 2 juin 1975, p.2. Notons qu'encore une fois, l'information s'y retrouvant se base sur un article publié dans la presse anglophone (*Montreal Star*). Il est aussi intéressant de remarquer l'importance que revêt Israël pour la communauté juive (ici souligné à travers les communications du CJC), sujet qui semble souvent éclipser tous les autres. En ce sens, le titre de la notice mentionne que Lévesque a parlé de l'État hébreu, ne faisant donc pas référence ici aux enjeux politiques locaux constituant en fait le cœur de l'allocution du chef péquiste. Le *B'nai B'rith* est une organisation communautaire juive internationale vouée, entre autres, à la promotion des droits pour les communautés juives.

faire accepter le projet souverainiste à une partie de la communauté juive - il fait encore une fois mention des nombreuses similitudes entre les peuples juif et québécois. Mais cette fois-ci, le faisant valoir à l'aide d'un puissant comparatif teinté d'intenses références pour plusieurs Juifs québécois, en avançant que ce que le PQ tente de faire au Québec ressemble à ce que le sionisme a pu représenter pour la création d'Israël. Il poursuit en disant que tout comme il existe une identité juive, il existe aussi une identité québécoise qui se matérialisera politiquement. Lévesque trace encore une fois des parallèles entre l'adversité historiquement vécue par les Juifs et celle vécue par les Québécois francophones, non sans encore faire une distinction entre la gravité des injustices subies par les deux peuples aux nombreuses similarités historiques. Notons ici que, conscient de son auditoire et de ses sensibilités (le B'nai B'rith dénonçant vivement toute manifestation antisémite), Lévesque citera les pogroms d'Europe de l'Est et Hitler, pour identifier les préjudices historiques vécus par les Juifs. Il poursuivra son comparatif en mentionnant que cette souffrance juive a contribué à ce besoin pour le peuple juif de se construire une terre nationale, où en prime une langue morte est ressuscitée. Et ce, tout comme les Canadiens français, longtemps maintenus dans une ruralité et sous la chape de la religion catholique (caractéristiques par lesquelles inconsciemment ils ont protégé leur langue et culture), qui dorénavant sortent de cette ruralité et cherchent consciemment à faire reconnaître et sécuriser leur identité.

À quelques mois d'une élection en novembre 1976 qui s'avérera être capitale pour le PQ, sachant fort bien que la communauté juive anglophone lui est politiquement très hostile, René Lévesque ira rencontrer la population juive sépharade francophone. Lors de cette rencontre, tenue sous le thème de « La présence juive au Québec », le chef péquiste tentera subtilement de faire le plein d'appuis politiques en faisant notamment appel à l'appartenance à la francophonie

de cette communauté⁹¹. L'article du *BCJ* rapporte, sur un ton défensif et teinté de scepticisme, les grandes lignes de cette rencontre: « Devant un auditoire exclusivement sépharade, M. Lévesque s'est pris le droit – très légitime lorsqu'il est question de politiciens – de traiter des problèmes, qui selon lui, sont communs aux Québécois et aux Juifs francophones du Québec ». Lévesque fait remarquer que les francophones sont confrontés à deux problèmes fondamentaux, soit : « la question politique qui départage le Québec du reste du Canada », une donne « dont on ne peut se passer », et la problématique économique « qui en bien des points de vue recoupe la question politique ». Le reste de l'article se lit comme suit :

Faisant allusion à la situation prévalent en Israël, il s'est permis le parallèle suivant : "À cause de la façon dont les choses se sont passées, à cause des circonstances, à cause des intérêts en jeu, une minorité dominante d'un point de vue numérique, face à une minorité non numérique, peut se sentir forcément dominée et exploitée...". La situation qui prévaut au Québec est exactement la même que celle qui a cours en Israël. Faisant le parallèle avec le Québec, M. Lévesque soulignait qu'il n'était pas question de revenir sur un passé, une histoire (plaines d'Abraham/Israël) mais qu'il est surtout question de former une cause commune ici au Québec où de nombreux groupes francophones agissent de manière isolée. 92

Mais, cet argument, voulant que la francophonie soit la cause commune pouvant unir Juifs francophones et Québécois francophones, ne semble pas être partagé outre mesure par l'auditoire présent ni par le *BCJ*. Non plus qu'il ne semble assez convainquant pour transformer les Sépharades en nouveaux électeurs péquistes. Et ce, non seulement par manque d'arguments locaux, mais aussi et de façon incontournable à cause d'une autre déclinaison de la question israélienne, soit faute de précisions de la position du PQ sur une récente résolution onusienne concernant

92 « René Lévesque et la Présence Juive au Québec », BCJ, mars-avril 1976, p.17.

⁹¹ « René Lévesque et la Présence Juive au Québec », *BCJ*, mars-avril 1976, p.17. Nous ne connaissons ni la date ni lieu où s'est tenue la rencontre. Considérant la parution de l'article rapportant l'allocution de Lévesque, nous pouvons présumer qu'elle s'est déroulée en février ou mars 1976. Mentionnons qu'à cette époque, Naïm Kattan n'est plus l'éditorialiste du *BCJ* et que le CJLF n'est plus aussi influent qu'il l'a été dans les années '50 et '60 en ce qui a trait au développement des relations entre Québécois francophones et Juifs. À ce sujet, voir le mémoire de J.P. CROTEAU, *op.cit*.

le mouvement sioniste⁹³. En témoigne le reste de l'article, soulignant et reconnaissant le courage politique de Lévesque, démontrant un respect du politicien chez des Sépharades affichant tout de même une fondamentale adversité politique qui nous apparaît mue par une sensibilité et par une adversité concernant des politiques internationales bien plus que locales:

Lorsque dans l'assemblée on demanda à M. Lévesque ce qu'il espérait de nous, et le plan d'action de son parti, il s'est montré par sous-entendus évasif sur le contenu de son parti, et a laissé entendre sans jamais le dire que ce qu'il attendait de nous, c'était des suffrages. Mais il n'a su que répondre également lorsqu'il a été question de préciser son attitude face à une résolution des Nations Unies envers le sionisme. M. Lévesque est courageux. Certes, il y a des problèmes. Et cela où qu'on aille. Que l'on soit pour ou contre, que l'on adopte telle ou telle ligne de conduite, il n'en reste pas moins que ceux-là seuls qui détiennent le pouvoir feront en sorte de donner aux autres l'illusion de décider alors qu'en vérité, ils tirent les ficelles du jeu : M. Lévesque l'a fort bien résumé dans cette seule phrase : "Il y aurait le Québec, les reste du Canada naturellement car on ne peut s'en passer, les États-Unis car évidemment ce sont nos voisins immédiats, et les francophones car nous avons des liens de parenté et de communication avec eux". ⁹⁴

Il semble donc que ce soit en vain que Lévesque tente, par un argumentaire s'appuyant sur les liens et une union souhaitée entres francophones du Québec et visant la sauvegarde du fait français en Amérique, de mousser le projet péquiste et d'ainsi s'attirer la faveur électorale des Juifs sépharades francophones du Québec. Et même si, hypothétiquement, la donne francophone peut fortement résonner chez les Sépharades, il n'en demeure pas moins que pour ces derniers, l'ambiguïté du positionnement péquiste sur les questions internationales semble, tout comme pour leurs homologues anglophones, une donnée qui peut facilement éclipser tout autre argumentaire aussi légitime et bien peaufiné soit-il.

⁹³ Ici, on fait fort probablement référence à la résolution no. 3379, adoptée le 10 novembre 1975 par l'Assemblée générale de l'ONU, qui décrétera que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ».

⁹⁴ « René Lévesque et la Présence Juive au Québec », Bulletin du Cercle juif, mars-avril 1976, p.17.

Nous pouvons donc cerner le discours et les prises de position de Lévesque relativement à la communauté juive en regardant le contenu de ses allocutions devant des auditoires juifs. De manière constante avec ses idées développées dès 1960 au CJLF, et portées dans plusieurs de ces chroniques, René Lévesque se montrera admiratif de l'aventure juive et dressera différents parallèles historiques entre Juifs et Québécois. Des désirs et parcours communs aux deux peuples, se traduiront par cette volonté ferme de se construire un foyer national reconnu afin de s'épanouir et d'assurer sa survie. Un argumentaire que Lévesque estime juste et légitime indépendamment qu'il soit ministre libéral, donc fédéraliste, ou chef du grand rassemblement souverainiste. Les propos tenus par Lévesque devant des auditoires à majorité juive, montre bien qu'il croit légitime et encore possible de recevoir l'appui de la communauté juive, ou du moins il tentera avec la conviction d'un missionnaire nationaliste, de faire accepter son projet politique par les membres de cette communauté dont les têtes dirigeantes se montrent ouvertement de farouches adversaires fédéralistes. Aussi, et contrairement aux contenus de certaines de ses chroniques dans les journaux, Lévesque est-il fort conscient de la sensibilité des Juifs lorsqu'il est question d'Israël. Ainsi, dans les tourments et rapides développements du conflit au Proche-Orient, René Lévesque se gardera-t-il de ne pas évoquer le sujet lors de ses apparitions devant un public juif⁹⁵. Mais lorsqu'il sera entraîné sur le sujet par des questions de ses interlocuteurs, il se fera tantôt direct et franc, tantôt évasif en réponse à certaines questions s'y référant. Pour Lévesque, il faut sans cesse s'adapter, car tout évolue rapidement: du conflit israélo-palestinien à la montée du PQ et aux éventuels impératifs du pouvoir. Comme nous le verrons lors du deuxième chapitre, la question israélo-palestinienne

⁹⁵ Tout comme à l'instar de références au « lobby juif ». Nous verrons dans la section 2.3 du prochain chapitre de notre mémoire, que Lévesque se prononcera publiquement sur le conflit en 1969 et que ses paroles alors prononcées marqueront la communauté juive et le suivront durant plusieurs années.

est un terrain miné qui peut fortement teinter, éclipser brusquement, voire faire rapidement déraper, les volontés de dialogue et de rapprochement entre René Lévesque et la communauté juive. C'est une variable politique dont Lévesque prendra de plus en plus conscience et avec laquelle il essayera de conjuguer au fil des années qui le mèneront au poste de premier ministre du Québec.

1.4 CONCLUSION

Dans ce premier chapitre, par une analyse de certaines chroniques de René Lévesque et de quelques apparitions qu'il fera devant la communauté juive, nous avons montré que le chroniqueur-politicien cherche notamment à faire ressortir les similarités entre les Juifs et les Canadiens français. Il se montrera admiratif du peuple juif, de sa combativité et de sa résilience historique récemment récompensées par la création de l'État d'Israël, une réalité qui redonna fierté à un peuple trop longtemps ostracisé. Lévesque voudra souligner d'une certaine manière que le projet nationaliste québécois dont il se fera le porte-étendard, veut accéder à une reconnaissance étatique aussi légitime dans ses fondements que l'a été la création de l'État hébreu. Le politicien se montre aussi fort conscient des relations historiquement tendues entre les Canadiens français et la communauté juive, des liens qu'il cherche à transformer en rassurant cette dernière que le passé bêtement intolérant des Québécois francophones est révolu. D'ailleurs, Lévesque mentionnera sa volonté de garder ouvert un dialogue avec la communauté juive, seul moyen par lequel la compréhension mutuelle entre les deux communautés pourra se concrétiser. Il soulignera que la majorité francophone, dans ses relations avec les minorités, sait et saura s'adapter à ses nouvelles responsabilités, conséquences directes de la Révolution tranquille et de sa redéfinition profonde des structures sociopolitiques de la province. En ce sens, il souhaite aussi que cette prise de

conscience qu'il impose au mouvement indépendantiste, qui veut entre autres que la joute démocratique se déroule dans le respect et évite les dérapages, soit aussi partagée par ses adversaires politiques et tous les concitoyens québécois. Par contre, durant la même période et tout en tentant de maintenir des liens francs avec la communauté juive, Lévesque ne pourra s'empêcher de se prononcer sur des sujets touchant à la diaspora juive et à l'État hébreu, ce qui ne manquera pas de venir teinter et quelques fois obscurcir des relations toujours fragiles avec une communauté juive locale qui, majoritairement, défendra corps et âme la situation d'Israël sur la scène internationale.

CHAPITRE II

RENÉ LÉVESQUE, ISRAËL ET LE CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

2.1 Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous verrons que René Lévesque est un homme qui ne fera aucun compromis lorsqu'il est question du respect de la vie humaine et qui s'opposera farouchement au recours à la violence et à la guerre sans raison valable. Encore une fois, nous verrons un homme privilégiant plutôt le dialogue et la voie démocratique dans sa volonté de résoudre des différends internationaux. Nous inclurons dans ce chapitre une section importante portant sur le regard que porte Lévesque sur le conflit israélo-palestinien. Nous analyserons aussi quelques-unes de ses prises de position ayant suscité de vives réactions de la part de la communauté juive, soit l'une portant sur le sort des Juifs d'URSS et l'autre concernant les attentats de Munich en 1972. Pour ce faire, nous nous baserons sur le contenu de chroniques et d'allocutions écrites ou prononcées par René Lévesque.

2.2 POSITIONS ET ANALYSES DE RENÉ LÉVESQUE FACE AU CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

René Lévesque œuvrera comme chroniqueur dans les médias écrits à un moment où les redéfinitions du paysage socio-politique mondial sont marquées par de puissants changements, faisant de certains événements d'incontournables sujets de chroniques pour le politicien. Au Proche-Orient, le conflit opposant Israël aux Palestiniens et à ses voisins arabes, s'envenime à la fin des années 1960 et devient un bouillant sujet d'actualité internationale au tournant des années 1970. En effet,

les événements s'y bousculent et les positions des deux camps, tout comme l'opinion publique à l'égard du conflit, se cristallisent¹. Comment se caractérise la pensée de Lévesque? Que peut-on dégager de ses prises de position et de ses analyses en regard du conflit israélo-palestinien, conflit qui au Québec comme ailleurs polarise les débats et prises de position, et qui surtout interpelle de façon majeure la communauté juive? À cet égard, notons que les historiens Éric Bédard et Xavier Gélinas, dans leur bref survol du contenu des chroniques de René Lévesque, disent ceci des chroniques « lévesquiennes » sur la guerre israélo-palestinienne :

(...) le chroniqueur tente de la désenchevêtrer, mais cette fois-ci en se montrant patient et sensible aux nuances. Lévesque présente les parties belligérantes de manière aussi équilibrée que possible. Il estime leurs revendications, sinon leurs méthodes et tactiques, également légitimes, les Juifs méritant de jouir de l'État national qui leur fut solennellement promis, et les Palestiniens méritant de ne pas voir leur terre spoliée. Dans plusieurs articles, il commente des esquisses de compromis qui, à son avis, avant de déboucher sur des formules territoriales et juridiques, devront cheminer par le dialogue, le réalisme et l'empathie réciproques.²

Les remarques des deux historiens sont forts justes. Néanmoins, notre analyse différera largement sur un point, soit celui voulant que Lévesque estime également légitimes les tactiques et méthodes utilisées par les belligérants. Nous démontrerons plutôt que le chroniqueur se montrera fort critique des décisions et actions d'Israël dans le conflit et qu'il n'estime en rien que le « combat » se déroule à forces égales. Nous verrons dans les pages qui suivent, la position de Lévesque relativement à Israël, à la Palestine et la proposition de règlement qu'il préconise.

¹ Mentionnons à cet effet la Guerre des Six jours (juin 1967), les événements entourant « septembre noir » (septembre 1970), les attentats de Munich (septembre 1972), et la Guerre du Yom Kippour (octobre 1973).

² Éric BÉDARD, Xavier GÉLINAS, « René Lévesque : Chroniqueur », loc. cit., p.41-42. Ces derniers sont d'ailleurs en voie de publier toutes les chroniques journalistiques de René Lévesque. Voir Éric BÉDARD et Xavier GÉLINAS, Chroniques politiques de René Lévesque, Tome 1 : les années 1966-1970, Hurtubise, Montréal, 2014.

2.2.1 Israël

Dans presque toutes ses chroniques portant sur le conflit israélo-palestinien, René Lévesque gardera et défendra sa vision des choses de façon constante, se laissant guider par ses principes de justice sociale, de non-violence et par son désir de voir le conflit se régler par l'amorce d'un dialogue d'égal à égal. Sur les trente-deux chroniques que nous avons retenues pour notre étude, une vingtaine d'entre elles abordent de près ou de loin la question du conflit israélo-palestinien, les politiques de l'État d'Israël ou la situation des Juifs sur la scène internationale. Ces écrits seront l'occasion tantôt de poursuivre son œuvre de pédagogue à la *Point de Mire*, tantôt de se montrer fort critique envers les actions militaires et le comportement politique d'Israël dans un conflit qui ne cessera de prendre de l'ampleur et dont les chances de règlement pacifique s'amenuisent de jour en jour.

Quelques idées maîtresses caractériseront le discours de Lévesque lorsqu'il parlera de l'État d'Israël en tant qu'acteur du conflit. Dans de nombreux retours historiques, il fera valoir que la création de l'État juif est légitime, qu'il ne doit jamais être remis en question et que les Juifs forment un peuple ayant droit à leur État. Mais surtout, Lévesque mentionnera souvent le contexte historique et le caractère incontournable du fait qu'Israël soit en quelque sorte une réparation faite par des pays occidentaux emplis de remords quant au peuple juif, remords attribuables aux atrocités commises contre ce peuple durant la Deuxième Guerre mondiale. Il rappellera souvent que le peuple juif a historiquement été persécuté, dans des formules faisant quelquefois ressortir son admiration pour cet État:

israël est un cas de conscience pour le monde occidental. Il répare non seulement les crimes nazis, mais aussi, en quelque sorte, deux mille ans d'antisémitisme chrétien. (...) De plus, le monde admire cette construction inlassable d'un petit pays moderne et

productif (...), cette volonté farouche de renouer avec une histoire millénaire et de rendre sa patrie et sa dignité à un peuple si tragiquement persécuté.³

Par contre, ces constantes références à la légitimité, au bien-fondé et aux réussites de ce jeune pays n'empêchent pas Lévesque de se montrer fort critique des actions politiques et de la façon dont cet État mène la lutte aux Palestiniens. Dès la Guerre des Six Jours, le chroniqueur déplore vigoureusement le sort des réfugiés palestiniens et l'inaction d'Israël par rapport à l'humiliation d'un peuple découlant de l'expansion territoriale d'Israël. Une humiliation qui, aux yeux de Lévesque, aura des répercussions dangereuses quant aux suites du conflit qui ne peut, dans cet état d'injustice, que se décliner dans la haine, la violence et l'incompréhension mutuelle. Ainsi, lors de son premier texte sur le sujet, faisant suite à la guerre des Six Jours de juin 1967, Lévesque écrira que malheureusement les Palestiniens deviendront des « centaines de milliers de réfugiés qui vont être comme autant de bâtons de dynamite dans les pays voisins⁴», et le chroniqueur de pointer l'État juif comme en étant un des principaux responsables:

Profitant de la victoire, les Juifs élargirent quelque peu les frontières que leur avait tracées l'ONU. Surtout ils ne firent rien (c'est le moins que l'on puisse dire) pour empêcher un bon demi-million de Palestiniens arabes de s'enfuir et puis de croupir et de se multiplier, à deux pas, en vue de leurs cabanes et de leurs champs perdus, dans une indicible atmosphère de misère et de haine.⁵

Lévesque insistera aussi sur l'injustice que créent les actions d'Israël, rappelant qu'au départ la création de l'État juif ne s'est pas faite sans heurts: « Seulement, on se trouvait ainsi à réparer—sur le dos et aux dépens des Arabes qui, établis depuis des siècles en Palestine, n'avaient en rien participé aux excès hitlériens. En voulant corriger une injustice, on en commettait une nouvelle⁶». Cette idée qu'Israël (et son peuple), après avoir été historiquement spoliés et abusés injustement, devient lui-

⁶ René LÉVESQUE, « Nasser et la guerre de 20 ans », loc.cit.

³ René LÉVESQUE, « Nasser et la guerre de 20 ans », Dimanche-matin, 24 mars 1968.

⁴ René LÉVESQUE, « Le mois des dupes au Proche-Orient », *Dimanche-matin*. 11 juin 1967.

⁵ Ibid.

même injuste dans ses actions et en oublie quelque part son propre vécu, habitera souvent les réflexions et analyses du conflit d'un Lévesque se montrant allergique à l'injustice. Ainsi le démontrent bien ces quelques mots combinant un rappel historique à un questionnement désapprobateur:

(...) on peut se demander, non sans un certain trouble, quelle part de cette brutalité et de ce racisme même dont ils ont tant souffert, les Israéliens ont-ils fini par absorber. Y a-t-il eu contagion mystérieuse, au cours des siècles et jusqu'aux camps nazis, des persécuteurs aux victimes? Quoi qu'il en soit, il est de plus en plus clair qu'Israël est sur une très mauvaise pente et que les torts sont fort loin, depuis longtemps d'être tous en face.⁷

Ces accusations, ces vives critiques relativement aux agissements d'Israël et la démonstration de leur importance dans l'escalade du conflit, s'accompagnent souvent de dénonciations véhémentes de l'inaction de la communauté internationale, spécialement celle des grandes puissances américaine et soviétique. Ainsi, Lévesque parlera de l'implication plus ou moins cachée des États-Unis et de l'URSS, et d'une polarisation des opinions fortement nourries par une désinformation médiatique mutuelle qui ne fait que nourrir la bête de l'incompréhension dépendamment des médias de masse auxquels les populations ont accès:

Comme depuis un mois, tous les dirigeants impliqués vont continuer à qui-mieux à lancer de par le monde des demi-vérités ou même de purs mensonges. (...) De leur côté, les grandes agences et les principaux organes de diffusion vont accentuer encore cette més-information en suivant chacun sa pente inaltérable. Dans le camp soviétique, on est pour Nasser et les autres régimes arabes de « gauche » et contre les potentats du pétrole de l'État d'Israël que l'on voit également soutenu par Washington. En Occident, de façon tout aussi unilatérale et avec un même mépris des nuances, on déforme sans vergogne dans l'inverse.⁸

Aussi, cette désinformation est-elle palpable en Amérique du Nord, entre autres à cause d'un « lobby juif » influent auprès des classes politiques : « Nous, en Amérique du Nord, sommes mal placés pour exercer là-dessus un jugement éclairé. Grâce à

-

Ibid.

⁸ René LÉVESQUE, « Le mois des dupes au Proche-Orient », *loc. cit.*

leur nombre et à leur influence, les Juifs sont parvenus à établir pour Israël une « image » complètement positive et favorable—et l'inverse pour les Arabes⁹».

Car oui Lévesque ne manquera pas de mentionner l'existence et l'influence d'un « lobby juif » nord-américain et de son imbrication dans l'univers politique états-unien (notons qu'il ne fait jamais directement référence à un « lobby juif » canadien ou québécois¹⁰). Comme ici lorsqu'il fait un lien entre la présence politique juive et l'entrée en scène du président Truman en 1948, un « mini-président » que tous donnaient pour perdant et qui donc : « À plus forte raison avait-il besoin du puissant vote juif, dont les effectifs pourtant substantiels ne sont qu'un aspect mineur de l'influence énorme qu'il exerce chez nos voisins, en particulier dans le secteur des communications¹¹». L'année suivante (après avoir lui-même fait face lors de l'élection de 1970, à l'existence d'un vote quasi monolithique des Juifs du Québec), le chroniqueur réitère cette idée d'un « lobby juif » influent, dans une partie de sa chronique intitulée *Gare à l'Alsace-Lorraine!*, où il se désole devant les suites de plus en plus dramatiques que prend le conflit israélo-palestinien:

Revenons en Terre Sainte où ce sont maintenant les Juifs qui ont le haut du pavé. Et comme tous ceux, hélas, qui ont eu « leur tour » depuis que le monde est monde, ils jettent les autres dans le fossé. Manipulant Washington grâce au puissant « lobby » des Juifs américains, Israël refuse de lâcher les territoires égyptiens, jordaniens et syriens qui furent le douteux butin de sa victoire des Six Jours. Un diplomate USA leur rappelle à ce propos un souvenir d'antan. Il y a tout juste un siècle, au lendemain de 1870, l'Allemagne se croyait aussi à l'abri de tout retour des choses quand elle arracha à la

⁹ René LÉVESQUE, « Nasser et la guerre de 20 ans », loc.cit.

¹⁰ Est-ce que Lévesque évite délibérément de parler d'un lobby juif canadien ou québécois afin de ménager la susceptibilité de ses concitoyens juifs? Il est fort probable que ce soit le cas, car selon nous, Lévesque sait fort bien que de telles remarques, plus ou moins fondées, viendraient sans contredit miner ses aspirations à maintenir ouvert un dialogue avec la communauté juive. En ce sens, dans son désir d'entretenir des relations avec les Juifs, Lévesque choisira de ménager ses propos et de contrôler son légendaire franc-parler.

¹¹ René LÉVESQUE, « Le choléra politique », *JdeM*, 10 septembre 1970. Lévesque fera aussi de brèves références à l'influence d'un « lobby juif » dans d'autres chroniques : « Nasser et la guerre de 20 ans », *Dimanche-Matin*, 24 mars 1968; « Gare à l'Alsace-Lorraine », *JdeM*, 10 avril 1971; « La destruction d'un Québécois à Ottawa », *Le Jour*, 9 décembre 1975.

France l'Alsace et la Lorraine. (...) On sait ce qui se passa 40 ans plus tard. S'il est un pays qui a payé pour connaître l'histoire allemande, c'est bien Israël pourtant. Mais si l'on n'y a rien oublié, on ne semble pas avoir appris grand-chose...¹²

De l'extrait qui précède, nous pouvons voir qu'en un certain sens, Lévesque lie ses vives critiques, par rapport aux politiques d'Israël dans le conflit israélo-palestinien, à la quête de justice, à cette exigeante recherche qui incombe à toute démocratie de traiter ses voisins et ses minorités territoriales avec respect. En fait, ce que Lévesque s'imposera comme ligne directrice, ce qu'il tente d'imposer au mouvement souverainiste et aux Québécois francophones dans leurs nouvelles responsabilités de « majoritaires », il l'impose aussi aux acteurs politiques qui l'appuient ou lui font face. Il en sera de même lorsqu'il sera question de la maturité politique que le Québec se doit d'acquérir dans ses relations avec les communautés minoritaires présentes sur son territoire, notamment sur la question du respect de leurs droits. C'est une maturité que Lévesque souhaite pouvoir déceler chez les acteurs politiques internationaux qu'il analyse dans ses diverses chroniques.

Plus le conflit s'éternise, plus Lévesque se fait critique des actions d'Israël. Il évoquera d'ailleurs très souvent, les dissensions de plus en plus présentes au sein de la communauté juive face aux politiques de l'État hébreu, et ajoutera le fait qu'Israël, par son intransigeance, se met de plus en plus la communauté internationale dangereusement à dos. Comme dans cette chronique rédigée dans la foulée des attentats de Munich en septembre 1972 où Lévesque cite les positions de Juifs (dont un héros national de l'État hébreu, Lyova Eliav) qui pressent Israël de dialoguer avec les Palestiniens et qui souhaitent voir disparaître l'attitude de plusieurs Juifs voulant que « les Palestiniens n'existent pas et qui espèrent que le problème va s'en aller de lui-même »¹³. Ce à quoi Lévesque se demande encore,

¹² René LÉVESQUE, Chronique sans titre, *Journal de Montréal*, 10 avril 1971.

¹³ René LÉVESQUE, « Les États ont des raisons que la justice ne connaît pas... », *Journal de Montréal*, 11 septembre 1972.

comme il le fera lorsqu'il parlera du cas de Leila Khaled¹⁴, si dans un monde où existerait un dialogue entre Juifs et Palestiniens, les attentats de Munich se seraient produits?

Et encore, en 1973 cette fois, dans un texte dénonçant les intrusions israéliennes au Liban, les exécutions sommaires de dirigeants palestiniens, qui sont des méthodes rappelant celles dont les Juifs furent victimes durant leur histoire¹⁵. Parfaitement conscient du sujet épineux qu'il traitera dans sa chronique, Lévesque la débute par son habituel rappel historique voulant que la création d'un État juif constitue un cas de conscience pour l'Occident et que donc nous soyons « toujours, un peu beaucoup gêné de blâmer Israël ». Ensuite, tout en reconnaissant la précarité de la survie de l'État hébreu, il considère que ce dernier agit en impérialiste régional avec « l'arrogance des forts ». Il met en garde Israël de la facilité avec laquelle elle méprise l'opinion internationale et l'ONU. Après quoi, il évoque, encore une fois, les dissensions grandissantes au sein de la communauté israélite sur le « nationalisme militariste » de son foyer national. Lévesque cite à cet effet le président du Congrès juif mondial, M. Nahum Goldmann, selon qui les politiques israéliennes à l'égard du conflit et les divisions internes qu'elles engendrent auraient des conséquences désastreuses pour Israël et les Juifs en ce qu'elles « risquent de nous faire perdre la meilleure partie de la jeune génération et la majorité de nos intellectuels qui sont toujours de tendance progressiste ». Lévesque poursuit, toujours en citant Goldmann, en mentionnant que sur le plan extérieur, l'égoïsme collectif découlant de la seule défense des revendications juives et l'indifférence des Juifs en regard des grandes luttes sociales en cours sont néfastes et dangereux pour Israël et pour les Juifs. Le chroniqueur semble apprécier

Activiste, terroriste palestinienne dont Lévesque traitera dans une chronique dont nous mentionnerons le contenu dans les pages suivantes. René LÉVESQUE, « Le choléra politique », *Journal de Montréal*, 10 septembre 1970.

¹⁵ René LÉVESQUE, « Israël et la vocation perdue », *Journal de Montréal*, 19 avril 1973.

la lecture de Goldmann, ce dernier affichant une réflexion et formulant un souhait similaire à ceux de Lévesque en regard de ce que pourrait et devrait représenter Israël et le peuple juif : « peut-être la tâche primordiale du judaïsme...doit-elle être de nous identifier à nouveau avec les minorités opprimées...¹⁶». Tout comme lorsqu'il citera les propos de Lyova Eliav, c'est ici, pour Lévesque, une occasion de montrer qu'il appuie ses propos et positions, dénonçant vertement Israël, ou du moins un courant de pensée en Israël, sur une réflexion portée par un membre influent de la communauté juive internationale.

Aussi, voyons-nous un Lévesque qui affirme, en mai 1973¹⁷, que malgré l'admirable patriotisme israélien, celui-là même qui aura permis à un petit pays de se développer de façon rapide et prodigieuse, commencent à surgir des problèmes internes au pays depuis quelque temps¹⁸. Lévesque dit alors que la seule raison pour laquelle ce pays n'ait pas encore éclaté, compte tenu des nombreuses dissensions internes (Israël étant selon lui un peuple « chicanier autant sinon plus que d'autres »), c'est la menace extérieure grave et constante. Mais du même coup, le « super-patriotisme » découlant de cette menace extérieure, est aussi la raison principale de l'absence de dialogue avec ses voisins arabes et « tant qu'elle ne sera pas réparée, cette dépossession d'un peuple frère gardera foncièrement vulnérable l'apparente invincibilité de l'État juif¹⁹».

René Lévesque retrouve un certain optimisme quant à la possible résolution de conflit à la suite du départ, en 1974, de Golda Meir à la tête de l'État hébreu, une

¹⁷ René LÉVESQUE, « De la poésie à la prose », Journal de Montréal, 9 mai 1973.

19 Ibid.

¹⁶ Ihid

¹⁸ Parmi les problématiques citées par Lévesque à cet effet, soulignons l'abandon du rêve des Kibboutz, les problèmes de surpopulation à Tel-Aviv, la pauvreté, la difficulté d'intégrer ses immigrants et la nécessité politique pour Golda Meir de faire alliance avec les orthodoxes qui veulent maintenir les vieilles lois religieuses.

démission qui s'inscrit dans la foulée d'une recherche de renouveau en Israël²⁰. Cette vieille garde dont Mme Meir faisait partie, voyant la Palestine comme « une terre sans hommes pour des hommes sans terre », une « cruelle fausseté » puisque, selon le chroniqueur, « il y avait là des hommes [qui] avaient fini par former un peuple auquel on a enlevé sa propre patrie ». Cet ancien régime sera remplacé, espère Lévesque, par « une nouvelle génération plus souple, qui ne serait pas mariée avec cette tare initiale si obstinément maintenue et aggravée depuis 26 ans, l'injustice infligée à l'autre²¹». Sinon, les Palestiniens « continueront à manier le terrorisme, cette arme des sans-espoirs » et à se dire « comme jadis les Juifs euxmêmes (...) l'an prochain à Jérusalem ». Cet espoir de changement de ton dans le conflit israélo-palestinien, Lévesque l'évoque dans une chronique où il parle de l'arrivée sur la scène politique israélienne d'Yitzhak Rabin : « (...) le premier ministre est également considéré comme une « colombe » de la politique. Après le trop long règne des vieux pionniers intraitables, Israël se dirigerait-il enfin vers la coexistence pacifique avec ses voisins arabes?...²²».

Lévesque sait que lorsqu'il critique Israël, il s'expose lui-même à de vives critiques venant de la communauté juive du Québec puisqu'une majorité de cette dernière défend sans compromis l'État hébreu²³. Reprenant ici les mots d'un

²⁰ René LÉVESQUE, « Le départ de Golda Meir, c'est la fin de la vieille garde », *JdeM*, 14 avril 1974.

²² René LÉVESQUE, « Salade du samedi », Journal de Montréal, 27 avril 1974.

¹¹ Ibid

²³ Comme quoi cet événement est le véritable déclencheur forçant tous et chacun (Lévesque inclus!) à avoir une opinion, à se positionner et à s'intéresser au conflit. À ce chapitre, aux dires de Nancy Neamtam, pour les Juifs montréalais, ce n'est qu'à la suite de cette guerre de juin 1967 qu'il devient impératif pour la communauté de se montrer et se porter vigoureusement à la défense d'Israël. Ainsi, pour la militante juive québécoise qu'est Neamtam, cet épisode de juin 1967 « (...) a marqué un point tournant dans la communauté juive. Jusque-là, l'adhésion au sionisme était quasiment facultative, mais par après, tous les Juifs autour de moi se sentaient personnellement attaqués, et la pression est devenue très forte dans la communauté pour que tous appuient sans réserve les actions de l'État d'Israël. ». Voir Allen GOTTHEIL. *Juifs progressistes au Québec, op.cit.*, p.293.

correspondant israélite du journal *Le Monde*²⁴ (appartenance à la diaspora juive du correspondant que Lévesque ne manquera pas de souligner), le chroniqueur-politicien affirme que concernant « ses vérités », Israël « ne permet pas que d'autres les lui servent... mais se les sert lui-même avec assez de verve ». Selon Lévesque :

En Amérique du Nord surtout, c'est frappant. La loyauté des communautés juives est d'une telle efficacité qu'on trouve très difficilement sur le conflit permanent du Proche-Orient, autre chose que le plus strict, le plus orthodoxe des points de vue proisraéliens. Comme si l'État juif représentait vraiment, dans ce monde imparfait, une miraculeuse mutation qui l'aurait mené du coup à une forme supérieure d'humanité.²⁵

Dès que l'occasion se présente, Lévesque ne manque pas d'appuyer ses critiques visà-vis d'Israël en citant les positions semblables aux siennes énoncées par d'autres intervenants publics. Le chroniqueur-politicien fait ainsi valoir, face à une communauté juive qui très majoritairement défend sans compromis l'État hébreu, que son analyse est partagée par une opinion internationale et extérieure à la seule lunette québécoise.

2.2.2 Palestiniens

La position de René Lévesque par rapport aux Palestiniens tourne principalement autour de l'expression d'une indignation quant au sort de ce peuple déraciné, déplacé, subissant les contrecoups de la création légitime de l'État d'Israël. Plus déplorable encore, la situation imposée au peuple palestinien fait sombrer tranquillement ses enfants dans les spirales de la haine et de la violence terroriste. À ce chapitre, mentionnons que Lévesque ne croit pas que la haine des Palestiniens envers Israël est une manifestation d'antisémitisme, mais bien qu'elle tire des racines historiques et se traduit par un antisionisme marqué. Lévesque se montre

²⁴ Éric Rouleau est ce correspondant du journal *Le Monde*.

²⁵ René LÉVESQUE, « Franchise en Israël », *Journal de Montréal*, 24 février 1974.

sympathique à la cause palestinienne et aux injustices dont ce peuple est affligé (surtout le sort des réfugiés). Cette sympathie ne fait pas de Lévesque quelqu'un qui cautionne le recours à la violence et aux actes terroristes des Palestiniens. Chaque fois qu'il parlera de ce type d'actes, il mentionnera que ces derniers ne viennent qu'entacher la légitimité de la cause palestinienne. Mais il n'en demeure pas moins que le chroniqueur se montrera compréhensif face à ce peuple qui n'a d'autre choix que l'utilisation du terrorisme, selon lui l'arme ultime des « dépossédés » et des « sans espoir ». Sympathique au sort des réfugiés palestiniens, le chroniqueur-politicien se désole de constater que trop d'entre eux grandiront dans un climat de haine et de vengeance appréhendée contre Israël. Il se désole tout autant de voir des peuples frères, ayant jadis vécu sur les mêmes territoires et partagé leur quotidien, aujourd'hui s'éloigner et se détester à ce point : « sont frères ces mortels ennemis du Moyen-Orient²⁶». Aussi verrons-nous Lévesque se faire le défenseur des Palestiniens et Arabes considérant qu'ils sont des « oubliés » de la vision occidentale du monde.

Lors de sa première chronique traitant du conflit israélo-palestinien écrite en juin 1967²⁷, où il y dresse un portrait à la *Point de mire* du conflit qui se développe au Proche-Orient, Lévesque y va d'une analyse historique mentionnant l'époque paisible entre les deux peuples, les sources de l'antisionisme arabe et de cette haine destructrice envers Israël, puis finalement du sort injuste que réserve l'histoire aux Palestiniens aujourd'hui:

Au temps de sa splendeur, quand l'Islam dominant amorçait la Renaissance depuis la Mésopotamie jusqu'à l'Espagne, partout, à tous les niveaux, l'on y voyait Juifs aussi bien que Musulmans et Chrétiens vivre et travailler ensemble, dans un climat de

²⁷ René LÉVESQUE, « Le mois des dupes au Proche-Orient », *Dimanche-Matin*, 11 juin 1967.

²⁶ René LÉVESQUE, « Point de Mire », *Dimanche-Matin*, 26 novembre 1967. Lévesque évoquera à divers moments dans ses chroniques cette proximité historique des deux peuples qui aujourd'hui s'affrontent, toujours avec un brin de désarroi face au drastique revirement de l'histoire. Voir « Et puis après... », *Dimanche-Matin*, 2 juillet 1967; « De la poésie à la prose », *JdeM*, 9 mai 1973.

tolérance et d'égalité qu'on a jamais revu depuis. À ce point de vue, l'humanité cherche en vain à retrouver cette qualité de civilisation qui régna pendant quelque temps de Bagdad à Grenade. La vraie maladie arabe, bien plus récente et d'origine politique, c'est l'anti-sionisme. C'est-à-dire le refus et, d'une défaite à l'autre, la haine grandissante, obsessive de l'État juif et non pas des Juifs vivants en tant qu'êtres humains. Sauf qu'à force de revers et d'humiliations, les deux affections pourraient bien finir, si ce n'est déjà fait, par ravager ensemble l'âme arabe et la rendre incurable. (...) Le sionisme, mouvement organisé de retour « poussé » par l'anti-sémitisme criminel des pays européens, commença à re-judaiser systématiquement la Palestine alors qu'elle était encore dans l'empire turc, au début du 20e siècle. Puis vinrent la guerre de 14-18, le régime britannique et la « Déclaration Balfour » promettant aux Juifs leur homeland en Palestine...et du même coup l'apparition de l'anti-sionisme arabe, dont il fallut tenir compte because le pétrole. Jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'histoire de la Palestine fût celle d'une pénible et tenace reconquête juive, d'une hostilité croissante des Arabes et d'une politique chèvre-chou des occupants britanniques. Dès le conflit terminé, ceux-ci remirent le paquet de troubles entre les mains de l'ONU nouvellement formée. Et à titre posthume, c'est Hitler qui régla la question. Un monde bouleversé par l'étendue de la barbarie nazie vota en '48, comme une sorte de compensation, pour la création de l'État d'Israël. Trouvant que toutes ces belles consciences se soulageaient à leur unique détriment, les Arabes déclarèrent aussitôt la guerre. 28

Lévesque, dans sa chronique de la semaine suivante²⁹, revient sur cette idée de haine dangereuse envers Israël qui s'installe de plus en plus chez les Arabes et qui mine sans cesse les chances d'en arriver à un règlement rapide et paisible du conflit. Il dénonce le fait que la gravité du sort des Palestiniens n'est pas prise au sérieux, alors même que le sort des Vietnamiens, lui, est matière à indignation:

Car c'est une vraie tragédie comme celles des Grecs antiques où des dieux aveugles emportaient les hommes vers un sombre destin. C'est complètement que « nous » avons pris parti pour Israël. Sans nuance. Même si leur malheur est assez subit et effarant pour être « remarquable », les Arabes c'est aussi loin que les Vietnamiens et presque aussi différent, et on les méprise tout bonnement d'avoir été le Goliath qui s'effondre au premier assaut de David. Qu'ils puissent crever par milliers dans les sables du Sinaï (...) Mais la haine arabe ne s'atténuera pas de sitôt. Pas comme c'est encore parti. Pour les Arabes, Israël c'est également l'injustice, un État qui s'est bâti aux dépens de centaines de milliers de dépossédés, épaves humaines qu'on maintient telles quelles comme un reproche vivant. Dans le sillage de la troisième défaite en vingt ans, la haine rêve à la prochaine manche. Pourtant Israël doit pouvoir vivre. Il l'a mérité

29 René LÉVESQUE, « Israël, les Juifs et nous...», Dimanche-Matin, 18 juin 1967, p.13.

²⁸ Ibid

à force de siècles d'espoir désespéré, à force de patience à faire reverdir le désert, à force d'héroïsme. Sa ruine serait l'injustice la plus intolérable de toutes.³⁰

Aussi, Lévesque exprimera-t-il sa compréhension quant au recours sporadique au terrorisme et aux actes violents des Palestiniens, mais sans jamais les cautionner entièrement, considérant qu'ils font plus de torts à la cause que de bien. Ainsi, dans un texte daté du 10 septembre 1970 et portant sur l'arrestation de Leila Khaled, une jeune activiste palestinienne qui a tenté de détourner à Londres un avion israélien, Lévesque dénonce le « choléra politique », soit cette inaction des grandes puissances, de la communauté internationale et autres démocraties en regard des affrontements au Proche-Orient ou de toutes autres injustices sociopolitiques dans le monde. Une inaction qui ne fait que prolonger le sort réservé à cette jeune génération de Palestiniens dépossédés qui vit et grandit dans un climat de haine, de chocs successifs et qui inévitablement finiront par rejoindre les rangs « de ceux qui n'ont rien à perdre ». Et le chroniqueur de s'imaginer Leila Khaled en jeune institutrice à Haïfa dans un Proche-Orient où l'ONU aurait réussi à maintenir la division territoriale proposée en 1948³¹.

2.2.3 Solution au conflit

Lors de ses chroniques sur le Proche-Orient, René Lévesque ne manquera pas de défendre une solution qui permettrait la résolution du conflit, position qui, à l'image de ses positions et analyses sur les belligérants, restera toujours constante au fil des ans. Exemple parfait d'incompréhensions, de manque de dialogue, vibrant symbole d'injustices socioéconomiques et d'exclusion des voies démocratiques, il souhaite ardemment voir ce conflit sanglant se régler de façon pacifique. Visiblement, ce

30 Ihid

³¹ René LÉVESQUE, « Le choléra politique », Journal de Montréal, 10 septembre 1970.

conflit l'habite profondément. Ainsi, le chroniqueur-politicien prônera la solution de « deux Nations, deux États » (donc sensiblement la même approche qu'il défendra dans le contexte canadien?), qui doit se faire en respectant le découpage territorial onusien de 1948, et qui sous-entend donc qu'Israël redonne les territoires conquis en 1967. C'est, selon Lévesque, la seule et unique façon qui peut assurer la création et la cohabitation de deux nations ayant le droit de disposer respectivement d'un foyer national:

La seule solution n'est-elle pas de pousser l'opinion mondiale, et par elles les « Puissances », à forcer un nouveau partage et, cette fois, l'imposer de manière durable? Mieux qu'en 1948, par un découpage plus logique et viable, de créer là-bas deux États, deux patries pour ces deux petites nations qui ont l'une et l'autre droit à leur foyer? 32

Aussi, dans ce Proche-Orient éventuellement pacifié, renouvelé, ayant délaissé déchirements, haine et violence, Lévesque voit-il en Israël un guide potentiel ayant un rôle fort important à jouer pour le développement d'une région affranchie de ses jougs historiques, une sorte de fer de lance régional:

Comment rompre cette fatalité? Il faudrait qu'Israël cesse de se prendre pour une tête de pont de l'Occident pour devenir plutôt le moteur et l'avocat puissant de tout le Proche-Orient. Qu'il amène les USA et les autres à faire un effort sans précédent pour aider au monde arabe à sortir de son trou, à se défaire des frontières et des régimes artificiels qu'on lui a infligés pour la commodité des empires et qu'on maintient pour des compagnies de pétrole.³³

En fait, Lévesque croit que d'une manière plus globale, le conflit doit se régler non pas seulement dans l'optique de donner un État aux Palestiniens, mais aussi dans un but d'enrayer les injustices économiques et sociales dont sont victimes les pays arabes, qui pour la plupart sont dirigés par des hommes de main placés par et pour

.

René LÉVESQUE. « L'ouverture sur le monde ». *Journal de Montréal*, 25 mai 1971. Solution aussi proposée dans les chroniques suivantes : « Israël, les Juifs et nous... », *Dimanche-Matin*, 18 juin 1967; « L'homme au-dessus de tout soupçon... », *Le Jour*, 17 octobre 1974.

³³ René LÉVESQUE, « Israël, les Juifs et nous... », *loc.cit*.

les Occidentaux. C'est entre autres pour cette raison que certaines chroniques de René Lévesque, sans en faire l'éloge sans nuance, prennent la défense de personnages politiques tel que Nasser en Égypte, qui par ses actions cherche à affranchir son peuple du joug colonial et de ses négatives déclinaisons socioéconomiques³⁴. Toutefois, il ne faut pas voir René Lévesque comme étant un défenseur sans nuances et tous azimuts de la cause palestinienne. En ce sens, il reconnaîtra et critiquera, tout comme il le fait pour Israël et ses stratégies politicomilitaires, l'intransigeance et les propositions insensées avancées par des défenseurs du camp palestinien qui rejettent carrément cette idée de partage du territoire et propose plutôt une solution qui ne réglerait strictement rien:

Non, jamais! De clamer les apôtres arabes de la solution totale et, plus féroce encore, les super-Palestiniens du terroir. Solution qui exigerait le remplacement de l'État israélien par un État prétendument mixte, où coexisterait harmonieusement, tout de go, une majorité arabe et une minorité juive! Noble illusion angéliste chez ceux-ci, pure hypocrisie tactique chez d'autres. 35

En fait, Lévesque souhaite voir « ce gros bon sens qui n'est jamais que l'ultime recours, une fois finies toutes les folies³⁶» triompher et imposer sa logique de partage territorial équitable lorsqu'il s'imagine une noble fin démocratique pour le conflit israélo-palestinien, tout comme pour la question nationale québécoise d'ailleurs.

2.3 UNE PARTICIPATION CONTROVERSÉE

Nous avons pu constater que René Lévesque se montre fort critique des actions d'Israël dans sa gestion du conflit avec les Palestiniens. Le développement de

³⁶ René LÉVESQUE. « L'homme au-dessus de tout soupçon... », *Le Jour*, 17 octobre 1974.

³⁴ Idées avancées dans ses chroniques : « Israël, les Juifs et nous... », *Dimanche-Matin*, 18 juin 1967; « Nasser et la guerre de 20 ans. », *Dimanche-Matin*, 24 mars 1968.

³⁵ René LÉVESQUE, « L'ouverture sur le monde », Journal de Montréal, 25 mai 1971.

critiques et de prises de position, dénonçant de manière virulente les décisions de l'État hébreu, semblent être pour le chroniqueur-politicien intrinsèquement liées aux événements entourant la Guerre des Six jours en juin 1967. Aussi, se rapprochent-elles, sur plusieurs points de vue, des critiques formulés par des mouvements politiques dits « de gauche »³⁷. En ce sens, les réactions de Lévesque ne diffèrent pas de celles d'une bonne partie du monde occidental, pour qui cette guerre de juin 1967 fait naître et ressortir la cause palestinienne dans l'actualité. Dès lors, le conflit israélo-palestinien ne cessera de s'envenimer et de marquer la vie quotidienne au Proche-Orient et dans les médias occidentaux.

C'est donc dans un contexte de rapides changements géopolitiques que René Lévesque sera l'un des panélistes d'une conférence, tenue le 15 octobre 1969 au pavillon DeKoninck de l'Université Laval, organisée par le Comité Palestinien de cette même université et le Mouvement de Libération populaire mondiale. Le résumé de cette conférence auquel nous nous référons, semble visiblement avoir été produit par un collaborateur du Congrès juif canadien et lui être strictement destiné³⁸. Lévesque (présenté comme « président du PQ ») participe à cet événement aux côtés de d'autres « orateurs »: Mme Marie-Claude Giguère ou Giroux (présentée comme étant « secrétaire du Comité Canado-Arab [sic] à Québec d'origine de Jaffa, palestinienne »), M. Omar Ladoux ou Lalouz (présenté comme

³⁷ La dénonciation des actions d'Israël est effectivement une position que maintien la gauche militante, comme le démontre bien les différentes entrevues retrouvées dans le livre d'Allen GOTTHEIL, *Juifs progressistes au Québec, op.cit*.

Notons que l'auteur (inconnu) de ce résumé ne semble pas avoir le français comme langue première, en témoigne de nombreuses fautes d'orthographes ou encore des formulations douteuses. Ce document doit être considéré pour ce qu'il est, en ce sens qu'il n'est pas de nature journalistique, mais bien un compte-rendu provenant clairement d'une personne partiale, ayant à cœur la défense de l'État hébreu dans le conflit israélo-palestinien. Le document en est un dactylographié, d'une longueur de deux pages et est titré : « Conférence de "Table ronde" organisé par le Comité Palestinien de Laval et du Mouvement de Libération Populaire Mondiale le 15 octobre 1969 à la salle DeKoninck ds l'Université Laval à Québec ». (fonds René Lévesque, archives du CJC).

étant un étudiant en « sciences ³⁹» d'origine algérienne et membre du Mouvement de Libération Populaire), Michel Chartrand (« du CSN ») et Clément Trudel (du journal *Le Devoir*). Le document présente d'abord un résumé des interventions de chacun des orateurs, sous la forme du style télégraphique, suivi d'une courte partie « Questions et commentaires de l'audience ». Le ton des interventions est majoritairement pro-palestinien et anti-israélien, et il s'y dégage une vision révolutionnaire et internationaliste de la cause palestinienne. On y dénonce durement, entre autres, l'impérialisme d'Israël, son recours à des armes chimiques et le sort réservé aux réfugiés palestiniens. De plus, plusieurs panélistes veulent voir le mouvement palestinien être incorporé dans le « mouvement révolutionnaire mondial »⁴⁰.

Aux côtés de tel propos, ceux de René Lévesque, quoique démontrant tout de même un penchant pour la cause palestinienne et une désapprobation virulente des actions d'Israël, semblent quelque peu détonner⁴¹. On y retrouve en substance les mêmes analyses que celles qu'il publiera dans ses chroniques, mais on remarque surtout qu'il ne semble pas embarquer ou se faire entraîner par le ton, fortement anti-Israël, des propos tenus par les autres panélistes. Ainsi, Lévesque mentionne d'emblée avoir hésité avant d'accepter l'invitation de participer à la conférence, mais qu'il s'y est tout de même présenté puisque le PQ aura éventuellement son mot à dire sur les questions internationales. Il souligne le rôle des superpuissances (les États-Unis appuyant Israël et l'URSS les Palestiniens) et avance qu'Israël a joué le jeu des capitalistes anglais et français lors de la crise du canal de Suez. Il mentionne

³⁹ Aucune précision de quelles « sciences » il est ici question.

⁴⁰ Conférence de "Table ronde" organisé par le Comité Palestinien de Laval et du Mouvement de Libération Populaire Mondiale le 15 octobre 1969 à la salle DeKoninck ds l'Université Laval à Québec. (fonds René Lévesque, archives du CJC).

⁴¹ Notons que le résumé des positions de Lévesque occupe près du tiers de l'espace des deux pages du document, signe peut-être que son intervention était plus longue, ou encore qu'elle ait suscitée plus d'attention de la part du rapporteur.

qu'il est sensible à la problématique des réfugiés palestiniens (mentionné comme suit dans le résumé : « les réfugiés=un absurd [sic] permanent ») et que depuis 1967, sous le couvert d'une guerre préventive, Israël occupe la « plus riche partie » de la Jordanie, de la Syrie et du Sinaï sans compter que l'État hébreu a procédé à une « annexion unilatérale de Jérusalem ». Lévesque poursuit en disant que le conflit vient ternir l'image d'Israël (« expansionniste, arrogant, farouche »), un pays qui vingt-cinq ans auparavant, bénéficiait de l'appui des jeunes, des mouvements de gauche et progressistes, appui dorénavant perdu. Lévesque fait aussi usage d'images chocs comparant l'assermentation d'officiers israéliens près du mur des Lamentations à ce qui se faisait chez les nazis (« semblables à des spectacles dans les cinémas allemands-nazis »), et parle d'un début de racisme dans les rangs israéliens. Alors fraîchement arrivé au commande du Parti québécois, il mentionne aussi que la « superhumiliation » subie par les Palestiniens en juin 1967 est le catalyseur de mouvements comme le El Fatah, qu'une « nation qui n'a jamais existé se donne une nationalité » par « l'émergence d'une nation palestinienne », et dit que c'est une « grave erreur politique de faire payer aux palestiniens [sic] et arabes [sic] » le prix de la « réparation du monde chrétien et allemand ». Il mentionne qu'Israël est une « nation avec tradition » qui ne peut être détruite, mais que les Palestiniens forment eux aussi une nation. Puisque les États-Unis ne permettront pas une victoire des Arabes, « la poudrière va sauter incessament [sic] ». Comme il le mentionnera dans ses chroniques, Lévesque souhaite un règlement pacifique du conflit et à cet effet, il n'y a qu'une seule solution possible (« utopique et seule réalisable »), soit celle du Dr Fayez Assayek: « Palestine of brotherhood arab with Jew equally belonging to them ». Pour ce faire, il faudra que les deux grandes puissances veuillent dialoguer afin de créer un « fédéralisme mondial dans le Proche Orient et dans le monde » et ce pour trois raisons : assurer la paix, faire disparaître les forces armées (« la force

armée est une [sic] recours inhumain ») et assurer le « développement du monde par les riches ».

Il est d'intérêt de tenter de résumer les propos tenus par René Lévesque lors de cette conférence, et ce, malgré les défauts de notre source. Il en découlera de nombreuses et tenaces réactions dans la communauté juive, desquelles nous pouvons dénoter toute la sensibilité et l'émotivité qu'engendrent chez cette dernière le conflit israélo-palestinien. Parmi celles-ci, nous avons retrouvé dans les archives du Congrès juif canadien, deux lettres provenant de membres de la communauté juive qui démontrent l'inquiétude présente chez cette dernière face aux propos et positions que Lévesque y a présentés. Ainsi, dans une lettre adressée au Consul Général d'Israël, Maurice Cohen, présent à la conférence, qualifie les propos qui y ont été tenus de « déformation des faits » et « d'un ensemble de fausses nouvelles » ⁴².

Dans une autre lettre, datée du 31 décembre 1969 et adressée à M. Alan Rose du CJC (aussi envoyée en copies conformes à MM. J.A. Geller et Mayer Levy), M. Ben Kayfetz⁴³ se montre fort préoccupé de voir que René Lévesque semble être habité par la propagande gauchiste en ce qui a trait au conflit israélo-palestinien.

⁴³ Lettre écrite par B.G. Kayfetz, adressée à Alan Rose du CJC et datée du 31 décembre 1969 (fonds René Lévesque, archives du CJC)

⁴² Cette lettre fait suite à la lecture par son auteur (Maurice Cohen) d'un article paru dans le journal *Le Soleil* portant sur la conférence. Dans une lettre adressée au Consul Général d'Israël, l'auteur M. Cohen, présent à la conférence, y exprime son « profond mécontentement pour le fait qu'à cette réunion où se trouvait plus de 4 à 500 personnes (toutes composées de jeunes possédant une certaine culture française) il me fut impossible d'intervenir pour donner avec force détail, devant cet auditoire mal-informé des réalités de la situation au Moyen-Orient et du problème israélo-arabe dans son ensemble, le point de vue d'un juif ». Selon M. Cohen, cet empêchement serait venu d'une directive provenant de Montréal et demandant à M. Stein (loge *B'nai B'rith* de Québec) d'empêcher toute intervention en ce sens. Désireux de protéger son peuple et au nom d'une paix souhaitée entre Juifs et Arabes, M. Cohen dit aussi qu'il est souvent présent à ce genre de réunion et qu'il intervient vigoureusement pour informer le public francophone et ainsi contrer « la déformation des faits par ceux qui venaient les exposer au nom des parties arabes ». Voir la *lettre de Maurice Cohen adressée au Consul Général d'Israël*, datée du 27 octobre 1969 (fonds René Lévesque, archives du CJC).

Lévesque fait fausse route en blâmant Israël et les Juifs d'être à l'origine de tous les problèmes du Moyen-Orient, attribuant le rôle de victime aux Palestiniens défendant leur liberté et sans oublier qu'il présente la fausse histoire concernant l'appui forcé du président américain Harry Truman à la cause juive. M. Kayfetz s'étonne de voir que Lévesque soit tant porté sur la défense de la cause arabe et, sans nécessairement croire que cela pourrait se traduire par des politiques péquistes défavorables aux Juifs, il pense que ce genre de position provenant de la part d'un possible gouvernement d'un pays n'a pas sa place dans le concert des nations⁴⁴. Quelques jours plus tard, soit le 9 janvier 1970, M. Kayfetz revient sur le sujet dans une autre lettre à l'intention de M. Alan Rose⁴⁵. À la lecture de cette dernière, nous comprenons que M. Alan Rose avait répondu à la première lettre de M. Kayfetz, lui mentionnant qu'à l'occasion de la conférence de Laval, Lévesque : « Did not take such a sharp line ». Cette fois-ci, M. Kayfetz, ayant été nourri dans ses réflexions par la lecture d'une entrevue avec René Lévesque, menée par la revue The Otherstand et publiée dans le Chronicle Revue du 12 décembre 1969, revient sur ses conclusions alarmistes découlant de l'appui inconditionnel de Lévesque à la cause palestinienne et questionne par le fait même la clarté des sources utilisées par le ADL Intercom sur

⁴⁴ Il est intéressant de noter que les deux lettres mentionnées ne font pas suite à une lecture par les auteurs du compte-rendu de la conférence retrouvé dans les archives du CJC. Nous pensons en effet que ce compte-rendu n'aurait pas été diffusé par le CJC. Ainsi M. Cohen se réfère à un article du journal *Le Soleil*. Quant à lui, M. Kayfetz dit avoir pris connaissance des propos de Lévesque via les communications de l'*Anti Defamation League (ADL Intercom)*. Il s'étonne d'ailleurs de voir que ce n'est pas via les canaux de communications liés au Congrès juif qu'il ait reçu cette information. Il se demande d'ailleurs si cette troublante position de Lévesque a été ou sera diffusée par le CJC puisque peu de gens connaissent ce côté de René Lévesque. Permettons-nous une hypothèse à cet égard: peut-être faut-il y voir de la part du CJC, une volonté de jouer de prudence avec le contenu de ce compte-rendu, une volonté de ne pas envenimer ou entacher les relations qu'il développe avec un René Lévesque reconnu pour ne pas être proche des milieux et propos plus radicaux (relations développés et entretenues depuis près de dix ans avec différentes instances liées au CJC, plus particulièrement le CJLF).

⁴⁵ Lettre aussi envoyée en copies conformes à MM. J.A. Geller et Saul Hayes.

lequel il s'était basé pour formuler ses craintes à propos du politicien 46. Selon ce qui ressort de l'interview avec Lévesque publiée dans *The Otherstand*, M. Kayfetz change sa vision du chef péquiste, voyant chez lui un homme plutôt perplexe face au conflit israélo-palestinien, un homme qui sait reconnaître les torts des deux belligérants tout en admettant ne pas savoir réellement comment résoudre le problème. M. Kayfetz ajoute qu'il est perturbé à l'idée que le *ADL Intercom* ait possiblement utilisé des passages pris hors contexte, pour montrer que Lévesque tenait des propos carrément anti-Israël, propos qui, à la lumière de l'entrevue de *The Otherstand*, semblent assurément plus nuancés. M. Kayfetz croit qu'il serait nuisible pour Lévesque et la communauté juive de rendre publiques de telles informations sans en avoir réellement vérifié la réelle teneur.

Tout comme nous, les leaders de la communauté juive (CJC) semblent avoir reconnu la forte subjectivité du document rapportant le contenu de la conférence à l'Université Laval en 1969. En ce sens, il nous semble que les propos contenus dans ce document auraient pu se retrouver rapidement dans les journaux ou publication juives, ces dernières étant très souvent promptes à dénoncer sans retenue des positions hostiles à Israël et aux Juifs. Cela n'a pas été le cas. Est-ce que ces leaders ont fait preuve de retenue avant d'utiliser le contenu de ce document, sachant fort bien que de tels propos rapportés publiquement à grande échelle auraient facilement pu déclencher des réactions extrêmes, tant chez les Juifs que chez les Québécois francophones? Se peut-il que les leaders du CJC ne reconnaissent pas le René Lévesque qu'ils ont appris à connaître dans la dernière décennie, qu'ils doutent ou encore, qu'ils veulent s'assurer de la conformité et de la véracité des informations avant de possiblement les dénoncer? Peut-être aussi que les leaders de

⁴⁶ Kayfetz mentionne que le *ADL Intercom* ne s'est pas basé sur l'article de *The Otherstand* mais bien sur un document relatant la conférence du 15 octobre 1969 tenue à l'Université Laval. Nous pensons qu'il s'agit du document retrouvé dans les archives du CJC.

la communauté juive sont bien conscients que dans leur propre communauté certaines personnes (dont semble-t-il l'auteur du document sur la conférence à l'Université Laval) sont si farouchement pro-Israël, et si obnubilés par la question du Proche-Orient, qu'ils sont incapables de se montrer objectifs dans leurs analyses ou encore qu'ils voient partout d'innombrables ennemis d'Israël et des Juifs (tout comme Lévesque est conscient que des « obnubilés de la cause palestinienne » existent chez les Québécois francophones)? Quoique étonnamment, ce ne sera que quelques années plus tard que Lévesque sera confronté avec des éléments provenant de ce document, soit lors d'une conférence tenue à Toronto en 1971.

2.4 LA SYNAGOGUE HOLY BLOSSOM

En effet, quelques deux ans plus tard, soit en 1971 lors de la conférence tenue à la synagogue *Holy Blossom* de Toronto portant sur les lendemains de la crise d'octobre 1970⁴⁷, Lévesque devra faire face à des questions relatives à sa participation à la conférence s'étant déroulée à l'Université Laval en octobre 1969. En fait, c'est en regard des questions d'un panéliste à la conférence et aussi éditeur au *Canadian Jewish News*, M. Sol Littman, que le chef péquiste devra revenir sur les propos tenus deux ans plus tôt. Signe qu'il est de plus en plus important de rapporter fidèlement les propos du chef souverainiste, le journaliste du *CIN* (est-ce Littman lui-même?) fait preuve de précaution professionnelle ou disons d'intégrité journalistique. Aussi, après avoir mentionné que la conférence s'est concentrée sur Lévesque et son projet politique de séparer le Québec du reste du Canada dès 1976 et puisque cette option politique « raises a number of questions regarding the security and prosperity in what would be a new country », le panéliste Littman « focused his

⁴⁷ « Levesque answers queries on Jews, Israel at seminar », CJN, 3 décembre 1971, p.1 et 10. Conférence dont il a déjà été question à la section 1.3.3.

questions to Levesque on matters affecting Jews and Israel ». C'est alors qu'avant de poursuivre avec le compte-rendu des questions posées par Littman, et dans une mention traduisant la précaution à prendre avant d'aborder un sujet bouillant, le journaliste prend bien soin de mentionner ceci: « In order to avoid any possibility of misinterpretation, the questions and answers were transcribed directly from a taped record of the session ».

Suivra alors une période de discussion entre Littman et Lévesque, à l'occasion de laquelle le chef péquiste prendra toute la mesure (si ce n'était pas déjà fait) de la place qu'accorde la communauté juive au sort d'Israël et de l'importance que revêt le conflit israélo-palestinien pour de nombreux Juifs québécois. Ainsi, Littman débute son interrogatoire en faisant référence aux propos de Lévesque « in the early organizational period of the Parti Quebecois » tenus durant la conférence de la « Canadian Arab Federation » d'octobre 1969 à l'Université Layal, Littman rappelle qu'à cette occasion Lévesque avait notamment comparé le mouvement souverainiste québécois aux guérillas palestiniennes (Fatah) et qu'il avait aussi avancé qu'Israël avait perdu, depuis qu'il était devenu impérialiste et militairement agressif face à ses voisins arabes et ses minorités territoriales, une sympathie mondiale découlant des persécutions qu'avaient historiquement subies les Juifs. Littman se demande si le chef péquiste pense encore en ces termes. Lévesque semble connaître la nature du document sur lesquels les interrogations de Littman se basent. Le politicien ne cherchera pas à esquiver cette question, pourtant dangereuse politiquement, et il se montrera même quelque peu défiant face à son interlocuteur d'origine juive. Ainsi, dans une réponse, cherchant à clarifier sa réflexion et présentant les choses de façon plus nuancées, il reprendra des idées déjà présentées dans ses chroniques médiatiques, sans par contre réfuter

totalement les affirmations de Littman et tenter de ménager ses positions contre les actions politiques et militaires de l'État hébreu. Il dira alors ceci:

Well, you're giving a rather unbalanced I have to say it brutally, because it is an unblanced report of a two or three year old speech. I went to the Arab group, and I never said that Quebec was in the same position and wanted to be in the same position as the Fatah guerillas, for one thing. In fact, I had to deplore the fact that they had from their point of view become terrorists. Maybe you remember gentlemen now in government in Israel were terrorists from their own point of view in the Irgun and the Haganah. From their point of view, that's the way they have to see it and I wasn't there to judge their nationhood. They called themselves a nation. Especially the hundreds and thousands that might have been displaced persons, maybe through their own leader's fault, but also through a certain-and you have to admit it (if you don't admit it, you're not facing facts)—through a fact that Israel wanted to be predominantly the Jewish homeland and did not want to be overload with an Arab population. I think that was a normal thing, but it had this effect and it's a very bloody one, of creating what was not a nation, maybe, but now has a national attitude among hundreds and thousands of people, especially younger ones growing up. The conclusion I came but very carefully because it's not at all the way you said, I'm sorry to say, was the only possible way out was that the major powers probably all agree on imposing, and if it's at all possible, an equitable solution. In other words, that there be a sharing of this near East area and especially that Israel makes it very clear that it's not looking for aggrandizement because it hasn't been as clear as it should be since the Six Day War. Does that answer your question?⁴⁸

Relançant Lévesque sur ses propos tenus en 1969, et ayant déjà préparé son intervention, Littman enchaîne comme suit, avec une certaine volonté de piéger son interlocuteur: « Mr. Levesque, if I can go back to your speech, which I, fortunately, have been able to examine more recently than you have, the most positive suggestion you made was that there be a bi-national state ». Ce à quoi le chef souverainiste répondra, un peu embarrassé:

No! Well, it could be, but that's one of the possibilities. In fact, it was evoked and some people in Israel, I've met some who are in the opposition have been evoking it ever since 1948. Yet, it doesn't seem to be possible because, and in the other hand, how do you split up again? If you remember the crazy, quilt idea the United Nations tried to bring forth in 1948. It's had is day. Is there a new way of doing things? I'm non

⁴⁸ Ibid.

international expert. It could be, it has to be some form of coexistence, otherwise, there's no future. 49

Littman enchaîne finalement en rattachant son précédent questionnement à la politique québécoise: « I find it interesting that you recommend a bi-national state for diverse groups in the Middle East, but can't find room for one here in Canada ». C'est un questionnement auquel Lévesque refuse de donner trop d'intérêt puisque, selon lui, les comparatifs ne tiennent pas la route. Il offre alors une réponse qui clôt un dialogue direct et tendu entre les deux interlocuteurs:

There might be one among others, and I won't go into that very long, because if you try and build analogies and make them stick as a sort of rule, you know, you say one thing in one context, you have to say the same thing in every context, you'll end up in a madhouse! And then also, just one point-just look at this cooped up little place in the Middle East, or near East, and see two identifiable groups with many things in common potentially and yet, tearing each other apart, and potentially being a sort of stick of dynamite for that whole part of the world, this very cooped up place and we compare them with, you know, for the foreseeable future the expanse we can use, well, even just on that, physical basis, it's kind of silly to make equivalent. 50

Malgré cette tension entre Littman et Lévesque, ce dernier continuera à répondre, durant le souper, aux questions de ses hôtes⁵¹.

2.5 L'AFFAIRE KOSSIGUYNE

Nous ne pouvons passer sous silence ce que nous appellerons « l'affaire Kossiguyne », car elle illustre merveilleusement bien le dialogue qui s'installe et se concrétise tranquillement entre le Lévesque officiellement souverainiste et certains leaders de la communauté juive québécoise. Cet épisode illustre aussi la volonté de Lévesque de ne pas dire tout et n'importe quoi, de même que son désir constant d'analyser les situations avec une honnêteté intellectuelle (tout comme c'est le cas

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Voir section 1.3.3.

ici pour la communauté juive institutionnelle). Le chef péquiste aura ici l'occasion de renouer avec la réflexion des leaders juifs sur leur volonté récemment renouvelée de faire respecter leurs droits de vivre librement en tant que Juif affirmé, et la volonté mutuelle de tenir des débats modérés et responsables entre les leaders de la communauté juive et les Québécois francophones.

Dès les années 1960, le sort des Juifs de Russie fait son apparition dans les préoccupations de la communauté juive institutionnelle du Québec. En effet de plus en plus d'informations provenant de l'empire soviétique laissent croire à un retour en force de l'antisémitisme de l'autre côté du rideau de fer⁵². René Lévesque sera d'ailleurs de ceux qui, en 1966, dénonceront vivement l'attitude soviétique à l'égard des Juifs, comme en fait foi une manchette intitulée « Des intellectuels canadiens protestent contre l'antisémitisme en URSS » et publiée dans le *Bulletin du Cercle Juif*⁶³. Cet article mentionne qu'une lettre signée par des intellectuels canadiens a récemment été remise à l'Ambassadeur de l'URSS, à Ottawa, et qu'elle constituait un « appel au gouvernement de l'Union soviétique le priant de prendre immédiatement toutes les mesures utiles pour mettre fin à la persécution des Juifs en URSS ». En fait, les signataires⁵⁴ de cette lettre dénoncent les persécutions des Juifs en ces termes, qui rappellent le ton et le contenu de certaines chroniques écrites par René Lévesque et mentionnées précédemment:

⁵² En somme, le problème réside dans le fait qu'en URSS, la politique antijuive en vigueur sous l'ère stalinienne se poursuit, les Juifs se voyant interdire de pratiquer librement leur religion. Ils se voient également refuser d'émigrer vers Israël et se font emprisonner sans raison valable. De manière plus immédiate, le pouvoir soviétique accusait surtout les Juifs de constituer une tête de pont de l'Occident en Russie. On jugeait, pour des raisons liées à l'antisémitisme classique, que la loyauté des Juifs à l'État soviétique était douteuse, comme les tsars quelques décennies plus tôt.

^{53 «} Des intellectuels canadiens protestent contre l'antisémitisme en URSS », *BCJ*, octobre 1966.

Mentionnons que cette lettre, écrite à la suite de l'initiative de Charles Taylor (professeur à l'Université de Montréal), a été signée notamment par Pierre-Elliot Trudeau et Gérard Pelletier (députés libéraux au fédéral), Louis Laberge (FTQ), Marcel Pépin (CSN), Thérèse Casgrain, Thérèse Gouin-Décarie, André Laurendeau (alors co-président de la commission sur le bilinguisme et le bi-culturalisme), Laurier Lapierre et Maxwell Cohen (professeurs à l'Université McGill).

Les persécutions des minorités tant religieuses que raciales ou culturelles ne forment que haine et hostilité entre les peuples; elles trahissent un refus de ce qu'il y a de plus profond dans la coexistance : la foi dans l'homme, l'espoir que les hommes de races, cultures et croyances diverses pourraient cohabiter paisiblement dans un respect commun fondé sur leur commune humanité... 55

Le sujet gagnera en attention auprès de la communauté juive institutionnelle vers le début des années 1970, comme en témoigne la place qu'il occupe dans les pages des journaux juifs, les rassemblements d'appui aux Juifs d'URSS (à Montréal et ailleurs en sol canadien) et qui culminera par des manifestations entourant la visite au Canada du premier ministre russe Kossiguyne en octobre 1971⁵⁶.

Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant que la chronique du 23 octobre 1971 écrite par Lévesque ait suscité de vives réactions dans la communauté juive québécoise. Se référant à cette visite du premier ministre russe et à la suite des explications et précisions qu'il donnera sur le sort des Juifs en URSS, Lévesque écrira que ses concitoyens juifs s'indigent sans raison lorsqu'ils prétendent que leurs confrères russes sont maltraités et ostracisés. Voici cet extrait précédé de son titre:

Les martyrs se portent assez bien?... Nos amis juifs auront désormais à étayer un peu mieux leur furieux « lobby » antisoviétique. À relever surtout de façon convaincante la réplique que Kossiguyne leur assenait tranquillement cette semaine : avec 0.9 p.c. de la population, les Juifs compteraient entre 6 et 12 p.c. des scientifiques, des artistes, des intellectuels, des ingénieurs, des médecins, en un mot du gratin le plus huppé d'URSS! Qu'il subsiste, après tant de siècles, de l'antisémitisme sournois—les Russes n'y échappent, hélas, pas plus que d'autres...Que les synagogues ne soient pas plus choyées que les autres temples, nitchevô! Mais comparer ça au sort des vrais damnés de la terre, au point d'oser l'odieuse comparaison avec le nazisme, ça ne sentirait pas vaguement la calomnie? Les enfants du Bengale, qui meurent de faim, pourraient même trouver que c'est du luxe... 57

⁵⁷ René LÉVESQUE. Salade du samedi « Les martyrs se portent assez bien? ». *JdeM*, 23 octobre 1971.

⁵⁵ « Des intellectuels canadiens protestent contre l'antisémitisme en URSS », *BCJ*, octobre 1966.

Dans le cadre de nos recherches, nous avons constaté que dès le début des années'70, la question des Juifs soviétiques retient énormément l'attention des médias juifs et du CJC (Congress Bulletin, Bulletin du Cercle Juif, Canadian Jewish News, IOI). Voir entre autres : « Manifestations de solidarité canadienne en faveur des Juifs de Russie », Bulletin du Cercle Juif, janvier-février 1971; « Nation-wide protest to greet USSR's Kossiguyne », CJN, 1^{er} octobre 1971.

Nous n'avons rien trouvé dans les journaux et archives de la communauté juive, qui fait office de réplique publique de la communauté juive aux allusions et critiques énoncées par Lévesque. Seulement, nous voyons que quelques mois plus tard, soit au début janvier de l'année suivante, le chroniqueur, repentant, signera un texte dans lequel il reconnaît ses excès langagiers et son analyse fausse et brouillonne sur la situation des Juifs en URSS. Dans cette chronique intitulée «L'étoile de David (amende honorable) »58, Lévesque dira qu'au contact de documents qui lui ont été remis par M. Alan Rose, alors directeur adjoint du CJC, il n'a eu d'autres choix que de réviser son analyse, lui qui auparavant minimisait naïvement (suivant seulement les dires de Kossiguyne) le sort des Juifs dans le monde soviétique. Ainsi, Lévesque commence-t-il sa chronique par ces mots: « Au cours de la visite du premier ministre soviétique, j'écrivais un peu vite ce petit commentaire sur le furieux « lobby » que nos concitoyens juifs maintenaient publiquement, de ville en ville, en faveur de leurs congénères en URSS⁵⁹». Lévesque poursuit en retranscrivant l'entièreté de son commentaire du 23 octobre, mentionnant qu'il maintient par ailleurs son point voulant que le sort des Juifs d'URSS ne soit pas aussi tragique que celui d'autres populations: « Dans un monde capable encore de sombrer avec une effroyable indifférence dans les pires barbaries, le sort des Juifs soviétiques est loin d'être parmi les plus tragiques⁶⁰».

Mais c'est là son seul argument sur lequel il ne fera pas « amende honorable ». Car la documentation remise par Alan Rose, geste qui d'ailleurs révèle que des liens somme toute intenses existent bel et bien entre le chef péquiste et certains leaders juifs canadiens et québécois, incite Lévesque à consacrer le reste de sa chronique à rétablir les faits. Comme c'est son habitude, il le fera dans son style *Point de Mire*

⁵⁸ René LÉVESQUE, « L'étoile de David (amende honorable)», *JdeM*, 11 janvier 1972.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid.

cherchant ainsi, en plus de réparer son erreur, à informer et éveiller son lectorat majoritairement francophone sur une problématique internationale. Ainsi, le chroniqueur reconnaît-il que « la situation n'est pas non plus, loin de là, aussi paradisiaque que M. Kossiguyne tâchait de le faire croire. ». L'antisionisme est assez bien vu sur le territoire russe, car en cette période où « Moscou est très proche des pays arabes, on a laissé se produire des réveils inquiétants de l'antisémitisme » et que certains journaux officiels laissent entendre que les Juifs « qui ne vivent pas en Israël sont des traîtres potentiels envers la patrie et des « agents d'Israël » ». Selon les nouvelles informations dont dispose Lévesque, tout le problème « semble inextricablement lié à la question israélienne ». Surtout, il se produit la même chose chez les Juifs soviétiques que chez les autres Juifs de la Diaspora depuis la création d'Israël, soit « une sorte de « redressement » phénoménal d'hommes qui, jadis, enduraient facilement n'importe quoi faute d'un refuge assuré où que ce fût dans le monde ». Car dorénavant, rappelle le chroniqueur du Journal de Montréal, avec la création d'Israël « chaque Juif a grandi d'au moins deux pouces! »61. Lévesque mentionne ensuite que depuis l'époque de Staline « le judaïsme russe, qui formait le centre le plus florissant de la culture yiddish, a été littéralement asphyxié ». Il rappelle d'ailleurs que l'époque où le dictateur avait fait fusiller vingt-six écrivains juifs est désormais chose du passé, mais que « l'ostracisation culturelle continue ». Le chroniqueur poursuit en évoquant qu'« avec la nouvelle assurance qui leur est venue, les Juifs se refusent désormais à cette « assimilation » forcée (...) d'autant plus que, depuis la Révolution, on les a toujours comptés officiellement parmi les « nationalités » reconnues d'URSS ». C'est cette reconnaissance de la nationalité

Rappelons-nous, entre autres remarques semblables, la réflexion de Lévesque dans sa chronique relatant sa discussion avec un Anglo-Canadien où le chroniqueur fait remarquer à son interlocuteur que si les Juifs de Toronto s'affirment de plus en plus, c'est peut-être à cause de cette fierté renouvelée et de cette assurance que tous les Juifs du monde ont gagnée sachant qu'ils ont dorénavant bel et bien leur homeland. Voir René LÉVESQUE, « Illusion et aveux d'un Anglo-Canadien », Journal de Montréal, 24 septembre 1970.

juive qui inspire Lévesque dans le titre qu'il donnera à sa chronique puisque « la fameuse « nationalité juive » agit alors automatiquement d'une façon qui, heureusement de fort loin, rappelle quand même l'étoile de David de l'Allemagne hitlérienne—servant à identifier et isoler un « corps étranger » ». Aussi le chroniqueur termine-t-il cette chronique par ces mots : « Bref la question juive existe toujours en URSS, sous une forme qui allie dangereusement les préjugés anciens aux plus explosives complications d'aujourd'hui⁶²».

Cette franchise, démontrée par un Lévesque repentant et voulant réparer sa grossière erreur d'analyse, fût soulignée et reconnue de manière tout aussi franche dans un article du *Bulletin du Cercle Juif*⁶³. Avant de retranscrire dans son entièreté la chronique en question, cet article du *BCJ* y va de remerciements et exprime sa reconnaissance envers le politicien qui a bien voulu « reconsidérer la situation des Juifs de Russie ». Soulignant la portée du titre de la chronique de Lévesque « L'Étoile de David (...) n'est point l'emblème actuel d'Israël, mais bien celui—signe de prétendu opprobre—que portaient à l'épaule les Juifs d'Allemagne Nazie et de la Russie tsariste⁶⁴», le *BCJ* se dit d'emblée compréhensif face à l'erreur première commise par le chroniqueur qui « de bonne foi et incomplètement renseigné, faisait état des déclarations de M. Kossiguyne (comme quoi les Juifs soviétiques soient bien représentés dans les sphères intellectuelles et artistiques en URSS...) et qui indiqueraient (...) que malgré tout, la population juive d'URSS n'est pas si mal traitée ». Et l'article de se permettre ensuite un fier commentaire sur cette déclaration du premier ministre russe, et reprise par Lévesque dans son

⁶² René LÉVESQUE, « L'étoile de David (amende honorable) », *JdeM*, 11 janvier 1972.

^{63 «} L'Étoile de David (amende honorable) », BCJ, janvier-février 1972. Notons qu'à cette époque, Naïm Kattan n'est plus au BCJ, c'est M. Victor Rodriguez qui en est l'éditeur en chef. Aussi, selon les recherches de J.P. Croteau, dès le départ de Kattan, le BCJ perdra de son autonomie face au Congrès juif canadien. Il faut donc voir dans cet éditorial une réponse quasi-officielle du CJC.
64 Ibid.

emportement, comme quoi elle « prouve tout simplement que les Juifs d'URSS sont plus travailleurs et plus portés vers les études scientifiques et réussissent mieux que leurs concitoyens! Est-ce là aussi selon M. Kossiguyne un motif de reproches et de représailles? Alors que c'en devrait être un d'éloges et de respect!⁶⁵».

L'article du BCJ nous renseigne sur la façon dont René Lévesque a obtenu la documentation sur l'état des choses en URSS, preuve que Lévesque et certains leaders de la communauté juive entretenaient des liens autres qu'une simple correspondance. Ainsi, pour sa nouvelle chronique où il « tint à mettre les choses au point », Lévesque a été « renseigné cette fois par une documentation sérieuse qui lui fut remise par M. Alan Rose, directeur adjoint du Congrès juif canadien, au cours d'entretiens amicaux. ». Le BCJ explique ensuite le comportement des Juifs d'URSS « dont les aspirations culturelles et religieuses sont étouffées par le dur régime aux principes staliniens qui veut les faire disparaître en tant qu'entité et ethnie juives », et dès lors, ces Juifs « ne peuvent se laisser intellectuellement et culturellement éliminer sans réagir et sans aspirer ardemment à vivre en hommes libres ». Le texte relève aussi, en réponse au fait que l'URSS les empêche très souvent de quitter le pays pour se rendre en Israël, les envoyant plutôt en Mongolie ou en Sibérie, que « le Juif qui quitte le pays où il a vécu, plus ou moins respecté et lourdement discriminé, ne peut faire retour qu'en Israël, terre de ses ancêtres où chaque pierre, chaque dalle funéraire, lui rappelle que ses ancêtres y ont vécu, y ont lutté, y sont morts et y sont ensevelis ». L'article affirme enfin croire fermement que c'est cette dernière réflexion à laquelle « M. René Lévesque a pensé, lui, québécois [sic] qui aime et défend la terre de ses ancêtres: le Québec; le Québec d'expression française ». Finalement, avant de reproduire « l'édifiant Éditorial⁶⁶ » du chroniqueurpoliticien, le BCJ se fait le porte-parole de la gratitude des dirigeants de la

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

communauté juive: « Le Congrès Juif Canadien adresse à M. René Lévesque, sa reconnaissance sincère pour avoir bien voulu se pencher avec son grand cœur d'homme aimant son peuple et avoir cherché la vérité dans le triste sort des Juifs de Russie!⁶⁷».

En fait, cette « affaire Kossiguyne » démontre bien que Lévesque et certains leaders bien en vue de la communauté juive veulent maintenir et entretenir un franc dialogue. Ces acteurs respectent et veulent honorer les efforts consentis de part et d'autre, afin de garder vivantes et saines des relations qui peuvent aisément être beaucoup plus tendues.

2.6 ATTENTATS DE MUNICH

Une chronique, parue dans le Journal de Montréal du 6 septembre 1972 et écrite au lendemain des attentats terroristes perpétrés à la veille des Jeux olympiques de Munich⁶⁸, doit absolument être mentionnée et analysée, et ce pour deux raisons. Premièrement, car elle résume à elle seule la quasi-totalité des réflexions, analyses et positions de Lévesque en ce qui a trait au conflit israélo-palestinien; deuxièmement, car elle a suscité de vives critiques exprimées publiquement de la part de la communauté juive institutionnelle québécoise et canadienne, ce qui nous renseigne sur la fragilité des relations entre le leader souverainiste et les leaders juifs. Ainsi, dans cette courte chronique intitulée « La jungle », Lévesque dénonce violemment l'attitude des puissants envers les faibles, celles des riches envers les pauvres, celles d'Israël envers les Palestiniens, bref l'attitude extrémiste du tout au

67 Ibid.

⁶⁸ Les attentats de Munich, aussi appelé *Septembre noir*, se sont déroulés durant les Jeux Olympiques de Munich en septembre 1972. À cette occasion, des membres de la délégation israélienne ont été pris en otage et assassinés par un commando terroriste pro-palestinien.

plus fort qui engendre et stimule nécessairement des contre-manifestations tout aussi extrémistes. En fait, comme l'ensemble de la presse occidentale et des porte-parole de la gauche, après juin 1967, Lévesque perçoit Israël comme un pays colonisateur opprimant une de ses minorités territoriales.

L'époque, il faut le dire, en est une d'intense sympathie pour la décolonisation, comme pendant la guerre d'Algérie et la guerre du Vietnam, qui font paraître les puissances occidentales comme prêtes à asservir les peuples de l'Afrique et de l'Asie. Sous ce regard, la Palestine devient, face à Israël, l'exemple même d'un peuple asservi. La chronique se présente sous la forme d'un franc et incontournable plaidoyer en faveur de la paix, prouvant sans détour l'aversion prononcée de Lévesque pour la violence et l'injustice et démontrant sa volonté profonde de mener des débats et combats de façon civilisée tout en évitant de se perdre dangereusement dans les bassesses extrêmes. Elle se lit comme suit:

La jungle.

Après l'hécatombe criminelle du Blue Bird, voici l'attentat terroriste de Munich. Sans compter les innombrables excès plus obscurs ou « banals » (par exemple, les bombes sur le Vietnam) qui se produisent jour après jour dans tous les coins des cinq continents... Les Palestiniens viennent à nouveau de ternir à la face du monde une cause qui, en soi, était et demeure une cause juste. Spoliée brutalement depuis un quart de siècle, parquée en exil tandis que naissait et grandissait toute une génération nouvelle, désespérée depuis la Guerre des Six Jours, la nation palestinienne se sent oubliée, étêtée, trahie. Face à l'intransigeance impériale d'Israël, à l'hypocrite collusion des grandes puissances et à l'universelle indifférence des autres, ses activistes ne voient plus d'autre recours que le plus insensé des extrémismes. Privés d'un foyer national (que l'ONU leur garantissait dès 1948, mais n'a jamais eu le courage de leur faire remettre) et de toute chance militaire ou diplomatique de la reconquérir, ils se rabattent sur l'arme des impuissants : la terreur aveugle. À Munich comme récemment à l'aéroport de Tel-Aviv, ce sont donc les innocents qui récoltent la tempête meurtrière dont le vent a été semé par l'humanité entière et surtout ses inqualifiables dirigeants. Ainsi se referme le cercle vicieux dans lequel achève de pourrir l'une des valeurs les plus hautes et les plus fragiles que la « civilisation » ait tenté, si peu et si mal, de faire rayonner : le respect de la vie humaine. C'est par là que Vietnam et Blue Bird, Munich et ONU, misère et gaspillage, FLQ et Ottawa, tous ces extrémismes de haut et bas étage, se rejoignent et s'épaulent en se nourrissant les uns les autres. Le superbe dédain que le riche accorde au pauvre, le fort au faible et le désordre établi à toute contestation, ne fait que réalimenter sans cesse davantage la violence qui jamais n'est disparue du fond de la jungle humaine. Dans ce tourbillon haineux, quoi de surprenant si des déséquilibrés violent ou tuent, si des enragés mettent le feu, si des désespérés se vengent sur le premier venu...la contagion est partout. Cela n'excuse pas ceci, bien sûr. La société doit sévir. Mais si elle continue par ailleurs de ne rien sentir et de laisser faire en son nom les pires négligences, les fraudes les plus répugnantes et jusqu'à de pures barbaries, elle finira par ressembler à une place assiégée et remplie de gens traqués se cherchant des colonels pour abattre la liberté avec le reste...⁶⁹

Dans cette chronique, on y voit clairement une dénonciation des injustices que subissent les Palestiniens, conséquence directe de l'inaction et du manque de courage du monde politique, mais aussi de la façon dont est mené le conflit par Israël et du maintien des Palestiniens hors de leur territoire ancestral. Aussi, Lévesque démontre-t-il encore son aversion, son dégout face à une violence qui selon lui peut être éradiquée si la collectivité humaine s'affaire à combattre et enrayer les inégalités qui pullulent de par le monde. C'est un vibrant plaidoyer prononcé par un pacifiste qui se montre toutefois désabusé devant moult disparités socio-économiques mondiales et leurs conséquences négatives directes. Ainsi s'explique pourquoi cette chronique, sans être un appel à la révolte, fait tout de même preuve de compréhension dans la malheureuse utilisation par les plus faibles de la violence extrême dans des cas d'abus de pouvoir tenaces et répétés⁷⁰. Cette chronique vaudra à René Lévesque de vives critiques venant de leaders de la communauté juive québécoise et canadienne dont certains l'accuseront de cautionner les plus récents attentats commis contre des Juifs à Munich.

⁶⁹ René LÉVESQUE, « La jungle », *JdeM*, 6 septembre 1972. Lévesque fait ici référence, entre autres, au récent incendie du *Blue Bird* (1^{er} septembre 1972), un acte criminel et meurtrier survenu dans un cabaret de Montréal, où les auteurs de l'incendie ont agi par pure vengeance simplement pour avoir été refusés à l'entrée.

Tout en réprimant les actions du FLQ quelques années auparavant, Lévesque se montrait aussi compréhensif face à ces derniers un peu selon la même constante analyse de l'injustice qui déclenche les extrêmes, comme en fait foi une première chronique faisant suite à l'enlèvement du britannique James Richard Cross. Voir René LÉVESQUE, « L'enlèvement du consul Cross », *JdeM*, 8 octobre 1970. Le politicien se désole par contre que les felquistes usent de tactiques violentes comme s'ils étaient dans une situation de dernière chance, alors que la voie démocratique, aussi longue soit-elle, est toujours possible pour l'indépendance du Québec. Voir René LÉVESQUE, « Aux gens du FLQ », *JdeM*, 10 octobre 1970.

En effet, les attentats de Munich sont, pour plusieurs membres de la communauté juive mondiale, des actes terroristes qu'il faut vertement dénoncer. D'ailleurs, à la suite de ces attaques, plusieurs organisations juives de par le monde, considérant son esprit brutalement terni, demanderont carrément l'annulation des Jeux olympiques de Munich. Le Congrès juif canadien et la Fédération sioniste canadienne, dans un télégramme collectif envoyé le 5 septembre 1972 au président du Comité international olympique, joindront d'ailleurs leurs voix à celles réclamant que soit prise une telle action. Il ne fait donc aucun doute que ces événements touchent et marquent profondément plusieurs membres de la communauté juive québécoise et canadienne. Et dans ce contexte, la chronique de Lévesque fût très mal accueillie. Elle aurait pu être mieux reçue. Ainsi, comprise de manière différente, elle aurait possiblement fait moins de vagues, eût été d'une simple et malheureuse erreur de traduction.

En effet, la première trace de dénonciation du texte de René Lévesque se retrouve dans le Inter-Office-Information no.662, le même dans lequel est retranscrit le télégramme mentionné précédemment, un feuillet d'information diffusée à l'interne à l'intention des membres et collaborateurs du Congrès juif canadien. À la suite d'autres manchettes mentionnant l'indignation affichée de politiciens canadiens outrés face aux événements et exprimant leur sympathie au peuple juif⁷¹, on y retrouve une manchette portant le titre suivant: « Arab terrorist action supported, Rene Levesque », et un texte en anglais qui se lit comme suit :

Rene Levesque, leader of the Separatist Parti Quebecois, supported the Arab terrorist murders in Munich in an article appearing in the Journal de Montréal, September 6. The text follows. "The Palestinians have once again tarnished the face of the earth with an action which in itself is, was and will continue to be a just one. Brutally devastated since a quarter of a century, forced into exile whilst a completely new generation was

71 Ces manchettes font état de la dénonciation de ces actes par les politiciens canadiens suivants : le premier ministre canadien Pierre-Elliot Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Mitchell Sharp et le ministre de l'Immigration Bryce Stuart Mackasey. IOI no.662, 8 septembre 1972.

born and grown up, desperate since the six-day war, the Palestinian nation feels forgotten, beheaded and betrayed. In the face of the imperial intransigency of Israel and the hypocritical collusion of the great powers and the universal indifference of others, these activities were not seen as more than recourses from the most insane extremists. Deprived of a national home (which the United Nations did guarantee them in 1948 but has not had the courage to give them) and of all chances military and diplomatic to reconquor it, their ordinary course is the weapon of the powerless—blind terror.

At Munich, as at Tel Aviv airport recently, it was the innocent who reaped the murderous storm sown by the wind of the whole of humanity and especially by its unspeakable leaders". 72

À l'évidence, les propos de Lévesque ont été traduits de façon erronée, une petite erreur faisant pourtant toute la différence quant à la justification des accusations qui s'ensuivirent. En réalité, Lévesque ne qualifie pas les actes terroristes palestiniens d'hier, ceux de Munich et ceux qui suivront (peut-être) d'être justes et légitimes. Il dit plutôt que c'est la cause Palestinienne en elle-même qui est juste et légitime, mais qu'elle vient d'être spoliée encore une fois par des actes violents dont Lévesque comprend et tente d'en expliquer les racines. Aussi, la traduction que propose le bulletin d'information du CJC, ne contient qu'une partie seulement de la chronique de Lévesque, ce qui malheureusement fait croire que cette dernière ne porte que sur la justification de ces événements terroristes alors qu'en réalité elle se veut être un plaidoyer contre différentes inégalités menant à de tels actes extrémistes. Visiblement, soit le CJC lui-même ou encore une intervention de Lévesque auprès du CJC, forcera une rectification des propos rapportés la semaine suivante. Ainsi, dans le IOI no. 663 daté du 15 septembre 1972, on peut y lire la manchette suivante (au titre identique à celle du 8 septembre!) prenant la forme d'une timide reconnaissance de l'erreur commise, mais se montrant tout aussi opposée au fond de la chronique:

A recent IOI report of an article appearing in the Journal de Montreal, September 6, written by Parti Quebecois leader, Rene Levesque, in support of the Arab terrorists murders in Munich was correct in substance although incorrect in translation. The

⁷² Inter-Office-Information no.662, 8 septembre 1972.

following is the complete text with its correction: The Palestinians have once again tarnished the face of the earth by their action, a cause which in itself is, was and will continue to be a just one. [...le reste de la traduction est identique à celle publiée le 8 septembre].⁷³

Bien que cette nouvelle traduction fasse correctement la distinction entre l'appui de Lévesque à la cause palestinienne et non pas d'un appui aux actes terroristes de Munich, il n'en demeure pas moins que le titre de la manchette, au ton accusateur, reste le même (« Arab terrorist action supported, Rene Levesque »). De plus, sans chercher à s'excuser pour l'erreur, le texte précise que la traduction reflète correctement l'esprit et le contenu de la chronique, et qu'elle est complète (alors qu'elle ne couvre en réalité qu'une partie de ladite chronique). Et encore fautil s'apercevoir qu'une fois de plus cette manchette du IOI est précédée et suivie d'autres manchettes faisant la mention d'appui et de geste de sympathie au peuple juif émis par plusieurs personnalités importantes, dont celle de M. Claude Ryan, alors directeur du journal Le Devoir, qui condamne sans détour les attentats et les propos tenus par le syndicaliste Michel Chartrand, ce dernier refusant publiquement de condamner ces mêmes actes⁷⁴. D'ailleurs, dans le Canadian Jewish News du 15 septembre 1972⁷⁵, la nouvelle révélant le supposé appui de Lévesque aux terroristes est présentée côte à côte avec une nouvelle faisant état des récentes déclarations de Chartrand (qui en partie reprennent la vision défendue par Lévesque voulant que les Palestiniens et les Juifs doivent avoir droit à leurs États). Un Michel Chartrand qui, fort d'un récent voyage dans les pays arabes, condamne vertement Israël (État qui agit, selon les mots du syndicaliste, « comme Hitler en 1940 ») et qui accuse les partisans de l'État hébreu d'êtres des criminels de guerre. Ainsi, une manchette du

⁷³ Inter-Office-Information no.663, 15 septembre 1972.

⁷⁴ Précisons qu'il ne s'agit pas ici de prétendre que cela se fasse de manière volontaire, seulement que possiblement par un concours de circonstances, ces manchettes se succèdent.

⁷⁵ Articles respectivement titrés: « Chartrand lashes Israel for "terrorism, facism », *CIN*, 15 septembre 1972; « Levesque defends Munich slaughter », *CJN*, 15 septembre 1972.

Canadian Jewish News et titrée « Levesque defends Munich slaughter », reprend des extraits de la traduction erronée parue dans le IOI du 8 septembre voulant que Lévesque ait donné son appui et défendu les actions terroristes ayant eu cours à Munich⁷⁶. Contrairement aux Inter-Office-Information, le Canadian Jewish News ne reviendra pas ultérieurement sur son utilisation de la traduction erronée de la chronique de Lévesque.

2.7 CONCLUSION

À la lecture de nos derniers propos, pouvons-nous penser que des retombées négatives sur la réputation et l'image de Lévesque (et du mouvement indépendantiste) aient pu malheureusement survenir, voire s'aggraver à ce moment dans la communauté juive québécoise? Munich est un événement terrible aux yeux de ces derniers, mais il est, pour les lecteurs juifs, cautionné et défendu par des têtes d'affiche du mouvement souverainiste. Des porte-parole qui, pour le lecteur juif, paraissent parler d'une seule et même voix, alors que l'on devrait en réalité les distinguer. Car Lévesque représente déjà depuis quelques années le visage modéré du mouvement et est déjà reconnu comme tel par la communauté juive institutionnelle, alors que Chartrand, lui, fait partie de la frange plus radicale du mouvement. Il est d'intérêt de se questionner sur les répercussions, sur ce que peut laisser planer cette mauvaise interprétation des positions de Lévesque, dans ses relations avec les leaders juifs ou du moins de l'idée que se font les membres de cette communauté de l'influent politicien. L'opinion du chef péquiste est-elle partagée par d'autres de ses militants et par le parti politique qu'il représente? Alors

⁷⁶ Il faut ici mentionner que le *Canadian Jewish News* est une publication hebdomadaire publiée tous les vendredis, nous pouvons donc croire que le journal aurait peut-être pu utiliser la traduction corrigée du *IOI* daté du 15 septembre et non celle erronée du 8 septembre.

que Lévesque aura vivement condamné les actions du FLQ quelques années auparavant, alors qu'il ne cesse de véhiculer une image modérée et respectueuse d'un mouvement souverainiste qui se veut de plus en plus mature, est-ce qu'à la moindre occasion, une interprétation erronée peut emporter et anéantir d'un seul coup tous les efforts de rapprochements et les liens de confiance mutuels qui se développent depuis quelques années entre lui, son mouvement et les leaders de la communauté juive? Il nous est impossible de déterminer si conséquences négatives il y a eues, mais nous pensons par contre que cet épisode ne relève pas de l'anecdote et que quelque part il est plausible de penser qu'il y ait eu des répercussions négatives, du moins que cela aura freiné ou retardé la mission de Lévesque de dissiper certaines craintes des minorités du Québec envers son projet politique⁷⁷. On peut par contre remarquer que le dialogue entre Lévesque et une instance aussi importante que le Congrès juif canadien est encore fragile en 1972. Sinon comment penser que le CJC n'ait pas d'emblée tenté de contacter Lévesque afin qu'il précise, ou révise sa position telle qu'interprétée par le Congrès juif (alors que quelques mois plus tôt, lors de « l'affaire Kossiguyne », il y a eu des contacts entre lui et le CJC, où s'exprima de belle façon une volonté de dialoguer et de sainement réaborder une réflexion erronée)? C'est encore une preuve de l'extrême précarité des relations entre la majorité francophone et la communauté juive, relations qui requièrent sans cesse une retenue, une réflexion prévoyante pour ne pas que l'émotivité, les passions, les réactions spontanées et quelques fois

⁷⁷ À ce chapitre d'ailleurs, notons que quelques mois auparavant, Saul Hayes, alors vice-président du Congrès juif canadien, dans une allocution faite à Montréal dans le cadre du 74^e congrès du National Conference of the Jewish Communal Service, affirmera que le mouvement indépendantiste et syndicaliste québécois ne sont pas des mouvements antisémites : « There's not been the slightest tinge of Anti-Semitism ». Cette affirmation se voulant rassurante et provenant d'un des leaders de la communauté juive, n'est peut-être pas étrangère au climat politique tendu du Québec des années '70 et à l'instrumentalisation efficace des peurs de la communauté juive faites par des adversaires de l'indépendance. Elle démontre du moins que la tâche de faire de la souveraineté un projet acceptable et exempt de craintes démesurées est toujours d'actualité pour des politiciens comme René Lévesque. Voir « Separatists are not anti-Semites : Hayes », CIN, 9 juin 1972.

irréfléchies viennent faire basculer le dialogue dans les extrêmes où tout alors risque d'être à recommencer. Nos recherches nous ont par contre permis de constater que les leaders de la communauté juive ne reviennent pas publiquement sur cet événement et sur cette position de Lévesque. Peut-on en déduire qu'il y ait ici finalement reconnaissance d'une erreur d'interprétation et de traduction? Est-ce que Lévesque, qui lui aussi ne reviendra pas publiquement sur l'événement, considère qu'il ne faut pas en rajouter? Ou plutôt, est-ce que Lévesque, homme de convictions et d'opinions tranchées, ne revient pas sur la question, car il croit fermement en sa position sur les attentats de Munich, en la façon dont il l'a défendue et qu'il la défendrait becs et ongles au besoin? Ou encore que le chef péquiste n'a plus le temps, ne considère pas cet événement comme étant une priorité politique?

Il est aussi de mise de se questionner sur la présence de René Lévesque à cette fameuse table ronde de 1969 à l'Université Laval. À la fin des années 1960, Lévesque doit certainement commencer à comprendre que ses réflexions sur le conflit israélo-palestinien et le positionnement qui en découle est un terrain miné politiquement, notamment en ce qui concerne sa volonté d'entretenir un dialogue avec la communauté juive du Québec. Pourquoi donc s'associe-t-il, ou du moins se présente-t-il aux côtés de panélistes aux discours et positions farouchement anti-lsraël (rappelons la présence de Michel Chartrand et d'autres panélistes apparaissant comme étant strictement pro-palestiniens)? Peut-être Lévesque croit-il pouvoir y défendre sa position plus nuancée sur le conflit et donc faire réfléchir différemment l'auditoire présent? On sait qu'il s'y présentera un peu à reculons, conscient qu'il est dangereux pour le nouveau parti politique nationaliste québécois de s'immiscer dans les zones les plus turbulentes de la politique internationale. Aussi, les panélistes à ses côtés ne sont pas des modérés. Ils représentent plutôt des

militants aux discours plutôt extrémistes, qui habituellement manquent de nuances aux yeux de Lévesque et dont il cherche très souvent à se dissocier. Mais, politiquement, Lévesque commence aussi à réaliser qu'il y a dans ces groupes, de potentiels électeurs et partisans de la cause souverainiste. C'est là un couteau à double tranchant.

Pourquoi alors Lévesque se montre-t-il en partie favorable à la cause palestinienne? Serait-ce conditionné par des considérations économiques, à une époque où les pays arabes font sentir leur importance dans l'économie mondiale? En ce sens, selon les études menées sur le développement des relations internationales du Québec le Moyen-Orient, avec l'importance approvisionnements en pétrole et les potentielles sources d'investissements et de débouchés économiques liés aux pays arabes sont à la source de l'intérêt de plusieurs responsables politiques pour l'établissement et le maintien de bonnes relations avec le Moyen-Orient (bonnes relations qui impliquaient au minimum une ouverture face à la cause palestinienne)⁷⁸. Mais cet intérêt pour les pays arabes n'est visible qu'au cours des années 1970, et plus particulièrement à la suite du choc pétrolier de 1973. Ainsi, comme le fait remarquer Alexandre Lévesque, avant cet événement, dans les années 1960, les responsables politiques québécois ne portent pas beaucoup d'attention sur cette région du monde et ses conflits, et ce, même au tournant des années 1970:

Au cours des années 1960, les États arabes du Moyen-Orient, coincés dans la compétition entre les deux blocs, ne s'imposent pas comme des partenaires de premier plan aux yeux des responsables provinciaux. Aussi, pour ces acteurs essentiellement en quête d'expertise et de capitaux, le conflit israélo-arabe se présente comme une crise localisée dont les sources et les enjeux ne concernent pas la province. Enfin, une

⁷⁸ À ce sujet, voir Alexandre LÉVESQUE, « Les responsables politiques du Québec face au choc pétrolier de 1973 », dans Stéphane SAVARD, Martin PÂQUET (dir.), « Énergie et citoyenneté », GLOBE, revue internationale d'études québécoises. Vol. 13, numéro 2, 2010, p. 151-167.

lecture nationaliste du conflit conduit à concevoir l'émancipation politico-économique des États moyen-orientaux comme une solution au conflit.⁷⁹

Mais nous avons bien vu que cette prise de position favorable à la cause palestinienne de René Lévesque s'est matérialisée bien avant 1973. Elle nous semble alors relever de trois ordres. D'une part, elle est directement liée aux convictions personnelles du politicien, qui développera son discours et son analyse sur le conflit (voulant qu'Israël commette plusieurs injustices dans ses actions politico-militaires face à ses voisins arabes). C'est d'ailleurs une analyse qu'il tiendra alors qu'il est toujours membre du PLQ. D'autre part, il faut aussi voir que Lévesque maintiendra cette analyse du conflit et sa prise de position à cet égard, puisqu'il se doit de rapidement apprivoiser une partie de son électorat souverainiste potentiel, qui est en partie formé de militants enclins à appuyer la cause palestinienne. Notons de plus qu'à l'intérieur même des rangs péquistes, se trouvent des sympathisants notoires à la cause palestinienne, que l'on pense seulement à Louise Harel ou encore à Jean-Pierre Charbonneau. Peut-être aussi est-ce donc par calcul politique. quitte à s'associer « visuellement » à des propos plus extrêmes que les siens (qu'il dénonce souvent d'autre part), que Lévesque se présentera à l'Université Laval devant un auditoire certainement composé de plusieurs jeunes citoyens et potentiellement favorable au projet du PQ. Finalement, dans une moindre mesure, nous devons considérer ce changement de paradigme dans sa géopolitique internationale, qui veut qu'au courant des années 1970, mais principalement après 1973, les pays arabes doivent être pris en compte car ils constituent de nouveaux potentiels économiques et que leurs ressources pétrolières sont de plus en plus convoitées. En ce sens, Lévesque ne fait que suivre le cheminement de la classe politique québécoise en reconsidérant ses possibles alliances et relations avec les pays arabes.

⁷⁹ *Ibid.*, p.156-157.

CHAPITRE III

LA COMMUNAUTÉ JUIVE DANS UN QUÉBEC EN PLEINE TRANSFORMATION

3.1 Introduction

Dans ce troisième chapitre, nous identifierons et analyserons les positions de la communauté juive institutionnelle sur des enjeux sociopolitiques en lien direct et indirect avec René Lévesque. Dans les années 1960 et 1970 s'opèrent de nombreux changements dans la société québécoise liés de très près à l'émancipation des Canadiens français. Des transformations qui, la plupart du temps, s'inscrivent et touchent aux revendications d'un mouvement nationaliste québécois qui prend de plus en plus d'envergure. Durant cette période, tant au fédéral qu'au provincial, nous verrons apparaître des questionnements profonds visant la révision du pacte social entre l'État et ses citoyens, comme en témoignent les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1969)¹ et ceux de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec (1968-1973)². Avec en filigrane l'émergence des revendications nationalistes québécoises, ces grandes remises en question sont autant d'occasions pour les leaders de la communauté juive canadienne et surtout québécoise, de faire entendre et valoir l'importance d'inclure dans ces refontes étatiques, les droits et libertés des minorités, et de faire reconnaître la place de ces

¹ Commission présidée par MM. André Laurendeau et Davidson Dunton et aussi connue sous le nom de *Commission Laurendeau-Dunton* ou *Commission BB*. Pour de plusamples renseignements sur cette commission voir Valérie LAPOINTE-GAGNON, *Penser et « panser » les plaies du Canada : le moment Laurendeau-Dunton, 1963-1971*, thèse de doctorat, Université Laval, 2013.

² Commission présidée par Jean-Denis Gendron et aussi connue sous le nom de *Commission Gendron*. Concernant les deux commissions ci-haut mentionnées, voir Marcel MARTEL, et Martin PÂQUET, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Boréal, Montréal, 2010.

dernières dans les nouveaux cadres qui en émergeront. Au Québec, la communauté juive institutionnalisée s'inscrira dans les débats lorsqu'il sera question d'éducation, de langue et de la montée du nationalisme, mouvement dans lequel on retrouve des tenants de l'unilinguisme francophone. Ainsi, en cernant les positions, les réactions, les angoisses et les craintes de certains leaders de la communauté juive sur ces sujets, nous serons à même de mieux comprendre les aspirations québécoises d'une grande partie de la communauté juive et les idées qu'elle défendra et opposera lorsque confrontée à l'émancipation des Canadiens français, et surtout aux revendications nationalistes autour desquelles se modèleront de manière significative ses relations avec un René Lévesque qui deviendra la figure politique la plus en vue du mouvement souverainiste. Dans ce chapitre, nous regarderons en premier lieu les positions de la communauté juive institutionnalisée³ sur les questions d'éducation et de la langue, deux enjeux majeurs et intrinsèquement liés pour les Juifs canadiens. Ensuite, nous cernerons la position de la communauté juive institutionnelle par rapport au mouvement nationaliste québécois dont Lévesque en est le leader souverainiste dès 1967 et 1968. Enfin, nous constaterons l'appréciation et l'image que reflète René Lévesque l'homme politique chez la minorité juive.

3.2 LA COMMUNAUTÉ JUIVE ET LE FAIT FRANÇAIS AU QUÉBEC

Le débat sur la place de la langue française est un des éléments centraux s'inscrivant dans les nombreux changements sociopolitiques et les réaménagements symboliques en cours durant la Révolution tranquille. Comme le notent les

³ Rappelons, tel que précisé à la page 22 du présent mémoire, que nous ne considérons pas ici rendre compte de l'entièreté de l'opinion de la communauté juive. Nous entendons par les réactions et positions de la « communauté juive institutionnalisée » ou de « leaders juifs », celles émanent du Congrès juif canadien et des publications s'y rattachant et celles nous provenant du contenu éditorial du *Canadian Jewish News*.

historiens Martel et Pâquet, au Québec la langue « constitue désormais un élément central de la définition de l'État-nation, puisqu'elle traduit le bien commun d'une communauté cherchant à se perpétuer, mais aussi à réduire ses inégalités socioéconomiques, car elles sont porteuses de désordres publics⁴». Durant cette période, de plus en plus de gens réclament que l'État propose une politique d'aménagement linguistique⁵. Tout au long de la décennie 1960, « la tourmente linguistique frappe rudement le Québec⁶», surtout en territoire montréalais alors que plusieurs voix s'élèvent afin que ces réaménagements linguistiques souhaités soient fondés sur le principe de l'unilinguisme français⁷. L'option « unilinguiste » sera d'ailleurs partagée, défendue et portée par de nombreux organismes, tels que des syndicats étudiants et de travailleurs (FEQ, FTQ), les milieux d'affaires francophones (Fédération des jeunes chambres de commerce du Québec), des partis politiques (RIN), et des individus influents comme Raymond Barbeau, Marcel Chaput, Jean-Marc Léger, Jacques-Yvan Morin et Paul Toupin⁸. Au sein de la majorité francophone, les inquiétudes et prises de conscience quant à l'importance et la nécessité de sécuriser l'avenir du fait français font pratiquement l'unanimité. Un vaste et inévitable revirement historique est donc en cours sur le plan linguistique, une transformation sociale majeure qui requiert notamment que la communauté francophone se questionne quant à la manière d'intégrer les immigrants et les communautés culturelles à la réalité francophone⁹. En ce qui nous concerne, il est

_

⁴ Marcel MARTEL, et Martin PÂQUET, op.cit., p.130.

⁵ *Ibid.*, p.128.

⁶ *Ibid.*, p.153. Notons les manifestations suivantes visant la défense de la langue française : Opération visage français (1964), manifestations contre la loi 63 et opération McGill français (1969), violences à Saint-Léonard (1968-69). Voir les chapitres 3 et 4 du livre de Marcel Martel et Martin Pâquet pour un tour d'horizon sur les débats linguistiques canadiens entre 1963 et 1982.

⁷ Ibid., p.134-135. La Société Saint-Jean-Baptiste verra l'imposition de l'unilinguisme français comme étant la « solution au problème de la langue française et de sa quasi-absence dans le paysage commercial », notamment dans la métropole montréalaise (p.134).

[&]quot;Ibid.

⁹ Ibid., p.156-157.

d'intérêt de regarder de quelle façon la communauté juive québécoise se comportera en cette ère de contestations linguistiques puisque les revendications qui s'y réfèrent sont très souvent portées par le mouvement nationaliste et que, par conséquent, elles impliqueront René Lévesque.

Nos recherches dans les journaux juifs de l'époque nous amènent à conclure que la communauté juive se montrera compréhensive de la volonté des Canadiens français de voir s'émanciper le fait français sur leur territoire d'appartenance. Un appui qui, par contre, s'accompagne d'une volonté de ne pas voir les droits et libertés des groupes minoritaires brimés dans cette redéfinition majeure du cadre de vie québécois. En fait, nous verrons bien que ce que semble craindre le plus la communauté juive et ce qui nourrira ses diverses levées de boucliers, c'est d'être placé devant la possibilité de voir l'émancipation des francophones et l'éventuelle création d'un Québec indépendant êtres porteurs de dérives hégémoniques, dont l'instauration de l'unilinguisme francophone fait figure de symbole en ce sens. En somme, les Juifs voient d'un fort mauvais œil l'avènement d'un Québec remodelé qui serait exclusivement gouverné par et pour les Québécois francophones. Dans ces débats, la communauté juive institutionnelle se fera d'ailleurs, volontairement ou simplement par la force des choses, un des porte-parole de toutes les minorités présentes en sols canadien et québécois. Elle cherche à proposer des pistes de solution prônant le respect des droits et libertés individuels afin que ces incontournables transformations linguistiques et autres changements des cadres sociopolitiques canadiens se fassent sans coercition et ce afin qu'aucune communauté présente en sol québécois ne puisse voir ses membres devenir des citoyens dits de « seconde zone ».

Précisons d'emblée que cette volonté des Juifs d'être traités d'égal à égal avec leurs concitoyens canadiens et québécois est déjà présente avant même la

concrétisation des grands tumultes linguistiques au Québec. Déjà en 1963, à l'orée des travaux de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, Naïm Kattan, éditorialiste du *Bulletin du Cercle Juif* qui reflète en bonne partie la position du Congrès juif canadien (CJC), fait valoir l'importance de reconnaître la présence et le rôle des Néo-Canadiens. S'en prenant au binationalisme canadien, selon lui injuste et irréaliste, Kattan veut faire reconnaître l'apport des Néo-Canadiens aux nouvelles bases du vivre-ensemble canadien¹⁰.

Sur le plan de la nouvelle place accordée à la langue française dans toutes les sphères de l'espace public, la communauté juive institutionnelle se montrera compréhensive, lucide et ouverte à ces bouleversements linguistiques, et ce malgré son image de communauté intégrée au milieu anglophone, image dont elle tentera d'ailleurs maintes fois de s'affranchir. Déjà en 1966, Naïm Kattan souligne l'importance pour les Juifs québécois d'être partie prenante des changements en cours au Québec¹¹.

Plus les événements se succèdent dans le Québec des années 1960, plus il semble primordial pour la communauté juive de réitérer à ses membres et à ses concitoyens qu'elle veut prendre sa place, qu'elle comprend et veut s'engager dans la profonde refonte structurelle du territoire québécois, et ce malgré certains accros historiques. Ainsi, dans un éditorial daté d'octobre 1967 et intitulé « Le temps du changement », le *Bulletin du Cercle juif* reconnaît les récentes critiques voulant que « les Juifs québécois s'étaient un peu trop intégrés à la minorité anglo-saxonne de la province » et que, par le fait même, ils « se sont éloignés des Canadiens de langue

¹⁰ Naïm KATTAN, « Le rôle des minorités », BCJ, décembre 1964, p.2.

¹¹ Naïm KATTAN, « Les Juifs et le renouveau québécois », *BCJ*, mars 1966, p.2. Ce rôle que se donne la communauté juive de servir de pont entre les anglophones et les francophones sera d'ailleurs un argument repris dans les années suivantes. Voir entre autres « Les Juifs au Québec », *BCJ*, avril 1974, p.10.

française et ne peuvent comprendre leurs aspirations¹²». L'éditorial du *BCJ* d'octobre 1967 ne nie pas cette intégration des Juifs au milieu anglo-saxon, mais rappelle que « leurs antécédents et leur situation les portaient naturellement vers la minorité anglo-saxonne protestante » et qu'en plus, considérant le système scolaire particulier du Québec, « ils n'eurent pas le choix (...), ils durent fréquenter les écoles protestantes où ils étaient tolérés¹³».

Les leaders de la communauté juive ne sont pas réfractaires à l'idée de s'adapter aux nouvelles balises linguistiques québécoises. Ils inciteront d'ailleurs souvent leurs membres à agir en ce sens. Ils se montreront fort compréhensifs des aspirations des Canadiens français voulant conserver leurs traditions et cultures et vivre pleinement en français, les comparant en certaines occasions aux aspirations historiques du peuple juif :

On peut dire que les légitimes aspirations du Canada français trouvent un écho dans le cœur et l'esprit des Juifs. Ils savent bien comme il est important de maintenir les institutions, les traditions, les coutumes et la langue. C'est la nature même du *Loshen Kodesh* qui est l'ange gardien du judaïsme. Pouvons-nous nier que le français est l'ange gardien de la foi en ce qui regarde les Canadiens français?¹⁴

Mais seulement, la communauté juive institutionnalisée considère que cette adaptation ne pourra se faire sans la contribution centrale d'un monde de l'éducation offrant la possibilité à quiconque d'apprendre le français. On rappellera souvent que cette adaptation linguistique n'est pas à la portée de tous puisqu'à court terme elle sera plus lente à se faire chez les membres plus âgés de la communauté juive, ceux qui historiquement ont tissé des liens avec la communauté anglophone et s'y sont intégrés. Les leaders juifs misent donc énormément sur l'éducation des jeunes générations en vue d'une intégration à plus long terme des

13 Ihid

¹² Ibid.

¹⁴ « Le temps du changement », *BCJ*, Octobre-novembre 1967, p.2.

Juifs au fait français. Ils veulent briser en quelque sorte un isolement social, en rappelant que l'école fait office du « moyen pratique tangible et que nous réclamons depuis des siècles, de donner une éducation française à nos enfants¹⁵». Mettant de l'avant un modèle « d'éducation inter-culturelle à prédominance française », les leaders de la communauté juive prôneront un remaniement du monde de l'éducation où le français et l'anglais se côtoient et fera du bilinguisme le véritable moteur d'un renouveau dans les relations entre la communauté juive et la communauté canadienne-française¹⁶.

Aussi, le *BCJ* appelle les pouvoirs fédéraux à honorer et respecter les droits des Canadiens français. La communauté juive institutionnelle se montre ici consciente de la montée du nationalisme et des dangers qui guettent le fédéralisme canadien, cadre politique auquel souscrit la majorité des Juifs canadiens et dans lequel ils voient leur épanouissement protégé. Et ce, dans un contexte où René Lévesque et le Parti québécois ne font pas encore partie du paysage politique souverainiste et indépendantiste. Les leaders de la communauté juive savent très bien que le sort des droits et libertés de ses membres au Québec est intimement lié au sort réservé aux aspirations et revendications des Québécois francophones :

L'unilinguisme ne suffit plus, il faut un véritable bilinguisme. Les Canadiens français ont droit à ce que leurs enfants puissent perpétuer leur culture, où qu'ils habitent; ils ne sauraient réclamer que le Québec devienne un État réservé aux Canadiens français et gouverné par eux seuls. Qu'on donne à la province, dans le cadre du fédéralisme, des pouvoirs plus grands que ne le prévoit l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, nous l'admettons, mais non pas des pouvoirs tels que la Confédération et le Canada même deviendrait un simulacre de nation. La communauté juive du Canada, dont Montréal est le centre vivant, prospérera ou s'appauvrira, fleurira ou dépérira, suivant en cela l'épanouissement du Québec, qui dépend du succès de sa lutte contre l'assimilation et la disparition de sa culture.¹⁷

15 « Les Juifs du Québec...et le Québec », BCJ, janvier-février 1971, p.2.

-

¹⁶ « La communauté juive dans un Québec en voie de changement », BCJ, avril 1973, p.4.

¹⁷ « Le temps du changement », BCJ, octobre-novembre 1967, p.2.

Devant un évident consensus linguistique qui se concrétise dans les années 1970 chez les francophones du Québec, la communauté juive institutionnalisée, se reconnaissant en partie dans la lutte des Canadiens français, continuera d'appuyer cette nouvelle réalité linguistique qui s'impose et s'installe progressivement sur le territoire québécois, tout en restant attentive, eux qui considèrent que des dérapages et excès pourraient l'accompagner. Aussi, à l'instar de la majorité francophone, nous verrons apparaître les contours d'un consensus, qui demeure tout de même fragile, au sein du discours de plusieurs leaders de la communauté juive quant à l'importance d'accepter et de vivre pleinement la nouvelle réalité linguistique québécoise. Ainsi, dans les pages du BCJ, l'expression de cette franche ouverture au fait français survivra au départ du très francophile Naïm Kattan et elle restera présente et palpable chez les éditorialistes qui lui succéderont De même, dans le Canadian Jewish News, on notera des ressemblances dans les propos et positions mises de l'avant afin de répondre au défi linguistique québécois 19.

La communauté juive institutionnelle cherche résolument à se rapprocher des francophones du Québec et à ne plus se contenter de ses liens avec les milieux anglophones très réfractaires aux changements linguistiques. En témoigne cet éditorial du *CJN* publié en mai 1969, qui qualifie puissamment de quête légitime pour la justice sociale, la montée et l'émancipation du fait français:

We never shall cease repeating that Montreal Jews should not remain a ghetto within the Protestant school ghetto; they should strive to become integrated into the mainstream of French Canada just as Jews have been integrated into the majority culture in every free country of the world. French Canada, especially Quebec, is fighting the battle for the survival of its distinct culture and traditions. Jews, despite everything

¹⁸ Voir, entre autres, « Examen...Évaluation...Réaffirmation...« Le fait français » », *BCJ*, février 1973.

¹⁹ En témoigne notamment le contenu d'un éditorial du *CIN* qui rappelle que les Juifs comprennent les doléances de la majorité francophone, veulent être partie prenante de ce changement de paradigme linguistique et qu'ils se doivent de prendre rapidement acte de la volonté des Canadiens français de vivre en français. Voir « Bertrand, Lesage, Levesque : Whither Quebec? », *CIN*, 25 octobre 1968, p.4.

said about those who would involve us into peculiar situation, will not be relegated into an instrument of helping assimilate French Canadians into English culture. Their own history makes them the natural allies of any peoples fighting for their spot under the sun. The Jewish community is not engaged as such in political solutions. But it has a fair sense of justice and, in the area where the struggle for the cultural renaissance of French Canada takes place, it will be on the side of justice.²⁰

Un autre élément semble faire consensus au sein de l'opinion de certains leaders de la communauté juive. Ainsi, sentant que certains de leurs membres tardent à faire face à la nouvelle donne linguistique québécoise, les appels de la part du CJN, du BCJ ou encore du CJC seront nombreux pour que les Juifs, allophones et anglophones québécois acceptent et épousent sans attendre le fait français, comme ici en 1969: « While French speaking Quebekers seems to understand it, it behooves English speaking Quebekers also to realize that French must remain THE language of their province—despite the accepted bilingualism²¹ ». Certains leaders de la communauté juive veulent ainsi mettre en garde leurs compatriotes contre une possible et dommageable ghettoïsation juive du seul fait de se contenter d'être confortablement et uniquement intégré au Québec anglophone, une opinion qui, comme nous le verrons, reviendra en quelques occasions.

Par contre, malgré un discours favorable au fait français, témoignant tout autant d'une compréhension de la situation linguistique que d'une franche volonté de voir leurs compatriotes Québécois francophones vivre pleinement en français sur leur territoire d'appartenance, en pratique les leaders juifs condamneront vigoureusement les voix prônant l'instauration de l'unilinguisme français ou encore de lois linguistiques minimalement contraignantes. Ce faisant, une (autre) source d'incompréhension s'installera entre les deux communautés, puisqu'il existe un immense décalage entre ces volontés franchement exprimées des leaders de la

²⁰ « Montreal community », CJN, 30 mai 1969, p.4.

²¹ « Bertrand and the helm: Whither Quebec? », *CJN*, 27 juin 1969, p.4. Rappelons que le bilinguisme officiel canadien vient tout juste d'être instauré par les libéraux fédéraux.

communauté juive de se joindre au combat pour faire rayonner le fait français et les moyens prônés par plusieurs Québécois francophones pour y arriver. Un décalage qui nous semble être à la source de plusieurs tensions et angoisses entre ces deux communautés²². Il est clair qu'au sein de la communauté juive institutionnalisée, on craint fortement de voir l'émancipation linguistique des Canadiens français se traduire par l'imposition de mesures coercitives quant aux droits à l'usage de la langue anglaise dans la sphère publique. À ce chapitre, aux yeux des leaders de la communauté juive, tous les éléments touchant à l'instauration de l'unilinguisme français deviennent les symboles d'une intolérance palpable chez certains Canadiens français ou, du moins, d'une incompréhension généralisée chez ces derniers par rapport aux réalités sociopolitiques de l'ensemble des citoyens du Québec. La communauté juive, tout en se montrant résolument ouverte aux revendications linguistiques des francophones, demeure intensément sur ses gardes quant aux actions et moyens législatifs dont la majorité territoriale usera pour tenter de clore le débat linguistique. Devant le risque que soient adoptées des lois linguistiques ne leur convenant aucunement, certains membres influents de la communauté juive souhaitent donc rappeler aux Juifs que leurs droits linguistiques (et en ce sens ils rejoignent les doléances de la communauté anglo-saxonne) sont protégés par le cadre législatif canadien en vigueur²³. Du même coup, ils veulent rappeler aux tenants de l'unilinguisme francophone qu'ils considèrent comme étant injuste le caractère de leurs idéaux linguistiques²⁴.

²² En témoigne avec vigueur l'appui massif de la communauté juive au Bill 63, alors que chez les Québécois francophones, ce dernier ne fera qu'alimenter la grogne et la mobilisation en faveur de législations linguistiques plus musclées.

24 Ibid.

²³ C'est d'ailleurs ce qu'avancent les historiens Martel et Pâquet, comme quoi le libéralisme canadien axé sur les droits collectifs constitue un atout dans la lutte linguistique des anglophones et allophones du Québec. Voir Marcel MARTEL et Martin PÂQUET, op.cit., p.217.

Comme nous l'avons noté précédemment, la grogne des francophones ne s'atténuera pas face aux timides réaménagements linguistiques des pouvoirs publics à la fin des années 1960. À ce chapitre, la volonté de plusieurs groupes francophones de faire reconnaître de manière plus concrète le fait français en sol québécois fera de plus en plus consensus, socialement et politiquement. Devant cet empressement des francophones de donner une suite convenable à leurs revendications linguistiques, les leaders de la communauté juive ne pourront que difficilement constater que de simples politiques basées sur les œuvres du temps, la bonne volonté et la compréhension des non-francophones ne suffiront pas à satisfaire les revendications de la majorité. En fait, chez bien des leaders juifs, on sent poindre, sans qu'elle soit souhaitée, l'adoption par l'État québécois de lois coercitives qui serviront à renforcer le fait français, une avenue qu'appréhendent bien des membres de la communauté juive puisqu'elle est porteraient atteintes à leurs droits et libertés individuels et ne respecteraient pas leurs réalités de communauté anglophile.

À ce chapitre, à travers la question linguistique, nous sommes à même de constater les dissensions existantes au sein de la communauté juive québécoise et canadienne au sens plus large. Il est évident que l'apparent consensus sur la langue, publiquement affiché par la communauté juive institutionnelle, cache en fait de profondes dissensions entre les volontés de conciliation au fait français de certains leaders juifs et celles de plusieurs membres de la communauté qu'ils représentent²⁵. Du moins, il apparaît qu'une part importante des Juifs anglophones du Québec, fort possiblement ceux qui sont intégrés et adaptés depuis longtemps à la langue anglaise, se sentent beaucoup plus partie prenante du combat visant le maintien des droits des anglophones. Par ces débats linguistiques, nous pouvons d'ailleurs

²⁵ L'on constate assez facilement ces dissensions, entre autre en survolant les sections « courriers des lecteurs » du *Canadian Jewish News*.

corroborer ce que bien des Juifs s'évertueront à répéter dans les années 1960 et 1970 : la communauté juive ne constitue pas un groupe fermé et homogène, et ce sur d'innombrables questions sociopolitiques²⁶. Au contraire, elle prouve qu'elle est, à l'instar des différences présentes au sein de la communauté canadienne-française, une communauté plurielle, où s'expriment nombre de divergences d'opinions, notamment sur la question linguistique où ce ne sont pas tous les Juifs qui se montrent ouverts et prêts à accepter le nouveau paradigme linguistique québécois.

Ainsi, un article publié dans le *Canadian Jewish News* en décembre 1969, commentera positivement certaines recommandations proposées par la Commission Laurendeau-Dunton. Dans « French, Language of Our Quebec Institutions? »²⁷, texte se voulant un autre effort visant à faire tomber les stéréotypes sur les Juifs, on fait état de la position de plusieurs importantes personnalités juives interviewées par le *CJN* (mais qui requièrent toutes l'anonymat), pour qui l'instauration du français comme langue prédominante de travail au Québec ne doit pas être vue avec alarmisme: « The Jews—businessman, industrialists, and professionals—are not alarmed, despite the rumors to the contrary, about the prospect that French would become the first language in their area²⁸ ». Ces personnalités ajoutent qu'elles sont intégrées au Québec, qu'elles désirent y rester et que les jeunes générations doivent avoir accès à des milieux scolaires juifs qui s'adaptent et prennent en considération rapidement le fait français, incitant ainsi les jeunes juifs à faire « more use of French at social functions²⁹ ». Plus important encore, l'article se conclut sur cette missive que

²⁶ Voir entre autres les articles suivants: « Quebec Jews : NOT AFRAID », CJN, 10 avril 1970, p.3;

[«] Quebec: no Jewish vote », CJN, 24 avril 1970, p.1.

²⁷ « BB recommandations affect Montreal's Jewish community: French, Language of our Quebec Institutions?», *CJN*, 26 décembre 1969, p.1.

²⁸ Ibid. ²⁹ Ibid.

veulent adresser ces porte-parole anonymes à leurs coreligionnaires, une missive dirigée vers d'importantes personnalités juives (leaders of the Jewish Establishment, ce qui peut en partie expliquer le besoin de recourir à l'anonymat), qui démontrent bien la présence de dissensions et de divergences d'opinions caractérisant la question linguistique au sein de la communauté: « Many in the Jewish community feel that most of the leaders of the Jewish Establishment are living in the past, they do not realize the tremendous change wrought by the revolution which Quebec is undergoing³⁰ ». Quelques années plus tard, en mars 1973, Saul Hayes, alors viceprésident du Congrès juif canadien, reconnaîtra que si la « persuasion paisible » (un des moyens par lequel les Juifs devraient s'intégrer au monde francophone) est un échec, « des mesures législatives suivront »31. Ajoutant plus tard lors de son allocution devant le CJC avoir déjà fait ce genre de mise en garde, Hayes dira, citant en exemple le cas des écoles juives tardant encore à y enseigner le français, qu'il regrette de devoir aujourd'hui réitérer l'importance pour ces dernières de s'adapter aux nouvelles réalités québécoises, et qu'au final, malheureusement, « les intransigeants gagnèrent la bataille contre la réalité et qu'un temps précieux fût perdu³²».

Ainsi donc, il apparaît évident que certains membres importants de la communauté juive pensent que cette dernière doit se faire plus insistante face à elle-même quant à son intégration au fait français. En 1971, lors d'une conférence donnée devant la Congrégation *Young Israël*, Victor Goldbloom, député de confession juive siégeant à l'Assemblée nationale du Québec et alors ministre d'État dans le gouvernement libéral de Robert Bourassa, exprimera de puissante façon cette importante prise de conscience et les impératives adaptations dont doivent

30 Ibid.

32 Ihid

^{31 «} Les Juifs du Québec », Allocution de Saul Hayes faite devant le CJC, BCJ, avril 1973, p.8.

faire preuve les Juifs s'ils veulent participer et faire face aux profonds changements en cours au Québec. À cette occasion, il dira ceci: « Ni le vocabulaire, ni l'expérience de la discussion ne sont suffisants pour être vraiment capables de participer à ce qui se passe actuellement au Québec. Il faut avoir vécu en français³³». Ces appels à la communauté juive de s'ouvrir au fait français seront repris par le CJC en janvier 1973, alors que l'organisme incitera ses membres à suivre et à être partie prenante des changements sociaux en cours au Québec. Les membres dirigeants du CJC, y vont d'un message important aux Juifs refusant les efforts à consentir afin de s'adapter au Québec francophone. Les membres du CJC remettront en garde les « réfractaires » contre le confort d'une trop grande proximité avec des milieux anglophones intransigeants devant les changements linguistiques québécois³⁴. Le respect du fait français est de nouveau présenté comme une réalité territoriale avec laquelle il est primordial pour tout Juif de conjuguer; s'en est même un devoir pour la communauté, comme le souligne Me Joseph Nuss alors président du département français du CJC:

(...) il est de notre devoir envers nous-mêmes et envers le Québec qui nous a accueillis, de devenir de parfaits francophones sachant non seulement, prononcer quelques phrases indispensables en français, mais aussi et surtout pouvoir le parler couramment et l'écrire parfaitement. (...). Non seulement les jeunes doivent être instruits en français afin de pouvoir vivre dignement au Québec, mais les adultes devront faire l'effort de s'adonner à la langue du pays où ils vivent, autrement ils courent le grand risque de se trouver éliminés dans un Québec où pourtant ils ont été accueillis fraternellement et qu'ils ont contribués à rendre prospère. 35

Aussi, reprenant en partie un des constats du rapport Gendron dont les recommandations ont récemment été rendues publiques, le CJC se montre fort conscient des injustices passées dont les Canadiens français ont fait les frais,

35 Ibid.

³³ Cité dans « Les Juifs du Québec...et le Québec », BCJ, janvier-février 1971, p.1.

³⁴ « Examen...Évaluation...Réaffirmation...« Le fait français » », *BCJ*, février 1973, p.2.

notamment au point de vue linguistique, eux qui, majoritaires sur leur territoire, devaient s'adapter à la langue du pouvoir économique, soit l'anglais:

Il ne s'agit pas pour nous autres, Juifs, de rechercher seulement l'intérêt de notre survie au Québec, mais aussi, et surtout de collaborer avec le peuple québécois afin de réparer les injustices désormais centenaires et que ce peuple n'entend plus admettre. Injustice qui a été celle de faire de la langue française au Québec—territoire canadien français—une langue qui jusqu'à dernièrement, paraissait plutôt être la langue seconde dans la Province, alors que 80% de sa population sont canadiens-français. La communauté juive du Québec et surtout celle de Montréal, ne doit pas se laisser entraîner par une apathie anglophone désormais séculaire, vers la perpétuation de cette injustice au risque d'un réveil douloureux devant la réalité prépondérante du fait français. ³⁶

Cette nouvelle sortie du CJC démontre encore une fois que nombre de Juifs québécois ne semblent pas se soucier outre mesure des appels répétés de certains de leurs leaders les encourageant à s'intégrer au fait français. Ou peut-être pourrions-nous penser que ces Juifs « réfractaires » au fait français, suivent les conseils d'autres leaders de la communauté qui eux ne valorisent pas cette intégration francophone et se distinguent ainsi de la position d'un organisme se voulant représentatif de toute la communauté juive comme le Congrès juif canadien? Chose certaine, derrière l'image d'une communauté juive unifiée, issue et entretenue tant par la communauté elle-même que par les regards extérieurs portés sur elle, se cachent en réalité plusieurs dissensions à l'interne. En fait, il nous apparaît que personne au sein de la communauté juive ne partage vraiment la même vision de ce qui peut légitimement constituer un leadership juif. Certes, le CJC se proclame comme étant le représentant officiel de la communauté. Mais, force est de constater que bien des membres de la communauté juive rejetteront certaines positions linguistiques proposées par le CJC et le CJN, en s'opposant aux appels répétés à la francisation faits par ces derniers et quelques politiciens juifs.

³⁶ Ibid.

D'ailleurs, constatant sans doute une fois de plus qu'une partie de la communauté juive tarde à se mettre au diapason linguistique de la province ou encore ne veut carrément pas le faire, le CJC interpellera de nouveau ces derniers, mais cette fois-ci avec plus d'insistance. Il le fera dans un article du *Congress Bulletin* publié en juin 1975 et au titre fort évocateur: « Parlez-vous français? IF NOT, PLEASE TRY HARDER³⁷ ». Après avoir de nouveau encouragé ses membres à maîtriser la langue française, le CJC souligne qu'il se doit de « communicate with, and maintain our ties to French Quebec in its language, in order to reflect this position³⁸ ». Il est important de souligner cette position du CJC, prônant le dialogue avec les Québécois francophones, qui rappelons-le s'autoproclame comme étant la voix officielle des Juifs canadiens.

Dans ce grand revirement linguistique, certains leaders de la communauté juive feront tout de même preuve, en quelques occasions, d'un alarmisme déconcertant, et ce, bien qu'ils se montrent favorables au fait français. Ainsi, ils compareront les conséquences liées à l'instauration de l'unilinguisme français au Québec, aux flagrantes injustices dont sont victimes les Juifs de la diaspora. À l'aide d'exemples faisant foi de sa profonde crainte et anxiété face à de possibles remaniements linguistiques, mais faisant aussi preuve de maladresse et, disons-le d'exagération dans ses propos, le CJC, en 1972, lie le sort des Juifs de Russie à celui des Juifs dans un hypothétique Québec unilingue français :

Nous avons soutenu aussi, que nul mieux que la population juive, peut comprendre les aspirations linguistiques de notre province, car nos frères aussi, dans la dispersion ont lutté pour sauvegarder l'identité de leur langue, de leur culture et de leur religion, et continue à le faire en Russie, où, être juif, étudier en en hébreu, prier en hébreu, est devenu un crime. (...). Nous demandons ici pour le Québec, ce que nous demandons également pour nos frères de Russie : la liberté absolue d'étudier sa langue, de la parler, de l'écrire et de la voir s'épanouir culturellement et dans la vie quotidienne.

38 Ihid

³⁷ « Parlez-vous français? IF NOT, PLEASE TRY HARDER », *Congress Bulletin*, juin 1975, p.2.

Ainsi qu'il est discriminatoire de frapper d'ostracisme une langue et une culture, comme cela se passe en Russie, il est aussi injuste et discriminatoire, de vouloir imposer législativement une langue au détriment d'une autre.³⁹

Pour le CJC, l'imposition de contraintes linguistiques nourrirait plutôt le refus des communautés non francophones de s'adapter au fait français, minerait les intérêts économiques de la province et créerait chez les anglophones « une période de régression et même de panique devant la vitesse des réactions et de la réforme, si celle-ci doit être législative et coercitive⁴⁰». Usant encore une fois d'images exagérées, c'est ici le sort des Juifs du Moyen-Orient qui sert d'argumentaire au CJC afin d'expliquer son refus de se voir imposer des politiques considérées « unilinguistes ». Ainsi, dans un extrait du BCJ daté de 1972, période où le contexte politique de la province dirigée par les libéraux de Bourassa voit se concrétiser les assises électorales du Parti québécois et de l'option souverainiste, unilinguisme et nationalisme apparaissent dorénavant indissociables pour les Juifs:

On n'impose pas une culture par la force, mais elle s'impose par elle-même du fait de sa valeur. La langue française possède cette valeur, cette richesse, cette beauté et cette vitalité qui feront qu'avec le temps et surtout avec patience, elle deviendra la langue primordiale du Québec. (...). C'est en aimant une langue qu'on l'apprend et qu'on la connait mieux, et non en se la voyant imposer comme une représaille, parce qu'innocemment et malgré soi, on ne la connaît pas! (...) en faisant du Québec un pays unilingue, on aboutira et il faut le dire carrément, à une aversion envers une langue qui mérite sympathie, affection et amour. C'est ce à quoi aboutissent les lois de coercition, tel que cela eut lieu dans les pays du Moyen-Orient, où, du jour au lendemain, les langues européennes furent bannies et celles arabes imposées. Ce fut l'exode non seulement des habitants ne connaissant pas l'arabe, mais aussi la fuite des capitaux, le malaise économique, le marasme et la pauvreté. Nous ne voudrions pas que le Québec en arrive là (...). En matière de législation et surtout en matière linguistique, ce n'est pas par la précipitation, l'Impatience et le coup de poing sur la table, que l'on peut obtenir des résultats justes équitables et respectables.⁴¹

³⁹ « L'injustice et la discrimination débutent là où l'égalité des citoyens prend fin », BCJ, janvier-février. 1972, p.1.

^{40 «} Examen...Évaluation...Réaffirmation...« Le fait français » », BCJ, février 1973, p.3.

⁴¹ « L'injustice et la discrimination débutent là où l'égalité des citoyens prend fin », *BCJ*, jan-fév. 1972, p.2.

Il semble inconcevable pour les leaders de la communauté juive de se ranger du côté de francophones, qui même sans s'appuyer sur des mesures radicales, cherchent à promouvoir la vitalité du français par des législations plus musclées. Tout en reconnaissant d'emblée la légitimité des revendications linguistiques de leurs concitoyens francophiles, il y a une constante dans la réflexion des leaders juifs, une sorte de lien causal absolu: toute mesure coercitive visant à protéger le fait français mène inévitablement à l'instauration de l'unilinguisme français, donc à une déclaration de son hégémonie sur les autres langues et cultures, situation présidant ainsi volontairement à leur disparition. C'est un peu comme s'il y avait une impossibilité pour certains Juifs de ne pas considérer autre chose du vaste mouvement de francisation du territoire québécois, que la voix des nationalistes « unilinguistes », reléguant trop souvent aux oubliettes les courants plus modérés qui peuvent et veulent tempérer les ardeurs de l'unilinguisme absolu et sans compromis. Un courant qui, s'il était plus considéré, pourrait peut-être faire en sorte que la communauté juive institutionnelle soit encline à modifier son regard alarmiste et dénonciateur des volontés affirmées des Québécois francophones, de voir se transformer légalement le cadre linguistique provincial.

La communauté juive institutionnelle défend le maintien et la protection des droits des minorités en priorisant un bilinguisme compréhensif des réalités québécoises et des volontés de sa majorité francophone: au Québec, le français doit être la langue prédominante, mais non l'unique. Aussi, la communauté juive espèret-elle, d'un côté, que toutes les communautés présentes au Québec puissent prendre acte de cet impondérable linguistique, elles qui comprendraient déjà l'injustice linguistique caractérisant l'histoire de la province. Mais du même coup, on se sent tout de même obligé de rappeler aux francophones qu'ils vivent dans un

contexte géographique où la présence de l'anglais ne peut être ignorée⁴². Car, en grande partie, l'intérêt de ce bilinguisme souhaité pour le Québec, est d'ordre économique, puisque cet intérêt « dépend pour une grande part, pour ne point dire complètement, de ses relations commerciales, industrielles et financières avec le reste du Canada et ses voisins du Sud qui, eux, sont anglophones⁴³». En fait, les leaders juifs se présentent comme étant ni plus ni moins que des « promoteurs⁴⁴» au côté des Québécois francophones dans leur volonté de faire changer la domination de l'anglais sur son territoire, cet appui à l'épanouissement de la langue française remontant selon eux à la création du Cercle juif de langue française⁴⁵.

Aussi, afin d'appuyer son argumentaire voulant qu'une langue puisse s'apprendre et être apprivoisée sans qu'intervienne une législation linguistique porteuse d'injustices et d'atteintes aux droits et libertés individuelles, certaines élites de la communauté juive citeront en exemple le fort taux de bilinguisme présent dans leurs rangs. À maintes reprises, cherchant à faire valoir leurs arguments contre la coercition linguistique, mais aussi, nous semble-t-il, soucieux d'atténuer l'image des Juifs n'épousant que les réalités d'une communauté anglosaxonne fortement réfractaire aux changements linguistiques, les leaders de la communauté rappellent que les Juifs constituent le deuxième groupe le plus bilingue au Québec après les Canadiens français. Comme l'avance le Dr Jean-Claude Lasry qui, tout en réitérant cet élément voulant que la population juive compte déjà 40 % de membres bilingues, mentionne en 1973 qu'il faut que « les murs du ghetto anglophone, tels ceux de Jericho, doivent s'écrouler devant l'expansion,

42 Ibid.

^{43 «} La communauté juive dans un Québec en voie de changement », BCJ, avril 1973, p.3-4.

⁴⁵ Ibid.

l'affermissement et l'épanouissement de la langue française au Québec⁴⁶». Cette même idée est reprise dans un éditorial du *BCJ* daté de juillet 1974 qui explique l'opposition de la communauté juive à la loi 22 récemment adoptée par le gouvernement Bourassa⁴⁷. Dans son éditorial, le *BCJ* dénonce la décision du gouvernement provincial d'en arriver, avec l'adoption de la loi 22, à déclarer la langue française langue officielle du Québec, ce qui revient selon elle à faire de la langue anglaise une langue « volontairement atteinte et sacrifiée⁴⁸». C'est donc avec déception que la communauté juive institutionnalisée, quelque temps avant l'élection du PQ en 1976 (qui fera d'ailleurs adoptée une législation linguistique bien plus contraignante que la loi 22), constate l'échec de la voie qu'elle priorisait, soit l'incitation sans contraintes à épouser la langue française au Québec. Elle s'en remet

⁴⁶ *Ibid*. À ce chapitre, certains membres de la communauté juive sentent que la communauté anglosaxonne du Québec utilise, ou du moins se cache derrière les appels de la communauté juive envers l'aménagement d'une politique linguistique respectant les droits des anglophones. Situation qui fait en sorte que la communauté juive est encore une fois perçue comme liguée aux côtés des Anglosaxons au détriment du développement de ses liens avec les francophones. Cet extrait d'une lettre d'opinion contre la loi 22, écrite par un juif montréalais, le Rabbin Allan Langner et publiée en février 1976, en fait foi: « Nevertheless, I, for one, do not feel that the Jewish community should take anything but a low profile in the matter. When I was school commissioner for the Town of Mount Royal, I found myself disgusted by the attitude of many Anglophones, who were looking forward to the time when immigrant children would be forced into French classes, so that their own children's education would not be affected adversely. I am not prepared to battle for the English language when the English themselves fail to do so ». Voir « Opinions: Quebec Bill no.22: "...immoral and reactionnary."», *Congress Bulletin*, février 1976, p.12.

⁴⁷ « La loi 22 sur la langue officielle du Québec », *BCJ*, juillet-août 1974, p.10. Notons qu'en examinant nos sources médiatiques juives, cette première et vive opposition à la loi 22 ne restera pas partagée par toute la communauté, du moins elle semble fortement s'atténuer durant les années suivantes, certainement devant la constatation que cette législation ne fait pas taire les tenants d'une politique plus coercitive en faveur du français. Ainsi, dans des lettres d'opinions publiées en février 1976 dans le *Congress Bulletin*, alors que la lettre du Rabbin Allan Langner (*Chairman, National Religious Department*) qualifie la loi d'immorale, de réactionnaire et d'anticonstitutionnelle, des membres importants du CJC, dont Murray Spiegel (vice-président du CJC région est) et Sydney Shulemson (*Eastern region CJC executive*) et un professeur de droit, Herbert Marx, se montreront favorables à la loi 22. Ils souhaiteront que ses membres puissent faire confiance aux pouvoirs politiques et réitéreront l'importance pour la communauté juive de s'adapter à la nouvelle et incontournable réalité linguistique québécoise. Voir « Opinions: Quebec Bill no.22: "...immoral and reactionnary."», *Congress Bulletin*, février 1976, p.12.

alors au pouvoir fédéral afin de garantir ses droits linguistiques en questionnant sa conformité avec la Charte des Droits de l'Homme et au bilinguisme officiel canadien⁴⁹. Mais cette opposition des leaders de la communauté juive à une loi linguistique jugée trop coercitive, contredit en partie le fait qu'à maintes reprises, ces mêmes leaders appelleront les Juifs à consentir les efforts nécessaires pour s'intégrer convenablement à la réalité francophone.

Les leaders juifs québécois et canadiens se montrent donc ouverts et réceptifs face au revirement linguistique s'opérant en sol québécois. Ils considèrent légitime ce combat de leurs concitoyens francophones et veulent y être partie prenante. Seulement, les solutions qu'ils proposent dans les débats linguistiques seront source de frictions, puisqu'elles s'opposent, en grande partie, à une volonté qui se concrétisera chez les Québécois francophones de voir la réalité française de la province légalement encadrée et sécurisée. Par respect pour leurs concitoyens francophones et craignant de se voir imposer des lois qu'ils jugent contraignantes, certains leaders tenteront tout de même d'inciter les membres de la communauté juive à consentir les efforts nécessaires afin de faire rayonner le fait français. Ces appels auront par contre été vains, puisqu'il semble qu'une partie importante de la communauté juive épouse plutôt les positions et revendications d'une communauté anglophone prônant le statut quo tout en se montrant fort réfractaire et intransigeante face à une évolution inévitable du cadre linguistique québécois.

3.3 LES JUIFS, LE NATIONALISME QUÉBÉCOIS ET RENÉ LÉVESQUE

Tout au cours de sa longue histoire, le peuple juif aura souvent fait les frais et subit violemment les contrecoups des manifestations d'éveil nationalistes: le génocide

⁴⁹ « La loi 22 sur la langue officielle du Québec », *BCJ*, juillet-août 1974, p.10.

nazi de la Deuxième Guerre mondiale représentant au 20^e siècle le point culminant d'un antisémitisme malheureusement entretenu depuis des siècles. Au cours des années 1960, considérant qu'un nombre significatif de Juifs présents en sol québécois ont directement été touchés par la Shoah ou auront vécu et subit les excès des nationalismes européens, il n'est pas surprenant de constater qu'il s'y exprime des craintes et des doutes relativement aux volontés d'émancipation de nombres de Québécois francophones. Un éveil nationaliste qui d'ailleurs se manifeste, entre autres de façon violente avec le FLQ, de manière passionnée à travers les débats linguistiques et sans cesse s'organise et se structure politiquement. De plus, il ne faut pas oublier que certains Juifs québécois ont fraîchement en mémoire les excès malheureux du nationalisme canadien-français de l'entre-deux-guerres⁵⁰. Peut-être même que certains d'entres-eux greffent, à ces manifestations nationalistes des années 1960, des souvenirs du parti fasciste d'Adrien Arcand présent au Québec dans les années 1930, et ce, sans réellement faire l'importante distinction qui s'impose, soit celle de dissocier complètement le mouvement souverainiste de celui des chemises bleus, puisqu'en réalité les militants du parti d'Arcand n'étaient pas des nationalistes mais plutôt des fédéralistes impérialistes⁵¹. La communauté juive institutionnelle québécoise sera alors confrontée à des paradoxes internes. Elle voudra conjuguer avec une sincère reconnaissance de certaines doléances nationalistes québécoises cherchant à réparer des injustices historiques indéniables, sans nécessairement en partager la finalité indépendantiste; et ce, tout en vivant avec ses craintes et ses appréhensions devant la possibilité de devenir encore une fois les boucs émissaires d'un éveil

⁵⁰ Rappelons qu'à ce moment, certains intellectuels Canadien français et des membres du clergé véhiculeront parfois des propos antisémites. Voir, entre autres, Pierre ANCTIL, *Le rendez-vous manqué: Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, IQRC, Montréal, 1988.

⁵¹ Sur l'histoire du parti fasciste d'Adrien Arcand, voir Hughes THÉORÊT, Les chemises bleues: Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français, Québec, Septentrion, 2012.

nationaliste mal encadré, ou encore de voir l'économie québécoise se fragiliser à la suite de son indépendance. Certes, nous verrons que la présence de René Lévesque dans le giron indépendantiste aidera un tant soit peu à diminuer les craintes des leaders de la communauté juive, eux qui voient en Lévesque un interlocuteur modéré capable de compromis et de dialogue. Mais cette seule présence du charismatique et respectable politicien ne pourra à elle seule atténuer les craintes des leaders juifs qui voient dans leurs établissement et leurs épanouissement au sein du cadre fédératif canadien, une opportunité de faire table rase avec le long et lourd passé historique d'un peuple juif fortement marqué par l'ostracisme et les injustices de toutes sortes.

3.3.1 Un mot, une boîte

Un important article publié en mars 1968 dans le *Congress Bulletin*, soit quelques mois après l'arrivée de René Lévesque sur la scène politique indépendantiste et de la fondation du Mouvement Souveraineté-Association, fait état, à l'aide d'images fortes, du large éventail de craintes et d'angoisses ressenties par la communauté juive relativement à la montée du nationalisme québécois. Intitulé « Pandora's Box for the Jews of Quebec⁵² », l'article signé par Michael Solomon, contient entre autres des extraits d'entrevues avec Claude Ryan⁵³, Daniel Johnson, Robert Bourassa

⁵² Michael M. SOLOMON, « Pandora's Box for the Jews of Quebec », *Congress Bulletin*, mars 1968, p.6. À noter que toutes les autres citations de la section 3.3.1 proviennent de cet article du *Congress Bulletin*.

Fyan qui d'ailleurs pourrait aussi être considéré dans une prochaine analyse, comme étant un nationaliste québécois, d'allégeance fédéraliste par contre, s'étant exprimé et ayant lui aussi participé à l'établissement d'un dialogue avec la communauté juive québécoise. Voir à ce sujet, un texte de Ryan dans une revue juive (écrit durant la même période que le texte de Solomon), publiée par le *Labor Zionist Movement*, alors qu'il est éditeur au journal *Le Devoir*. Claude RYAN, « A French Canadian Looks at the Jews », dans VIEWPOINTS (Canadian Jewish Quarterly), *The Jew in French Canada*, Vol.4, no.3, 1969.

et René Lévesque. Autant d'acteurs que l'on questionne sur les peurs de leurs concitoyens d'origine juive et qui chacun leur tour tentent de les expliquer ou encore de les dissiper. L'article commence par un retour sur les réactions et le froid suscités dans l'auditoire lorsque le mot separatism fût prononcé par le premier ministre israélien Levi Eshkol lors d'une conférence se déroulant dans une synagogue montréalaise⁵⁴. Ainsi, l'utilisation de ce terme créa, dans l'auditoire composé de huit cents personnes, un véritable malaise (visible uneasiness), forçant le premier ministre Eshkol, ayant pris conscience de son erreur, à ne jamais répéter durant le reste de son allocution, ce « ill-chosen word » revêtant a « painful and unpleasant connotation for the ears of his Montreal Jewish audience ». L'article mentionne que l'utilisation de ce mot ramena à l'esprit de l'auditoire juif montréalais, l'intensité du choc créé quelques mois plus tôt par le « Vive le Québec libre » prononcé par le Général Charles de Gaulle sur le balcon de l'hôtel de ville de Montréal, expression que l'auteur de l'article ne qualifie rien de moins que de « cri de guerre ». Solomon considère aussi que cette réaction partagée par l'assistance met en évidence les craintes et appréhensions de la communauté juive quant aux événements et changements en cours au Québec:

(...) for those who had watched the audience's reaction in the Shaar Hashomayim synagogue, it became clear beyond doubt that the resounding of the word separatism has a particular echo in Jewish minds and hearts. (...) It also meant that the Jews of la Belle Province are closely watching events which will culminate in constitutional changes and which, whatever their nature, will bring about fundamental changes in their lives as well.

Pour l'auteur, il est indéniable que devant l'éveil de la majorité canadienne-française accompagnant les puissants changements de la Révolution tranquille, la communauté juive vit et partage en catimini des moments d'anxiété, ce qui serait en

⁵⁴ Utilisation du mot *separatism* contextualisée comme suit dans l'article: « (...) Levi Eshkol, underscored that country's resolution to fight isolationism by using the word 'separatism' (...)».

bonne partie reliée au fait que les Juifs québécois soient plus ancrés à la réalité anglo-saxonne de la province:

There is a state of uneasiness bordering and anxiety in Jewish circles which cannot be overlooked; altought not willingly expressed it relates to the question of their long and prosperous association with the Anglo-Saxons and apprehensiveness should Quebec some day opt out of the Canadian Confederation. They are sensitive, therefore, when the talk is about separatism. With rare exceptions, for almost two centuries their activities and interests have been attuned to those of the English-speaking minority, with their children attending Protestant schools and adopting English language and manners. Now they are forcibly reminded that they are living in an overwhelmingly French-speaking province and many have to make the necessary adaptations of learning a language as foreign to them as the French one. What is the answer to the challenge?

Solomon poursuit son analyse en mentionnant que, devant les vastes changements en cours au Québec, certains Juifs quittent le Québec et émigrent aux États-Unis ou encore dans l'Ouest canadien, mais qu'une vaste majorité tient tout de même à demeurer au Québec. Et l'auteur se questionne alors sur cette volonté de la majorité des Juifs, eux qui désirent continuer à vivre sur ce territoire, malgré la visible antipathie des intellectuels canadiens-français à leur égard, ces derniers ayant toujours considéré que ce qui était bon pour les Anglais était bon pour les Juifs. Cette analyse semble être corroborée par Claude Ryan, alors directeur du journal *Le Devoir*. Lors de cette entrevue, Ryan, qui selon Solomon parle au nom de l'élite instruite des Canadiens français⁵⁵, tente de cerner les racines de ces craintes des Juifs québécois, selon lui créées et entretenues par l'absence de dialogue entre les deux communautés:

Successful Jews have too one-sidedly espoused the way of life and aspirations of the English minority. They have identified too much with the English and, therefore, they do not always understand certain aims of the French Canadians and are at a loss to distinguish amid all they hear, what is irresponsible and immature thinking and what is responsible and worth remembering.

.

⁵⁵ Mentionnons que Solomon utilise toujours les termes *French Canadians* et non *Quebeckers*.

Ryan poursuit en minimisant certains relents d'antisémitisme visibles dans les rangs indépendantistes et pouvant alimenter les craintes juives: « I can detect a certain return to racism and even to anti-Semitism in the extremist ranks of the Quebec nationalists but, in my opinion, these are strictly isolated phenomena ». Le directeur du *Devoir* conclut son entrevue en souhaitant voir des rapprochements survenir entre les Québécois et les Juifs, deux communautés entre qui existent de nombreuses affinités spirituelles, culturelles et politiques. Il ajoute alors: « Unfortunately, no one has been aware, so far, of this great opportunity ».

Poursuivant la réflexion sur les craintes de la communauté juive face au nationalisme québécois, vient ensuite l'entrevue menée avec René Lévesque. Solomon présente alors le futur premier ministre comme étant celui parlant au nom des underprivileged, tout en tentant de souligner son charisme et sa popularité en le comparant grossièrement aux révolutionnaires de la Révolution française: « At 51, he looks like a combination of Saint Juste and Robespierre before their downfall ». À cette occasion, René Lévesque, fraîchement débarqué dans le camp indépendantiste québécois, commence à peine à prendre la pleine mesure de l'ampleur des obstacles à surmonter et des changements qu'il devra insuffler au mouvement nationaliste pour lui conférer crédibilité et légitimité politique. Il offrira, en guise d'analyse sur les racines des craintes de la communauté juive, une réponse typique du politicien à ses débuts sur la scène indépendantiste. Ainsi, Lévesque condamnera vertement l'influence parfois négative de la communauté anglophone sur les Juifs, une instrumentalisation malsaine qui mine l'important dialogue à entretenir entre Juifs et Québécois francophones :

It is a result of the criminal campaign of the English newspapers which have painted all sorts of horrors to befall the province should Quebec become independent. Of course some Jews got into panic and hot-headed French Canadians accused them of fleeing the province. I try hard to correct that impression.

Continuant sur sa lancée visant à mettre en lumière les affres de l'establishment anglo-saxon, Lévesque, peut-être dans une volonté de tenter lentement mais sûrement de rapprocher les Québécois francophones et les Juifs, poursuit ensuite en disant que les Juifs du Québec sont divisés en deux catégories: ceux qui ont du succès (donc plus proches des réalités canadiennes-françaises?) et ceux qui n'en ont pas. Ainsi, pour le chef du PQ, les petits marchands, les artisans et propriétaires de petites boutiques ont réussi alors que ceux qui, plus ambitieux, ont voulu entrer dans les hautes sphères de l'économie québécoise, auront été bloqué « by the veto of powerful Anglo-Saxon financials groups ». Lévesque poursuit en souhaitant que les Juifs cessent de ne voir souvent poindre dans le nationalisme québécois, des manifestations de racisme et d'antisémitisme à l'européenne, alors qu'il n'en est rien:

To my Jewish friends who are inclined to see in Quebec nationalism the prelude of fascism, I say that the Nazis came to power on the wake of the feeling of frustration after their fathers lost World War I. There is no such thing in Quebec. Quebec nationalism is too deeply engaged in pursuing its objectives to have time to be against one or another of the province's minorities.

Cette importante distinction à faire entre le nationalisme québécois et des nationalismes ayant causé des torts au peuple juif est d'ailleurs une opinion partagée par deux membres de la communauté juive présents à l'Assemblée nationale, ce que Lévesque ne manquera pas de mentionner. Ainsi, tout comme Lévesque, les députés Harry Blank et Victor Goldbloom disent tous deux que « something must be done to liquidate the worn-out cliche which identifies a nationalistic Quebec with Anti-Semitism ». Enfin, René Lévesque se veut rassurant quant aux craintes exprimées par la communauté juive en lien avec les possibles soubresauts économiques advenant l'indépendance du Québec. Il se montre conscient de la géopolitique québécoise et prend ses distances de certaines idées défendues par les nationalistes plus radicaux:

If Quebec becomes independent, the Jews have nothing to fear from the extremists. Mr. Pierre Bourgault, the chief of the separatist movement R.I.N., and his threats to scuttle Canadian ships navigating down the St. Lawrence Rivers are too childish to be taken seriously. Elementary logic tells us that we are small part of the American continent and this reality must sober the hot-headed nationalists in Quebec. As far as the fear of private property expropriation is concerned, I have nothing more to say than the famous American economist, Kenneth Galbraith told the U.S.: the State and the private sector of the economy must learn to live side by side.

Lévesque conclura cette entrevue en insistant sur le fait que le maintien d'un dialogue est impératif afin que les deux communautés puissent prétendre à une compréhension mutuelle, tout en réitérant que les Juifs n'ont rien à craindre des Canadiens français:

Whether the Jews agree with my views or not, I insist that the dialogue between our two communities is the best way to a mutual understanding. One day the Anglo-Saxon bootstrap will snap and we shall be free. We have no intention of making scapegoats out of our Jews on that day.

Suivant tous ces propos rassurants provenant de la bouche de plusieurs leaders publics et politiques du Québec francophone, il reste que chez la grande majorité des membres de la communauté juive, les doutes et les angoisses quant à leur avenir dans la province persistent. En fait, suivant la lecture que fait Michael Solomon dans son article, les Juifs voient grandir leurs peurs et ne peuvent s'empêcher de redouter les conséquences de chacun des rassemblements et manifestations nationalistes. Il identifie même un moment charnière où ces appréhensions se sont multipliées, soit depuis les événements entourant le passage du Général de Gaulle au Québec:

In spite of all these solemn assurances coming from all quarters, the Jews feel anxious and uncertain. They say that the sky is overcast and presages nothing good for them. This had not been the reaction of the majority before the July events and the historical challenge of General de Gaulle: *Vive le Québec libre!* Made from the balcony of Montreal's Hotel de Ville. But since the General's utterance and the indescribable nationalistic fever it unleashed, more and more Jews are taking the question of Quebec's independence very seriously. Wave after wave, one nationalist manifestation followed another and it took tremendous efforts on the part of the responsible leaders to bring things under control.

Au chapitre de ces manifestations devant être guidées afin d'empêcher les débordements, Solomon fait état de ce qu'il qualifie être la plus grande manifestation indépendantiste à ce jour (giant pro-separatist manifestation), soit les États généraux du Canada français de novembre 1967, où plus de 2,200 délégués adoptèrent une série de résolutions « which the least that can be said, is that they constitute the kernel of a constitutional project for an independent Quebec ». L'auteur n'hésite pas à affubler ce rassemblement de l'étiquette révolutionnaire, un peu comme lorsqu'il compare René Lévesque à Saint-Juste et Robespierre. Ainsi, Solomon, ne se donnant visiblement pas la mission de calmer les craintes de son lectorat juif, écrit ceci sur la conclusion du rassemblement:

At the end of the four-day's discussion, Mr Rosaire Morin, director of the assembly asked delegates 'whether the voted resolutions should be implemented solely by the Estate General if the government responded negatively?' This was nothing short of the revolutionary *aux armes citoyens!* exhortation but apparently it had been uttered for propaganda purposes and not with a view to insurrection.

Finalement, le texte traite ensuite des contrecoups du passage du Général de Gaulle au Québec, en mentionnant que non seulement la visite du président français a mené à une éclosion massive du nationalisme québécois, mais que s'en ait aussi suivi une panique économique, dont les Juifs auront malheureusement et malencontreusement fait les frais:

The longtime uneasiness change into a real panic and from one day to another, investments fell to low points and bankers were asked by thousand to close their accounts and move their deposits westwards. The process took such alarming proportions that French nationalists tried to find some scapegoat. They were vacillating when a young Jewish publisher suddenly came to their rescue. Indeed, in the middle of the storm, the Montreal Jewish editor and publisher in an interview with Canadian television declared, it is true, in his opinion 'that due to the political uncertainty prevailing in Quebec, a number of Jewish capitalists have transferred their assets elsewhere and others will follow suit.' It had the effect of a bombshell and was duly exploited by Quebec extremists.

Solomon, mentionne qu'à la suite de cette déclaration et face aux réactions visant les Juifs provenant de certains nationalistes québécois, le CJC décida de ne pas

réagir aux propos voulant que les capitaux juifs aient fui le Québec. Le CJC sentit plutôt le besoin de rappeler la loyauté de la communauté juive envers la province et la volonté de ses membres de continuer de vivre et de participer économiquement à sa vitalité. L'auteur ajoute que des hommes d'affaires importants ne croient pas en cet exode des capitaux juifs. Tout au plus, ces derniers n'auront fait ce que bien d'autres investisseurs firent, soient de transférer leurs actifs hors de la province devant l'incertitude entourant l'avenir politique de la province.

3.3.2 Un mouvement nationaliste infiltré?

Pour ajouter aux angoisses des leaders de la communauté juive par rapport au nationalisme québécois, mentionnons qu'au tournant des années 1970, nombreux seront les articles et éditoriaux du *Canadian Jewish News* faisant état de l'infiltration et de l'influence de militants communistes ou pro-arabes à l'intérieur même des rangs indépendantistes et souverainistes, liant ainsi une partie du nationalisme québécois à un mouvement international se montrant hostile aux Juifs. En août 1969, le *CJN* publiera en première page un article intitulé « Foreign terrorists in Canadian universities?: OTTAWA MAY PROBE HATE PEDDLERS HERE; conspiracy active in Quebec, Ontario » ⁵⁶. L'article fera alors mention d'une « International terrorist conspiracy directed from satellites countries of the Soviet Union, and operating from Cuba, Algeria, Jordan, Lebanon and Cairo » à laquelle seraient liés les « French Nationalist terrorists (...) trained to sabotage the economy and the social order in Quebec ». Le *CJN* poursuit en mentionnant que selon d'autres sources, sans réfuter les affirmations du gouvernement du Québec voulant que ces terroristes soient entraînés à Cuba, ces organisations terroristes sont plutôt basées en Algérie,

⁵⁶ « Foreign terrorsits in Canadian universities?: OTTAWA MAY PROBE HATE PEDDLERS HERE; conspiracy active in Quebec, Ontario », CIN, 29 août 1969, p.1.

d'où elles se propagent ensuite « to the United States, Canada, England, Western Europe and wherever the underground liberation organisations of Arabs and others find it opportune to act ». Le CJN explique aussi que cette recrudescence d'actes terroristes internationaux doit interpeller la communauté juive puisque tout récemment « Arabs leaders met in Cairo this week to declare a Holy War against Israel and an economic war against the United States, Great Britain and West Germany ». Ces liens qu'entretiendraient certains militants nationalistes québécois, que le CJN considère faire partie de la « lunatic fringe⁵⁷ » du mouvement indépendantiste, avec les mouvements terroristes arabes, seront d'ailleurs réitérés à quelques reprises dans d'autres articles, surtout lors des événements entourant la Crise d'octobre au Québec. Ainsi, dans la foulée des enlèvements de James Cross et de Pierre Laporte, le journal reviendra sur l'importance pour les autorités canadiennes d'enquêter sur les liens entre le Front de libération du Québec, l'Algérie et certaines ambassades de pays arabes présentent en sol canadien. Il ajoute que ces mêmes autorités se doivent de donner suite aux récentes révélations voulant que les felquistes se soient entraînés dans des camps d'assassins en Jordanie⁵⁸. Aussi, à la suite de la mort du ministre Laporte, le CJN du 21 octobre 1970 ne manquera pas de lier le terrorisme arabe et le terrorisme québécois, titrant sa première page comme suit: « French Canada supports War against FLQ: ARAB PRESS DEFENDS QUEBEC ASSASSINS »59.

À l'instar du titre de l'article qui précède, le *Canadian Jewish News* semble toujours se faire un devoir de ne pas associer tous les Québécois, ou encore tout le

⁵⁷ Expression utilisée quelques fois dans le *CJN* et faisant référence au militantisme indépendantiste plus radical aux yeux des éditorialistes, soit celui exprimant la volonté d'imposer l'unilinguisme francophone ou encore celui usant de la violence politique pour faire passer ses messages (le FLQ au premier chef).

^{58 «} ALGERIA-QUEBEC », CIN, 14 octobre 1970, p.4.

⁵⁹ « French Canada supports war against FLQ: ARAB PRESS DEFENDS QUEBEC ASSASSINS », CJN, 21 octobre 1970, p.1.

mouvement nationaliste québécois, à des manifestations ou des factions extrémistes. Nous ne sentons aucunement que ces articles cherchent à instrumentaliser l'opinion de la communauté juive et dépeindre négativement le mouvement indépendantiste. Par contre, il est évident qu'ils peuvent maladroitement attiser et s'ajouter aux doutes et angoisses qui existent déjà dans l'opinion des Juifs. Le CJN précisera souvent que cette association avec des mouvements pro-arabes est malsaine et néfaste pour le nationalisme québécois: « (...) we view with concern the recent link-up between militant separatist groups and anti-Zionist terrorists. The cause of French-Canadian nationalism will not be helped by the support of extremists who draw their inspiration from Algiers and Cairo⁶⁰». L'hebdomadaire juif fera toujours cette importante distinction entre la lunatic fringe et les democratic separatists. En fait, pour le CJN, ces actes violents viennent entacher la réelle légitimité du mouvement souverainiste, celle portée par des militants œuvrant dans la sphère démocratique et sur la scène politique, avec René Lévesque en tête. Ainsi, en 1969, lorsqu'il traitera des liens entre les terroristes québécois et les organisations terroristes arabes proches de l'URSS, le CJN dira ceci :

The problem of Arab terrorism directed from Communist countries has become a very serious issue in Canada as well. Algerians are said to be very active in extremist anti-democratic terrorist organizations in Quebec. These organizations are dangerous not only to the Quebec government, and to the federal government, but also to democratic separatists of Rene Lévesque's party. 61

Le *CJN* fera de nouveau une telle remarque à la suite de l'enlèvement de James Cross lors de la crise d'octobre 1970. Dans un article intitulé « Graduates of Arab murder school in Quebec: KIDNAPPERS TRAINED ABROAD, Algeria connection

⁶⁰ « We in Quebec: WHAT NOW? », CIN, 17 octobre 1969, p.4.

^{61 «} Foreign terrorists in Canadian universities?: OTTAWA MAY PROBE HATE PEDDLERS HERE; conspiracy active in Quebec, Ontario », CIN, 29 août 1969, p.1.

stressed »⁶², on mentionne que les autorités politiques canadiennes sont choquées d'apprendre les récentes révélations voulant que le FLQ soit financé en partie par le mouvement El Fatah: « (...) Canada, including liberal and democratic French separatists are shocked by this outrage ».

Pour le *CIN*, dans un contexte international où le conflit israélo-palestinien prend de plus en plus d'ampleur, la propagande pro-arabe (anti-Israël) réussit là où celle défendant l'État hébreu faillit. En fait, l'argumentaire pro-arabe envahit non seulement les grands médias mais s'infiltre aussi dans les milieux universitaires québécois, là où s'amalgame dangereusement et trop souvent dans l'esprit des étudiants canadiens-français, la lutte nationaliste québécoise et les revendications et actions de groupuscules terroristes arabes. Pire encore, cette propagande de la gauche nord-africaine, incite et dirige les jeunes Canadiens français à entretenir et développer une antipathie envers les Juifs et Israël. Ce sont d'ailleurs des réflexions présentes dans un éditorial du *CJN* de mars 1970, intitulé « Arabs and French Canada: DANGER ». Ce texte débute en mentionnant que la voix d'Israël est presque invisible dans les médias francophones en France et au Québec, et se poursuit comme suit:

It seems that some Arab propaganda agents, here have succeeded in including a few French Canadians journalists to visit Jordan for some kind of 'Palestine Week', when they would meet the leaders of the Fedayeen. Those alert to the situation in French universities and who follow the activities of the New Left know that many 'students' from North African countries are agitating their French Canadian colleagues against Jews and Israel. Efforts are made to convince this important segment of French Canadian youth that there is some connections or affinity between the desire on the part of French Canadians to be recognized as a cultural entity and the 'anti-colonialist' Al Fatah terrorists. 63

⁶² « Graduates of Arab murder school in Quebec: KIDNAPPERS TRAINED ABROAD, Algeria connection stressed », *CJN*, 9 octobre 1969, p.1.

^{63 «} Arabs and French Canada: DANGER », CIN, 6 mars 1970, p.4.

Afin de contrer cette fausse propagande, aux effets potentiellement négatifs sur les Juifs québécois, sur leurs fragiles relations avec les Canadiens français et sur le nationalisme québécois en général, le *CJN* reconnait que la communauté juive doit s'efforcer de faire entendre sa voix et défendre ses positions sur la situation d'Israël. Pour le journal, il est impératif que la communauté juive prenne acte de l'inefficacité de ses relations publiques avec le Canada ainsi que d'une quasi-absence de dialogue avec le Canada français. Des manquements qui ouvrent grandes les portes à la diffusion malheureuse d'une propagande pro-arabe nocive aux conséquences néfastes pour les Juifs et Israël. Ainsi, au Québec, le *CJN* désire voir se développer un dialogue et souhaite de nouveau que la communauté juive puisse se sortir de sa confortable position de minorité intégrée à la communauté anglophone, ce qui permettrait, peut-être, d'atténuer un penchant pro-arabe fort présent chez les Québécois francophones:

While our public relations on behalf of Israel, in Canada in general can be described as not to effective—and certainly not professional, —the situation in French Canada is deplorable. It is business as usual without a sincere effort to devise both the approach and the means for a better understanding of Israel's position.⁶⁴

Terminons cette incursion dans un mouvement souverainiste infiltré, en mentionnant que les articles cités dans cette section proviennent tous du *Canadian Jewish News*. Nous n'avons pas retrouvé de tels articles ou informations dans les autres médias juifs consultés (*BCJ*, *Congress Bulletin*), donc des médias liés de près au Congrès juif canadien. Est-ce dû à une volonté de cette organisation, représentant la voix officielle des Juifs canadiens, de ne pas attiser les craintes de la communauté? Ou encore est-ce dû à une volonté de ne pas donner presse à des actes isolés qui ne sont guère représentatifs du mouvement souverainiste dans son ensemble et qui sont des événements mettant en lumière les dérives d'une infime minorité? Soulignons aussi que les articles du *CJN* nous apparaissent exprimer une

-

⁶⁴ Ibid.

réelle volonté de voir le mouvement souverainiste québécois se développer sur des bases démocratiquement légitimes, exemptes des vieilles et néfastes réflexions cherchant à accuser indûment les Juifs de ne pas adhérer pour diverses raisons au projet indépendantiste.

Il existe donc un flagrant décalage entre la lecture que font certains Juifs des événements bouleversant le Québec des années 1960 et les réalités quotidiennes de la Révolution tranquille, qui certes donnent lieu à de nombreux débats et manifestations passionnés, mais qui objectivement n'ont jamais laissé entrevoir que le Québec pourrait un jour sombrer dans des excès politiques comparables au fascisme européen notamment. Aussi, ce décalage serait-il issu du manque de dialogue et de compréhension entre les deux communautés, mais aussi peut-être, comme le souligne René Lévesque, de cette influence et des accusations véhiculées par la communauté anglo-saxonne et de certains politiciens canadiens, notamment P.E. Trudeau, en vue de dépeindre négativement le nationalisme québécois 65? En fait, le texte de Solomon nous renseigne abondamment sur le large éventail des éléments et fondements sur lesquels s'appuient les craintes de la communauté juive relativement au nationalisme québécois. Elles se traduisent tant par des incertitudes économiques et linguistiques que des incertitudes plus vagues concernant la possibilité d'être partie prenante de l'avenir du Québec et de pouvoir y vivre paisiblement. Mais par-dessus tout, il semble évident que la communauté juive craint de redevenir la cible ou le bouc émissaire d'un nationalisme québécois florissant, comme en font foi les comparaisons et les références entre ce dernier et les mouvements ou personnages révolutionnaires français, ou encore les allusions et

⁶⁵ À ce chapitre, voir le documentaire *René Lévesque et le Parti québécois : la libération d'une nation* (1963-1976). Eurêka productions inc. Réalisation Jean ROY, 2000. Aussi, pouvons-nous, entre autres, nous rapporter aux propos que tient P.E. Trudeau en parlant du nationalisme québécois en 1963. Voir « Reference to Jews and Canadian Jewish Congress in T.V. programs on Separatist Scene in Quebec », *IOI no.388*, 14 juin 1963, p.2.

comparaisons avec les régimes fascistes et dictatoriaux. D'autant que ce mouvement semble être en partie influencé par des militants pro-arabes prêchant l'hostilité face aux Juifs. L'on s'étonne du ton alarmiste caractérisant le texte de Michael Solomon, des résultats de ses enquêtes et impressions dépeignant la plupart du temps le nationalisme des Canadiens français sous un très mauvais jour. Les amalgames qu'il fait entre le nationalisme québécois et des événements historiques où les Juifs furent pris à partie, sont forts exagérés et n'ont au final que peu à voir avec les réalités quotidiennes du Québec de la Révolution tranquille. Mais peut-on penser que ces exagérations peuvent en partie s'expliquer? N'oublions pas que dans les années qui précèdent la fondation du PQ et la consécration de René Lévesque à la tête du mouvement souverainiste, donc celles qui nourrissent en bonne partie le texte du Solomon (avant 1968), les principaux véhicules du nationalisme s'expriment à travers des mouvements citoyens et syndicaux, des manifestations dans les rues, ou encore lors des houleux débats linguistiques, par la visibilité et la vigueur politique des indépendantistes du RIN et les sporadiques actions du FLQ. Ajoutons à cela le fait que les actes isolés de la « lunatic fringe » et les présumés liens du mouvement souverainiste avec les factions pro-arabes, dans un contexte international où le conflit israélo-palestinien prend énormément d'ampleur, sont sporadiquement rapportés par le CIN. En somme, le nationalisme québécois est, aux yeux de la communauté juive institutionnelle, en partie semblable à des mouvements leur rappelant, à tort ou à raison, les nationalismes européens et leurs débordements dont les Juifs firent trop souvent les frais. En effet, pour les leaders juifs, le nationalisme québécois semble souvent porté par des mouvements regroupant une jeunesse désorganisée et propice à des dérapages pouvant les cibler. Bien qu'avec le recul historique ces réactions nous semblent exagérées et manquent de rationalité, il nous faut constater qu'à cette période, l'opposition au nationalisme québécois de la communauté juive institutionnalisée

tient aussi en partie sur ces bases fortement émotives dans lesquelles se diluent partiellement une nécessaire rationalité. Nous verrons par contre, dans les pages qui suivront, que ces réactions viscérales, en partie irrationnelles et guidées bien plus par la peur de l'inconnu que par une réflexion objective s'estomperont temporairement quelque peu dans les années qui suivront. Quelques éléments semblent être les moteurs de ce nouveau regard posé par la communauté juive sur le nationalisme québécois et les dangers pouvant l'accompagner. Ainsi, tant la promulgation du bilinguisme officiel canadien et la politique du multiculturalisme canadien, que les résultats des élections québécoises de 1970, sans oublier la présence de René Lévesque dans les rangs souverainistes et les appels au calme de plusieurs personnalités publiques juives, contribueront à faire diminuer les craintes chez les Juifs. Ils amèneront peu à peu les leaders de la communauté juive à reconnaître la respectabilité démocratique du mouvement nationaliste, à accepter et mieux comprendre sa présence dans le cadre politique québécois, sans toutefois convertir une majorité de Juifs à la cause souverainiste.

3.3.3 Appels au calme et au réalisme

Indéniablement, la simple évocation et encore plus les manifestations du nationalisme québécois suscitent anxiété et angoisse au sein de la communauté juive. Mais il reste que plusieurs de ses membres souhaitent voir honorablement se dénouer la question nationale. Pour y arriver, certains croient que le Canada se doit impérativement de réviser son cadre politique, y intégrer la variable québécoise afin d'assurer la pérennité du cadre canadien. Ainsi, plusieurs Juifs, voyant bien que plusieurs changements sont inévitables dans le Québec de la Révolution tranquille, d'autant qu'ils sont légitimes et appuyés par eux, se donneront pour mission de

relativiser les craintes socioéconomiques de leurs coreligionnaires. Et ce, en faisant valoir qu'ils peuvent donner en partie leur appui aux revendications portées par le mouvement nationaliste, qu'ils se doivent d'accepter et de comprendre les transformations en cours au Québec, pourvu qu'elles ne servent pas à briser l'unité canadienne ou encore qu'elles touchent et briment les droits et libertés des minorités. Ainsi, dans les années qui suivront le texte de Michael Solomon publié en mars 1968, plusieurs leaders de la communauté juive alimenteront un discours plus positif sur la présence juive au Québec, en informant et en tentant de relativiser les angoisses de leurs membres et surtout en les incitant à réaffirmer leur désir de faire partie intégrante d'un Québec en changement, dans lequel il est pleinement possible et même impératif que les Juifs trouvent et conservent leurs rôles et places.

Se gardant bien d'appuyer les visées indépendantistes québécoises, la communauté juive institutionnelle admettra et reconnaîtra que de profondes réformes constitutionnelles doivent avoir lieu afin de réaménager le cadre politique et d'accommoder le statut particulier qui définit le « Nouveau Québec⁶⁶» au sein de l'ensemble canadien. Elle reconnaît également la légitimité du projet indépendantiste, l'importance de la valorisation du fait français et la nécessité de poursuivre, aux côtés des Québécois francophones, les transformations de la Révolution tranquille. En certaines occasions, elle réitérera aussi son désir de se distancer des positions intransigeantes, qu'elle dénoncera d'ailleurs, qui caractérise la communauté anglo-saxonne autant dans le cadre des débats linguistiques que sur le terrain de l'opposition au projet indépendantiste. Ainsi, un éditorial du *CIN* publié en octobre 1969, intitulé « We in Quebec : WHAT NOW? », traite des récents événements s'étant déroulés à Saint-Léonard autour de la question des écoles et se

⁶⁶ « *New Quebec* » étant l'expression utilisée par le *CJN* dans un de ses éditoriaux. Voir « We in Quebec : WHAT NOW?», *CJN*, 17 octobre 1969, p.4.

dissocie de la récente prise de position du CJC, ce dernier ayant appuyé publiquement la communauté anglophone dans le houleux débat linguistique:

In this community debate the Canadian Jewish Congress has publicly taken the side of the English speaking minority in Quebec. While stressing the support of the French cultural revival, the Congress has still identified itself with the English-speaking minority in the province. Do the Jews however, really belong to the English-speaking minority? (...) Are there not Montrealers and Quebeckers of the Jewish faith who do not agree with the militant English elements on the language issue? There can be no unanimity within the Jewish community on such a problem. There are Jews who look objectively at the situation in Quebec and who disagree with those who assert that French Canadians alone are responsible for the present malaise?⁶⁷

Visiblement, en quelques occasions, certains leaders juifs cherchent à distinguer leur communauté de la communauté anglo-saxonne. De plus, ces mêmes leaders tiennent à réitérer le fait que les Juifs ne parlent pas toujours d'une seule et même voix constamment opposée aux volontés des Québécois francophones. En somme, les leaders juifs cherchent à présenter leur communauté comme étant une entité plurielle qui ne se laissera pas récupérer et que l'on ne peut simplement amalgamer aux discours de la communauté anglophone. L'éditorial du CIN du 17 octobre 1969 résume ces positions en quelques lignes, à l'aide d'images et de commentaires décriant vertement l'archaïsme du cadre fédératif canadien:

The problem of Quebec is also on a certain degree, one of a traditional attitude on the part of some political leaders who believe that federalism today is the federalism of 1867, that nothing has changed in the world at large. The new federalism must be conscious of the French fact in the new Quebec where the majority is perturbed by the fear that Montreal may become a new New Orleans with French as a remembrance of things past. Certainly the Jewish community does not belong by tradition or culture in the camp of intransigent Anglophones. It must look towards the future. (...) this paper has always been a staunch supporter of French Canada's legitimate linguistic and nationalistic aims (...). 68

⁶⁷ *Ibid*. À quelques reprises durant nos recherches, nous avons pu constater que le *CIN* remet souvent en question l'hégémonie du CIC et sa prétention à être la seule organisation représentant la communauté juive au Canada. Il arrivera assez souvent que le *CIN*, dans ses éditoriaux ou dans les articles et commentaires qu'il publiera, se montre critique des positions du CIC, preuve de plus de la présence de dissensions sociopolitiques au sein de la communauté juive canadienne.

⁶⁸ *Ibid*.

La communauté juive souhaite que le Canada prenne acte de cette nécessité de réviser son cadre politique en menant à bien et en donnant suite à des réflexions sur l'avenir de l'ensemble canadien, comme celles entourant la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ainsi, quelques années avant de se réjouir des récents changements entérinés par les pouvoirs fédéraux (bilinguisme, multiculturalisme) par lesquels elle se sentira protégée, la communauté juive aura préalablement souhaitée que le gouvernement fédéral prenne acte des doléances québécoises et tente d'y répondre. En fait, elle se montre confiante et optimiste face à tout ce qui pourrait lui éviter de se voir imposer, par la majorité québécoise, un cadre de vie coercitif et non désiré qui pourrait mener ultimement à la déclaration de l'indépendance du Québec. En ce sens, dans un éditorial du BCJ publié en mars 1968 intitulé « Les aspirations du Québec⁶⁹», Vittorio Rodriguez en appelle-t-il à cette impérative nécessité de refonte de la constitution canadienne. Pour lui, tant et aussi longtemps que la Constitution ne sera « pas promptement amendée eu égard aux nécessités actuelles universelles et à l'évolution sociale des peuples qui composent le Canada », il ne peut que la qualifier de « désuète et vétuste »70. Confiant, Rodriguez affirme d'ailleurs que les nombreux malentendus qui se multiplient entre les provinces canadiennes et le gouvernement fédéral peuvent être surmontées et ainsi donner naissance à un nouveau pacte du fédéralisme canadien: « Faisons confiance au Québec, faisons confiance à Ottawa, faisons confiance aux neufs autres provinces, faisons confiance au Canada et le Canada entier évoluera encore et sans cesse pour le bien de ses peuples et de la Confédération⁷¹».

⁶⁹ Vittorio RODRIGUEZ, « Les aspirations du Québec », *BCJ*, mars 1968, p.3-4.

⁷⁰ Ibid

⁷¹ Ibid.

L'appui de la communauté juive à cette nécessité de refonte du cadre canadien sera réitérée l'année suivante par Saul Hayes⁷² lors d'une conférence intitulée « Québec : présent et futur ». À cette occasion, Hayes fait état de la sympathie des Juifs pour le combat des Canadiens français voulant assurer la pérennité de leur peuple, tout en appelant lui aussi à ce que le gouvernement fédéral en prenne acte et agisse en ce sens. M. Hayes souligne alors les similitudes entre la communauté juive et les Canadiens français:

Fait très important pour les Canadiens français: la survivance, car personne n'abandonne son héritage. La communauté juive a dû dans l'histoire se battre pour assurer sa survivance. Aussi nul autre juge ne saurait éprouver plus de sympathie pour la cause de la survivance d'autrui, rien n'est politiquement sacré, et si nous assumons que la Confédération a construit le Canada, il faut aujourd'hui être très souple et averti pour la modifier et créer le climat nécessaire è cette modification.⁷³

À cette occasion, le vice-président du CJC exprime aussi le souhait de voir la communauté juive jouer un rôle dans cette refonte canadienne en servant de pont entre le Québec et le reste du Canada: « Historiquement, il y a au Québec une collectivité qui n'est pas satisfaite du statut quo. Notre devoir de Juif est de promouvoir la compréhension de cette collectivité ». Saul Hayes conclut son intervention en mentionnant que le CJC s'est déjà engagé dans cette voie qui se veut compréhensive des changements en cours au Québec⁷⁴.

Mais pour que la communauté juive soit à même de jouer ce rôle, encore faudrait-il qu'elle puisse surmonter les craintes qui l'habitent par rapport au nationalisme québécois et analyser plus objectivement ce mouvement. C'est le sens

⁷² À cette époque, Saul Hayes est le vice-président du Congrès juif canadien.

^{73 «} Québec : présent et futur », BCJ, avril 1969, p.3.

Mentionnons que, selon notre lecture, la communauté juive ne nous semble pas appuyer un projet de refonte politique où le Québec jouirait de pouvoirs accrus, tel que proposé par le chef de l'Union Nationale, Daniel Johnson, dans son livre « Égalité ou Indépendance ». En fait, pour les Juifs, il semble que l'Union nationale, à l'instar des Créditistes, soit un parti représentant le Québec rural n'ayant que peu d'affinités avec la réalité urbaine dans laquelle évolue la communauté juive. Voir, entre autres, «A Jewish view : Postelection Quebec », CJN, 8 mai, 1970, p.3.

de l'appel que fera le professeur d'économie à l'Université Sir-George Williams, Arthur Lermer, panéliste présent au côté de Saul Hayes:

Il est temps que notre communauté sorte de cette atmosphère de frustration et parfois d'angoisses, qui provient d'une ignorance de la situation et ainsi passe à une compréhension plus rationnelle du problème. La communauté juive affronte des problèmes psychologiques qui dépassent la simple question de bien-être économique. Il s'agit de l'existence et de l'évolution de la révolution tranquille, qui exigent des décisions importantes de notre part. 75

Pour Lermer, la communauté juive ne doit pas s'opposer ou encore redouter l'apport et la contribution grandissante des Canadiens français à l'économie de la province, ces craintes et ces anxiétés économiques étant « faussées et regrettables, car elles démentent le sens d'accord et de compréhension qui devrait présider à nos relations avec la communauté francophone du Québec ». Il ajoute qu'au plan économique, les Juifs québécois doivent plutôt travailler aux côtés des francophones afin d'assurer l'essor économique du territoire. Il en appelle alors à une réévaluation des objectifs économiques de la communauté dans une formule qui défie l'épisode récent de la supposée fuite des capitaux juifs⁷⁶:

Aussi, devons-nous viser à créer et maintenir des entreprises de grande envergure et établir un fonds de financement qui aidera celles-ci à se maintenir. (...) Nous avons besoin et nous devons désirer une orientation pro-québécoise. Il faut participer à l'avenir du Québec et ainsi travailler pour le nôtre, car nous faisons partie du Québec.⁷⁷

À l'instar de ce qu'avance le professeur Lermer, en plusieurs autres occasions, la communauté juive institutionnelle se montre désireuse de briser cette malheureuse image de communauté ne voulant plus investir et participer à l'essor économique d'un territoire qui montrerait de graves signes d'instabilité politique. Visiblement, une bonne partie de la communauté d'affaires juive n'embarque pas dans l'alarmisme ambiant où l'on dépeint la situation économique québécoise

^{75 «} Québec : présent et futur », BCJ, avril 1969, p.3.

⁷⁶ Voir section 3.3.1 du présent mémoire.

^{77 «} Québec : présent et futur », BCJ, avril 1969, p.3.

comme instable et dangereuse pour les capitaux. Ainsi, un article du *CJN* daté du 10 avril 1970, fait état de l'opposition unanime, démontrée par la communauté d'affaires juive, de souscrire à un nouvel appel fait par une firme d'investissement montréalaise suggérant à ses clients de retirer leurs actifs et liquidités hors de la province. Une missive d'ailleurs qui se fera à quelques jours d'une importante élection provinciale où le PQ brigue pour la première fois les suffrages. Un message qui, de plus, témoigne de la présence de viles tactiques politiques provenant des adversaires politiques du nouveau parti souverainiste et voulant freiner des appuis péquistes grandissant au sein de l'électorat. La communauté d'affaires juive veut alors réitérer sa franche volonté de continuer de participer à l'économie québécoise, mentionnant que les personnes véhiculant de telles idées sont tout aussi dangereuses que les extrémistes du mouvement nationaliste québécois. Ainsi, nous pouvons lire les passages suivants dans l'article publié en première page du *CJN* et intitulé « Jewish businessman reject slander: SAY QUEBEC FUTURE SOLID, NO PANIC »:

Prominent Jewish businessman in Montreal, (...) reject 'with utter contempt' the so-called confidential report by a Montreal investment firm urging its clients to remove their securities and liquid assets from the province. (...) 'We are all Quebeckers no matter what our language, ethnic descent or religious affiliation.' (...)'Those who disseminate panic among businessman and ask to remove our assets from Quebec are just as dangerous as the lunatic fringe extremists.' (...) 'Very few places in the world can compare with Quebec as a province of opportunity for those wishing to establish new industries!'. (...)The opinion within Quebec's Jewish community is: we are not afraid, there is nothing to fear, we remain here to work and make Quebec a better place in which to live. Not one among the political parties (...) have the slightest intention of curtailing freedom of religion or freedom for businessman to operate in the province. ⁷⁸

Ce dernier extrait du CIN démontre à nouveau que plusieurs leaders de la communauté juive sont en mission, sentent le besoin à tout le moins devant les impératifs du moment, de faire comprendre à leurs coreligionnaires qu'ils se doivent

⁷⁸ « Jewish businessman reject slander: SAY QUEBEC FUTURE SOLID, NO PANIC, NO FEAR », *CJN*, 10 avril 1970, p.1.

de relativiser leurs angoisses et de ne pas céder aux menaces dépeignant le Québec comme un endroit inhospitalier pour eux. Ces leaders juifs argumenteront au contraire que le Québec est terre de liberté et d'opportunité économique. Il y a assurément un dialogue à établir entre les deux communautés, et ce dialogue ne peut se faire dans un climat où, sans cesse, la majorité francophone est faussement présentée comme intolérante et sans désir de s'ouvrir aux communautés culturelles qui l'entourent. En ce sens, un commentaire éditorial, écrit par R.J. Nuremberger et publié en mai 1969 dans le *CJN*, réitère cette volonté des Juifs de continuer à vivre paisiblement dans la Belle Province, sans contraintes et en poursuivant la franche amitié déjà existante avec les Canadiens français. Dans son commentaire, faisant état d'une récente entrevue qu'il a eue avec le premier ministre québécois, Jean-Jacques Bertrand, Nuremberger, aux antipodes de ce que Michael Solomon écrivait en mars 1968, se montre flatteur envers les Québécois francophones, un peuple avec qui les Juifs ont plusieurs affinités:

(...) Premier Jean-Jacques Bertrand told me how he knows that the Jews of Canada, more than any other minority, understand the French fact. They know from experience, the premier said, what it means to be a minority fighting for cultural survival. I could have replied, had it been a dialogue instead of an interview, that we in the Jewish community who really know French Canadians appreciate their friendliness, their complete ignorance of social prejudice and bigotry.⁷⁹

Nuremberger ajoute que le premier ministre Bertrand parle ainsi au nom de tous les autres chefs de parti politique au Québec « Separatist leader Rene Levesque as well ». À la suite de ces remarques sur son entretien avec J.J. Bertrand, le commentateur du *CJN* ne cache pas que l'on puisse retrouver des gens racistes parmi les Canadiens français, mais ceux-ci sont minoritaires et ils seraient même moins nombreux que chez les Anglo-saxons: « Of course there is an insignificant minority in French Canada, a lunatic fringe, that espouses racial hatred. However, I

⁷⁹ M.J. NUREMBERGER, « The Jews and French Canada », CJN, 2 mai 1969, p.1.

am convinced that the percentage of bigots in French Canada is much smaller than that in some fortress of WASP strength⁸⁰». L'auteur souligne ensuite que la longue et harmonieuse cohabitation entre les Canadiens français et les Juifs aura permis à la plus grande communauté juive canadienne de prospérer et de contribuer à faire de Montréal « perhaps the most interesting place to live in North America ». Nuremberger termine son texte par un important commentaire, se montrant alors confiant quant à l'avenir de la communauté juive au Québec: « So as far as I am concerned, I always have considered nonsensical all alarmists who would induce non French Quebeckers to leave the province. Quebec, as one of its poster claims, IS hospitable⁸¹».

3.3.4 Une tempête passagère: les élections d'avril 1970

À la veille des élections québécoises du 29 avril 1970, dans ce qui semble être une campagne électorale fertile en émotions, quelques éditoriaux du *Canadian Jewish News* martèleront le fait que les Juifs n'ont rien à craindre quant à la sécurité de leur avenir en sol québécois, et ce dans l'optique où les séparatistes du PQ risquent de récolter plusieurs voix et même possiblement prendre le pouvoir. En feront foi, comme nous le verrons, les titres de ces positions éditoriales. Les éditoriaux reviendront souvent sur l'idée qu'il n'existe pas de vote juif. De plus, et en partie à l'instar de ce que dénonce René Lévesque d'ailleurs quant à l'influence de l'establishment anglo-saxon, plusieurs textes soulignent que les membres de la communauté juive ne doivent pas se laisser intimider par des voix cherchant à les effrayer, notamment en colportant des faussetés ou encore en exagérant les défauts du nationalisme québécois. Il semble bien que chez une partie de la communauté

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Ibid.

juive, l'on soit parfaitement conscient que certains acteurs de la joute politique québécoise (les fédéralistes et membres de la communauté anglo-saxonne), tentent ainsi d'exploiter les craintes juives à des fins politiques.

Ainsi, le 20 mars 1970, un court éditorial, intitulé « Nothing to fear », rappelle que l'élection prochaine est historique puisque, pour la première fois de son histoire, « Rene Lévesque will lead his Party Quebecois to the polls as the movement for separating French Canada from the nation⁸²». On y mentionne aussi qu'il n'y a pas de vote juif, mais bien plutôt que les Juifs de Montréal « as all Quebeckers by their respective political convictions, will vote according to their conscience ». Le texte se termine en insistant sur le fait que les Juifs ne doivent pas se laisser intimider par certaines personnes exprimant délibérément des craintes exagérées face aux possibles résultats du scrutin: « despite all those who disseminate fear, there is nothing to fear in Quebec ».

Le 10 avril, le *CIN* rappellera de nouveau, dans son éditorial « Quebec Jews: NOT AFRAID », qu'il n'y a pas matière pour les électeurs juifs de se laisser gagner par la peur. Revenant sur cette image persistante du « juif riche » et réalimentée depuis qu'un journaliste amateur issu de la communauté a traité, dangereusement et de façon insensée, de l'exode des capitaux juifs en réponse à la montée du nationalisme québécois, l'éditorial mentionne que malheureusement « the stigma has remained as has the fallacy that Jews control all the money, that they are instrumental in making Quebec rich or poor⁸³ ». Mais il semble bien que du côté des Juifs, une fausse impression des Canadiens français persiste aussi, comme en fait foi cette affirmation qui en dit long sur l'image qui colle à la peau du mouvement souverainiste. En effet, le *CJN* se sentira obligé de rassurer les membres de sa

82 « Nothing to fear », CJN, 20 mars 1970, p.3.

^{83 «} Quebec Jews: NOT AFRAID », CJN, 10 avril 1970, p.3.

communauté en affirmant que le PQ et René Lévesque « belong to the liberal school of democratic Quebec intellectuals : it would be a distortion of the truth to associate him or his colleagues with any totalitarian group ». En fait, le *Canadian Jewish News* rappelle que « none of the parties involved should be suspected of antisemitism », avant de préciser que ni les Juifs ni aucune autre minorité du Québec n'ont raison de craindre les Canadiens français. En fait, l'éditorial encense ces derniers en des termes élogieux qui étonnent, considérant les angoisses présentes au sein de la communauté juive. Ainsi, on y décrit ni plus ni moins les Canadiens français comme étant « by nature the warmest and most generous among people anywhere ». L'éditorial réaffirme ensuite qu'indépendamment des résultats du 29 avril, « Quebec will remain a home of the free », avant de réitérer l'idée qu'il n'existe pas de vote juif et que ceux-ci veulent vivre et participer au développement futur du Québec⁸⁴.

Terminons ce tour d'horizon des éditoriaux du *CJN* précédents l'élection du 29 avril 1970, en mentionnant le contenu de deux de ses articles. Dans le commentaire de M.J. Nuremberger daté du 24 avril et intitulé « Quebec: Sangfroid »⁸⁵, un titre encore une fois évocateur des tensions et appréhensions palpables chez la communauté juive en regard du scrutin à venir, l'auteur cherche de nouveau à calmer les esprits. Pour ce faire, Nuremberger rappelle une fois de plus qu'il n'y a aucune raison de paniquer à l'approche des élections, et ce, même si les Juifs québécois, comme tous les Québécois d'ailleurs, vivent ce que Nuremberger qualifie d' « emotion-ridden election ». Il traite dans son texte de la popularité croissante de René Lévesque et de son charisme auprès de plusieurs Québécois, avançant même

85 M.J.NUREMBERGER, « Quebec : sang-froid », CJN, 24 avril 1970, p.1.

⁸⁴ Les leaders juifs reviennent souvent sur cette idée qu'il n'existe pas de vote juif. C'est selon nous, en partie peut-être, car ils savent pertinemment que, bien que cette accusation soit fausse et ne fait qu'alimenter l'image d'une communauté monolithique opposée aux Québécois francophones, il n'en demeure pas moins que la majorité des membres de leur communauté appuie ouvertement l'option fédéraliste, une option politique dont les leaders de la communauté juive ne se cacheront d'ailleurs aucunement de promouvoir et qui mène quasi inévitablement à appuyer politiquement le PLQ.

que le PQ pourrait prendre le pouvoir. Nuremberger reconnaît aussi la force de la montée du fait français et souligne que les Québécois semblent désormais affranchis de la peur de s'afficher comme indépendantistes. Mentionnons finalement cet autre court article intitulé « Quebec: No jewish vote »⁸⁶ et publié sur la même page du journal que le texte de Nuremberger. Traitant une fois de plus de l'inexistence d'un vote juif, une affirmation cette fois-ci portée par des « prominent rabbis and active community leaders », le texte stipule que tous les partis politiques en présence peuvent légitimement courtiser tous les électeurs du territoire québécois.

Les résultats du scrutin du 29 avril 1970, gagné par les libéraux dirigés par Robert Bourassa, feront pousser un grand soupir de soulagement dans la communauté juive. Et ce, malgré le fait que le CJN se soit évertué tout au cours de la campagne électorale à répéter que les Juifs n'avaient rien à craindre et aucune raison de paniquer. Ainsi, le CJN du 1^{er} mai 1970 se garde minimalement de crier victoire. Il voit dans les résultats électoraux une preuve que les Québécois francophones sentent que leur avenir économique et linguistique est assuré à l'intérieur des balises du fédéralisme canadien. Une interprétation fort positive des résultats électoraux, faisant aisément oublier les tentatives du même journal d'endiguer l'alarmisme des derniers mois au sein de la communauté juive. Dans ce texte, intitulé « Prophets of doom finished in Quebec; Bourassa starts new era: elections results consolidate concord among all Quebeckers »87, on ajoute que cette victoire des libéraux provinciaux constitue une victoire morale pour P.E. Trudeau, lui qui défend l'idée que le Canada est indispensable à la survie des Québécois. Finalement, l'article fait remarquer que même si le PQ est arrivé deuxième dans les intentions de vote, récoltant près du quart des voix, les résultats du scrutin

86 « Quebec : No Jewish vote », CJN, 24 avril 1970, p.1.

⁸⁷ « Prophets of doom finished in Quebec; Bourassa starts new era: elections results consolidate concord among all Quebeckers », CIN, 1er mai 1970, p.1.

montrent clairement que les Québécois rejettent l'option « separatist ». Notons par contre que cette rapide analyse sur la viabilité de l'option souverainiste sera dûment nuancée dans les pages de ce même journal la semaine suivante. Ainsi, l'éditorial du CIN publié le 8 mai 1970⁸⁸, revenant sur les récents résultats électoraux, souligne que les 24 % de suffrage récolté par le PQ ne peuvent être pris à la légère puisqu'ils proviennent majoritairement de comtés urbains formés d'intellectuels et de citoyens éduqués. En ce sens, l'appui au PQ ne peut pas être seulement considéré comme un simple vote de protestation, tel qu'il est possible de qualifier l'appui rural aux créditistes, puisqu'il provient d'une « active minority, mostly within the intellectual circles of the province, which feels frustrated within Canada and it demands an opportunity to become master in a French speaking society ». Ce à quoi rajoute le CJN, que tout en s'assurant que l'économie québécoise soit florissante, cette réalité linguistique devra être prise en considération dans les années à venir par le gouvernement Bourassa: « We are sure the new government will both consolidate the position of French as a working language and mobilize all its forces for modernizing and updating the industry and commerce of Quebec ».

3.4 RENÉ LÉVESQUE DANS LE REGARD DES JUIFS

Nous avons retrouvé peu d'éléments nous permettant de cerner l'image de René Lévesque dans la communauté juive. Mais nous pouvons tout de même noter que lors des rares occasions où elle se prononcera sur Lévesque, la communauté juive institutionnelle le fera surtout en des termes qui démontrent un respect pour l'homme politique, reconnaissant sa modération et son sens politique. Des commentaires qui ne reprendront d'ailleurs jamais le ton et les comparaisons

⁸⁸« A Jewish view : Postelection Quebec », *CJN*, 8 mai, 1970, p.3.

retrouvées dans le texte de Michael Solomon écrit en mars 1968, possible preuve de la rapidité avec laquelle Lévesque a su renverser l'image plutôt négative qui le caractérisait aux yeux des Juifs, compte tenu de son appartenance politique au camp souverainiste.

D'abord, dans un éditorial du *CJN* daté d'octobre 1968⁸⁹, nous sommes à même de constater en quelques mots l'importance de l'apport de Lévesque au mouvement souverainiste, lui qui, dans la perspective juive, aura réussi à insuffler au nationalisme québécois une aura de respectabilité et de sérieux. Voici l'extrait en question:

Now that the Quebec separatist movement has established a democratic party, Parti Quebecois, which received in general a good press and since under the leadership of Rene Levesque this movement has been given prestige acceptance as a serious organization, we should analyse the situation in French Canada from our Jewish point of view.⁹⁰

Aussi pouvons-nous mesurer l'évolution de la respectabilité du mouvement souverainiste dans la communauté juive, et par conséquent de l'apport du travail fait en ce sens par René Lévesque, dans ces quelques mots d'un article du *Congress Bulletin* daté de mai 1972. Ainsi, dans un article intitulé « Linguistic Minority Rights?: Is Separatism a Progressive Movement », l'auteur Moishe Myerson, un membre de l'exécutif du CJC, affirme que «[the] last few years the separatist movement of the Parti Québécois attained a certain degree of respectability chiefly due to the fact that it repudiates violence and seeks to attain its goal by the democratic process⁹¹». Avec ce commentaire, nous sommes à même de constater toute l'importance qu'a revêtue la dénonciation faite par Lévesque des actions du FLQ lors de la crise d'octobre, mais aussi de son opposition aux tenants de l'imposition prônant

^{89 «} Bertrand, Lesage, Levesque : Whither Quebec?», CIN, 25 octobre 1968, p.3.

⁹⁰ Ibid

⁹¹ Moishe MYERSON, « Linguistic Minority Rights?: Is Separatism a Progressive Movement », *Congress Bulletin*, mai-juin 1972, p.8-9.

l'unilinguisme francophone, sur l'image et la quête de légitimité politique et démocratique du projet péquiste.

Notons aussi les quelques commentaires suivant sur René Lévesque provenant de leaders de la communauté juive, reconnaissant surtout le fait que le chef péquiste ne fait pas partie de la frange radicale du mouvement nationaliste, celle chez qui peut s'exprimer pour les Juifs, des signes d'intolérance et d'incompréhension des réalités québécoises. Ainsi, dans le *Bulletin du cercle juif*, l'on distinguera l'attitude de René Lévesque de celle de François Aquin, lors des débats linguistiques au Congrès du MSA tenu en avril 1968. Dans cet éditorial de mai 1968, intitulé « Mouvement souveraineté: ses répercussions?⁹²», le *BCJ* estime qu'Aquin défend « la négation absolue, immédiate d'un droit quelconque » pour les minorités présentes au Québec, alors que Lévesque « avec sa forte personnalité » a mis « en jeu son rôle actuel de chef de ce nouveau parti » en défendant les droits des minorités anglophones de conserver et de vivre dans leur langue advenant la création d'un État souverain au Québec.

La position de Lévesque dans le débat linguistique est aussi soulignée à grands traits, et cette fois avec plus d'emphase, dans un éditorial du *BCJ*, revenant sur les débats qui eurent lieu lors du Congrès péquiste de 1971⁹³. L'opposition de René Lévesque aux « unilinguistes » de son parti est alors fortement soulignée. Cela lui confère alors, aux yeux de la communauté juive, la reconnaissance qu'il est et sera capable de guider le mouvement indépendantiste hors des sentiers de l'injustice linguistique. Ainsi, le *BCJ* présente justement Lévesque comme s'étant farouchement opposé aux volontés exprimées par certains membres du PQ, voulant faire du français « l'unique langue du Québec, à l'exclusion de toutes autres », et de

92 « Mouvement souveraineté : Ses répercussions? », BCJ, mai 1968, p.2.

^{93 «} M. R. Lévesque : L'unilinguisme, erreur politique. », BCJ, mars-avril 1971, p.1.

supprimer toute subvention publique aux écoles anglaises. Rappelant que lors de ce Congrès, Lévesque a réussi à rallier une majorité des délégués à l'idée de s'opposer à de telles mesures linguistiques radicales. Le BCJ note d'ailleurs que l'argumentaire utilisé à cette fin par le futur premier ministre mérite d'être regardé de plus près. Ainsi, Lévesque, « en faisant une distinction essentielle entre la légalité et la justice d'une part, et le radicalisme et la violence révolutionnaire d'autre part », juge qu'il serait illogique pour le PQ, dans sa lutte pour faire reconnaître les droits et la culture française, de faire disparaître une autre culture, soit l'Anglaise. Le chef péquiste souligne qu'une telle direction politique du parti égalerait à « détruire notre propre raison d'exister ». Il est d'ailleurs important de faire cette distinction fondamentale comme quoi jamais le débat linguistique au Parti québécois ne se fera autour des Juifs ou contre une communauté en particulier: le débat se concentre sur la langue anglaise en général et ce, peu importe qui la parle. Pour le BCJ, l'attitude de Lévesque est d'une « importance capitale », car il « représente une voix déjà influente au Québec et il est important de le voir s'opposer avec autant de vigueur aux tendances extrémistes révolutionnaires de certains de ses partisans ». Mais encore plus important, note le BCJ, c'est que « M.R. Lévesque ait clairement défini que le Parti Québécois ne doit pas se lancer dans les voies qui font fi de la réalité du Québec ». En s'opposant ainsi à l'idée de voir la langue anglaise « frappée d'ostracisme » et ainsi être étouffé, Lévesque démontre qu'il est contre ceux qui sont prêts à « jeter le Québec dans la réaction, le radicalisme et la révolution néfastes, qui feraient de lui un pays rétrograde ». La position de René Lévesque relativement aux tenants de l'unilinguisme dans son parti lors du Congrès péquiste de 1971, a manifestement eût un puissant écho dans la communauté juive, et aura certes contribuée un tant soit peu à raffermir et entretenir le lien de confiance entre le chef péquiste et les leaders juifs québécois.

C'est donc surtout lorsque Lévesque exprimera son opposition aux tenants de l'unilinguisme francophone, qu'il se garantira aux yeux des leaders de la communauté juive l'image d'un politicien nationaliste modéré. Un politicien à travers qui la communauté juive institutionnelle peut peut-être dissiper certaines de ses craintes. Ainsi, advenant la prise du pouvoir par les souverainistes, Lévesque saurait empêcher que le Québec soit guidé par des idéaux jugés trop révolutionnaires par leaders juifs, ne tenant pas compte des réalités sociales du territoire, dont la volonté des anglophones et des minorités culturelles de se voir garantir leurs droits et libertés individuelles.

3.5 CONCLUSION

Lors des houleux débats linguistiques des années 1960 et 1970, la communauté juive institutionnelle reconnaîtra et appuiera la nécessité de voir se développer un Québec où le fait français peut légitimement rayonner. Par contre, elle divergera drastiquement d'opinion avec la communauté francophone quant à la manière de voir se concrétiser la nouvelle donne linguistique québécoise. Pour la communauté juive institutionnelle, sous l'impulsion et les appels répétés de plusieurs de leurs leaders, c'est par la « persuasion tranquille⁹⁴», l'attrait culturel et économique du français et la bonne volonté des non-francophones, que le Québec deviendra à moyen et long terme une province francophone dans toutes ses sphères d'activité. La communauté juive institutionnalisée n'adhère pas aux différents discours de leurs concitoyens francophones, qui veulent voir l'État légiférer afin de forcer

⁹⁴ L'expression utilisée par Saul Hayes (v-p du CJC) en avril 1973 (voir section 3.2) est « persuasion paisible ». Considérant que le texte du *BCJ* y faisant référence est sûrement une traduction de l'allocution donnée en anglais par Hayes, il est facile de s'imaginer que l'expression aurait pût être traduite par « persuasion tranquille ». Saul Hayes voulant ici souligner sa volonté de voir la révolution linguistique québécoise s'opérer dans un climat de non-violence et capable de maintenir une certaine paix sociale au Québec malgré les tensions qui animent le sujet.

l'implantation et l'officialisation du nouveau cadre linguistique québécois. Toute mesure législative touchant à la langue sera considérée comme coercitive et irréaliste. Les leaders juifs seront encore plus réfractaires aux idées et moyens mis de l'avant par les tenants de l'unilinguisme français, ces derniers étant de facto associés au mouvement nationaliste. Pour la minorité juive, l'unilinguisme est une avenue qui porte directement atteinte aux droits et libertés des minorités présentes en sol québécois, d'autant plus que plusieurs d'entre eux se sentent plus à l'aise dans le statu quo, bien intégrés qu'ils sont depuis des décennies aux milieux anglophones. À ce chapitre, les leaders juifs se tourneront vers les législations fédérales afin de se voir garantir leurs droits linguistiques, et ce tout en militant pour le statut quo législatif en matière linguistique.

D'autre part, la communauté juive institutionnelle ne peut s'empêcher de voir dans la montée du nationalisme québécois, les risques de débordements dont ils pourraient faire les frais. Certaines manifestations du nationalisme québécois leur remémorent trop facilement un passé historique douloureux où ils ont servi de boucs émissaires lors des éveils nationalistes européens et ceux du monde arabe. Dans les années 1960 et 1970, ces souvenirs sont peut-être trop frais en mémoire pour leur permettre de porter un regard réellement objectif sur les transformations sociopolitiques québécoises. Sans compter que les leaders juifs, mêmes s'ils affirment vouloir poursuivre leur implication économique dans la province et ne pas avoir l'intention de quitter le Québec advenant son indépendance, préfèrent le cadre économique canadien. En ce sens, cette préférence avouée des leaders juifs, prêchant certainement en partie pour les intérêts économiques de certains de leurs membres, ne diverge pas de celle que pouvait véhiculer le monde financier anglosaxon ou d'autres acteurs économiques présents au Québec. En effet, ces acteurs juifs du monde des affaires préfèrent certainement tout au plus assister à une

refonte de la fédération canadienne (dans laquelle le Québec resterait partie prenante) qu'à vivre une période d'instabilité politique qui selon eux, par les vifs débats et surtout l'accession de la province à l'indépendance, causerait des remous potentiellement défavorables à l'économie québécoise. En ce sens, il est vrai que le mouvement souverainiste se retrouve à nouveau dans une position difficile, puisque c'est à lui que revient la charge de convaincre la population de la viabilité et des bienfaits économiques du projet de souveraineté-association.

Forts conscients, malgré tout, de l'importance de maintenir un dialogue avec les Québécois francophones, certains leaders juifs tenteront vainement, sans pour autant appuyer le projet politique qui l'accompagne, de rétablir les faits au sujet du nationalisme québécois, de minimiser et de diminuer les angoisses et les peurs que suscitent les idées indépendantistes au sein de la communauté juive. Finalement, la présence de René Lévesque au sein du mouvement souverainiste sera vue d'un bon œil par les leaders de la communauté juive, voyant en lui un politicien capable de donner au projet souverainiste une respectabilité démocratique et une vision du nationalisme se montrant plus réceptive aux doléances des minorités territoriales.

CONCLUSION

Que peut-on donc retenir des chroniques et apparitions publiques de René Lévesque? Que peut-on y déceler au chapitre de ses relations avec la communauté juive, de sa vision et de ses positions à l'égard de cette dernière? D'abord, nous noterons que Lévesque démontre une réelle et franche sensibilité face au peuple juif. Une sensibilité que l'on remarque en diverses occasions et que le politicien véhiculera dès le début des années 1960, à la veille de faire son entrée en politique sous la bannière libérale, donc avant même d'être le porte-étendard du mouvement souverainiste. Ainsi, il semble bien que comme témoin vivant des atrocités nazies à Dachau, Lévesque ait développé une aversion prononcée pour la guerre et la violence dans toutes ses formes de manifestations (physiques et verbales). Pour Lévesque, ces violences sont des conséquences directes d'incompréhensions, de préjugés racjaux, de manque de courage politique et d'absence de dialogues francs, qui sont malheureusement possibles dans des cadres démocratiques (et qu'il ne veut évidemment pas voir se développer au Québec). Le tout venant entacher la valeur suprême que se doit de conserver l'humanité, soit le respect de la vie humaine. Il se montrera donc sans pitié, très dur dans ses commentaires et critiques relativement à toutes manifestations d'antisémitisme, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Lévesque est conscient des dangers potentiels du racisme. Il veut d'ailleurs conscientiser et avertir son lectorat en ce sens. Il reconnaît le poids de l'histoire qui quelques fois explique ces manifestations d'intolérance entre les peuples et les individus, comme le démontrent ses nombreux retours historiques sur les racines chrétiennes de l'antisémitisme occidental. Aussi, cette expérience de Dachau nous apparaît comme étant l'élément le plus important, du moins celui qui présidera toujours en filigrane aux relations et à la sensibilité que Lévesque

démontre pour l'entièreté de l'expérience juive. Bien qu'il ne le mentionne presque jamais à ses interlocuteurs juifs¹, Lévesque partage avec eux une connaissance particulière de l'ampleur du drame juif de la Deuxième Guerre mondiale. En ce sens, il est peut-être un des seuls Canadiens français à pouvoir, par son expérience personnelle, témoigner de la gravité des atrocités nazies. Avec une communauté juive québécoise qui compte de nombreux proches des survivants ou des victimes de l'Holocauste, Lévesque partage donc tout autant une profonde tristesse, une colère et un désir que justice soit faite afin que plus jamais l'humanité ne retombe dans les plus sombres avenues de la barbarie. D'ailleurs, Dachau aura si profondément marqué Lévesque, qu'il se rendra à Lyon en France afin d'assister au procès du criminel nazi Klaus Barbie, quelques mois avant sa mort et alors qu'il n'est plus en politique depuis un peu moins de deux ans².

Aussi, Lévesque se montre admiratif devant la remarquable résilience d'un « petit peuple juif » dont la ténacité, la solidarité et la force lui auront permis de conserver vivantes son identité et sa culture, et ce, envers et contre tous les obstacles que l'histoire lui aura réservés. Il fera d'ailleurs déjà très tôt des parallèles entre les Canadiens français et les Juifs. Ce sont des idées phares qui guideront Lévesque, sa carrière durant, dans son dialogue avec les Juifs. Des idées qu'il aura l'occasion de développer lors de ses relations avec le Cercle juif de langue française

¹ Comme le souligne Pierre Anctil en 1982, « les Juifs de Montréal (...) savent depuis longtemps qu'ils ont devant eux un premier ministre « survivant » de l'Holocauste nazi. ». Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), René Lévesque : Mythes et réalités, VLB éditeur, Montréal, 2008, p.166. Lévesque fera mention de son expérience à Dachau lors d'une allocution donnée en février 1979 à la synagogue montréalaise Chevra Kadisha B'nai Jacob. Voir « Levesque reassures audience he's a reasonable man », CJN, 8 février 1979.

² « Show Barbie no pity, lawyers says as he calls for maximum sentence », The Gazette, 26 juin 1987, p.A-5. Klaus Barbie était chef de la Gestapo à Lyon et était alors accusé d'avoir tué et déporté près de 400 Juifs et 300 résistants français entre 1942 et 1944. Nous savons que Lévesque est présent à ce procès grâce à la photo qui accompagne l'article de The Gazette, sous laquelle est inscrit la notice suivante : « A spectator from abroad : Former Quebec premier Rene Levesque stands in front of the Lyon courthouse, where he attended Klaus Barbie's war-crimes trial yesterday as a private visitor.».

en 1960, une instance de discussion qu'il ne manquera pas de qualifier d'importante afin de maintenir et d'entretenir un nécessaire dialogue entre les deux communautés³. En somme, ce sont ici, nous croyons, des sentiments francs et dépourvus d'une quelconque réflexion politique que Lévesque développera et conservera toute sa vie durant. Sans contredit, ils présideront à sa volonté d'entretenir et de cultiver un dialogue avec ses concitoyens d'origine juive, si difficile soit-il. Une relation qui, nous le croyons, se serait poursuivie même si Lévesque n'avait pas fait de carrière politique.

Bien sûr, Lévesque ne manquera pas de « politiser » un tant soit peu cette sensibilité à l'égard des Juifs, mais il ne le fera jamais avec excès ou dans un esprit malsain mu strictement par de vils calculs politiques. Ainsi, en tant que ministre libéral, mais aussi et surtout en tant que chef péquiste et leader du mouvement souverainiste, il réitérera les similitudes historiques entre les deux peuples. Plus spécifiquement, les chroniques de René Lévesque montrent qu'il reste informé de ce qui se dit et ce qui se pense dans la communauté juive. Ses chroniques interpellent souvent de façon indirecte la communauté juive, et font preuve d'une profonde admiration pour le peuple juif, d'une admiration pour sa résilience et pour son cheminement courageux vers la création de son homeland. Une accession à l'indépendance et à la reconnaissance étatique d'un peuple à laquelle Lévesque se référera, la comparant même à la quête d'indépendance des Québécois francophones. En font foi ces deux chroniques, écrites en marge et traitant de la signification des festivités de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, où il rappelle que, tout comme éventuellement pour le projet indépendantiste québécois, les Juifs ont gagné en fierté et en respectabilité depuis 1948 puisque devenus forts de la création

³ Une instance qui n'existe malheureusement plus aujourd'hui!

de leur État national⁴. De surcroît, Lévesque fera aussi appel à ces similitudes historiques afin de poursuivre une mission qu'il se donne. Ainsi, il veut s'assurer que certains Québécois francophones ne retomberont pas bêtement dans de vieux réflexes antisémites issus de leur héritage catholique. De plus, tout en cultivant une opinion juive hostile à son projet politique, ces comparatifs lui permettent par le fait même de donner une image positive à un mouvement souverainiste qu'il veut ouvert, respectueux et conscient de la présence et de l'apport des autres cultures dans un éventuel Québec souverain.

D'autre part, Lévesque fera de nouveau des comparatifs interpellant la communauté juive lorsqu'il préconisera la solution de « deux Nations, deux États » dans ses analyses du conflit israélo-palestinien. Ainsi, la création d'un Québec souverain tout comme la création d'un État palestinien seraient la meilleure solution à la résolution de deux problématiques politiques qui le touchent et l'interpellent profondément. À ce chapitre, c'est même avant d'appuyer ouvertement le mouvement indépendantiste, soit en juin 1967, que Lévesque formulera ses premières vives critiques sur les actions de l'État hébreu dans un conflit qui ne cesse de dégénérer au Proche-Orient. Ainsi, tout en défendant ardemment la légitimité de la création et du maintien d'un État d'Israël menacé de disparition par l'hostilité démontrée de ses voisins arabes, René Lévesque se fera critique des actions politiques de ce dernier par rapport à l'évolution rapide du conflit israélopalestinien. Des critiques qui ne seront par contre jamais dirigées vers les personnes, mais bien envers l'État et ses institutions. Mais des critiques qui font puissamment écho chez une communauté juive prompte à défendre l'État d'Israël. Visiblement, le sort des réfugiés palestiniens, qui fait les manchettes à la suite de la Guerre des Six Jours en 1967, est l'élément déclencheur des critiques et

⁴ René LÉVESQUE, « Est-ce le pays ou un exil? », JdeM, 24 juin 1971; René LÉVESQUE, « Ce goût du Québec... », JdeM, 23 juin 1973.

dénonciations « lévesquiennes » des politiques et actions d'Israël dans le conflit au Proche-Orient. À ce chapitre, il ne peut concevoir qu'Israël agit envers les Palestiniens avec une incompréhension similaire à celle dont le peuple juif a historiquement et tragiquement été affligé. Il adoptera ainsi, mais en partie seulement, le discours de certains militants de gauche se montrant farouchement contre les actions et politiques d'Israël et, du même coup, défendant sans grande nuance la cause palestinienne. Loin d'être antisémite, pas plus qu'il ne peut être considéré comme étant antisioniste, Lévesque critiquera plutôt le fait qu'Israël, un État qu'il voit d'ailleurs comme un leader potentiel au Moyen-Orient, ne semble pas préconiser le dialogue et les voies démocratiques avec ses voisins arabes et palestiniens. Lévesque désire ainsi voir le conflit se régler en évitant le recours et l'enlisement dans la violence et la militarisation croissante. Du même souffle, il sera sensible aux injustices économiques et sociales de tous les « damnés de la terre ». Ainsi, il verra dans le sort réservé aux réfugiés palestiniens une terrible injustice attribuable aux actions d'Israël et à l'inaction des puissances mondiales, injustice qu'il ne cessera de dénoncer. À travers ses prises de position sur le conflit israélopalestinien, Lévesque démontrera aussi qu'il est un ardent pacifiste en souhaitant que s'installe une paix mondiale qui ne peut qu'être guidée par une volonté humaine de se montrer intransigeant relativement aux inégalités sociales, économiques et politiques.

Mais voilà que plus Lévesque prend conscience des défis de légitimité auprès des communautés culturelles (la communauté juive en particulier) que le mouvement souverainiste doit surmonter, plus il comprend que ses prises de position sur le conflit israélo-palestinien le placent lui, son projet politique et son parti dans une situation fort délicate. Ainsi, d'un côté, il se verra dans l'obligation de conjuguer avec un électorat juif appuyant majoritairement et sans compromis l'État

d'Israël dans son combat contre les Palestiniens et ses voisins arabes. Une communauté juive institutionnelle qui ne se gêne pas pour dénoncer des positions contraires aux siennes et qui voit dans la compréhension des demandes palestiniennes, compréhension portée en partie par Lévesque, une raison additionnelle pour sa communauté de craindre les suites de l'élection d'un gouvernement souverainiste et l'instauration d'un Québec indépendant. Car, dans l'analyse que fait une partie des leaders de la communauté juive, peut-être que Lévesque, tout comme certains militants du mouvement souverainiste, sont-ils fortement influencés par la propagande pro-arabe? D'autre part, Lévesque réalisera tout aussi rapidement que dans son électorat nationaliste potentiel, plusieurs appuient ou du moins sont proches de la cause palestinienne. René Lévesque, par pur calcul politique, doit donc se montrer compréhensif des doléances palestiniennes, ce qui lui permettra peut-être de se gagner un électorat jeune, urbain, libéral et plus militant. Un électorat avec qui, par contre, il ne s'entend pas toujours très bien du fait de ses divers penchants au radicalisme. Par le fait même, il se doit d'éviter le plus possible le sujet israélo-palestinien, car ce dernier soulève maintes passions chez les Juifs québécois, d'autant plus que le jeune Parti Québécois qu'il dirige juge ne pas être prêt à prendre position sur nombres d'épineuses questions internationales. Aussi, Lévesque se voit-il obligé de considérer, tout comme bien des pays occidentaux, le développement de relations avec un monde arabe, qui durant les années 1970 apparaît comme étant un potentiel partenaire économique, entre autres à cause de ses gisements pétrolifères. De plus, Lévesque se doit de considérer que le sujet du Proche-Orient n'est peut-être pas une réelle priorité péquiste, à un moment où ce parti cherche avant tout à se faire élire et à faire connaître le mouvement souverainiste principalement chez l'électorat francophone de la province.

Ce sera à la suite de l'élection provinciale d'avril 1970 que Lévesque prendra la pleine conscience du rejet, de la communauté juive et de ses leaders, du projet politique dont il se fait le fer de lance. Un rejet nourri par des craintes et par des doutes entre autres dus à son imbrication historique avec la communauté anglophone québécoise, à l'instrumentalisation politique de ces peurs, que cette même communauté anglophone entretient, et à l'expérience juive troublante avec le nationalisme européen. Le futur premier ministre, loin d'abandonner l'idée d'entretenir des relations avec les Juifs, s'affairera donc alors à tenter de calmer le jeu, à démontrer que le projet souverainiste est inclusif, mature et donc que la majorité francophone saura respecter les droits de ses minorités, un enjeu crucial pour le PQ. À ce chapitre, nous pouvons affirmer et corroborer ce que l'historien Pierre Anctil faisait remarquer, voulant que Lévesque se serve de son expérience avec la communauté juive pour éclaircir et solidifier sa position et celle de son parti en ce qui a trait à la place qui doit revenir aux minorités du Québec:

Il cherchera entre autres à maintenir un lien constant avec les dirigeants de cette collectivité et à fréquenter les lieux où ils se réunissent, au point que c'est à leur contact qu'il va concevoir et formuler durant les années 1960 une approche cohérente concernant les droits des minorités au Québec. En présence des Juifs, René Lévesque donne l'impression de s'être sensibilisé à la diversité montante de la société québécoise, ce à une époque où le phénomène n'était pas encore très perceptible et où la tolérance à l'égard des différences restait plus limitée qu'aujourd'hui.⁵

Par contre, aux yeux de Lévesque, les minorités québécoises doivent elles aussi s'adapter. Elles doivent accepter les nouvelles donnes sociopolitiques qui émanent de cette poussée nationaliste québécoise, de cette volonté affichée d'un peuple qui, même majoritaire sur son territoire, se voyait exclu des plus hautes sphères du pouvoir et ne pouvait faire vivre sa société dans la langue de la majorité. Lévesque sait qu'il se doit de rassurer la communauté juive, il reconnaît l'importance de cette

⁵ Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », dans Alexandre STEFANESCU (dir.), René Lévesque : Mythes et réalités, VLB éditeur, Montréal, 2008, p.163.

dernière qui se montre fortement impliquée et sensible à des sujets portant sur les injustices sociales, les manifestations d'intolérances envers l'autre et le respect des droits fondamentaux. Il fera des appels tant aux Québécois francophones, qu'aux membres de la communauté juive, afin que tous puissent dialoguer et tenter de se comprendre en laissant de côté les vieilles querelles et dissensions passées.

Mais Lévesque est aussi un homme de parole et de conviction qui ne laisse pas facilement ses réflexions et analyses se censurer par le seul fait qu'elles pourraient lui apporter de vives critiques. Pourtant, Lévesque se doit de devenir plus conscient que ses positions, faisant preuve de compréhension et de compassion pour la cause palestinienne et critiquant assez vertement Israël, vont franchement agacer une communauté juive québécoise très proche du sort réservé à l'État hébreu. Car, concernant la période sur laquelle s'est attardée notre recherche (soit avant l'élection du PQ en novembre 1976), il semble évident que c'est à René Lévesque qu'incombe la responsabilité d'entretenir des relations avec la communauté juive. Plus les années avancent, plus Lévesque se doit, en tant que chef du PQ et porte-parole le plus en vue de mouvement souverainiste, de réaliser la portée politique de ses chroniques. En cette période d'apprentissage sur le parti qu'il dirige, sur son électorat potentiel et à la lumière de l'argumentaire et des tactiques de ses adversaires politiques, Lévesque doit se questionner sur la portée et les retombées positives et négatives des sujets qu'il abordera dans ses chroniques. Comme chroniqueur, Lévesque demeure un « touche à tout » qui prend position et écrit sur plusieurs sujets sans toujours avoir l'occasion de bien se renseigner préalablement. Néanmoins, il nous apparaît comme quelqu'un qui fait le pari de s'adresser à l'intelligence des gens, de courageusement faire tomber des préjugés et des incompréhensions bien ancrés chez plusieurs concitoyens, tant Québécois francophones, que Juifs ou anglophones.

Malgré tout, mis à part le *mea culpa* qu'il fera à la suite de sa lecture erronée sur le sort des Juifs de Russie, Lévesque ne reviendra que très rarement sur ses prises de position et sur ses différentes lectures du rôle et des relations de la communauté juive avec le mouvement souverainiste ou les Québécois francophones. C'est ce que l'on constate aisément dans l'entrevue qu'il accordera à Victor Teboul en 1982, où René Lévesque réitère ses principales idées sur les Juifs, Israël et la communauté juive québécoise. Il réaffirme aussi son désir de « maintenir régulièrement » des relations avec la communauté juive et il mentionne, en ce sens, le fait que le Congrès juif canadien fût le premier groupe avec lequel le gouvernement péquiste s'est entretenu à la suite de sa victoire de novembre 1976⁶.

D'ailleurs, il est d'intérêt d'ajouter à ce qui précède en mentionnant que non seulement René Lévesque rencontrera en privée une délégation du Congrès juif canadien dès janvier 1977, mais qu'il se présentera aussi devant de grands auditoires juifs en mai 1977 et en février 1979, entretenant et maintenant un dialogue qu'il juge crucial avec la communauté juive. Mentionnons d'ailleurs que la présence de Lévesque dans une synagogue montréalaise pleine à craquer, en février 1979, fût qualifiée « d'événement sans précédent » par le Bulletin du cercle juif¹⁰. Ainsi, il nous est permis de penser que René Lévesque aura été le premier premier ministre québécois à se rendre dans une synagogue afin de s'adresser à la communauté juive.

⁶ Victor TEBOUL, *René Lévesque et la communauté juive*, Les Intouchables, Montréal. 2001, p.24-25, 35, 42-45.

⁷ « Rencontre de la délégation du Congrès juif canadien avec le premier ministre du Québec », *BCJ*, avril 1977, p.1-2. Voir aussi « Quebec Jews are reassured by Levesque », *CJN*, 4 février 1977.

⁸ Le premier ministre René Lévesque s'adressera alors publiquement à un auditoire juif, lors de la 18^e Assemblée plénière du Congrès juif canadien, où plus de 1 500 personnes sont venues l'entendre.

[«] Allocution du premier ministre du Québec », BCJ, juin 1977, p.6-11.

⁹ « Allocution du premier ministre l'hon. René Lévesque », *BCJ*, mars 1979, p.10-11. ¹⁰ *Ihid*.

En somme, en invoquant les dissensions politiques internes de l'État d'Israël présentes lorsqu'il sera question de la politique de ce dernier dans le conflit israélopalestinien, Lévesque tente-t-il de faire un comparatif avec les dissensions internes du Québec qui, elles, surgissent autour de la question nationale? En prônant, pour le conflit au Proche-Orient, la solution de « deux nations, deux états », Lévesque croitil pouvoir faire ainsi valoir une réflexion similaire pour appuyer son projet politique au Québec? En dissociant les notions d'antisémitisme et d'antisionisme, Lévesque ne cherche-t-il pas à défendre la position et la réflexion de certains des électeurs de gauche (ou potentiels électeurs), proche du mouvement indépendantiste québécois? Est-ce qu'en appuyant la cause palestinienne, Lévesque cherche seulement à s'attirer le vote des militants mentionnés précédemment (quoiqu'ici, il ne faut pas oublier que c'est une position qu'il défend même avant de devenir le porte-étendard de la cause souverainiste)? Donc, est-ce que la majeure partie du contenu de ces chroniques pouvant interpeller la communauté juive québécoise est principalement marquée d'un vil calcul politique, guidé par des gains électoraux, cherchant par des exemples politiques lointains, extérieurs au Québec, à faire réfléchir et à convaincre politiquement à l'interne? À ces questionnements, nous répondons en partie par l'affirmative. On peut penser que Lévesque cherche à faire réfléchir les Québécois francophones sur l'antisémitisme, sur leurs relations passées, présentes et à venir avec les minorités, ces nécessaires apprentissages qui incombent à une majorité territoriale qui se respecte et respecte ses confrères. Aussi, les prises de position de Lévesque doivent-elles faire réfléchir la communauté juive en les confrontant avec ses propres positions, en ne ménageant pas les actions de l'État hébreu et en les dénonçant avec véhémence. Mais aussi en prenant un appui admiratif sur ce que représente la création d'Israël pour les Juifs, Lévesque veut-il imager la défense de la légitimité du projet souverainiste, sans pour autant penser s'attendre à trouver de massifs appuis électoraux chez cette communauté,

au moins ne pas y trouver d'ardents ennemis et détracteurs tous azimuts du projet. Lévesque sait qu'il se doit de guider et de continuer à bâtir le mouvement souverainiste en l'éloignant de son malheureux potentiel d'intolérance. Il cherche à faire paraître le projet péquiste comme étant un projet respectable, mature et sans dangers extrêmes pour les droits et libertés de tous les citoyens du Québec. Ceci passe par une certaine approbation et un certain consentement provenant de la communauté juive, une conclusion qui nous semble évidente à la suite de nos recherches et qui rejoint l'analyse suivante de Pierre Anctil:

Il n'est pas impossible de penser de plus que René Lévesque n'était pas loin d'entretenir les mêmes craintes que les membres de la communauté juive face à certains excès possibles du nationalisme, même sous sa forme québécoise, et qu'il redoutait d'avoir à s'expliquer sur ces dérives tout autant qu'il souhaitait les voir dénoncées. De là à croire que les Juifs lui offraient une arène hautement sensible où mesurer le progrès ou le recul de ces abus tant redoutés, il y a un pas vite franchi. 11

Mais il ne faut tout de même pas mettre tout sur le seul compte du calcul politique. Sa sensibilité envers les Juifs tient d'abord et avant tout de son expérience à Dachau en 1945. Aussi, à la suite de nos recherches, René Lévesque nous semble plutôt, comme l'historiographie et les témoignages à son sujet le répètent souvent, être un homme de conviction profonde, recherchant l'intégrité et la vérité dans ses propos et dans ses analyses. En ce sens, il faut plutôt voir ses prises de positions, qui d'ailleurs ne changent que très peu et auxquelles il semble tenir profondément, comme étant des réflexions réfléchies par un politicien et un citoyen s'étant questionné et confronté sur d'épineux sujets. Ainsi, c'est fort de ses multiples réflexions citoyennes et politiques, que Lévesque croit qu'en gardant ouverts et vivants le dialogue et les voies démocratiques, le mouvement souverainiste québécois saura se faire comprendre. À la lumière de nos recherches, nous pouvons corroborer les réflexions de Pierre Anctil voulant que ce soit en grande partie grâce

¹¹ Pierre ANCTIL, « René Lévesque et les communautés culturelles », loc. cit., p.164.

à l'esprit d'ouverture du politicien québécois que « les Juifs ont fini pour l'essentiel par se sentir Québécois à part entière¹²». Mais le dialogue ne reste un chemin possible à emprunter que si tous les acteurs font preuve de ces mêmes convictions et refusent de s'enliser, faute de dialogue franc, dans les terres de l'incompréhension.

Concernant la communauté juive institutionnelle et ses réactions et positions sur René Lévesque, et sur des sujets touchant de près le mouvement nationaliste québécois, nos recherches nous démontrent que le nationalisme fait principalement apparaître des doutes chez les Juifs et sur la place qu'un Québec renouvelé leur réserve. La Révolution tranquille, les diverses manifestations d'émancipation des Canadiens français et l'éveil d'un nationalisme québécois démocratiquement bien structuré, font renaître chez les Juifs un passé trouble, une expérience européenne pas très lointaine où ils étaient injustement la cible et les boucs émissaires de multiples dérives nationalistes et ultimement victimes de la barbarie nazie. À ce chapitre, avec le recul historique, certes il nous est possible de considérer ces craintes et appréhensions comme étant exagérées, car les comparaisons du nationalisme québécois avec les nationalismes européens et leurs débordements ne tiennent pas la route. Ainsi, il faut reconnaître que les réactions et analyses des leaders de la communauté juives et de leurs membres sur les transformations sociopolitiques dans le Québec issu de la Révolution tranquille, tiennent quelques fois plus d'une émotivité irrationnelle pleine de douloureux souvenirs que d'une analyse rationnelle collée sur la réalité des événements. Certes, durant les années 1960 et 1970 le Québec vit de nombreux changements structurels, eux aussi quelques fois caractérisés par de vives émotions. Mais jamais sa population ne fera preuve d'une violence ou d'une intransigeance ciblant une communauté en

¹² *Ibid.*, p.181-182.

particulier. Ainsi, les positions et argumentaires des leaders de la communauté juive par rapport à la question linguistique, expriment bien les craintes qu'engendre chez elle l'émancipation de leurs concitoyens francophones. Tout en se montrant compréhensifs et en tentant d'appuyer le combat linguistique des Canadiens français, les Juifs craignent de voir le débat mener à l'imposition de mesures coercitives restreignant leurs droits et libertés et venant bousculer fondamentalement leur lien historique avec la communauté anglophone. Ils craignent en fait que l'émancipation des Québécois francophones se solde par la concrétisation d'un Québec qui serait, à leurs yeux, dirigé strictement par et pour ces derniers. Majoritairement, les membres de la communauté juive ne se reconnaîtront pas dans le projet souverainiste, ni dans le PQ d'ailleurs. Pour les leaders juifs québécois et canadiens et leur communauté, c'est un peu comme si tout le bagage historique du peuple juif, cette malheureuse habitude d'être toujours les boucs émissaires de nombres d'éveils nationalistes, est impossible à relativiser dans un contexte québécois où pourtant ils ne sont généralement pas ciblés. On pourrait en fait avancer que tout comme l'image erronée du « juif riche » demeure ancrée dans l'esprit de bien des Québécois francophones, l'image erronée du Québécois francophone hostile à l'étranger et ne sachant prêcher que pour son groupe demeure ancrée dans l'esprit de bien des Juifs¹³. En ce sens, les efforts de René Lévesque, visant à présenter un mouvement souverainiste porteur d'un projet national inclusif où tous les citoyens pourraient y vivre sans préjudice aucun, semblent avoir rapidement atteint leurs limites. Ainsi, pour une majorité de leaders juifs (bien au fait des leurs réalités de celles de leurs membres), pour qui s'est

¹³ À cet égard, en des termes bien à lui, l'écrivain juif montréalais Mordecai Richler, se remémorant sa jeunesse dans les rues de Montréal, écrira ceci, en faisant référence à ces préjugés découlant d'un manque de dialogue entre les Québécois francophones et les Juifs québécois : « I'm sure many of them believed (...) that the Saint Urbain Street Jews were secretely rich. On my side, I was convinced all French Canadians were abysmally stupid. We fought them stereotype for stereotype. ». Voir Mordecai RICHLER, Home Sweet Home, Alfred A Knopf, New York, 1984, p.38.

imposée l'apprentissage de l'anglais ou encore ayant délibérément choisit l'intégration à la culture anglo-saxonne, il est facile de comprendre pourquoi. Tout au plus, ils reconnaîtront la légitimité du projet indépendantiste (ils en appelleront même au pouvoir fédéral de lui aussi en prendre acte et de minimalement tenter de restructurer le cadre canadien en ce sens), l'injustice linguistique dont veut se défaire la majorité francophone, mais le tout sans en appuyer les moyens proposés par cette dernière. Mais, étonnement, suivant le contenu du livre d'Allen Gottheil sur les Juifs progressistes au Québec, même des membres marginaux de la communauté juive pourtant proches de l'idéal progressiste du programme péquiste et très souvent l'appuyant ouvertement, dirons ne pas s'être reconnu lorsque René Lévesque, au soir de la victoire péquiste du 15 novembre 1976, dira: « Je ne pensais jamais être aussi fier d'être Québécois ». Ainsi, Maurice Amram, un syndicaliste juif s'étant réjoui de la victoire péquiste et témoignant dans le livre de Gottheil, considère que lors de ce discours : « Lévesque ne parlait pas de moi, comme Québécois, il parlait des gens de souche québécoise¹⁴». Comme quoi Lévesque aura perdu en bonne partie, si l'on se base sur les réactions des leaders juifs, son pari de rendre le mouvement souverainiste accueillant aux yeux de la communauté juive, alors que même dans la perception de militants de gauche, pourtant proches des milieux nationalistes et progressistes, on doute encore des suites du projet souverainiste et de ses acteurs. Donc, malgré son charisme et son aura de politicien en qui on peut avoir confiance et malgré tous ses efforts, Lévesque n'aura pas réussi à apaiser de manière significative, et politiquement payante, les craintes et les doutes de la communauté juive.

On peut affirmer que René Lévesque et certains leaders de la communauté juive auront poursuivi, tant bien que mal et dans un contexte empreint de vives

¹⁴ Allen GOTTHEIL. Juifs progressistes au Québec, op. cit., p.134.

tensions et d'énormes changements sociopolitiques, l'embryonnaire et restreint dialogue entamé par les intellectuels canadiens-français et juifs au sortir de la Deuxième Guerre mondiale principalement à travers les travaux du Cercle juif de lanque française. Lévesque et ces leaders juifs sont conscients qu'ils représentent chacun des communautés similaires à bien des points de vue, mais dont les franches relations restent timides. Ce sont en fait deux communautés (la majeure partie des Québécois francophones se définissant comme peuple) qui en sont sensiblement au même point dans leur évolution sociopolitique. Deux communautés qui se découvrent, ou se redécouvrent une fierté, une puissante volonté de se faire reconnaître et respecter, ce que jamais l'histoire ne leur aura permis! Ainsi, les Québécois francophones s'affranchissent de leur passé de colonisés, où longtemps ils ont été traités en minoritaires sur un territoire où ils étaient majoritaires. Ils décident de diverses facons de s'affirmer et de concrétiser la reconnaissance de leur majorité sur le territoire québécois. Suivant les avancées de la Révolution tranquille, ils ne reviendront pas en arrière et affirment haut et fort et de diverses manières leur fierté nationale. Ils affirmeront leurs droits, tenteront d'assurer la pérennité de leur langue et chercheront à être traités d'égal à égal avec leurs voisins territoriaux. Lévesque veut aussi faire table rase d'une image du Québécois francophone intolérant ou fermé face aux minorités qu'ils côtoient. Il en va de même pour la communauté juive, dont plusieurs membres ont vécu de près l'Holocauste et gardent de pénibles souvenirs d'un passé trop souvent caractérisé par l'exclusion et la persécution. À l'instar des Québécois francophones, les leaders juifs considèrent que la communauté juive ne veut plus retourner en arrière, et ils feront tout pour garantir des droits et des libertés qui leur sont acquis en territoire nord-américain, tout comme ils défendront les droits et libertés de leurs coreligionnaires de la diaspora. C'est sans doute pourquoi la communauté juive institutionnalisée se montre fort réfractaire à se voir imposer des changements législatifs en matière

linguistique et qu'elle défendra le fédéralisme canadien (tout en l'appelant à se réformer), un cadre politique dans lequel elle sent qu'elle pourra s'épanouir sans contrainte. Malgré cette évidente conviction fédéraliste, les leaders juifs chercheront eux aussi à s'affranchir d'une image qui leur colle à la peau, soit d'être une communauté trop imbriquée à la minorité anglo-saxonne qui encore tout récemment dominait injustement une majorité francophone¹⁵. De plus, tout comme les Québécois francophones, les Juifs québécois ne cacheront pas leur fierté nationale, un élément se traduisant en deux temps : soit, d'une part par une défense sans borne de l'État d'Israël, et d'autre part un appui vigoureusement affichée au fédéralisme canadien. René Lévesque et les leaders juifs sont donc fort conscients qu'ils se doivent de ménager, de calmer et d'encadrer l'émotivité des membres de leurs communautés respectives, entourant les multiples sujets découlant des profonds changements sociopolitiques québécois en cours dès 1960. En fait, autant Lévesque que les leaders de la communauté juive, se trouvent à être les porteétendards de deux nationalismes puissants, s'affirmant simultanément sur un même territoire et selon leurs termes propres.

15 À ce chapitre, l'écrivain Mordecai Richler exprimera ce que bien des Juifs n'osent pas dire tout haut (peut-être par leur imbrication au monde anglophone), à savoir qu'en réalité, la communauté anglosaxonne québécoise aura tout autant dénigrée les Juifs que les Canadiens français. Et en ce sens, Richler écrira s'être en partie réjoui de voir, alors que le PQ sera au pouvoir, les Québécois francophones rétablirent un certain ordre des choses dans leurs relations avec leurs anciens maîtres anglo-saxons: « The truth is that for years in this society, which as been called a vertical mosaic rather than a melting pot, it was the WASPs who were at the pinnacle and the adorable, saucy French Canadians who were expected to tote the bales. Through all the years of my boyhood here, hardly a French Canadian (or a Jew for that matter) could be seen in the exclusive WASP dining and country clubs. (...) So there was a vengeful side of me that clapped hands each time the PQ minister of retribution, Camille Laurin, lectured the WASPs on their need to cultivate manners more appropriate to a minority. (...) Once indifferent to anything but their own appetites and undisputed right-of-way, they had belatedly learned to speak up for the rights of the individual in a civilized society. Oh yes, yes indeed, those same pillars of the Protestant community who for years would not suffer a Jew to sit on their stock exchange or teach in a school system that was common for both of us had now learned to plead for their children's right to be taught in English ». Mordecai RICHLER, Home Sweet Home, op. cit., p. 239-240.

Malgré ces observations, Lévesque et les leaders juifs veulent maintenir vivant et ouvert un dialogue amorcé récemment sur de nouvelles bases. Ils savent combien il est important et primordial de conserver et d'entretenir ces liens, car ce n'est que par les voies du dialogue qu'ils éviteront des dérapages dommageables qui viendraient encore une fois miner les volontés de rapprochements. Car René Lévesque sait très bien que, sans une communauté juive qui reconnaît dans le projet souverainiste une maturité garantissant le respect des droits et libertés des minorités territoriales, le projet politique qu'il porte et défend ne saurait se sortir d'une propagande négative le dépeignant comme étant un projet destiné à ne satisfaire que le seul groupe majoritaire francophone du territoire québécois. De leurs côtés, les Juifs savent très bien qu'ils devront conjuguer avec les changements et les transformations en cours au Québec. Ils ne veulent pas se retrouver une fois de plus les boucs émissaires d'un nationalisme mal encadré. Les Juifs québécois cherchent donc à faire valoir leur vision d'un Québec où la majorité territoriale saurait inclure et respecter leur présence dans ses remaniements sociopolitiques. En somme, devant la fragilité d'un dialogue entre deux peuples que l'histoire a, à bien des égards, rapprochés la plupart du temps et ayant en ce sens beaucoup en commun dans leur historique personnel, René Lévesque et certains leaders bien en vue de la communauté juive auront su calmer et relativiser les ardeurs de leurs coreligionnaires respectifs. Ainsi, dans ce bouillonnement québécois des années 1960 à 1976, le Québec a su éviter de s'enliser dans les dérapages de l'incompréhension, et ce, grâce en partie à une certaine bienveillance juive et « lévesquienne ». Lévesque et certains leaders juifs auront plutôt fortement contribué à la poursuite de rapprochements entre les deux communautés et à solidifier, un tant soit peu, un fragile dialogue entre Juifs et Québécois francophones.

Nous espérons humblement que ce mémoire aura contribué à enrichir l'historiographie québécoise concernant les relations entre les Québécois francophones et les Juifs québécois, lors d'une période charnière de l'histoire du Québec, soit lors des décennies 1960 et 1970. Nous croyons aussi avoir contribué à l'avancement de travaux colossaux, qui attendent tout historien voulant bien s'y attarder, sur l'analyse des chroniques journalistiques de René Lévesque.

Permettons nous finalement proposer, à la lumière de notre recherche, quelques avenues futures de questionnements historiques. Au premier chef, il serait important de poursuivre le travail amorcé en regardant ce comment se développeront et se caractériseront les relations entre René Lévesque et la communauté juive suite à l'accession au pouvoir du PQ en 1976. Certes, l'arrivée d'un gouvernement souverainiste à Québec, les débats houleux entourant la loi 101, la campagne référendaire de 1980 et les négociations constitutionnelles des années 1980 viendront fortement influencer, rendre difficile et très tendue (nous le pensons) la poursuite du fragile dialogue présenté dans notre mémoire. En somme cette relation franchira sûrement une nouvelle étape dès janvier 1977. De même, il peut être fort intéressant de comparer les positions de René Lévesque avec celles d'autres leaders nationalistes québécois, tel que Claude Ryan, Pierre Bourgault, Daniel Johnson, ou encore des personnalités ayant gravité autour du Cercle juif de langue française par exemple. Aussi, nous pensons que ce mémoire ouvre la porte à des recherches pouvant s'intéresser aux différences entre les différentes positions de leaders juifs, et en ce sens joindre à ce comparatif, d'autres lignes éditoriales à celles du Canadian Jewish News et du Congrès juif canadien (qui comme nous l'avons vu obligeaient déjà à la distinction). On pourrait aussi inclure à ce dernier questionnement un comparatif avec les positions de la communauté anglo-saxonne sur le nationalisme québécois.

Dans un Québec où la question nationale reste toujours pendante, où le projet indépendantiste est toujours bien vivant, il nous faut revenir à l'évolution des relations développées par René Lévesque et certains leaders juifs dans le respect, le dialogue et la recherche d'une compréhension mutuelle. Ainsi, lorsqu'encore aujourd'hui, brisant bêtement des ponts toujours difficiles à maintenir entre la majorité francophone et les minorités québécoises, de vagues et nébuleuses accusations d'intolérance, de xénophobie et pire, d'antisémitisme, refont surface et servent à qualifier le mouvement nationaliste québécois, nous devons nous référer au difficile chemin entretenu et solidifié par René Lévesque et les leaders juifs de l'époque. En véritables démocrates, ils ont consenti les efforts nécessaires afin de prioriser et de valoriser un dialogue que lui seul pouvait mener à une primordiale compréhension mutuelle de deux communautés plus proches l'une de l'autre que ce que les apparences laissent planer: une cruciale et nécessaire compréhension des Québécois francophones envers les réalités des minorités présentes sur son territoire, tout autant qu'une fondamentale et importante compréhension des minorités québécoises - ici juives - sur les réalités et volontés des Québécois francophones.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives nationales du Québec à Montréal (ANQ) :

- -Fonds René Lévesque, P18
- -Canadian Jewish News
- -Dimanche-Matin
- -Journal de Montréal
- -Le Clairon de Saint-Hyacinthe
- -La Revue Moderne

Archives du Congrès juif canadien à Montréal :

- -Fonds René Lévesque
- -Bulletin du Cercle Juif
- -Congress Bulletin
- -Inter-Office-Information (IOI) du CJC

BROUSSEAU, François. La voix de René Lévesque : une sélection de ses grands discours et de ses meilleures entrevues. Saint-Laurent, Fides, 2002.

CAMIRAND, Charles. René Lévesque : images, textes et paroles. Montréal, Micro-Intel, 1998.

LÉVESQUE, René. Option Québec. Éditions de l'Homme. Montréal, 1968.

LÉVESQUE, René. La passion du Québec. Québec/Amérique, Montréal, 1978.

LÉVESQUE, René. Attendez que je me rappelle... . Québec/Amérique, Montréal, 1986.

LÉVESQUE, René. Chroniques. Québec/Amérique, Montréal, 1987.

RENAUD, Marc (réalisation). René Lévesque, héros malgré lui. Documentaire en trois épisodes, Les productions René Lévesque, 2003.

ROY, Jean (réalisation). René Lévesque et le Parti québécois : la libération d'une nation (1963-1976). Eurêka productions inc, 2000.

ÉTUDES

René Lévesque

AUBIN, François. René Lévesque tel quel. Fides, Montréal, 1973.

BÉDARD, Éric et STEFANESCU, Alexandre (dir.). René Lévesque : Homme de la parole et de l'écrit. VLB éditeur, Montréal, 2012.

BÉLANGER, Yves, JALBERT, Lizette, LÉVESQUE, Michel, DESROSIERS, Richard. *René Lévesque l'homme, la nation, la démocratie*. Presses de l'Université du Québec, Sillery, 1992.

BIZIMANA, Aimé-Jules. De Marcel Ouimet à René Lévesque : Les correspondants de guerre canadiens-français durant la deuxième guerre mondiale. Montréal, VLB éditeur, 2007.

DESBARATS, Peter (traduit de l'anglais par Robert Guy Scully). René Lévesque ou le projet inachevé. Fides, Montréal, 1976.

GODIN, Pierre. René Lévesque: Un enfant du siècle (1994); Héros malgré lui (1997); L'espoir et le chagrin (2001); L'homme brisé (2005). Boréal, Montréal.

LÉVESQUE, Michel. René Lévesque : textes et entrevues (1960-1987). Presses du l'Université du Québec. Québec, 1991.

STEFANESCU, Alexandre (dir.). *René Lévesque : Mythes et réalités*. VLB Éditeur, Montréal, 2008.

TEBOUL, Victor. René Lévesque et la communauté juive. Les Intouchables, Montréal, 2001.

TREMBLAY, Martine. Derrière les portes closes: René Lévesque et l'exercice du pouvoir. Québec/Amérique, Montréal, 2006.

Juifs et communauté juive

ANCTIL, Pierre. « Le Congrès juif canadien face au Québec issu de la Révolution tranquille (1969-1990) », dans BOIVIN, Jérôme et SAVARD, Stéphane (dir.), De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec, 19^e et 20^e siècles, Québec, Septentrion [à paraître en 2014].

ANCTIL, Pierre. Le Devoir, les juifs et l'immigration. IQRC, Montréal, 1988.

ANCTIL, Pierre. Le rendez-vous manqué : Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-querres. IQRC, Montréal, 1988.

ANCTIL, Pierre. *Tur Malka : Flâneries sur les cimes de l'histoire juive montréalaise*. Septentrion, Québec, 1997.

ANCTIL, Pierre et CALDWELL, Gary. Juifs et réalités juives au Québec. IQRC, Montréal, 1984.

ANCTIL, Pierre et ROBINSON, Ira (dir.). Les communautés juives de Montréal : Histoire et enjeux contemporains. Septentrion, Québec, 2010.

BERDUGO-COHEN, Marie. COHEN, Yolande. LÉVY, Joseph. *Juifs marocains à Montréal*. VLB éditeur, Montréal, 1987.

CROTEAU, Jean-Philippe. Les relations entre les Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle Juif (1954-1968). Mémoire de maîtrise déposé au département d'histoire de l'Université de Montréal, 2000.

GOTTHEIL, Allen. Les juifs progressistes au Québec. Éditions Par Ailleurs, Montréal, 1988.

LEVENDEL, Lewis. A Century of Canadian Jewish Press (1880s-1980s). Borealis presse, Ottawa, 1989.

MEDRESH, Israël (traduit du Yiddish par Pierre Anctil). *Le Montréal juif d'autrefois*. Septentrion, Québec, 1997.

MEDRESH, Israël (traduit du Yiddish par Pierre Anctil). *Le Montréal juif entre les deux guerres*. Septentrion, Québec, 2001.

OUIMET, Raymond. *L'affaire Tissot : Campagne antisémite en Outaouais*. Écrits des Hautes Terres, Montpellier, 2006.

ROBINSON, Ira et ANCTIL, Pierre, BUTOVSKY, Mervin. *An Everyday Miracle : Yiddish Culture in Montreal*. Vehicule Press, 1990.

ROBINSON, Ira et BUTOVSKY, Mervin. Renewing Our Days: Montreal Jews in the Twentieth Century. Vehicule Press, Montréal, 1995.

ROMALIS, Coleman. The Attitudes of the Montreal Jewish Community toward French Canadian Nationalism and Separatism. Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université McGill, Montréal, 1967.

ROME, David. NEFSKY, Judith. OBERMEIR, Paule. Les Juifs du Québec: bibliographie rétrospective annotée. IQRC, Montréal, 1979.

ROME, David, LANGLAIS, Jacques. *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*. Fides, Montréal, 1986.

TEBOUL, Victor. Mythes et images du Juif au Québec. Ottawa, Éditions de Lagrave, 1977.

THÉORÊT, Hughes. Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français, Québec, Septentrion, 2012.

TULCHINSKY, Gerald. *Canada's Jews : A People's Journey*. Toronto, University of Toronto Press, 2008.

VAUGEOIS, Denis. Les premiers Juifs d'Amérique 1760-1860 : L'extraordinaire histoire de la famille Hart. Québec, Septentrion, 2011.

Histoire du Québec et du Canada

BEAULIEU, André. BOUCHER, Jean. DUFRESNE, Jacqueline. HAMELIN, Jean. JAMET, Virginie. LAURENCE, Gérard. SAINT-PIERRE, Jocelyn. *La presse québécoise des origines à nos jours*. Presse de l'Université Laval, Québec, 1989.

BEHIELS, Michael D. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versu Neo-Nationalism*, 1945-1960. McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, 1985.

BÉLANGER, Yves. COMEAU, Robert. MÉTIVIER, Céline. *La Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan*. VLB éditeur, Montréal, 2000.

CALDWELL, Gary et WADDELL, Éric. Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires. IQRC, Montréal, 1982.

COMEAU, Robert. *Les indépendantistes de* La Nation, 1936-1938. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1971.

COMEAU, Robert. « Les séparatistes de 1936-1937 : Paul Bouchard et La Nation », dans *Cap-aux Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no. 53, 1998, p.26-29.

COMEAU, Robert. COURTOIS, Charles-Philippe. MONIÈRE, Denis (dir.). *Histoire* intellectuelle de l'indépendance du Québec. Montréal, VLB éditeur, 2010 (volume 1), 2012 (volume 2).

FRASER, Graham. Le Parti Québécois. Libre expression, Montréal, 1984.

GODIN, Pierre. *La poudrière linguistique : La Révolution tranquille 1967-1970*. Boréal, Montréal, 1990.

LAMY, Michel. La Révolution tranquille et le nationalisme politique: analyse du contenu des discours de Jean Lesage Durant le premier mandate du gouvernement libéral (1960-1962). Mémoire de maîtrise déposé au département de science politique de l'Université Laval, 1994.

LANGLAIS, Jacques, LAPLANTE, Pierre, LÉVY, Joseph (dir.). Le Québec de demain et les communautés culturelles. Méridien, Montréal, 1990.

LAPOINTE-GAGNON, Valérie. Penser et « panser » les plaies du Canada : le moment Laurendeau-Dunton, 1963-1971, thèse de doctorat, Université Laval, 2013.

LÉVESQUE, Alexandre. « Les responsables politiques du Québec face au choc pétrolier de 1973 », dans SAVARD, Stéphane et PÂQUET, Martin (dir.), « Énergie et citoyenneté ». GLOBE, revue internationale d'études québécoises. Vol. 13, numéro 2, 2010.

LINTEAU, Paul-André. DUROCHER, René. ROBERT, Jean-Claude. RICARD, François. Histoire du Québec contemporain (Tome 1 : De la Confédération à la crise 1867-1929; Tome 2 : Le Québec depuis 1930). Boréal, Montréal, 1989.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Boréal, Montréal, 2000.

McROBERTS, Kenneth et POSTGATE, Dale. *Quebec : Social Change and Political Crisis*. McClelland and Stewart Limited, Toronto, 1976.

MILLS, Sean (traduit de l'anglais par Hélène Paré). Contester l'empire : pensée postcoloniale et militantisme, Montréal, Hurtubise, 2011.

MORIN, Claude. *Mes premiers ministres : Lesage, Johnson, Bourassa et Lévesque*. Boréal, Montréal, 1991.

PÂQUET, Martin et MARTEL, Marcel. Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique. Boréal, Montréal, 2010.

PONTBRIAND, Mathieu. « L'affaire Delisle. Champ universitaire et scoop médiatique », dans BOLDUC, Amélie et PÂQUET, Martin. Faute et Réparation au Canada et au Québec contemporains. Québec, Éditions Nota bene, 2006.

RICHLER, Mordecai. Home Sweet Home. New York, Alfred A Knopf, 1984.

RUDIN, Ronald. *The forgotten Quebecers: A History of English-Speaking Quebec 1759-1980*. IQRC, Montréal, 1979.

SAVARD, Stéphane. *Hydro-Québec et l'État québécois : 1944-2005*, Québec, Septentrion, 2013.

VACHON, Robert et LANGLAIS, Jacques (dir.). *Qui est québécois?*. Fides, Montréal, 1979.